# FEMMES EN TÊTE... VERS L'AVENIR



# FEMMES EN TÊTE... VERS L'AVENIR

Conception des œuvres visuelles : Karine Hébert

Conception graphique : Lucie Baillargeon, DGA

Le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue (RFAT) est un organisme régional de concertation et d'action qui a pour mission de défendre et de promouvoir les droits des femmes et d'agir sur les enjeux en condition de vie des femmes dans une perspective féministe. Le RFAT veille à la défense des droits et à l'amélioration des conditions de vie des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue.

La réalisation de cet ouvrage a été rendu possible grâce à la contribution financière du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, Canada.

ÉDITION
Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue
C.P. 1051
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8
Canada

Tous droits réservés

VERSION NUMÉRIQUE RÉVISÉE (PDF)
Dépôt légal : 4e trimestre 2026
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-9802852-3-3





# FEMMES EN TÊTE... VERS L'AVENIR

REGROUPEMENT DE FEMMES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

# TABLE DES MATIÈRES


**PRÉAMBULE** **11**
MYRIAM MORISSETTE 12

**FEMMES AUTOCHTONES EN ACTION** **35**
ÉDITH CLOUTIER 36
PASCALE JOSÉE-BINETTE 42

**FEMMES EN ROUTE VERS LA PARITÉ** **49**
MARIE ST-GERMAIN 50
ÉLIZABETH LAROUCHE 60
JACLINE ROULEAU 72

**FEMMES ET ÉGALITÉ** **89**
ÉMÉLIE RIVARD-BOUDREAU ET MARTINE DEFOY 90, 91
LILI GERMAIN 100

**FEMMES, VIOLENCE ET JUSTICE** **109**
CATHY ALLEN 110
JOANNIE BOIVIN 126

**FEMMES ET CULTURE** **133**
VIRGINIA PESEMAPEO BORDELEAU 134
CARMELLE ADAM ET MADELEINE PERRON 140, 141
MARTA SÁENZ DE LA CALZADA ET BÉATRIZ MEDIAVILLA 160, 162
LOUISE LAVICTOIRE 174

**FEMMES EN AGRICULTURE** **183**
ANNY ROY 184
MÉLANIE RIVARD 190

**FEMMES ET ENVIRONNEMENT** **197**
MÈRES AU FRONT 198
MÈRES AU FRONT ROUYN-NORANDA PAR ÉMILIE ROBERT 199

**ACCÈS DES FEMMES AU TRAVAIL** **213**
CAROLINE THIBEAULT 214
JOHANNIE MARLEAU-HOULE 220

**FEMMES ET SANTÉ** **227**
FRÉDÉRIQUE CORNELLIER 228
CHANTAL LALONDE 236

**RELÈVE FÉMINISTE : FORMATION EN FÉMINISME À L'UQAT** **243**
MALIE AUBIN-JUTEAU 244
INA MOTOI 246

**FEMMES ET SOLIDARITÉ** **275**
LOUISELLE LUNEAU 276

**RECONNAISSANCE DE L'OEUVRE DES FEMMES** **291**
PRIX ELSIE-GIBBONS 292
PRIX ÉGALITÉ THÉRÈSE-CASGRAIN 292
PRIX FRANCINE RUEST-JUTRAS 293
PRIX CHAPEAU, LES FILLES 293
PRIX FEMMES D'AFFAIRES DU QUÉBEC 294
PRIX VIOLA-DESMOND 294
HOMMAGE AUX FEMMES EN POLITIQUE AU QUÉBEC 295
PRIX ALLIÉ 296
PRIX CLIN D'OEIL À LA RELÈVE 296
PRIX FEMME ENTREPRENEURE 297
PRIX RAYONNEMENT PERSPECTIVES+ 297

**ARTISTE ET GENÈSE DES OEUVRES** **299**
KARINE HÉBERT 300

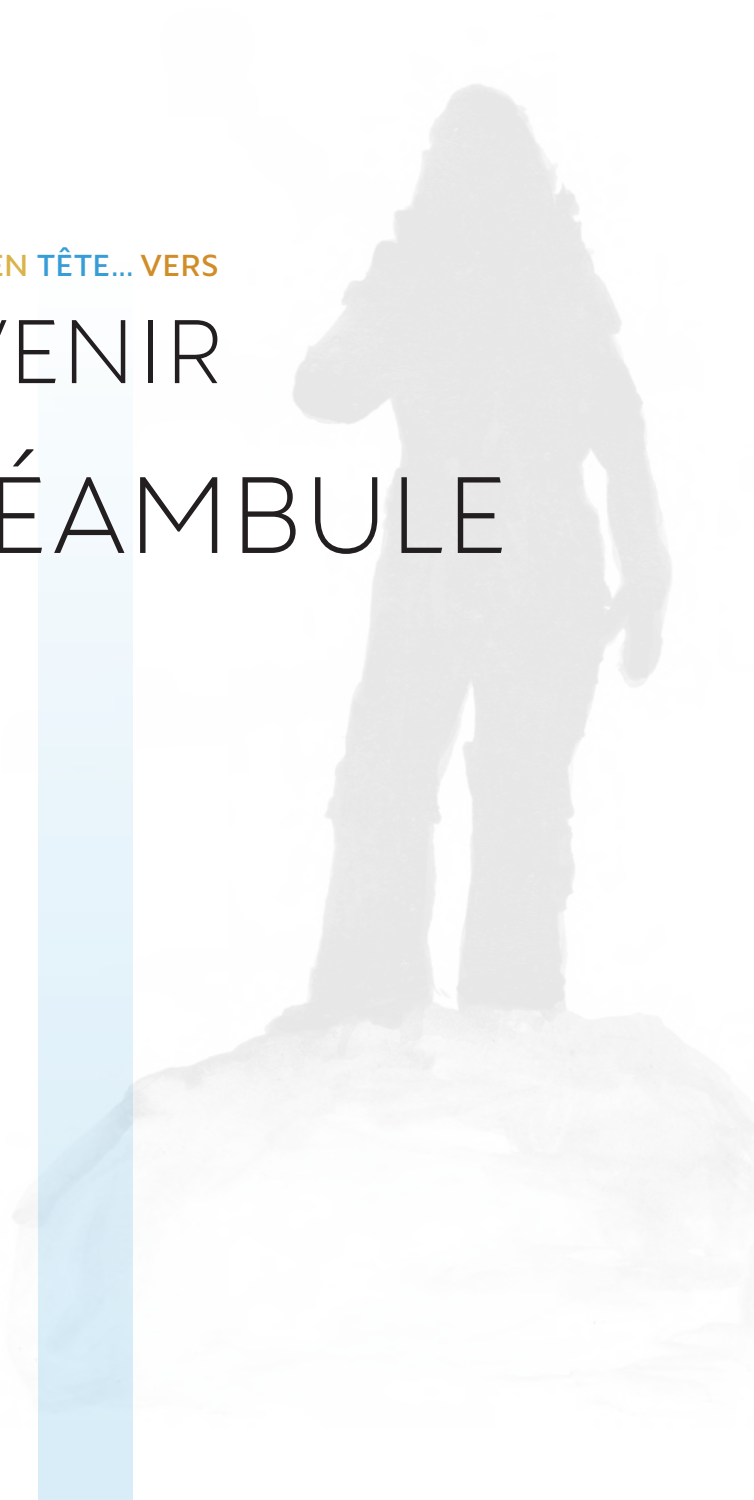
**GROUPES DE FEMMES ET GROUPES ALLIÉS FÉMINISTES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE** **303**
GROUPES DE FEMMES 304
GROUPES ALLIÉS FÉMINISTES 307



FEMMES EN TÊTE... VERS

# L'AVENIR

# PRÉAMBULE





## MYRIAM MORISSETTE

MILITANTE FÉMINISTE ET
COORDONNATRICE DES TEXTES

En préambule, Myriam Morissette introduit les textes rédigés par une trentaine de femmes provenant de tous les territoires de la région et de différents secteurs d'activités.

Elle met en contexte sous différents angles, les sujets abordés par ces femmes dont les articles démontrent l'état de la situation en Abitibi-Témiscamingue tout en portant un regard vers l'avenir.

# PRÉAMBULE

PAR MYRIAM MORISSETTE

## FEMMES AUTOCHTONES EN ACTION

Autour des années 1970, un premier mouvement de femmes autochtones voit le jour au Canada. Il est fondé autour d'une dénonciation commune des clauses discriminatoires envers elles dans la Loi sur les Indiens de 1876. Les femmes autochtones s'opposent au fait que l'alinéa 12(1)(b) de ladite loi retire à celles qui épousent des hommes non autochtones leur statut légal « d'Indiennes » et les force à quitter leur communauté de résidence.

Cet alinéa empêche également la transmission du statut à leurs enfants, ce qui contribue à l'assimilation des Premières Nations, objectif premier de la législation. Plusieurs militantes autochtones voient dans cette loi de 1876 une imposition des structures colonialistes et patriarcales de la société canadienne à des sociétés autochtones.

Pour lutter contre la discrimination envers les femmes autochtones contenue dans la Loi sur les Indiens, de nombreuses organisations de femmes autochtones sont fondées au Québec et partout au Canada.

En 1974, Mary Two-Axe Earley aide à fonder la FAQ (Femmes autochtones du Québec). Née à Kahnawake sur la rive sud de Montréal, mariée à un homme non autochtone, elle perd son statut d'Indienne. En 1967, elle milite pour que les femmes autochtones conservent leur statut après leur mariage. Très rapidement, des hommes à la tête du Conseil de Kahnawake s'y opposent, considérant que les mariages mixtes mènent à l'assimilation et contribuent à effriter l'indépendance de la communauté autochtone. Devant tant d'opposition, Mary Two-Axe Earley écrit à la sénatrice Thérèse Casgrain qui lui donne de précieux conseils.

En 1968, on assiste à la création de l'Association Droits égaux pour femmes indiennes (Equal Rights for Native Women) avec, à sa tête, Mary Two-Axe Earley, Mohawk de Kahnawake. Elle aidera à la fondation de l'Association des femmes autochtones.

## NAISSANCE DE FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC

En 1974 naît l'organisation Femmes autochtones du Québec. Bien que l'association naisse de l'initiative communautaire des femmes de Kahnawake, elle souhaite agir au nom de toutes les femmes autochtones de la province. Cette initiative démontre une prise de conscience collective des effets néfastes des discriminations coloniales qui touchent ces femmes autochtones.

Au début, la FAQ concentre son action sur les problèmes reliés aux conditions de vie des femmes autochtones dans leur communauté. Cette association adopte une perspective intersectionnelle en admettant que la réalité des femmes autochtones est définie par la double discrimination dont elles font l'objet au niveau national et communautaire en tant que membres des Premières Nations et des communautés inuites et en tant que femmes.

En 1985, le travail de sensibilisation, joint à celui des associations des femmes autochtones au Canada, mène à a Loi C-31 qui reconnaît le statut des femmes autochtones. Par la suite, la FAQ élargit la portée de son action dans des enjeux d'ordre politique, comme la défense de l'autonomie gouvernementale des Autochtones, qui doit s'assortir d'une plus grande participation des femmes dans la vie politique autochtone. Une autre préoccupation fera l'objet d'études et de sensibilisation : il s'agit de la violence faite aux femmes autochtones; de là, les campagnes de sensibilisation se multiplient au Québec.

L'organisme Femmes autochtones du Québec (FAQ) est structuré autour d'un organe principal, le Conseil des élues. Il est composé de dix-sept membres dont trois membres de l'exécutif, neuf représentantes des Nations autochtones du Québec, une représentante de femmes autochtones vivant en milieu urbain, une représentante des jeunes, une représentante des aînées, une représentante des employées et la directrice générale en la personne de Marjolaine Étienne depuis 2021.

En mai 2024, l'organisation Femmes autochtones du Québec fête ses 50 ans. Un grand sommet des femmes autochtones se tient à Québec du 13 au 16 mai 2024. Quelques 160 femmes représentant

les onze Nations établies dans la province de Québec ont discuté des thèmes suivants :

- Leadership et gouvernance
- Culture et identité
- Langues et relations intergénérationnelles
- Développement social et économique
- Éducation et entrepreneuriat au féminin
- Territoire et changements climatiques

Marjolaine Étienne déclare en ouverture :

> « En tant que femmes autochtones, nous sommes toutes des vectrices de changement, porteuses de nos savoirs, de nos langues et d'espoir dans nos communautés et au-delà.
>
> C'est un moment pour faire le point sur la situation, revisiter notre passé, regarder le chemin parcouru, regarder la photo du jour et se doter d'un plan d'avenir à court, moyen et long terme axé sur les besoins des femmes autochtones partout au Québec. »

À 50 ans, Femmes autochtones du Québec regarde vers l'avenir.

Sans attendre plus longtemps, déjà le 7 mars 2025, l'organisme annonce un projet de Charte d'égalité entre les femmes et les hommes des Premières Nations, un projet ambitieux et transformateur visant à reconnaître et à promouvoir les droits individuels et collectifs des femmes et des filles autochtones. Un symposium, tenu les 20 et 21 mars 2025, scelle la création et la mise en œuvre d'une Charte d'égalité entre les femmes et les hommes des Premières Nations en engageant une large gamme d'instances et de milieux, pour en assurer la mise en œuvre durable et effective. La charte comprend neuf articles visant à garantir l'égalité des droits, des opportunités et d'accès aux services publics des femmes et des filles des Premières Nations, tout en valorisant les cultures, les langues et les savoirs qui leur sont propres ainsi que la création d'environnements sécuritaires. La charte vise également à renforcer leur leadership, leur gouvernance et leur autonomie. Il s'agit, de plus, de favoriser une collaboration équitable et horizontale. Finalement,

l'élimination des barrières systémiques assurera une égalité pleine et entière aux femmes et aux filles autochtones.

> « Cette charte représente une avancée historique pour les droits des femmes des Premières Nations. Elle est le fruit des discussions tenues au cours des dernières années, pendant les tournées des Nations et lors du Grand Sommet de mai 2024. Ce sont des années de résilience, de collaboration, de courage et de défense de nos droits, émanant des femmes, qui ont permis de penser et de créer un tel outil. » déclare Marjolaine Étienne, présidente de la FAQ.

**ET EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, QU'EN EST-IL ?**

Nous mettons en lumière l'action d'une femme autochtone exceptionnelle : Suzy Basile.

## FEMMES EN ROUTE VERS LA PARITÉ

L'avancée des femmes en politique au Québec progresse. À titre d'exemple, elles représentaient 6 % des candidatures des cinq principaux partis politiques à l'élection de 1976. **La zone paritaire** dans la députation sera atteinte pour la première fois à l'Assemblée nationale du Québec en 2018. Elle l'est à nouveau en 2022, alors que les femmes représentent 43 % des candidatures, 46 % des personnes élues et 45 % des membres du Conseil des ministres.

Par ailleurs, la présence des femmes demeure encore loin de **la parité** en milieu politique municipal bien que nous observions une remontée. La part des mairesses en 2021 se chiffrait à 24 % et celle des conseillères rejoignait 37 % au Québec.

Plusieurs avancées législatives et de sensibilisation favorisent aujourd'hui la progression des femmes en politique. Citons les suivantes :

- Dans le domaine municipal, les élues peuvent, depuis 2016, s'absenter pendant 18 semaines en raison d'une grossesse ou à l'arrivée d'un enfant, sans perdre leur siège;
- Il est autorisé, depuis 2022, d'offrir des services de halte-garderie à l'occasion d'assemblées délibérantes au niveau municipal et depuis 2023, à l'Assemblée nationale;

- Des activités de sensibilisation et d'accompagnement sont offertes par le Groupe Femmes, Politique et Démocratie en vue de favoriser la participation des femmes à la vie politique.

**QU'EN EST-IL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ?**

Élizabeth Larouche, ex-députée d'Abitibi-Est au gouvernement de Pauline Marois, nous informe ici sur la gouvernance au féminin, au palier politique provincial.

Marie Saint-Germain, ex-conseillère à la Ville de Val-d'Or, nous précise, pour sa part, les enjeux au palier municipal.

Jacline Rouleau, actuelle mairesse de Senneterre-paroisse depuis 2009, témoigne, quant à elle, du parcours l'ayant menée à cette responsabilité politique.

## FEMMES ET ÉGALITÉ

En 2022, le Québec comptait 1,81 million de personnes âgées (65 ans et plus), dont 53 % sont des femmes (selon l'Institut de la statistique du Québec). Les femmes ont une espérance de vie à la naissance qui se situe à 84,1 ans. De plus, 33 % de ces 966 924 femmes âgées vivent seules.

Rappelons qu'en 2020, le revenu médian après impôts des personnes âgées était de 27 900 $. Un écart était observé, entre les femmes et les hommes : 34 200 $ pour les hommes et 24 100 $ pour les femmes. Cet écart ne semble pas se rétrécir avec les années.

Longtemps marginalisées et invisibilisées socialement, les femmes aînées nous sont de plus en plus révélées. Elles sont majoritaires, dans ce groupe d'âge, à accompagner les personnes âgées. On y note également une surreprésentation des femmes à faible revenu et vivant dans une précarité économique.

Deux organismes au Québec nous informent de plus en plus sur cette problématique sociale :

- Le Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec, implanté dans 17 régions;

- Les tables régionales de concertation des personnes aînées qui sont au nombre de 18 au Québec.

Michèle Deslauriers, artiste québécoise bien connue, s'exprimait ainsi dans la Gazette des femmes le 18 avril 2024, concernant le vieillissement des femmes :

> « Je suis féministe parce que c'est un droit et un devoir de nous faire respecter. Pour notre survie, notre épanouissement et notre liberté d'être humain. »

**QU'EN EST-IL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ?**

Lili Germain, agente de projets, a joué un rôle essentiel dans les consultations auprès de centaines de personnes aînées de la région. Avec un souci professionnel, Lili Germain informe régulièrement sur cet enjeu. Dans les chroniques de Lili[1], nous vous invitons à lire particulièrement la chronique numéro 8 de janvier 2024 traitant de la pauvreté chez les personnes aînées et en particulier chez les femmes de ce groupe d'âge.

Le 8 mars 2021, la première journaliste québécoise, Robertine Barry, originaire de l'Isle-Verte, est désignée personnage historique par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Robertine Barry a commencé à travailler en 1891 au Journal La Patrie.

Dans le climat hyper conservateur au XIX$^{e}$ siècle, cette première femme québécoise à vivre du journalisme s'est battue pour l'émancipation et le droit de vote des femmes, ainsi que pour la laïcisation de l'éducation. Bien avant Simone de Beauvoir, elle a critiqué l'institution du mariage et milité pour l'indépendance financière des femmes.

Le 6 juillet 1973, nous assistions, au Québec, à la création d'un organisme public d'étude, de consultation et d'information, le Conseil du statut de la femme : un geste concret et durable en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour concrétiser sa mission vouée à l'égalité, le CSF crée, en 1979, la Gazette des femmes qui, depuis plus de 40 ans, met de l'avant les avancées et les

1. https://www.ainesat.org/copie-de-chroniques

réussites des femmes tout cela en soulignant les défis et les obstacles auxquels elles font face et ceci, dans toutes les sphères de la société. L'objectif premier de la Gazette des femmes est de faire connaître à la population et aux médias tout sujet en vue de favoriser des rapports égalitaires entre les femmes et les hommes.

En 2024, les femmes journalistes au Québec sont en progression, quoique hors de la **zone paritaire**. Elles occupent 38 % de la main-d'œuvre dans les quotidiens. La recherche portant le titre *La parole des femmes dans les journaux télévisés au Québec de 1961 à 2010*, sous la plume de Jean Charron, Marilou Saint-Pierre et Geneviève Drolet, nous trace un historique de cette progression. Notons finalement un courant ascendant dans la Fédération professionnelle des journalistes au Québec (FPJQ) qui recense environ 1600 journalistes : les femmes représentent 45,2 % des membres en 2020. Rappelons qu'une instance est dite paritaire lorsqu'elle représente entre 40 et 60 % de femmes.

#### QU'EN EST-IL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ?

Nous avons le grand plaisir de lire ici une conversation entre deux femmes du milieu des médias. En effet, Martine Defoy, originaire d'Amos, a travaillé pendant 40 ans dans le domaine, et échange des constats avec Émélie Rivard-Boudreau, jeune journaliste de la région. Une conversation pleine d'authenticité et d'humanisme.

## FEMMES, VIOLENCE ET JUSTICE

Le Québec a fait des pas significatifs depuis la fin du XX$^{e}$ siècle en matière d'intervention auprès des femmes victimes de violence conjugale ou sexuelle.

Grâce notamment aux mobilisations de groupes de femmes – Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale (42), Fédération des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale (16) et Alliance des maisons d'hébergement de 2$^{e}$ étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale (35), – **le caractère social de la problématique**

**de la violence envers les femmes** devient de plus en plus reconnu. Enfin, la loi visant la création de **tribunaux spécialisés**, dans les régions, en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, promulguée en 2021, prévoit des moyens d'améliorer le parcours des femmes victimes dans le système de justice, la formation du personnel concerné ainsi que des aménagements au sein des palais de justice au Québec. Des **tribunaux spécialisés** en matière de violence sexuelle et de violence conjugale doivent être constitués dans toutes les régions du Québec avant la fin de 2026.

#### QU'EN EST-IL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ?

D'une part, Cathy Allen, coordonnatrice à la Maison Alternative pour elles de Rouyn-Noranda, nous en informe au terme de vingt-six ans d'engagement envers les femmes victimes de violence conjugale. Cathy Allen a été honorée par le Prix Colette-Breton 2024 pour souligner son implication exceptionnelle dans la lutte contre cette problématique sociale.

D'autre part, Joannie Boivin de la Maison l'Émeraude en Abitibi-Ouest, nous relate les démarches pour la mise sur pied de cette ressource initiée par le Centre de femmes L'Érige de La Sarre. Joannie, administratrice à la maison d'hébergement, précise également les pas à faire pour compléter la mise en place de la mission de la Maison l'Émeraude. Un bel exemple de courage et de persévérance que celui-là !

## FEMMES ET CULTURE

La proportion des femmes travaillant dans le milieu des arts atteint 50 % en 2021 (Statistique Canada, 2023). La situation des femmes demeure toutefois préoccupante au point de vue du revenu, de la sécurité dans le secteur culturel et de la représentation dans les œuvres artistiques.

Par exemple, le revenu de celles occupant une profession culturelle (37 professions de la culture et des communications reconnues par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec) a

augmenté de 26 % de 2005 à 2015, tandis que celui des hommes s'accroît de 35 % pendant la même période.

Le salaire moyen des femmes dans l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs au Québec correspond à 81,3 % de celui de leurs homologues masculins en 2020 (Statistique Canada, 2023).

À cette situation s'ajoutent les stéréotypes sexuels encore véhiculés dans les arts, la sous-représentation des femmes à l'écran et la présence de personnages stéréotypés, quoique moins répandue pendant que la proportion de femmes réalisatrices augmente depuis 2007. En effet, l'organisme Réalisatrices équitables mène différentes actions de sensibilisation et d'information dans le but de corriger ces lacunes qui engendrent des inégalités.

Notons qu'en 2022, la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène est bien accueillie dans ces milieux d'expression artistique.

### QU'EN EST-IL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ?

L'artiste multidisciplinaire Virginia Pesemapeo Bordeleau ayant récemment reçu le doctorat *honoris causa* en arts de l'Université de Moncton nous rappelle la route sur laquelle ont marché les artistes femmes autochtones et souligne fort heureusement un changement des mentalités quant à leur force créatrice, ce qui « permet une émergence des femmes autochtones dans le monde de l'art ».

Le témoignage d'une de ces artistes, Pascale Josée Binette, nous informe sur la Journée nationale de la jupe à rubans qui fut adoptée au Parlement fédéral en 2023 et sur sa signification. Le 4 janvier, les femmes autochtones dans tout le pays sont invitées à porter leur régalia pour célébrer leur force, leur culture et leurs liens.

Par la suite, deux grandes femmes impliquées en arts et culture de la région, Madeleine Perron et Carmelle Adam, unissent leur voix pour relever le défi « de faire un arrêt sur l'image de la place qu'occupent les femmes dans le domaine des arts et de la culture en Abitibi-Témiscamingue ».

Dans le domaine de la création théâtrale, l'artiste littéraire Louise Lavictoire nous informe de ses buts et objectifs, dont celui de « dénoncer les diverses formes de violence à l'égard des femmes ».

Pour terminer ce segment culturel, Marta Sáenz de la Calzada et Béatriz Mediavilla nous sensibilisent en tant que femmes immigrantes, à leur contribution à l'art et à la culture en région.

## FEMMES EN AGRICULTURE

Alors que les femmes ont toujours participé à l'agriculture québécoise, leur travail dans ce secteur fut longtemps demeuré invisible.

De moins en moins peut-on affirmer que l'agriculture est un métier traditionnellement masculin. En effet, en 2015, sur un total de 54 500 emplois en agriculture au Québec, les hommes occupent 39 500 de ceux-ci et les femmes y participent à hauteur de 15 200. Aujourd'hui, les femmes représentent plus du quart des propriétaires détenant des parts dans une exploitation agricole. En 2021, les femmes s'étaient établies plus fréquemment en démarrant une entreprise (45 %), alors que les hommes l'avaient fait davantage à la suite d'un transfert familial (59 %).

**Les principaux défis** rencontrés par la relève agricole féminine sont les suivants :

- Accès au financement;
- Reconnaissance sociale auprès des pairs;
- Conciliation travail-famille.

Un important rapport produit en 2019 par la recherchiste du Conseil du statut de la femme, Nathalie Bissonnette, et portant le titre : *Portrait d'agricultrices – la relève agricole féminine au Québec : remuer ciel et terre*[2], développe ces trois défis rencontrés par les femmes.

Afin de soutenir, d'informer et de reconnaître l'apport des femmes en agriculture, l'organisme Agricultrices du Québec s'est fixé cinq mandats à accomplir d'ici 2025 :

2. Portrait d'agricultrices – la relève agricole féminine au Québec : remuer ciel et terre (Mapaq, 2021)

- Pérenniser le Programme de mentorat politique;
- Valoriser les compétences professionnelles des femmes qui s'impliquent dans les instances agricoles;
- Former les femmes aux postes d'agricultrices des syndicats locaux pour tendre vers la parité;
- Augmenter la proportion de femmes engagées dans les instances agricoles;
- Pourvoir les postes vacants réservés aux agricultrices dans les syndicats locaux;
- Précisons que l'organisme Agricultrices du Québec compte 610 membres. L'organisme a accompagné, depuis 2020, un total de 450 femmes en entreprenariat.

**QU'EN EST-IL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ?**

Mélanie Rivard, propriétaire de la ferme Poul-a-ries, dresse un portrait de la participation des femmes en agriculture dans la région.

Anny Roy, propriétaire de la ferme l'Éden rouge à Saint-Bruno-de-Guigues au Témiscamingue et lauréate d'un prix d'Agricultrices du Québec en 2021, nous inspire ici, tout en poésie.

## FEMMES ET ENVIRONNEMENT

Dans le contexte actuel de transition écologique au Québec, l'égalité des sexes prend tout son sens et devient un élément incontournable, plaçant les Québécoises en tête de l'action environnementale. De nombreuses initiatives, en marche présentement, valorisent la présence des femmes dans cette transition.

Parmi ces actions concrètes, citons d'abord celles du Réseau des femmes en environnement qui œuvre au Québec afin d'interpeller les femmes sur cet enjeu collectif. Précisons ici les objectifs du RQFE :

- Favoriser la mise en lien des intéressées par le développement durable et l'environnement;
- Renforcer les capacités d'intervention des femmes dans le développement durable et l'environnement;

- Informer et sensibiliser la population sur l'environnement, les femmes, la santé;
- Contribuer à des activités de recherche;
- Contribuer à la protection de l'environnement et au développement durable par des actions concrètes.

Une deuxième organisation féministe vouée à l'environnement a vu le jour tout récemment : **Mères au front**. L'organisme soulignait, en mars 2023, sa cinquantième manifestation devant les bureaux montréalais du Premier ministre du Québec, François Legault, en appelant à chaque dimanche à une action gouvernementale accrue face à la crise climatique.

> **« Mères au front est parti d'un réel cri du cœur de plusieurs mères qui ont réalisé l'ampleur de leur anxiété et leur impuissance face à l'inaction des gouvernements pour protéger l'avenir de leurs enfants et du vivant. »**
>
> Gabrielle Spenard-Bernier,
> La Presse, 2 avril 2023

Parmi ces changements climatiques, observons l'érosion côtière accrue, les vagues de chaleur fréquentes, les inondations récurrentes, les périodes de sécheresse, les changements dans la biodiversité, les déplacements d'espèces etc.

Inspirées par **l'écoféminisme**, les militantes proposent une grille d'analyse de toutes les oppressions que subissent entre autres les femmes comme appartenant au même type de violence. La lecture écoféministe considère la violence qui s'exerce envers les femmes (exploitation économique, violences sexistes, etc.) comme celle qui est opérée sur le vivant (exploitation des ressources, destruction de la terre, etc.).

#### QU'EN EST-IL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ?

L'organisation Mères au front de Rouyn-Noranda, sous la plume d'Émilie Robert, nous en informe ici.

# ACCÈS DES FEMMES AU TRAVAIL

En 2022, le taux d'emploi chez les femmes au Québec était le 58 %, ce qui demeure inférieur à celui des hommes (65 %). Soulignons que l'accès des femmes aux études supérieures s'améliore. En effet, elles sont plus nombreuses à être titulaires d'un grade universitaire.

La présence des femmes en emploi demeure très majoritaire dans les secteurs des services (santé, éducation, services sociaux).

Toujours au Québec en 2022, on dénombre 7 218 travailleuses dans l'industrie de la construction, selon la Commission de la construction du Québec. Elles représentent 8,65 % de la main-d'œuvre totale dans ce milieu.

Enfin, les femmes sont moins nombreuses à accéder à des postes de gestion en 2022. Elles n'occupent que 35 % des emplois dans cette catégorie. L'anticipation du poids de la maternité, l'accès limité à des mesures de conciliation emploi-famille et le faible soutien organisationnel freinent encore cette marche vers **l'égalité**. Mentionnons également la problématique du manque de places en services de garde éducatifs à l'enfance et du manque d'intervenantes en CPE comme éléments qui hypothèquent l'accès des femmes à l'emploi. En date du 29 février 2024, on dénombre un total de 31 783 enfants en attente d'une place dans un service de garde éducatif à l'enfance au Québec, selon le gouvernement du Québec.

### QU'EN EST-IL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ?

D'une part, Caroline Thibeault, du Centre de formation professionnelle Harricana, nous brosse ici un tableau de la situation des femmes au secteur professionnel.

D'autre part, la coordonnatrice au Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue, Johannie Marleau-Houle, nous informe de l'état de la demande et de l'offre en services de garde (prémisse indispensable à l'accès des femmes à l'emploi) dans la région.

# FEMMES ET SANTÉ

## LA LUTTE POUR LA RECONNAISSANCE DES SAGES-FEMMES

Différentes initiatives ont permis au Québec d'aider les femmes à prendre en charge leur maternité, d'humaniser les soins et les services périnataux et de mieux outiller les mères en vue de la période postnatale.

Les revendications de mouvements populaires de même que des projets pilotes relatifs à la pratique des sages-femmes ont servi de prélude à la légalisation de cette profession. C'est finalement en 1999 qu'on assiste à la légalisation et à la reconnaissance officielle de la profession de sage-femme au Québec. La Loi 28 permet alors la constitution d'un Ordre professionnel; elle définit les limites de la pratique, vise l'intégration des sages-femmes au réseau de la santé et légalise l'autonomie de la profession. L'Ordre des sages-femmes du Québec est alors créé et un programme de baccalauréat en pratique sage-femme débute à l'UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières.

Il existe actuellement une peu plus d'une vingtaine de maisons des naissances au Québec. Depuis 2020, les sages-femmes étaient sans contrat de travail, mais voilà qu'en juin 2022, le Regroupement des sages-femmes du Québec a conclu une entente de principe avec le gouvernement du Québec. Les questions des salaires, de la reconnaissance de l'autonomie professionnelle des sages-femmes et des exigences quant à leur disponibilité faisaient partie du litige. L'entente de principe fut entérinée le 12 août 2022 pour quatre ans.

La nouvelle entente comporte d'importants gains pour les sages-femmes dans une refonte des échelles salariales. Différents gains permettront aussi de soutenir le développement de la profession, comme des journées de perfectionnement additionnelles, une prime d'encadrement de stagiaire de 2 % et la possibilité de se prévaloir d'un congé sans rémunération pour études en enseignement. L'entente prévoit également 20 journées de libération professionnelle additionnelles et la mise en place de comités paritaires qui se pencheront sur différents enjeux.

**QU'EN EST-IL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ?**

> « Objectif sages-femmes est un engagement qui me tient à cœur et avec mon projet sur les enjeux de santé relatifs aux femmes autochtones, je suis capable d'amalgamer deux éléments importants, dont la grossesse et la périnatalité et également l'avancement des connaissances dans le milieu autochtone. »

Frédérique Cornellier a obtenu la troisième place dans la catégorie Société et culture aux Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche en 2022 comme agente de recherche à l'UQAT et est l'une des instigatrices d'Objectif sages-femmes en Abitibi-Témiscamingue.

Après des années de lutte de militantes pour obtenir les services de sages-femmes, voilà que le 3 mai 2024, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue annonçait :

> « À l'automne 2024, les familles d'Abitibi-Témiscamingue auront accès à des sages-femmes dans la MRC La Vallée-de-l'Or. Le service débutera dans cette MRC avant de s'étendre progressivement à d'autres localités. »

## RELÈVE FÉMINISTE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE : FORMATION EN FÉMINISME À L'UQAT

De manière à bien situer et comprendre ce thème, il importe d'abord d'expliquer les quatre vagues du féminisme qui inspirent le débat public depuis la fin du XIX$^{e}$ siècle :

### PREMIÈRE VAGUE FÉMINISTE

De la fin du XIX$^{e}$ siècle au milieu de XX$^{e}$ siècle se développe un mouvement de libération des femmes en Europe et en Amérique. Né d'une volonté indissociable des aspirations libérales de l'époque, le mouvement féministe de la première vague est porté par des femmes bourgeoises et véhicule les revendications suivantes :

- Accession des femmes à une citoyenneté pleine et entière;

- Remise en cause de l'iniquité au sein de la sphère familiale;
- Accès à l'autonomie des femmes (éducation et accès au travail);
- Égalité des femmes et des hommes devant la loi (droit de vote des femmes);
- Droit à la gestion de leurs biens pour les femmes.

Au Québec, l'Alliance canadienne pour le droit de vote des femmes du Québec et la Ligue des droits de la femme s'y activent. Nos suffragettes Marie Lacoste Gérin-Lajoie, Thérèse Casgrain et Idola Saint-Jean ont brillamment marqué cette époque, souvent contre le clergé et les hommes en pouvoir. Le droit de vote est accordé aux femmes en 1940. Il faudra attendre 1969 pour que les Autochtones l'obtiennent.

## DEUXIÈME VAGUE FÉMINISTE

Au milieu du XX$^{e}$ siècle, la deuxième vague du féminisme se caractérise par une prise de conscience de plus en plus marquée des femmes sur leur corps. La contraception, le droit à l'avortement et les rapports sociaux femmes-hommes sont analysés et décryptés sous l'influence notamment des écrits de Simone de Beauvoir (*Le Deuxième Sexe*, paru en 1949).

Les rapports inégaux entre femmes et hommes ne sont pas biologiques mais bien construits socialement par le patriarcat au pouvoir dans toutes les sphères privées et publiques. Aux États-Unis, Betty Friedan (*The Feminine Mystique* paru en 1963) et Kate Millet (*Sexual Politics – La politique du mâle*, 1971) contribuent nettement à cet éveil dans le mouvement des femmes. S'y joint en Angleterre Germaine Greer (*The Female Eunuch*, 1970).

Ainsi, durant cette deuxième vague du féminisme, trois principaux courants sont généralement cités :

- Le féminisme libéral : le système capitaliste est inadapté aux femmes, mais il peut le devenir puisque ses institutions sont perfectibles. Une éducation adéquate jointe à des changements législatifs suffira;
- Le féminisme marxiste orthodoxe : le capitalisme est à l'origine de l'oppression sexiste qui s'exprime notamment au travers de la

division sexuelle du travail. C'est pourquoi le renversement du système économique en place permettra la libération des femmes;

- Le féminisme radical : la société est organisée de manière patriarcale. Selon ce courant de pensée et d'action, l'ensemble des rapports sociaux sont conditionnés et construits en fonction de la domination masculine. La fin de l'oppression des femmes ne peut donc passer que par le renversement du patriarcat.

## TROISIÈME VAGUE FÉMINISTE

Toutefois, argumenteront des féministes qui vont suivre : « *Il s'agit d'une construction exclusive d'un féminisme hégémonique blanc, globalement hétérosexuel, omettant toutes les autres femmes* ». Ces dernières ne se reconnaissent pas dans ce mouvement de libération des femmes ou n'y trouvent pas leur place. Ainsi, le cadre théorique d'un féminisme intersectionnel se met en place, mêlant l'appartenance à la race, au genre, à la sexualité, à la nationalité, à l'identité.

La notion de troisième vague féministe a fait son apparition aux États-Unis dans les années 1990 : un féminisme à l'heure du post-modernisme, du post-structuralisme, du post-colonialisme. Il s'affiche comme allant plus loin dans la réflexion que le féminisme de la deuxième vague. Surtout ancré dans les études féministes universitaires, les « *Warren Studies* », qualifiées par les féministes de la troisième vague comme un féminisme « de la chaire », pratiquant une virtuosité théorique, les féministes de la troisième vague prônent le féminisme « de la rue ». D'autre part, ici, on reproche aux féministes de la deuxième vague de rester insensibles à la diversité de situation des femmes.

Le féminisme intersectionnel prend en compte les particularités et les discriminations que subissent toutes les femmes et les personnes non binaires. En 1989, le terme « intersectionnalité » comme tel a été introduit par Kimberlé Williams Crenshaw. La convergence des différentes oppressions des femmes doit être prise en compte, soutient le féminisme intersectionnel, afin de rendre le féminisme plus inclusif.

## QUATRIÈME VAGUE FÉMINISTE

La quatrième vague féministe est la résurgence de l'intérêt pour le féminisme qui commence à se manifester vers 2012. Cette résurgence est nettement associée à l'utilisation des médias sociaux et est déterminée par la technologie vers une mobilisation virtuelle d'abord, puis vers l'action collective. Les défis sont très ciblés :

- Harcèlement des femmes dans la rue et au travail;
- Agressions sexuelles sur les campus universitaires;
- Contre la culture du viol.

Cette démocratisation du féminisme donne naissance aux mot-clics. Les « #Ni una menos, #Metoo, #Balance ton porc » mobilisent les milieux culturel, sportif, de l'éducation et du travail, forçant ainsi des ajustements législatifs et judiciaires afin de mieux protéger les femmes victimes. Le but : briser le silence, principal frein à l'émancipation des femmes.

> **« Le #MeToo, onde de choc mondial. #Metoo montre à la fois que la mondialisation masculine est universelle et que les femmes sont nombreuses pour la combattre dans une addition et une réciprocité des forces ».**
>
> Martine Storti, *Pour un féminisme universel*, Paris, Le Seuil, 2020, p. 93

### QU'EN EST-IL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ?

Cédons la parole à la professeure en travail social, Ina Motoi de l'UQAT, qui y dispense la formation en féminisme. Les principaux champs de recherche d'Ina se rapportent à la pensée critique en travail social et au contexte dialogique de la communauté de recherche.

Elle nous propose une généreuse contribution, à la fois théorique et pratique, qui nourrit son expérience pédagogique depuis plusieurs années.

# ODE À MON ABITIBI

**PAR MALIE AUBIN-JUTEAU**

Je pense que Edmond Horne va me hanter pour toujours

Qu'un malheureux prospecteur voulant faire fortune

Je me demande s'il savait que la mort allait porter son nom

Que mes poumons respireraient le fruit de sa découverte ?

Aujourd'hui et demain, avec les sorcières-mères, on se bat pour un air sain

Pour l'obtenir, je ne veux pas avoir à quitter ma terre maternelle

Même si j'aspire à le faire de toute manière

Car le jour, je rêve de devenir comédienne

Et quand viendra le moment, je quitterai accompagnée d'une douleur au cœur

L'Abitibi m'a fait grandir

Ce n'est pas seulement un endroit où j'aurai habité

J'y ai appris les grandes règles de la vie

Mon aisance, ma désinvolture et ma franchise

Elle m'a embrassée dans ma sensibilité et mon être inachevé

Elle parsème mon esprit de couleurs qui m'attendent pour être inventées

Ses forêts vont continuer de s'étendre en moi

Et ses hivers me rapprocheront de mes douces étoiles

Douces étoiles qui enlacent chaleureusement mon univers

L'Abitibi regorge de nos astres;

Celles transmise aux plus ou moins petits

C'est ce que je veux faire plus tard; donner des étoiles

Dans les yeux ou les cieux, peu importe

Ce sera ma deuxième profession

Je serai fière et non pas infidèle de ma personne

# REGROUPEMENT DE FEMMES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE… VERS L'AVENIR

Au Québec, les groupes de femmes exercent la sororité depuis fort longtemps à l'intérieur de chaque regroupement. Depuis 2001, le Réseau des tables régionales de groupes de femmes (RTRGFQ) facilite ces liens comme organisme féministe de défense collective des droits des femmes en tenant compte de l'intersection des différents systèmes d'oppression.

Implanté dans 17 régions du Québec, il est en action depuis 25 ans pour favoriser l'égalité pour toutes les femmes.

Porte-voix auprès des instances gouvernementales, le Réseau facilite l'échange d'expertises et d'analyses féministes, les prises de position politiques et l'action collective de ses membres, tout en respectant leurs particularités et leur autonomie.

Les mobilisations en 2024 s'articulent autour des enjeux suivants :

- Mobilisation pour le droit au logement;
- Journée internationale des droits des femmes;
- Alerte au droit des femmes à la santé.

Précisons l'enjeu de la campagne du RTRGFQ quant au droit des femmes à la santé :

- NON à la privatisation;
- NON à la discrimination;
- NON à la centralisation;
- Un système public, universel et gratuit;
- Des soins de santé de qualité sans discrimination;
- Des services sur l'ensemble du territoire.

**ET EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, QU'EN EST-IL ?**

Fondé en 1983, le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue (RFAT) fêtait son 40e anniversaire en 2023. L'organisme de

concertation régionale est reconnu comme étant l'instance régionale de concertation en défense des droits des femmes. Le RFAT défend :

- L'égalité économique, sociale, politique et culturelle entre les femmes et les hommes;
- La pleine reconnaissance de la participation des femmes dans le développement local et régional;
- Le plein exercice de la citoyenneté des femmes afin qu'elles puissent agir et influencer les instances décisionnelles des divers secteurs d'activité;
- L'élimination de la violence faite aux femmes sous toutes ses formes et le respect de leur intégrité physique et psychologique;
- L'élimination de la pauvreté des femmes et de leurs enfants.

### QU'EN EST-IL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ?

À l'occasion du 40e anniversaire de l'organisme, les membres ont proposé des perspectives d'avenir. Un dialogue entre Louiselle Luneau, impliquée au RFAT depuis 1987, notamment comme présidente, et Johannie Marleau-Houle, coordonnatrice, nous font part des perspectives d'avenir en matière d'orientation d'actions pour les cinq prochaines années.

À la suite de la tenue d'une journée d'orientation au début d'avril 2023, des pistes se sont dégagées, dont Louiselle et Johannie nous feront part ici.


Ka Nitakiositc

FEMMES

# AUTOCHTONES EN ACTION

← Pour Karine Hébert, la femme autochtone est celle qui aujourd'hui se dresse, s'élève, prend sa place. Cette image se veut un écho au travail de l'artiste Pascale Josée Binette, *Ka Nitakiositc*.



## ÉDITH CLOUTIER C.M, C.Q

Pour son engagement dans la défense des droits des Autochtones, son leadership dans la lutte contre la discrimination raciale et sa contribution au rapprochement entre les peuples, M^me^ Édith Cloutier s'est vu décerner le Prix de la justice du Québec 2016 par la ministre de la Justice du Québec, M^me^ Stéphanie Vallée.

Membre de la Première Nation anishnabe par sa mère et québécoise par son père, M^me^ Cloutier n'a que 23 ans lorsqu'elle prend la direction du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or. Sous sa gouverne, le Centre est devenu un véritable carrefour de services novateurs pour les Premiers Peuples de la région. M^me^ Cloutier se distingue par son approche dynamique et humaine, axée sur la recherche de solutions. Son apport favorise le rayonnement du Centre, qui remporte de nombreux prix dont, en 2010, une mention d'honneur au Prix Droits et libertés. La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec lui a décerné cette mention pour l'organisation de la 10^e^ Semaine de sensibilisation pour l'élimination de la discrimination raciale.

Fréquentant diverses tribunes nationales et internationales, M^me^ Édith Cloutier est bien connue pour son engagement au service du mieux-être des Autochtones en milieu urbain. Elle s'est notamment démarquée comme présidente du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. À ce titre, elle agissait comme interlocutrice privilégiée au sujet des questions liées aux membres des Premières Nations en milieu urbain et à la prestation de services leur étant destinés. De 2009 à 2014, elle fut codirectrice de l'Alliance de recherche ODENA, une structure partenariale de soutien au développement global de la population autochtone des villes québécoises. Elle codirige depuis 2014 le Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones DIALOG.




Par sa vision et ses qualités de leadership, elle a instauré d'excellentes relations avec les gouvernements, partenaires et acteurs de la société civile québécoise. Elle a d'ailleurs assuré le transfert d'importants programmes gouvernementaux destinés aux Autochtones dans les villes, en plus de participer à des dossiers stratégiques qui font la promotion des droits des Autochtones.

Son soutien considérable envers les femmes autochtones de Val-d'Or dans la dénonciation de situations d'abus de pouvoir a mené à une grande mobilisation contre la violence envers ces femmes, et ce, partout au Québec. Elle a ainsi joué un rôle primordial dans la mise sur pied d'une enquête publique portant sur les facteurs systémiques qui nuisent aux relations entre les peuples autochtones et les instances publiques.

Détentrice d'un baccalauréat en comptabilité de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), elle poursuit son implication envers cette institution en siégeant à son conseil d'administration de 2004 à 2010. Elle deviendra d'ailleurs la première femme autochtone à présider le conseil d'administration d'une université au Québec. Pendant son mandat, elle a notamment contribué à la création du pavillon des Premiers-Peuples de l'UQAT.

Plusieurs prix de reconnaissance lui ont été décernés pour souligner son engagement. Elle a été reçue Chevalier de l'Ordre national du Québec en 2006 et membre de l'Ordre du Canada en 2013. De plus, en 2015, elle a reçu un prix Hommage de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse pour son apport à la défense des droits des Autochtones.

# ÉDITH CLOUTIER LA RASSEMBLEUSE

PAR MYRIAM MORISSETTE

Édith Cloutier, née en 1966 d'une mère algonquine et d'un père québécois est la directrice générale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or et la présidente du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ).

Agnès Gruda, du Journal La Presse, qualifiait Édith, dans son article du 20 juin 2009, de « la rassembleuse de Val-d'Or ». Depuis, Édith Cloutier est de tous les enjeux sociaux et ne cesse de bâtir des solidarités entre les Autochtones et le peuple québécois. Toute sa vie, Édith a jonglé avec ses diverses appartenances : « …je veux pouvoir m'affirmer comme algonquine sans renier mon héritage blanc ».

« Le concept du Centre d'amitié autochtone est devenu, au fil des années, le principal interlocuteur sur les enjeux urbains des autochtones », affirme Édith avec une grande fierté.

Sa devise est la suivante : « Si on ne s'engage pas et qu'on laisse les autres décider pour nous, après, on ne pourra pas se plaindre de ne pas avoir été consultés ».

La meilleure référence pour honorer l'œuvre d'Édith Cloutier se retrouve dans le discours qu'elle a prononcé en recevant le prix de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) en 2021 :

> Kwe, Bonjour,
>
> Selon le protocole qui m'a été enseigné par les ainés, je tiens d'abord à reconnaitre nos ancêtres pour l'hospitalité et l'accueil en territoire anishnabe – où je me situe – une terre occupée depuis des millénaires; un territoire jamais cédé, une terre porteuse de traditions et de culture toujours vibrantes.
>
> Je dois dire que j'ai été profondément émue par la reconnaissance territoriale au début de la cérémonie. En établissant ce protocole, l'INRS trace les sillons d'une réconciliation, celle qui passe par le respect, la reconnaissance et le dialogue. Le leadership de l'INRS en matière de réconciliation inspire l'espoir et la guérison....

Je suis honorée et privilégiée de m'adresser à vous à l'occasion de la cérémonie de collation des grades de l'INRS. C'est avec une profonde reconnaissance et une grande humilité que j'accepte ce doctorat honorifique et je vous adresse mes remerciements les plus sincères pour le grand honneur que l'Université me fait aujourd'hui.

Je suis une héritière de notre histoire commune qui lie le destin des Peuples autochtones et des Québécois/Québécoises de toutes origines. Une histoire qui n'a pas toujours été édifiante et reluisante et dont les traces profondes ont creusé à travers le temps un fossé d'indifférence, d'injustice et d'inégalité à l'égard des Premiers Peuples de ce pays.

Certes, je ne peux changer le passé; toutefois, la portée historique de cet honneur qui m'est fait aujourd'hui me confère une mission, celle de porter un message d'espoir; l'espoir d'une société plus juste et équitable, d'un Québec respectueux des Premiers Peuples; l'espoir d'une réconciliation qui régénérera nos liens entre Nations, nos relations entre citoyens, et le respect entre humains.

J'ai longtemps cru que je devais choisir entre être Anishnabe ou être Québécoise. Un jour, beaucoup plus tard, j'ai compris que je pouvais être les deux. Aujourd'hui, je suis très fière de mon héritage issu de deux cultures. De ma mère autochtone, j'ai appris qu'être différente peut apporter son lot d'épreuves, mais qu'en étant persévérante et courageuse, cette différence peut être source de richesse et d'épanouissement. De mon père québécois, j'ai compris qu'avec détermination et volonté, on peut faire une différence si on croit en soi.

J'ai grandi à Val-d'Or, une ville minière dans le nord-ouest du Québec, entourée de ma famille élargie. Au début des années 1970, nous faisions partie des premières familles autochtones à s'établir dans cette ville, la présence autochtone à cette époque y étant peu visible.

Adolescente, je cherchais à cacher mes origines anishnabe par peur du racisme et pour éviter de subir l'humiliation qui détruit si rapidement l'estime de soi. J'ai grandi entourée d'une génération de femmes qui ont dû lutter pour préserver leur identité autochtone et leurs droits. Conséquence de la Loi sur les Indiens à l'époque, ces femmes ont été dépouillées de leur « statut » – i.e. de leur identité – parce qu'elles avaient épousé un « non-Indien ». Ce

contexte a tracé mon parcours et ma trajectoire de vie. L'histoire des femmes autochtones du pays m'a éveillé très tôt aux enjeux d'inégalité et de justice sociale.

Grandir entourée de ma famille élargie, choyée par la présence quotidienne de mes grands-parents anishnabek, représente le premier jalon marquant de ma vie. Depuis, je cultive des valeurs telles que l'entraide, le partage et la fraternité qui me servent de guides encore aujourd'hui dans mes actions quotidiennes.

Plus tard, à l'université – une opportunité inouïe pour une jeune femme autochtone, je le réalise maintenant – j'ai aiguisé ma réflexion sur les luttes menées par les peuples autochtones. À l'aube de la Crise d'Oka de 1990, je sentais naître en moi cette soif de justice et de liberté pour mon peuple. Je n'avais aucune idée de la façon dont j'allais m'y prendre. Toutefois, j'avais la certitude que je devais agir. « L'éducation est l'arme la plus puissante que vous puissiez utiliser pour changer le monde », disait Nelson Mendela.

Devenir une diplômée de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue marque un second jalon important de ma vie; j'ai appris la valeur de la connaissance qui ouvre à de nouvelles possibilités, rendant accessible ce que mes grands-parents, mes arrière-grands-parents se sont vu refuser…

Ma formation académique complétée, mon nouvel itinéraire de vie m'a conduite vers une destinée qui marque mon troisième jalon : l'ouverture sur le monde autochtone du Québec, du Canada et de l'international. Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones m'a offert un espace citoyen et un ancrage autochtone dans la ville à partir desquels je peux agir, librement, en phase avec mes valeurs et mes convictions, sans contrainte quant à mon héritage culturel et identitaire anishnabe, avec comme dessein de contribuer à bâtir un véritable projet de société autochtone urbain au Canada. À la lumière du temps passé, 32 années à titre de directrice générale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, mon engagement sans cesse renouvelé en faveur des droits et des intérêts des miens m'auront appris ce qu'il y a de précieux : le sens de la communauté, l'empathie et la solidarité.

Cet honneur, je l'interprète comme la volonté exprimée par l'INRS à œuvrer à la création de ponts et de nouvelles passerelles nous permettant de franchir, ensemble, Autochtones et Québécois, les

rapides, les portages et les sentiers qui jalonnent le récit de notre histoire contemporaine. Je le porterai aussi comme un message de solidarité de la part de la communauté scientifique de l'INRS envers les femmes et les filles autochtones.

C'est également pour moi une invitation à emprunter de nouvelles avenues qui mènent à la création de nouveaux liens plus solides, plus transparents, plus respectueux, en d'autres mots, plus humains.

J'ai beaucoup fréquenté votre institution depuis les 15 dernières années dans le cadre des activités du Réseau DIALOG et de l'Alliance de recherche ODENA au sein desquels la recherche universitaire est d'abord et avant tout une affaire de relations, de respect et de réciprocité. À chaque fois, ce fut une occasion de partage et d'apprentissage. J'ai participé dans ce contexte à de multiples rencontres, colloques et échanges au Québec d'abord, mais aussi à l'international afin de faire connaître nos propres initiatives en matière de décolonisation et de réconciliation. J'ai eu la chance de rencontrer et de travailler avec des chercheurs engagés à transformer le monde dans lequel nous évoluons et à faire connaître notre histoire et nos cultures. Des étudiants aussi toujours à l'écoute de nos savoirs.

Je porte mes origines et ma culture avec fierté et conviction, et je souhaite ardemment que les jeunes autochtones d'aujourd'hui puissent avancer dans la vie avec cette confiance et cette reconnaissance qui contiennent tous les possibles, tous les espoirs, toutes les certitudes. En terminant, je tiens aussi à remercier ma famille, mes proches et mon époux qui, tout au cours de ma vie, ont été des ports où m'ancrer, des lieux sécuritaires où me poser et des mains tenant les miennes au bon moment....

À Carole Lévesque, professeure à l'INRS et fondatrice du Réseau DIALOG, merci de faire rayonner nos accomplissements; vous avez su créer un espace novateur, une tribune unique, qui réunit deux mondes : celui des chercheurs et celui des Premiers Peuples.

Enfin, merci – meegwetc – à ma grande famille des Centres d'amitié autochtones du Québec et du Canada; un Mouvement porté par des gens de cœur et de passion, ce succès est aussi le leur.

Je vous remercie. Kitci Meegwetc.



## PASCALE-JOSÉE BINETTE

Pascale-Josée Binette est une artiste multidisciplinaire qui recherche les projets collaboratifs favorisant des échanges profonds et sincères. Passionnée de médiation culturelle, elle met son talent et son expérience au service du bien-être et de la guérison collective.

Fortement engagée comme organisatrice communautaire, Pascale-Josée a consacré de nombreuses années à coordonner des projets visant à renforcer les cultures autochtones. Son parcours professionnel l'a conduite à travailler avec des femmes autochtones, où elle a développé une solide compréhension des enjeux et des défis auxquels elles sont confrontées.

En tant qu'intervenante dans diverses organisations urbaines, Pascale-Josée a apporté un soutien direct aux femmes autochtones en situation de besoin, contribuant ainsi à leur bien-être physique et émotionnel. Son rôle a également inclus la sensibilisation aux enjeux spécifiques auxquels sont confrontées les femmes autochtones et elle a travaillé activement à créer un espace propice à la guérison collective.

Son engagement s'est poursuivi au Centre de santé de Kitcisakik où elle a travaillé en tant qu'intervenante auprès des femmes. Au sein de cette communauté, Pascale-Josée a collaboré étroitement avec les femmes pour répondre à leurs besoins et promouvoir leur santé et leur sécurité. Elle a organisé des activités et des ateliers visant à renforcer le bien-être des femmes, contribuant ainsi à la guérison et à la cohésion collective.

Pascale-Josée Binette est une professionnelle dédiée à créer un impact positif dans sa communauté et au-delà. Son expérience en organisation communautaire, sa passion pour la médiation culturelle et son engagement envers le bien-être et la guérison collective font d'elle une ressource inestimable pour les projets visant à soutenir, développer et célébrer la culture anicinabe.

# JOURNÉE NATIONALE DE LA JUPE À RUBANS – 4 JANVIER

**PAR PASCALE-JOSÉE BINETTE**
INTERVENANTE AUPRÈS DES FEMMES
CENTRE DE SANTÉ KITCISAKIK

Je me souviens de ma première jupe. Elle était de couleur bourgogne, ornée de petites fleurs bleues et blanches. J'avais choisi ce tissu avec soin, car il me rappelait celui porté par les grands-mères Anicinabe que je croisais quand j'étais jeune à Val-d'Or. À chaque rencontre avec elles, je me demandais à quoi ressemblait ma famille du côté de mon père. Il avait été absent de nos vies, et cela trouvait ses racines dans le passé colonialiste de son village, où les femmes autochtones mariées à des non-autochtones renonçaient à leur culture, à leur langue et à leur identité pour s'assimiler. Elles se camouflaient et devenaient blanches. Il n'y a pas eu un jour de mon enfance où je ne me suis pas interrogée sur mon identité. Mon éveil est survenu lors de mon premier voyage en Amérique latine.

Dans chaque village rural que je visitais, l'identité autochtone du territoire s'épanouissait. La culture et la langue autochtones y avaient toute leur place. Les femmes y portaient fièrement leurs jupes traditionnelles, chacune plus colorée et différente d'une région à l'autre. Avec ces nations autochtones, j'ai compris l'importance de valoriser notre culture, le sens de l'identité en tant que femme issue des Premiers Peuples, et l'urgence de préserver nos langues.

Puis, il y a eu une prise de conscience collective, le mouvement s'est amplifié grâce à une jeune étudiante, Isabella Kulak. Elle est à l'origine de la Journée nationale de la jupe à rubans, célébrée le 4 janvier de chaque année. En 2020, Isabella, âgée de 10 ans à l'époque, a été réprimandée pour avoir porté fièrement une jupe à rubans à l'école, dans le sud de la Saskatchewan. Lors d'un événement scolaire, un membre du personnel a émis des commentaires désobligeants sur sa jupe.

Isabella Kulak, profondément attachée à ses traditions ojibways, avait voulu représenter sa culture avec cette jupe confectionnée à la main par sa tante, Farrah Sanderson. Les couleurs et motifs floraux de la jupe reflétaient leur héritage culturel.

La Journée nationale de la jupe à ruban commémore désormais l'initiative courageuse d'Isabella Kulak et met en lumière les injustices que les femmes autochtones ont subies dans la société. Elle nous rappelle également le chemin vers la fierté de notre identité. Partout dans les communautés dorénavant, il y a des groupes de femmes comme celui dont je fais partie qui font leurs jupes. Elles s'entraident les unes les autres dans leur confection, rendant chaque création unique et unie.

Mon histoire souligne l'importance de préserver nos traditions culturelles autochtones et de montrer du respect envers les femmes autochtones dans notre société.

# FEMMES AUTOCHTONES EN ACTION

PAR MYRIAM MORISSETTE

En 2021, le nombre de femmes autochtones en Abitibi-Témiscamingue s'élevait à 3 295, soit 4,1 % de l'ensemble de la population féminine de la région. Les femmes sont majoritaires au sein des Premières Nations, ceci, tant dans la région qu'au Québec (52 %). Notons également que la population féminine des Premières Nations dans la région est plus jeune que celle du Québec. En effet, 27 % des femmes membres d'une Première Nation avait 14 ans et moins (19,6 % au Québec) et 27 % de 15 à 34 ans (25 % au Québec)[1].

L'année 2021 est marquée par l'élection de plusieurs femmes autochtones à la tête d'organismes. Au Québec, l'implication est de plus en plus marquée des femmes autochtones au sein des instances politiques, dans les conseils de bande, les conseils tribaux ou en politique fédérale et provinciale. Dans ce contexte, une recherche universitaire dirigée par une femme autochtone exceptionnelle en région, Suzy Basile, va s'en préoccuper pour établir l'état des lieux et proposer des avenues à l'APNQL (Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador) pour favoriser l'accès des femmes autochtones et leur implication en politique[2].

En 2016, Suzy Basile, professeure à l'École d'Études des autochtones de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a soutenu sa thèse de doctorat au titre suivant : « *Le rôle des femmes atikamekw dans la gouvernance du territoire et des ressources naturelles* ».

Depuis 2019, elle est membre du groupe de travail du Conseil latino-américain des sciences sociales sur les peuples autochtones et les projets extractifs (CLACSO). De plus, Suzy a rédigé, en collaboration avec Patricia Bouchard, le rapport *Consentement libre et éclairé et les stérilisations imposées aux femmes des Premières Nations et Inuit au Québec*. Le rapport final est déposé en 2022.

1. Les portraits de la région/Vie de femmes, Mariella Collini, juin 2023
2. L'implication politique des femmes autochtones au Québec, Maertens Héloise et Basile Suzy, UQAT, Laboratoire de recherche sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones Mikwatisiw, mai 2022

En mai 2022, la thèse de maîtrise portant le titre « *L'implication politique des femmes autochtones au Québec* », dirigée par Suzy Basile, formule une quinzaine de recommandations soumises au Conseil des femmes élues de l'APNQL afin de soutenir celles-ci dans l'accès en politique. Les voici :

- Créer un fonds réservé aux femmes autochtones pour du soutien juridique, moral et de la communication;
- Organiser des séminaires de formation politique spécifiques aux femmes autochtones;
- Créer des groupes d'entraide et de soutien pour les femmes élues et anciennement élues (forum de discussion, groupe de coaching, etc.);
- Instaurer la prise de parole d'une femme aînée anciennement élue qui pourrait partager son expérience avant chaque rassemblement des femmes élues;
- Augmenter la fréquence des réunions du Conseil des femmes élues de l'APNQL;
- Améliorer la communication entre le Conseil des femmes élues de l'APNQL et les femmes élues à travers le Québec;
- Reprendre les rencontres entre les femmes élues de l'APNQL et les femmes parlementaires québécoises au moins une fois par année afin de respecter l'engagement pris au sein du Protocole de solidarité de 2015;
- Favoriser la communication avec le Cercle des femmes autochtones du ministère Femmes et Égalité des genres Canada afin de faire connaitre les enjeux des femmes élues du Québec et que le Conseil des femmes élues de l'APNQL puisse être informé des actions mises en place par cette instance;
- Suggérer aux conseils de bande de viser la parité pour favoriser une meilleure représentativité des femmes et de tous les points de vue;
- Proposer à l'APNQL d'adopter des codes d'éthique plus stricts afin de favoriser un climat d'écoute et de bienveillance entre les élus·es;
- Promouvoir et valoriser la place des femmes autochtones en politique à la table de l'APNQL;

## RECOMMANDATIONS POUR TOUTES LES INSTANCES

- Enseigner le fonctionnement et les responsabilités des conseils de bande dès le niveau du primaire à l'école;
- Promouvoir et valoriser la place des femmes autochtones en politique;
- Tenir à jour le registre des hommes et femmes élus·es au Québec afin de suivre l'évolution de la place des femmes autochtones en politique (APNQL, Conseil des femmes élues de l'APNQL);
- Créer des capsules vidéo d'entrevues de politiciennes autochtones afin de contribuer à la diffusion de modèles féminins en politique auprès des jeunes (APNQL, FAQ, Mikana, Wapikoni mobile, etc.).


PARITÉ (parite), n. f. (1
gal, pareil »; Cf. Pair). ♦ 1
pareil (en parlant de deux choses). V. Égalité, r
similitude. « Cette absolue parité d'idées
parité entre les salaires masculins et les sala
(1738) Écon. Égalité de la vale
de deu
échange
contrez



# FEMMES EN ROUTE

# VERS LA PARITÉ



## MARIE ST-GERMAIN

Marie St-Germain est née à Rouyn-Noranda. Elle est mère de trois enfants.

Elle a complété un baccalauréat en pédagogie à l'Université de Montréal en 1968 ainsi qu'un baccalauréat en enfance inadaptée à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue en 1979.

De 1968 à 2006, elle a été enseignante, puis suppléante à la direction d'école primaire et chargée de cours à l'UQAT de 2002 à 2012.

Son engagement  communautaire et politique est très diversifié.

Elle a été conseillère municipale à la Ville de Val-d'Or de 1984 à 1992; pendant ce mandat, elle a recommandé au conseil de ville de scinder en 2 directions différentes avec en tête une direction pour chacun des départements : direction culture avec son propre budget; sport et plein air avec son propre budget. Tout cela suite aux recommandations de la recherche effectuée par la professeure Micheline Potvin de l'UQAT et son équipe.

Elle fut cofondatrice en 1983 de la maison d'hébergement pour femmes victimes de violence à Val-d'Or, puis membre du Conseil d'administration du Regroupement provincial des maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence.

Cofondatrice en 1986 de la Maison des jeunes l'Énergitek, et Jeunesse Action Val-d'Or, dont la mission est d'offrir aux jeunes de 12 à 18 ans du territoire de Val-d'Or un milieu de vie sain et sécuritaire leur permettant de s'épanouir, de se réaliser au contact d'adultes significatifs et de leur fournir les outils nécessaires leur permettant de prendre une place active dans la société. Ce milieu de vie se définit comme étant un lieu d'appartenance, de transition et un réseau d'entraide d'action.



Elle a travaillé sur le dossier : « Je veux mon CÉGEP à Val-d'Or » en soumettant un mémoire soulignant qu'il y aurait un avantage certain pour les études supérieures des filles et des femmes de La Vallée-de-l'Or par suite du travail effectué par le Conseil du statut de la femme sur la condition des femmes en région en Abitibi-Témiscamingue et du Professeur Charles Bergeron de l'UQAT.

Membre du Conseil d'administration du Centre de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue à partir de 1987 puis présidente; membre du conseil d'administration du Regroupement provincial des centres de services sociaux.

Membre du Conseil d'administration de l'UQAT, membre du comité de vérification, membre de l'Association des diplômé·es de l'UQAT.

Membre du Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue depuis 40 ans, une table de concertation régionale qui veille à la défense des droits et à l'amélioration des conditions de vie des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue.

Organisatrice principale des deux campagnes électorales à la mairie de Val-d'Or en 2013 et en 2017 en plus d'être organisatrice pour autres campagnes électorales.

Elle est aussi Intervenante dans les médias et secrétaire de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ) Val-d'Or-Malartic.

# LA GOUVERNANCE AU FÉMININ AU PALIER MUNICIPAL

PAR MARIE ST-GERMAIN

À mon avis, la marche des femmes depuis la fin du XIX[e] siècle jusqu'à ce jour a contribué à l'essor de la démocratie au Québec, et particulièrement au droit de vote des femmes.

## CE QUE L'HISTOIRE NOUS ENSEIGNE…

### L'EFFET BOULE DE NEIGE…

C'est le 25 avril 1940 que les femmes du Québec âgées de 21 ans et plus obtiennent le droit de voter *et de se porter candidate* aux élections législatives provinciales. Cette victoire, si nous revenons avant les années 1940, nous la devons entre autres à madame Idola Saint-Jean (1879-1945) qui a livré bataille pendant plus de 20 ans dans tous les milieux, toujours avec le même message de dénonciation de la discrimination systémique à l'égard des femmes, du besoin d'égalité et de justice sociale.

En 1961, la première femme à se faire élire fut la candidate libérale Marie-Claire Kirkland-Casgrain (1924-2016) dans la circonscription montréalaise de Jacques-Cartier. Le 5 décembre 1962, le Premier Ministre libéral Jean-Lesage la convie à participer aux travaux du conseil exécutif mais *sans lui assigner un portefeuille spécifique*.

Avec cette entrée en scène au niveau provincial, la question sur la place des femmes en politique était posée, quoique pas encore totalement assumée. En découlerait la présence des femmes dans les partis politiques non seulement derrière l'accueil et l'organisation des activités, mais en tant que candidates, capables d'exprimer les préoccupations des citoyennes, des citoyens et surtout de *gagner* une circonscription.

### BALBUTIEMENTS DE LA DÉMOCRATIE MUNICIPALE ET SCOLAIRE…

Le 24 juin 1892, la loi octroyait aux femmes célibataires et propriétaires ainsi qu'aux veuves le droit de vote aux élections scolaires et municipales *sans droit de représentation*.

Cette loi sera amendée le 19 février 1932 en *ajoutant* le droit de vote *aux élections municipales de Montréal* aux femmes mariées en séparation de biens et propriétaires.

Il faudra attendre le 18 décembre 1968 pour que la loi modifiant de nouveau la Loi des cités et villes accorde *le droit de vote* aux personnes, principalement des femmes, résidant dans une municipalité sans être légalement propriétaires ou locataires.

C'est ainsi que dans le dernier demi-siècle, une véritable *évolution* s'est opérée dans les rapports entre les hommes et les femmes, et ce, favorisant ces dernières dans différents domaines autant par le biais de la démocratisation de l'appareil gouvernemental à tous les paliers que de l'accessibilité à l'enseignement supérieur, du marché de l'emploi et de la reconnaissance des acquis.

#### LA PROGRESSION SE POURSUIT…

C'est entre 1968 et 1974 que progressivement, selon la taille des municipalités, le droit de vote *et de représentation* sera accordé aux femmes.

L'idée que l'on se fait d'un conseil municipal et de ses actions a évolué dans le temps et leurs responsabilités se sont élargies. En plus d'assumer les pouvoirs et devoirs dévolus par la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec ainsi que par certaines lois connexes, le conseil municipal représente la population de son territoire, prend des décisions sur les orientations et les priorités d'action en plus de maintenir des conditions propices à l'activité économique de son territoire.

Si le geste le plus important pour participer à la vie municipale est l'exercice du droit de vote – et même si l'organisation municipale permet la participation par le biais des consultations publiques – on a vite compris qu'il n'y avait pas de démocratie municipale sans la présence des femmes aux postes électifs, car oui, les conseils municipaux doivent être représentatifs de l'ensemble de la population de leur territoire.

Les femmes sont aussi intéressées que les hommes par la politique locale[1] mais elles ont un leadership politique qui s'incarne davantage

1. Burns, Nancy Kay Lehman Schlozman et Sydney Veba, The private Roots of public action, Gender, Equality, and Political Participation, University Press, 2021, p 101 et 102

dans les préoccupations concernent les besoins des familles et des réalités sociales. Il est devenu clair depuis les dernières années que lorsque les femmes se présentent, elles ont autant de chances que les hommes d'être élues.

Selon un document produit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, et je cite : « *Au cours des 15 dernières années, la proportion de femmes en politique municipale a sensiblement augmenté au Québec.* »[2]. Dans notre région également, mais toujours en deçà d'une représentation paritaire.

Le Conseil du statut de la femme situe la zone paritaire dans une représentation se situant entre 40 et 60 % entre les hommes et les femmes dans les lieux de pouvoir.[3]

Ce principe de parité se base sur le principe juridique de l'égalité des sexes inscrit dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et la Charte canadienne des droits et libertés.

> **« Depuis 1997, le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue a porté ardemment le dossier Femmes et gouvernance afin de promouvoir la place des femmes en politique municipale, en plus de contribuer aux changements des mentalités et des attitudes. »**[4]

## LA REPRÉSENTATION FÉMININE EN POLITIQUE MUNICIPALE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Ainsi en 2003, sur *40 municipalités en Abitibi-Témiscamingue, sur les 127 conseillers élus, 43 sont des femmes.*[5]

Aux élections municipales de 2005, les femmes représentaient 29 % des élus et les hommes 71 %. 5 femmes furent élues mairesses.

2. Ministère des affaires municipales et de l'Habitation, La représentation politique des femmes dans les municipalités du Québec, Août 2022
3. CSF, Les femmes en politique en route vers la parité, 2015, 70 p.
4. RFAT, État des lieux Femmes et gouvernance, 2019
5. Québec, Ministère des affaires municipales et de l'Habitation, Démocratie, Abitibi-Témiscamingue, Résumé, 2003

Aux postes de conseillères, les femmes représentent 33 % sur un total de 390 conseillers et conseillères.

Aux élections de 2017, il y a eu pour notre région, 34,5 % de femmes élues comme conseillères et 18 % de femmes comme mairesses, dont la mairesse de Rouyn-Noranda.[6]

En 2021, le même ministère des Affaires municipales et de l'Habitation publiait les tableaux 35 et 39 couvrant la région de l'Abitibi-Témiscamingue démontrant qu'il y a eu : 43,1 % de femmes élues comme conseillères dont l'âge moyen est de 50,9 ans et 25,4 % comme mairesses dont l'âge moyen est de 51,1 ans.[7] Notons les deux villes les plus populeuses de la région, soit Rouyn-Noranda qui a réélu une mairesse et Val-d'Or, une première mairesse. Lors de ces mêmes élections, 35,5 % de la population s'est rendue voter dans notre région.

## PERSPECTIVES D'AVENIR AFIN QUE CE NE SOIT PLUS UNE DÉMOCRATIE PARTIELLE…

Il est certain que la présence des femmes dans la société québécoise a progressé dans les institutions démocratiques, mais on est encore loin de leur poids démographique et de leur apport sur les plans social et économique.

En région, le RFAT, en faisant la promotion d'une culture égalitaire depuis les années 2000, a contribué à la prise en compte des besoins des femmes et de leur présence nécessaire dans les instances décisionnelles.

Afin de réduire les obstacles à l'atteinte de la zone paritaire et pour envisager une charge élective et une implication, les femmes de notre région réclament des mesures sociales de conciliation travail-famille plus appropriées, un groupe d'accompagnement sur le réseautage, une façon de faire l'autoévaluation des compétences autant sur le sentiment d'auto-efficacité et les habiletés à assumer les compétences qui incombent à une municipalité que sur les politiques de communication concernant autant la résistance aux pressions médiatiques qu'aux comportements sexistes.

6. RFAT, État des lieux Femmes et gouvernance, 2019

7. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Données relatives à l'élection générale municipale de 2021, compilation et traitement statistique, 2022

## CONCLUSION

Actuellement nous nous dirigeons allègrement vers la transition énergétique et la décarbonation du Québec.

Pour ce faire, les femmes seront appelées à façonner l'avenir de leur municipalité en sécurisant les sources d'approvisionnement de l'eau potable, que celle-ci soit souterraine ou de surface, en mettant d'avant le transport actif, en faisant de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme un lieu de développement pour sa population, en priorisant la culture et l'activité physique, en disciplinant l'économie par une activité plus verte et plus durable, en sécurisant les infrastructures, en assurant la sécurité publique et en respectant le budget et la capacité d'endettement de leur municipalité.

**TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DE LA PROPORTION D'ÉLUS SELON LE SEXE, PAR TYPE DE POSTE EN ABITIBI-TÉMISCAM9NGUE**
**ÉLECTIONS GÉNÉRALES MUNICIPALES DE 2005 À 2025**

| | Type de poste | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Élection générale** | **Conseiller(-ère)** | | **Maire(-resse)** | | **Tous les postes** | |
| | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme |
| 2005 | 26,6 % | 73,4 % | 13,1 % | 86,9 % | 24,8 % | 75,2 % |
| 2009 | 29,3 % | 70,7 % | 16,0 % | 84,0 % | 27,5 % | 72,5 % |
| 2013 | 32,0 % | 68,0 % | 17,3 % | 82,7 % | 29,9 % | 70,1 % |
| 2017 | 34,5 % | 65,5 % | 18,9 % | 81,1 % | 32,4 % | 67,6 % |
| 2021 | 38,5 % | 61,5 % | 23,6 % | 76,4 % | 36,5 % | 63,5 % |
| 2025 | 39,3 % | 60,7 % | 25,0 % | 75,0 % | 37,5 % | 62,5 % |

Source : Tableau compilé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH),à partir des données obtenues en date du 8 décembre 2025.
Note : les données excluent les élues et élus des localités du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie James et des municipalités régionales de comté (MRC)

Les gains sont fragiles, la couverture médiatique et communicationnelle devra se faire dans le respect de toutes et de chacune des parties dans un esprit éthique en axant sur les candidatures féminines tout autant que sur les candidatures masculines, ce qui n'est pas le cas actuellement.

## TABLEAU 2 : FEMMES ET DÉMOCRATIE AU MUNICIPAL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017 ET 2025

| | Élections du 5 novembre 2017 | | | | Élections du 2 novembre 2025 | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **MRC** | Nombre de municipalités | Nombre de postes électifs | Nombre de conseillères municipales | Nombre de mairesses | Nombre de municipalités | Nombre de postes électifs | Nombre de Candidates | Nombre de femmes élues |
| Abitibi | 17 | 119 | 38 | 1 | 15 | 103 | 46 | 36 |
| Abitibi-Ouest | 21 | 147 | 54 | 4 | 21 | 147 | 87 | 66 |
| La Vallée-de-l'Or | 6 | 44 | 23 | 1 | 6 | 42 | 23 | 18 |
| Rouyn-Noranda | 1 | 13 | 5 | 1 | 1 | 13 | 11 | 5 |
| Témiscamingue | 19 | 134[1] | 49 | 4 | 19 | 127 | 61 | 46 |
| **Abitibi-Témiscamingue** | **64** | **457** | **169** | **11** | **62** | **432** | **228** | **171** |
| Ensemble du Québec | - | - | - | - | 1 091 | 7 886 | 4 554 | 2 971 |
| % Abitibi-Témiscamingue[2] | | | 43,1 % | 17,2 % | | | | |
| % Ensemble du Québec | | | 34,5 % | 18,8 % | | | | |

**Source élections du 5 novembre 2017** : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT),

1. Dans le cas de la MRC de Témiscamingue, le nombre de postes électifs inclut celui de préfète ou préfet élu(e) au suffrage universel.
2. Les pourcentages ont été calculés sur le nombre total de postes électifs, incluant les quatre postes vacants en date du 1er décembre 2018.

**Source élections du 2 novembre 2025** : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (demande d'accès à l'information pour les données régionales), Candidatures aux élections municipales 2025 : les faits saillants et Données relatives aux élections générales municipales de 2025 – Compilation et traitement statistique.

## TABLEAU 3 : TAUX DE PARTICIPATION SELON LA TAILLE DE LA MUNICIPALITÉ
## ÉLECTION GÉNÉRALE MUNICIPALE 2021 ET 2025

| | Taux de participation | |
|---|---|---|
| **Taille de la municipalité** | **2021** | **2025** |
| 0 à 1 999 habitants | 54,5 % | 55,1 % |
| 2 000 à 4 999 habitants | 45,4 % | 48,1 % |
| 5 000 à 9 999 habitants | 41,0 % | 45,1 % |
| 10 000 à 49 999 habitants | 38,1 % | 40,1 % |
| 50 000 à 99 999 habitants | 34,7 % | 36,8 % |
| 100 000 habitants ou plus | 38,0 % | 40,5 % |

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), Données relatives aux élections municipales de 2021 et 2025 — Compilation et traitement statistique.

Le taux de participation pour chaque catégorie présentée est obtenu par la somme des votes valides et rejetés pour chaque poste de maire(-resse) élu(e) au scrutin dans les municipalités appartenant à cette tranche, divisée par la somme des électrices et des électeurs inscrits de ces mêmes municipalités.

TABLEAU 4 : ÂGE MOYEN DES ÉLU(E)S, PAR RÉGION, PAR TYPE DE POSTE ET SEXE
**ÉLECTIONS GÉNÉRALES MUNICIPALES DE 2021**

| Région administrative | Poste de conseiller(-ère) Femmes | Hommes | Total | Poste de maire(-resse) Femmes | Hommes | Total | Tous les postes |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi-Témiscamingue | 50,9 | 54,3 | 52,9 | 51,1 | 58,8 | 56,9 | 53,4 |
| Bas-Saint-Laurent | 49,9 | 53,9 | 52,3 | 57,5 | 58,0 | 57,9 | 53,1 |
| Capitale-Nationale | 50,4 | 53,8 | 52,6 | 63,0 | 59,6 | 60,1 | 53,6 |
| Centre-du-Québec | 45,9 | 52,5 | 50,2 | 53,0 | 56,6 | 56,0 | 51,0 |
| Chaudière-Appalaches | 48,9 | 52,6 | 51,4 | 52,9 | 58,5 | 57,6 | 52,2 |
| Côte-Nord | 49,8 | 54,7 | 52,7 | 62,8 | 59,0 | 60,2 | 53,8 |
| Estrie | 51,5 | 55,9 | 54,2 | 56,7 | 60,7 | 59,6 | 55,0 |
| Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine | 48,6 | 55,9 | 52,9 | 54,1 | 55,6 | 55,1 | 53,2 |
| Lanaudière | 48,7 | 55,8 | 52,8 | 48,1 | 57,2 | 55,4 | 53,1 |
| Laurentides | 50,3 | 56,4 | 53,8 | 56,5 | 57,6 | 57,3 | 54,3 |
| Laval | 47,5 | 48,8 | 48,1 | – | nd * | nd * | 47,4 |
| Mauricie | 52,8 | 57,3 | 55,7 | 54,3 | 62,3 | 60,0 | 56,3 |
| Montérégie | 48,6 | 53,3 | 51,6 | 53,2 | 58,6 | 57,2 | 52,4 |
| Montréal | 49,1 | 55,7 | 52,5 | 55,3 | 60,8 | 58,4 | 53,0 |
| Nord-du-Québec | 41,5 | 52,9 | 49,5 | 39,5 | 60,5 | 50,0 | 49,6 |
| Outaouais | 52,0 | 56,2 | 54,6 | 59,1 | 59,1 | 59,1 | 55,2 |
| Saguenay – Lac-Saint-Jean | 48,0 | 54,0 | 51,8 | 58,5 | 59,8 | 59,4 | 52,9 |
| **TOUTES LES RÉGIONS** | **49,6** | **54,4** | **52,6** | **55,2** | **58,6** | **57,8** | **53,3** |

Source : président(e)s d'élection des municipalités.
Tableau compilé par le MAMH à partir des données obtenues en date du 10 décembre 2021.
Les données excluent les élu(e)s des localités du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et des municipalités régionales de comté (MRC).
La région administrative de Montréal comprend les municipalités suivantes : Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-Des Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, L'Île-Dorval, Mont-Royal, Montréal, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville et Westmount.

* La région administrative de Laval ne comptant qu'un poste de maire, la donnée sur l'âge n'est pas divulguée pour des raisons de confidentialité.

ÂGE MOYEN DES ÉLU(E)S, PAR RÉGION, PAR TYPE DE POSTE ET SEXE
**ÉLECTIONS GÉNÉRALES MUNICIPALES DE 2025**

| Région administrative | Poste de conseiller(-ère) Femmes | Hommes | Tous | Poste de maire(-resse) Femmes | Hommes | Tous | Tous les postes |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi-Témiscamingue | 50,9 | 53,2 | 52,2 | 54,0 | 58,7 | 57,3 | 53,0 |
| Bas-Saint-Laurent | 50,3 | 53,8 | 52,4 | 59,9 | 59,5 | 59,6 | 53,4 |
| Capitale-Nationale | 50,8 | 54,3 | 53,0 | 56,3 | 59,5 | 59,0 | 53,9 |
| Centre-du-Québec | 47,2 | 51,8 | 50,1 | 54,5 | 58,3 | 57,6 | 51,1 |
| Chaudière-Appalaches | 49,2 | 52,8 | 51,5 | 52,8 | 56,2 | 55,2 | 52,0 |
| Côte-Nord | 51,9 | 54,1 | 53,2 | 70,9 | 57,1 | 61,5 | 54,4 |
| Estrie | 52,2 | 57,0 | 55,0 | 55,6 | 61,4 | 59,7 | 55,7 |
| Gaspésie–Îles-de-la Madeleine | 51,4 | 58,9 | 55,9 | 57,0 | 57,2 | 57,2 | 56,1 |
| Lanaudière | 51,2 | 55,9 | 53,9 | 50,8 | 58,2 | 56,5 | 54,2 |
| Laurentides | 51,5 | 56,8 | 54,4 | 57,1 | 58,1 | 57,8 | 54,9 |
| Laval | 51,0 | 49,5 | 50,3 | – | nd * | nd * | 49,7 |
| Mauricie | 54,2 | 57,5 | 56,3 | 58,9 | 62,7 | 61,9 | 57,1 |
| Montérégie | 50,5 | 53,8 | 52,6 | 52,0 | 59,0 | 57,1 | 53,2 |
| Montréal | 48,7 | 56,3 | 53,0 | 57,5 | 59,8 | 59,3 | 53,4 |
| Nord-du-Québec | 48,8 | 59,0 | 54,8 | 51,0 | 65,0 | 61,5 | 55,7 |
| Outaouais | 51,8 | 56,0 | 54,4 | 57,0 | 59,7 | 58,9 | 55,0 |
| Saguenay–Lac-Saint Jean | 49,0 | 53,8 | 51,9 | 62,2 | 57,4 | 58,4 | 52,9 |
| **TOUTES LES RÉGIONS** | **50,6** | **54,7** | **53,1** | **55,9** | **58,8** | **58,1** | **53,8** |

Source: président(e)s d'élection des municipalités.
Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Données relatives aux élections générales municipales de 2025 – Compilation et traitement statistique.
Traitement : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

* La région administrative de Laval ne comptant qu'un poste de maire, la donnée sur l'âge n'est pas divulguée pour des raisons de confidentialité.

TABLEAU 5 : PORTRAIT COMPARATIF CANDIDATES ET FEMMES ÉLUES À TOUS LES POSTES ÉLECTIFS – **COMPARAISON ÉLECTIONS MUNICIPALES 2005-2009-2013**

| MRC | Nombre de municipalités | Nombre total postes électifs | Élections 2005 | | | Élections 2009 | | | 2005 / 2009 | | Élections 2013 | | | Écart / Élues 2009 / 2013 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Candidates | Élues | % élues nombre de postes | Candidates | Élues | % élues nombre de postes | % Écart / Élues | Nombre total postes électifs | Candidates | Élues | % élues nombre de postes | |
| Abitibi | 17 | 119 | 36 | 31 | 26,0 % | 44 | 36 | 30,3 % | 4,3 % | 119 | 46 | 33 | 27,7 % | -2,6 % |
| Abitibi-Ouest | 21 | 147 | 54 | 45 | 30,6 % | 62 | 49 | 33,3 % | 2,7 % | 147 | 64 | 54 | 36,7 % | 3,4 % |
| La Vallée-de-l'Or | 6 | 44 | 20 | 15 | 34,1 % | 22 | 15 | 34,1 % | 0,0 % | 44 | 20 | 17 | 38,6 % | 4,5 % |
| Rouyn-Noranda | 1 | *15 | 8 | 4 | 26,7 % | 4 | 1 | 6,7 % | -20,0 % | *13 | 3 | 2 | 15,4 % | 8,7 % |
| Témiscamingue | 20 | 140 | 49 | 40 | 28,6 % | 73 | 61 | 43,6 % | 15,0 % | 140 | 67 | 56 | 40,0 % | -3,6 % |
| **TOTAL** | 65 | 450 | 167 | 135 | 30,0 % | 205 | 162 | 36,0 % | 6,0 % | 463 | 200 | 162 | 35,0 % | -0,2 % |

Source : MAMROT
* Redécoupage électoral Ville de Rouyn-Noranda

PORTRAIT COMPARATIF CANDIDATES ET FEMMES ÉLUES À TOUS LES POSTES ÉLECTIFS
**ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017, 2021 ET 2025**

| MRC | Élections 2017 | | | | | Élections 2021 | | | | | Élections 2025 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre de municipalités | Nombre total postes électifs | Candidates | Élues | % élues nombre de postes | Nombre de municipalités | Nombre total postes électifs | Candidates | Élues | % élues nombre de postes | Nombre de municipalités | Nombre total postes électifs | Candidates | Élues | % élues nombre de postes |
| Abitibi | 17 | 119 | 59 | 36 | 30,3 % | 17 | 119 | 66 | 37 | 31,1 % | 15 | 103 | 46 | 36 | 35,0 % |
| Abitibi-Ouest | 21 | 147 | 73 | 58 | 39,5 % | 21 | 147 | 81 | 72 | 49,0 % | 21 | 147 | 87 | 66 | 44,9 % |
| La Vallée-de-l'Or | 6 | 44 | 27 | 24 | 54,5 % | 6 | 44 | 22 | 21 | 47,7 % | 6 | 42 | 23 | 18 | 42,9 % |
| Rouyn-Noranda | 1 | 13 | 11 | 6 | 46,2 % | 1 | 13 | 6 | 4 | 30,8 % | 1 | 13 | 11 | 5 | 38,5 % |
| Témiscamingue | 18 | 126 | 62 | 49 | 38,9 % | 19 | 133 | 64 | 48 | 36,1 % | 19 | 127 | 61 | 46 | 36,2 % |
| **TOTAL** | 63 | 449 | 232 | 173 | 38,5 % | 64 | 456 | 239 | 182 | 40,0 % | 62 | 432 | 228 | 171 | 39,6 % |

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (demande d'accès à l'information pour les données régionales).
Traitement : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

TABLEAU 6 : ÉVOLUTION DE LA PROPORTION D'ÉLUS SELON LE SEXE, PAR TYPE DE POSTE
**ÉLECTIONS GÉNÉRALES MUNICIPALES DE 2005 À 2025**

| Élection générale | Type de poste | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Conseiller(-ère) | | Maire(-resse) | | Tous les postes | |
| | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme |
| 2005 | 26,6 % | 73,4 % | 13,1 % | 86,9 % | 24,8 % | 75,2 % |
| 2009 | 29,3 % | 70,7 % | 16,0 % | 84,0 % | 27,5 % | 72,5 % |
| 2013 | 32,0 % | 68,0 % | 17,3 % | 82,7 % | 29,9 % | 70,1 % |
| 2017 | 34,5 % | 65,5 % | 18,9 % | 81,1 % | 32,4 % | 67,6 % |
| 2021 | 38,5 % | 61,5 % | 23,6 % | 76,4 % | 36,5 % | 63,5 % |
| 2025 | 39,9 % | 60,1 % | 25,9 % | 74,1 % | 37,9 % | 62,1 % |

Source : président(e)s d'élection des municipalités.
Tableau compilé par le MAMH à partir des données obtenues en date du 8 décembre 2025.
Les données excluent les élu(e)s des localités du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et des municipalités régionales de comté (MRC).



## ÉLIZABETH LAROUCHE

Née à Val-d'Or, le 10 juin 1953, fille de Lucien Larouche, mineur et agriculteur, et d'Agathe Beauvais.

A complété un certificat en intervention auprès des groupes en 1984 et une maîtrise en gestion de projet en 2004 de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Représentante des ventes à Radio-Nord Communications de 1987 à 1997. Directrice générale de la Fondation du Centre hospitalier de Val-d'Or de 1997 à 2001. Agente de recrutement médical au Centre de santé et de services sociaux de La Vallée-de-l'Or de 2001 à 2007. À l'Agence de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, fut chargée de projet en 2005 et en 2006, puis adjointe au directeur des affaires médicales et des services de santé de 2007 à 2012.

Présidente du Festival de la chanson en Abitibi-Témiscamingue de 1983 à 1986. Présidente de la Maison d'hébergement le Nid, à Val-d'Or, de 1986 à 1990. Présidente de la fête du 50e de Val-Senneville en 1995. Participa à l'implantation des sentiers d'interprétation de la forêt du lac des Sœurs en 1997 et en 1998. Présidente du Centre local de développement (CLD) de La Vallée-de-l'Or de 1997 à 2001. Membre du conseil d'administration du



Centre hospitalier de Val-d'Or de 1997 à 2001. Participa à l'implantation du Réseau québécois des villes et villages en santé à Val-Senneville en 1998 et en 1999. Présidente du comité Vision de La Vallée-de-l'Or, table Zone active, en 2000 et en 2001. Membre du comité d'implantation de la politique d'accueil des nouveaux arrivants à la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Vallée-de-l'Or de 2004 à 2007. Cofondatrice et membre de l'organisme international pour la coopération Haïti-SED Québec-Canada de 2004 à 2012. Membre du conseil d'administration du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue de 2005 à 2012.

Conseillère municipale à Val-Senneville de 1996 à 1999. Élue députée du Parti québécois dans Abitibi-Est en 2012. Ministre déléguée aux Affaires autochtones dans le cabinet Marois du 19 septembre 2012 au 23 avril 2014. Défaite en 2014 et en 2018.

Coordonnatrice du réseau des cliniques universitaires et des activités philanthropiques au Département médecine de famille à l'Université de Montréal de 2015 à 2018.

Récipiendaire du Prix Yolette-Lévy le 28 avril 2019.

# LA GOUVERNANCE AU FÉMININ

## FRACASSER LE PLAFOND DE VERRE

PAR ÉLIZABETH LAROUCHE

Fracasser doublement le plafond de verre en devenant la première femme députée de la circonscription d'Abitibi-Est et ministre déléguée aux Affaires autochtones, voilà comment s'est actualisé mon parcours de vie en politique.

« ***Quels sont les facteurs susceptibles de contribuer à l'éclatement du plafond de verre ?*** » Tel est le titre du mémoire de maîtrise rédigé par Christine Duchesneau en 2015. Dans son ouvrage, elle révèle cette situation encore vécue et toujours bien présente dans le parcours professionnel et dans le cheminement des femmes et elle illustre les difficultés et les obstacles, souvent invisibles, qui contribuent à maintenir les femmes aux niveaux inférieurs de la hiérarchie des organisations, freinant leur mobilité ascendante vers les hautes sphères organisationnelles.

Christine Duchesneau brosse un portrait réaliste et saisissant des facteurs susceptibles de contribuer à l'éclatement de ce plafond de verre[1]. Par la même occasion, elle illustre les effets pervers et les situations qui contribuent à maintenir les femmes à l'extérieur des hautes sphères de décision.

À la lecture de ce mémoire, j'ai retrouvé de nombreux éléments qui ont marqué mes prises de décision ainsi que mes hésitations à faire le saut en politique, et ce, bien que j'aie reçu plusieurs offres au fil des années. Tant au niveau municipal que provincial, le courage et la détermination sont deux ingrédients essentiels pour représenter les concitoyennes et les concitoyens. Pour y arriver, il faut assumer que

1. Duchesneau, Christine. 2015. « *Les facteurs susceptibles de contribuer à l'éclatement du plafond de verre : cas tirés des secteurs public et parapublic au Québec* ». Mémoire de maîtrise, Val-d'Or, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 271 p.

nous aurons de nombreux obstacles à franchir, provenant autant de facteurs internes qu'externes. À cet égard, les barrières personnelles sont plus préjudiciables, car elles résultent de notre éducation et de notre conditionnement culturel.

Cette métaphore du plafond de verre illustre très bien les obstacles **permanents** et **imperceptibles**, voire **invisibles**, auxquels se butent les femmes qualifiées dans leur ascension aux postes hiérarchiques les plus élevés ainsi que le plafonnement de la carrière de ces femmes pour qui les hautes sphères du pouvoir sont souvent bloquées, voire verrouillées, par une enceinte invisible, pourtant bien réelle.[2]

Au Québec, malgré des avancées évidentes des femmes, la discrimination subtile, les obstacles durables et souvent invisibles sur lesquels elles se heurtent continuent à nécessiter d'être abattus afin qu'elles puissent accéder aux plus hauts sommets du pouvoir, du prestige et de la rémunération. Dans son mémoire Christine Duchesneau rédige la synthèse des éléments retenus comme étant les principaux facteurs qui justifient l'édification et le maintien du phénomène du plafond de verre. Il s'agit des huit facteurs suivants[3] :

- Les stéréotypes, la culture de l'entreprise, les facteurs organisationnels et environnementaux;
- Les facteurs de capital humain;
- Les discriminations diverses;
- La cooptation masculine (les Boy's Club), l'absence de réseaux et l'absence de parrainage et de mentorat;
- Les exigences de mobilité et de disponibilité;
- La maternité, les facteurs individuels, le mariage, l'intendance familiale et la conciliation travail-famille;
- Le refus de jouer le politique;
- La peur de la séduction.

Par ailleurs, elle relate que les facteurs intrinsèques et de capital humain sont les seuls sur lesquels les femmes ont un réel pouvoir et

2. Duchesneau, Christine. Idem, p. 11.

3. Duchesneau, Christine. Idem, p. 74.

c'est sur ces derniers que les femmes devraient travailler afin de les maîtriser et de les affranchir. À cet égard, l'indécision et la peur de l'échec sont, selon moi, les plus grands obstacles des femmes pour se lancer en politique active.

Un constat majeur est que ces femmes sont des personnes d'exception. Les stratégies utilisées et les défis relevés sont très différents de ceux des hommes. Ces femmes remarquables sont toutes douées de compétences, de détermination, de courage et de persévérance hors du commun, acharnées au travail, diplomates, lecture fine et décodage de leur environnement. Ce sont des femmes qui sont animées par une motivation intrinsèque sans bornes, par un désir de relever des défis, de s'accomplir et de voir leurs compétences reconnues afin de gravir les marches vers le sommet et de continuer d'évoluer.[4]

## D'OÙ JE VIENS ?

Si notre tempérament est déterminé génétiquement, il est aussi influencé par le milieu familial et social. Pour ma part, ma personnalité s'est développée dans une famille dont le père était monoparental, ma mère, étant décédée à 38 ans, laissant sept enfants derrière elle. De ce fait, à tour de rôle, les trois filles de la famille ont pris en charge la maisonnée avec toutes les responsabilités inhérentes. Étant la plus jeune des filles, j'ai pris la relève à l'âge de 13 ans; j'ai relevé le défi comme si c'était inscrit dans un certain ADN de femme. Toutefois, à un certain moment, je me suis rebellée, y voyant une injustice flagrante face aux responsabilités qui incombaient naturellement aux femmes. C'est ainsi que mon féminisme s'est développé. Je n'ai conservé aucune amertume de cette période de ma vie, cela m'a plutôt forgée et m'a donné un élan incroyable vers l'action. Savoir rebondir devant les difficultés pour mieux se propulser.

J'ai toujours eu comme principe de canaliser mon énergie en force positive face aux injustices. C'est pourquoi je me suis impliquée aux niveaux politique, culturel, social et communautaire. Je me suis assurée d'une représentation des femmes au sein d'organismes

4. Duchesneau, Christine. Idem, p. 214

en acceptant des rôles de membre fondatrice, d'organisatrice responsable ou encore de présidente parmi les différents groupes dans lesquels je me suis impliquée. Cette pulsion de vouloir changer les choses m'a donné la force de vaincre tous les obstacles intérieurs et extérieurs pour relever le défi et accéder à la politique municipale et provinciale.

## L'IMPORTANCE D'AVOIR DES MODÈLES ET DE CHANGER LES CODES

Ce qui a fait sauter le dernier verrou de ma résistance et qui a motivé ma décision de participer à l'élection de 2012, c'est définitivement la présence de Pauline Marois à la tête du Parti Québécois. Ce désir de faire partie d'une gouvernance au féminin a animé mon désir de me présenter dans ma circonscription. Madame Marois a été, avec son parcours édifiant, une inspiration pour de nombreuses femmes, les incitant à faire le saut en politique.

Élue, j'étais très fière de côtoyer des femmes investies d'un grand désir d'opérer des changements : « **Faire de la politique autrement** ». Je veux citer Véronique Hivon qui, dans son approche constructive et non partisane, a fait avancer la réflexion sur des enjeux fondamentaux de notre société. On en connaît bien les résultats avec la *Loi concernant les soins de la fin de vie* et son implication dans la mise en place du *Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale*. Pour ce dernier exploit de politique transpartisane, quatre femmes de partis politiques différents, soit Isabelle Charest, Isabelle Melançon, Christine Labrie et Véronique Hivon, ont contribué à mieux adapter le système judiciaire aux personnes victimes d'agressions sexuelles ou de violences conjugales. Cette démarche exceptionnelle pour rebâtir la confiance des femmes envers le système judiciaire est un exemple de ce que peut produire la **sororité**.

Est-ce que cette façon de faire devrait être plus répandue dans les échanges nécessaires pour arriver à des transformations de comportements et de lois qui régissent nos vies ? Je pense que oui. Ce travail exemplaire donne l'espoir qu'il n'y a pas que la ligne de parti qui fait foi de tout en plus de contribuer à briser le cynisme envers la classe politique.

La seule façon de changer les codes, c'est d'être en nombre significatif pour faire entendre notre voix permettant d'ajouter une dimension sociale et féministe dans la discussion.

## LA PARITÉ ET LA DIVERSITÉ POUR REPRÉSENTER LES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUÉBEC

Le 25 avril 1940, les femmes obtiennent officiellement le droit de voter et de se porter candidate dans la province de Québec. Ce sera finalement vingt ans après l'adoption de la Loi accordant aux femmes le droit de vote et d'éligibilité qu'une première femme sera élue à l'Assemblée nationale. À l'occasion d'une élection partielle en 1961, la candidate libérale Marie-Claire Kirkland-Casgrain sera cette première femme députée de l'Assemblée législative du Québec et la première femme membre du Conseil des ministres. C'est seulement en 1969 que les Autochtones, incluant les femmes, obtiendront le droit de vote. Et il faudra attendre quinze ans, soit en 1976, pour que l'Assemblée nationale accueille plus d'une élue et que certaines d'entre elles accèdent au Conseil des ministres.

En 2012, lors de mon élection, avec un taux de 38 % d'élues, l'Assemblée nationale comptait plus de femmes que les autres provinces quant à la représentation parlementaire, mais ce n'était toujours pas la parité.

Notons qu'au Canada, en 2013, six femmes étaient Premières Ministres, un record historique, et ce, à Terre-Neuve et Labrador (Kathy Dunderdale), au Québec (Pauline Marois), en Ontario (Kathleen Whynne), en Alberta (Alison Redford), en Colombie-Britannique (Christy Clark) et dans le territoire du Nunavut (Eva Aariak).[5] Dix ans plus tard, en mai 2023, seulement trois provinces canadiennes comptent une femme Première ministre, soit le Manitoba, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest.

Bien que la représentation des femmes ait augmenté de façon fulgurante lors de l'élection de 2022, permettant à 46 % de femmes d'accéder à l'Assemblée nationale; je suis persuadée que ce gain reste fragile. La vigilance est de mise.

5. Duchesneau, Christine. 2015. Idem, p. 26.

On parle depuis longtemps de se doter d'une loi qui encadre le principe de parité. Plus de 100 pays dans le monde ont fait le choix de légiférer pour atteindre la parité des candidatures et cela permet d'atteindre une représentation équitable beaucoup plus rapidement. Est-ce qu'on doit laisser aux partis politiques la tâche d'effectuer ce travail et de présenter davantage de candidatures féminines ? C'est ce que les jeunes femmes pensent en général. Pour ma part, je crois que nous devrions nous doter de règles pour encadrer ces décisions. Cette année encore, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie et les Partenaires pour la parité ont, pour une 8e année, réclamé une loi pour atteindre et pérenniser la parité des candidatures au sein des partis politiques du Québec ainsi que la parité des nominations au Conseil des ministres.

Par ailleurs, depuis 2006, le gouvernement du Québec a haussé la place des femmes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État qui, de 2006 à 2008, sont passées de 27 à 41 % grâce à son énoncé politique intitulé « Moderniser la gouvernance des sociétés d'État ». En effet, la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État a modifié diverses dispositions législatives et a formulé l'objectif d'instaurer graduellement la parité hommes-femmes dans les conseils d'administration des sociétés qui relèvent du gouvernement. En 2012, selon Anne Gaignaire du journal Les Affaires (2012), 52,4 % des administrateurs des sociétés étaient désormais des femmes, alors qu'en 2006, elles représentaient 27,5 %. L'objectif a donc été atteint au Québec.[6] Cette loi a fait une grande différence dans la représentation au sein des conseils d'administration.

Une masse critique de femmes au parlement et spécialement au Conseil des ministres fait toute la différence. Cela accroit les actions et stimule les opinions des élus pour améliorer la condition des femmes. Dans ma formation politique et dans ma vie professionnelle, j'ai milité pour la parité dans la gouvernance dès que j'en avais l'occasion. Je trouve très important de refléter la diversité de la société québécoise et d'atteindre la parité hommes-femmes.

6. Duchesneau, Christine. 2015. Idem, p. 33.

De manière générale, la diversité, en plus de comprendre l'inclusion des membres des Premières Nations ainsi que des communautés culturelles, devrait aussi prendre en compte la diversification des domaines d'emploi. La provenance des personnes de milieux et d'emplois différents devrait toujours représenter un objectif lors du recrutement de candidats et candidates. L'expérience variée d'une équipe parlementaire est le reflet de la société civile.

J'ai vécu le défi et l'importance de rester accessible, dédiée et sincère dans la sphère politique. Afin de respecter ses concitoyens et concitoyennes, lors des prises de décision dans la gouvernance de l'État, il est essentiel de se rappeler d'où l'on vient et ce qui nous motive à faire de la politique.

Par conséquent, lorsque j'ai été élue en 2012, j'ai compris l'importance de l'expérience acquise au cours des multiples années d'implication dans mon milieu. Je me suis exprimée selon mes valeurs et mes convictions féministes. J'ai transmis les préoccupations de ma région et particulièrement celles des femmes dont j'avais acquis une connaissance intime lors de mon engagement communautaire.

## DÉPUTÉE EN RÉGION ÉLOIGNÉE ET LA FORCE DES ÉQUIPES

Être une élue provenant d'une région éloignée demande beaucoup de déplacements, de sacrifices et de résilience s'étalant sur de longues heures de travail.

La charge de travail d'un député de région en comparaison de celle d'un député vivant à proximité de Québec est très différente. Les voyages chaque semaine avec des vols retardés ou annulés causent aux députés de région beaucoup de fatigue et de soucis. Pour rencontrer l'ensemble de la population de la circonscription, il y a de grandes distances à parcourir. De plus, un stress supplémentaire s'ajoute avec la diversité des enjeux dans les régions. Je salue ces hommes et ces femmes qui s'engagent en toute connaissance de cause devant le défi de la mobilité en région avec des moyens de communication défaillants.

Par conséquent, l'organisation du travail d'un député ou d'un ministre repose sur la force de travail des équipes au sein des

bureaux de circonscription et du cabinet de ministre. Je peux dire que les attachés politiques et tout le personnel dans l'entourage d'un député effectuent une tâche exceptionnelle. La charge de travail est immense, autant pour le personnel politique que pour les élus, et les heures sont longues. Ils sont cependant récompensés par la satisfaction des dossiers résolus pour nos commettants.

## LA RELÈVE

Une étude de l'Union parlementaire, qui a évalué en 2008 les facteurs qui dissuadent les femmes de se lancer en politique, révèle que l'intendance familiale est une contrainte majeure à leur engagement.

Cependant, les jeunes parlementaires hommes et femmes récemment élus semblent vouloir changer les choses de façon permanente. Ils et elles ont même imposé ces changements en amenant leurs enfants au parlement. Dans le journal Le Soleil du 6 décembre 2022, Patrice Bergeron titre : « *Du jamais vu à l'Assemblée nationale : un nouveau papa s'est levé en Chambre avec son poupon dans un porte-bébé.* » En effet, le couple Kelley-Rizqy, du Parti libéral, avait emmené leur bébé avec eux au Salon Bleu. La députée Émilise Lessard-Therrien de Québec solidaire, de la circonscription Rouyn-Noranda-Témiscamingue, amenait parfois sa petite fille à la période de questions. L'article mentionne « *On est donc bien loin de l'époque où Pauline Marois, dans le gouvernement Lévesque, avait fait sensation alors qu'elle était enceinte et ministre.* »

Cette prise de position des jeunes élus est nécessaire afin qu'une transition vers une vie politique plus humaine se réalise. Elle conduira à un changement de mentalité que bien des femmes attendent depuis longtemps pour concrétiser un désir de servir en politique.

Je peux témoigner du fait que les nombreuses heures passées en Chambre pour étudier les projets de loi exigent une très grande disponibilité. Il reste beaucoup à faire pour améliorer les conditions des élus. Une refonte en profondeur devrait être entreprise. Ce n'est que par des modifications d'horaire des travaux parlementaires que les jeunes femmes accepteront de combiner la vie familiale et la vie parlementaire. J'ai confiance qu'une nouvelle ère arrivera

assez rapidement, car il y a un consensus au sein de la société pour modifier les règles et vivre une vie familiale plus épanouie.

## EN CONCLUSION

De mon village natal à Val-Senneville jusqu'à l'Assemblée nationale, malgré les craintes et les hésitations, j'ai cru en mes possibilités. Pour réussir, j'ai eu le soutien indéfectible de ma famille, de mes amis·es et de plusieurs personnes de mon entourage. C'est la force du collectif qui m'a permis d'accomplir mes nombreux engagements.

Ce fut un privilège et un honneur de représenter mes concitoyennes et concitoyens et d'avoir pu accéder à cette haute sphère de décision.

J'encourage les femmes à participer à la vie politique, et ce, à tous les paliers de gouvernance soit municipal, provincial et fédéral. C'est très satisfaisant d'apporter notre contribution aux changements de la société. C'est aussi un devoir de s'investir dans la joute politique afin que la voix des 50 % de l'humanité soit entendue.

---

Autre document consulté : Readman, Rosalie. 2014. *Femmes et politique : facteurs d'influence, mesures, incitatives et exposé de la situation québécoise*. Directeur général des élections du Québec.





Photo : Jarmila Guivarch

## JACLINE ROULEAU

Ses mots d'ordre : Communiquer, s'impliquer, s'exprimer, partager, informer, investir et rassembler.

Première femme autochtone à se présenter aux élections fédérales en 2019. Elle n'a pas gagné ses élections et elle ne voit pas cela comme une défaite ,mais bien comme une super belle expérience de vie. Elle est une personne qui adore discuter avec les gens.

Elle est très fière d'avoir probablement ouvert une porte aux femmes Autochtones à se lever et à se présenter aux élections.

En 2009, elle a franchi la porte de la municipalité Paroisse de Senneterre en tant que mairesse, devenant ainsi la seule femme siégeant à la MRCVO.

En 2021, elle se représente aux élections provinciales pour le PQ; là encore, elle n'a pas gagné, mais elle est très fière d'avoir vécu cette belle aventure en visitant toute sa circonscription et en ayant la chance de discuter avec les gens. Elle n'était pas là seule Autochtone à se présenter à cette élection.

Elle est membre Optimiste de Senneterre, un organisme qui se démarque par les activités et la reconnaissance pour les jeunes.

Durant toutes ces années, elle travaillait à son resto tout en étant une maman d'adolescents.

Aujourd'hui, elle peut voir ses petits-enfants ainsi que ses arrière-petits-enfants qu'elle aime beaucoup et qui sont importants dans sa vie.

Elle affirme que la politique dessine l'avenir de nos enfants.

# MON PARCOURS DE VIE

PAR JACLINE ROULEAU

Aujourd'hui, pour mes ami·es et ma famille, je suis la femme qui fonce et qui n'hésite pas à briser des barrières devant moi. Oui, aujourd'hui, je peux dire que je suis comme ça, mais ça n'a pas été toujours facile d'en arriver là.

Mes débuts à l'école primaire n'ont pas été de tout repos. Les premières années, j'ai fréquenté l'école Aikman Protestant Public School, qu'on appelait l'école des Indiens (école anglaise pour ceux qui ne pratiquaient pas la religion catholique).

Quel plaisir de prendre l'autobus pour aller à l'école; je me suis fait de nouveaux et nouvelles amies, mais certain·es se sont avéré·es très méchant·es. Au début, je croyais qu'ils me jouaient des tours; ils me faisaient manquer l'autobus de 16 heures, de sorte que je partais à pied et lorsque je n'étais plus à la vue de l'école, ils m'attendaient cachés et je me faisais pousser et donner des coups. Je me faisais avertir de ne rien dire, sinon ça serait pire la prochaine fois. Cela a duré durant 2 ans,

Lorsque je manquais l'autobus, je téléphonais à mes parents pour qu'ils viennent me chercher. Je ne leur disais pas la vérité. Ils me disputaient en me disant : « *Dépêche-toi plus à te préparer pour ne pas manquer l'autobus* ».

Mais un jour, comme la maîtresse trouvait cela un peu bizarre que je rate souvent l'autobus, elle décida de me suivre de loin. En voyant ce qui se passait, elle vint à mon secours et téléphona à mes parents pour qu'ils viennent discuter avec elle.

Mes parents m'ont changé d'école et, heureusement que dans le quartier où nous habitions, j'avais de merveilleuses amies et amis avec qui je pouvais jouer en toute sécurité, avec du plaisir, sans humiliation. Aujourd'hui encore, je les côtoie et je suis très reconnaissante de leur amitié, même si on ne se voit pas souvent. Je sais qu'ils sont présents.

Quelques années plus tard, cela recommençait, non pas avec mes amis, mais avec un professeur qui n'approuvait pas que je ne fasse pas de prière. Il y avait aussi la lettre que mon père avait envoyée à l'école mentionnant que les vendredis où les élèves allaient à l'église, moi, je devais retourner à la maison. Ce professeur décida de me garder en classe et me faire faire des copies. Cela n'a pas duré longtemps, car mon père s'en est aperçu et est venu me chercher en classe. Puisque je retournais chez moi, cela ne faisait pas l'affaire du professeur et mes notes se sont mises à baisser jusqu'à ce qu'à la fin de l'année, je double mon année et encore là, je doive changer d'école.

À l'autre école j'avais plusieurs professeurs avec qui je m'entendais bien et j'aimais ça. Un jour, quelle ne fut pas ma surprise de voir mes parents à l'école, dans le bureau du directeur. Après qu'ils eurent discuté entre eux, j'entre dans le bureau et je vois mon bulletin dans les mains de mon père. Oup's, ça y est, je pense au pire… Le directeur commence à me parler et je ne comprends rien; j'ai tellement peur de ce qui va m'arriver jusqu'à ce que ma mère me dise « *Jacline, écoute, ne pleure pas, calme-toi, assieds-toi* ». Les profs sont là avec le directeur et mes parents et tout à coup, le directeur me tend mon bulletin et je le regarde sans rien comprendre; j'ai des notes entre 90 et 97 dans tout. Pourquoi alors sont-ils tous là ? Mes professeurs m'expliquent alors que je n'ai pas à être à ce niveau; je me souviens qu'en classe, le prof me donnait du travail d'un niveau plus élevé à faire; ils ont réalisé que mes notes de l'an passé n'étaient pas réalistes.

Pas facile de se relever lorsque tu as vécu de l'intimidation et du harcèlement. Cela m'a pris plusieurs années avant de décider de me reprendre en main. Lorsque tu y parviens, la vie te fait rencontrer des gens qui te font du bien et qui t'apprécient pour ce que tu es, ce qui est important pour suivre ta route.

Je suis partie un jour avec mes trois enfants et j'ai travaillé afin qu'ils ne manquent de rien, j'ai travaillé à trois endroits en même temps pour que nous ne manquions de rien.

Un jour, j'ai réalisé un rêve de jeunesse en achetant mon propre casse-croûte que j'ai géré durant 23 ans. Je n'ai pas seulement géré

mon casse-croûte, j'ai travaillé à plusieurs endroits durant la saison hivernale lorsqu'il était fermé.

J'ai foncé tête première dans la politique municipale en 2009, moi qui m'étais dit que jamais je ne ferais de politique (ha ha…). La pomme n'était pas tombée bien loin de l'arbre, ayant été habituée à entendre mon père parler politique (il disait que c'était important de manger ensemble à la table pour parler de notre journée). Lors de nos soupers, lui seul parlait toutefois… Ouf, ça ne me disait rien d'entendre parler politique; pas drôle pour une enfant qui ne pensait qu'à manger et à aller jouer dehors avec ses amies. Faut croire que même si j'avais la tête ailleurs, ses discours ont quand même été enregistrés dans ma petite tête.

Lorsque j'ai décidé de me lancer en politique municipale, la cause était que nous, les citoyens, ne voulions pas de fusion avec la ville; il y avait déjà une équipe prête, mais moi, je ne voulais pas être conseillère, je voulais être mairesse. Celui qui se présentait comme maire est venu me rencontrer au casse-croûte pour me demander si je voulais faire partie de son équipe et moi de lui répondre un NON catégorique en lui mentionnant que je ne voulais pas être conseillère, mais bien mairesse et que moi, j'avais toujours vécu ici à Senneterre et que j'étais connue et que mon but était d'obtenir ce poste.

Pas facile non plus d'annoncer à sa famille et à ses ami·es que vous vous lancez en politique; j'ai perdu des amies lorsque je les ai informées de ma démarche, je me suis fait traiter de folle, mais je leur ai dit que je ne leur demandais pas la permission, que c'était mon choix à moi et que je m'affirmais dans ma décision.

Vers l'âge de 15 ans, j'ai fait partie d'un groupe de femmes de Senneterre qui se réunissaient pour discuter de discrimination faite aux femmes; nous étions décidées à faire le tour des commerces pour leur parler des annonces qu'ils affichaient en montrant une belle fille en maillot pour promouvoir la vente, soit d'une auto ou un téléviseur, etc. Comme mon père possédait un commerce, elles me désignèrent pour aller lui demander d'enlever lesdites pancartes (probablement que personne ne voulait aller rencontrer mon père, le connaissant de réputation). Je pars donc à sa rencontre et je lui dis que je fais

partie d'un groupe de femmes et que nous voulons faire enlever les affiches publicitaires dégradant la femme et j'aimerais donc qu'il enlève les affiches du magasin montrant les annonces représentant des femme en maillot de bain, lui demandant s'il voulait vendre la fille ou le téléviseur… Ouf, dur moment à passer; j'étais nerveuse et je me sentais extrêmement mal dans ma peau, mais aussi tellement fière de dire cela à mon père. Mais la réponse a été négative, sans retour en arrière, et il me dit que je n'avais pas à côtoyer ce groupe de femmes... Je suis polie en écrivant ce que mon père a dit.

Le lendemain, ce fut avec surprise que mon père me dit de descendre au magasin et là, il me regarde en me disant : « *Enlève-les toi-même les affiches* » et il retourne travailler dans son atelier. Je ne comprends pas ce qui vient de se passer. MON PÈRE vient de changer d'idée ??? Questionnement…

Je pense que ma mère a dû lui parler en lui disant probablement que mes premières années d'école n'avaient pas été de tout repos et qu'il serait peut-être bien qu'il me fasse confiance dans les nouveaux défis de ma vie.

Même après plusieurs obstacles, j'ai réussi à foncer; cela a demandé du temps et du courage pour que je réussisse à m'affirmer, j'aimerais bien vous dire que c'est facile de s'en sortir, mais cela est un combat de tous les jours. Aujourd'hui, j'ai le NON facile et même que je vous dirais que c'est un Non affirmatif (haha) ! Lorsque je dis ce non, il n'y a aucune négociation. Mais d'un autre côté, ce n'est pas évident d'être trop négatif.

> **Aujourd'hui encore, j'éprouve de la difficulté à m'affirmer. L'intimidation et le harcèlement, ça nous suit toute notre vie, c'est une lutte qu'il ne faut pas lâcher.**

Je voudrais vous dire, à vous jeunes filles, foncez dans la vie, réalisez vos rêves, vos ambitions et ne vous laissez pas influencer par des gens malveillants. Tout peut arriver dans la vie quand on persévère.

Lorsque j'ai été élue comme mairesse, j'ai dû apprendre « sur le tas » comme on dit, car il n'y a pas de formation pour devenir une élue municipale, ce qui implique plusieurs comités, plusieurs réunions, et lorsque je suis arrivée à la table des maires à la MRCVO (MRC La Vallée-de-l'Or), j'étais la seule femme ! Pas évident de tenir tête à des hommes d'expérience pour moi, la petite nouvelle; mais comme on dit, j'ai mis mes culottes et relevé la tête. Il faut cependant dire que depuis la dernière élection municipale, à la table des maires, la situation a bien changé. On compte maintenant cinq femmes élues et seulement un homme. J'aime encore cette position et j'aimerais continuer encore quelques années.

Aujourd'hui, c'est la petite fille rabaissée, humiliée, qui vous dévoile une partie de sa vie obscure qu'elle a toujours cachée.

Maintenant, je fonce dans la vie et je n'ai plus peur de relever de nouveaux défis. Mais dans tout mon être reste une partie de moi qui n'oubliera jamais; l'important est de se parler et d'avancer. L'important est de se relever et d'être fière, d'être capable de prendre parole et de s'affirmer.

Après une campagne au Fédéral en 2019 pour le NPD, je me suis représentée en 2022 aux élections provinciales pour le Parti Québécois. Je suis fière d'avoir représenté ce parti qui se veut très représentatif pour le Québec, une équipe du tonnerre qui nous a soutenues tout au long de la campagne. Aujourd'hui encore, je m'implique au sein de cette belle équipe comme conseillère au Comité exécutif du Parti Québécois de l'Abitibi-Est. Et j'aimerais bien me représenter en 2026 pour ce parti.

Heureusement que j'ai rencontré de bonnes personnes qui m'ont aidée à me prendre en main et à faire de ma vie une très belle existence.

Aujourd'hui, nous avons, par l'entremise de plusieurs sites Internet ainsi qu'à l'université, des sessions qui nous donnent accès à l'information sur les mesures sociales et politiques qui favorisent les femmes désirant faire carrière en politique et aussi s'informer, s'instruire. Le groupe GFPD (Groupe Femmes, Politique et Démocratie) offre plusieurs formations aux femmes qui veulent

entrer en politique mais qui ne savent pas comment s'y prendre. Il est important de s'informer sur le sujet.

Nous avons vécu le pouvoir des hommes en politique durant plusieurs décennies. Les femmes se sont battues pour obtenir le droit de vote; ça n'a pas été facile, mais elles ont eu gain de cause dans cette belle bataille; il est important de continuer à leur rendre hommage.

Christine Moore au gouvernement fédéral ainsi que Émilise Lessard-Therrien au gouvernement provincial se sont battues pour obtenir un service de garderie au sein de la fonction publique.

Il est aussi important, pas seulement pour les femmes, mais aussi pour les hommes qui ont la garde de leurs enfants, de pouvoir profiter d'une garderie sur leur lieu de travail, car pour les familles, une garderie en milieu de travail est essentielle pour promouvoir la conciliation famille/travail. C'est tout à l'avantage des employeurs d'instaurer une garderie pour pouvoir garder leur personnel. Comme on dit : « Un service en attire un autre ».

Avec le manque de places en garderie, il faut continuer à travailler ce dossier en contactant les industries, les centres commerciaux, afin que nous puissions continuer à travailler en sachant que nos enfants sont à nos côtés. Nous devons trouver des stratégies pour lancer ce service de garde dans les lieux de travail où il y a plusieurs personnes qui sont aux prises avec ce problème.

Aujourd'hui les temps ont beaucoup changé; nous avons la parité dans nos conseils de ville et dans la fonction publique, les femmes prennent de plus en plus de place. Il faut par conséquent continuer à foncer, à nous afficher et à faire connaître notre point de vue. De là l'importance de s'impliquer dans nos villes et nos municipalités, de ne pas avoir peur de nous présenter comme élue municipale, de nous faire entendre pour faire avancer les choses. Vous, la nouvelle génération, impliquez-vous ! Oui peut-être allez-vous, comme moi, perdre des ami·es en leurs annonçant que vous voulez représenter les citoyen·nes de votre municipalité en vous impliquant dans ce milieu.

C'est pourquoi que je vous invite, vous, jeunes filles et femmes, à prendre place en politique pour faire avancer les choses pour que vos enfants puissent grandir dans un monde sain et qui les représente.

N'ayez pas peur de vous affirmer, de dire ce que vous pensez et de promouvoir vos idées.

Prendre sa place, que ce soit en politique municipale, provinciale ou fédérale est important pour le bien-être de la société

J'aime ce que je fais et je suis fière de mon parcours de vie.

## MES CONSEILS POUR FAVORISER L'ACCÈS DES FEMMES EN POLITIQUE MUNICIPALE DANS LA RÉGION

J'en suis à mon 4e mandat en tant que mairesse de la municipalité de Senneterre-Paroisse. Forte de mon expérience politique, il me fait plaisir de suggérer des pistes d'action afin de favoriser l'accès des femmes en politique municipale.

Précisons d'abord qu'entre 2005 et 2022, le taux de mairesses élues au Québec a bondi de 11 %. Seulement 24 % des élu·es à la mairie étaient des femmes, alors que lors de l'élection à l'Assemblée nationale en octobre 2022, on a vu le taux de députés femmes s'élever à 46,4 %. Au niveau municipal, on est loin de la zone paritaire (40 à 60 %). Quelles pourraient être les solutions pour combler ce déficit démocratique et favoriser l'accès des femmes en politique municipale ? J'en propose quelques-unes :

- Développer des conditions favorisantes pour la tenue des réunions, notamment en respectant le code d'éthique;
- Développer le mentorat entre les élues et les candidates à l'élection municipale;
- Créer un réseau de femmes élues au niveau municipal afin de favoriser les initiatives de recrutement de candidates à l'élection municipale;
- Rédiger le bottin des femmes élues au municipal dans la région;
- Initier des sessions de formation à la politique municipale avec l'aide du Groupe Femmes, Politique et Démocratie.

En espérant que ces quelques suggestions puissent contribuer à augmenter la participation des femmes de la région à la politique municipale, je souhaite bon succès à toutes les candidates qui se présenteront à l'élection municipale de 2026 en région.

# ANNEXE

Senneterre, le 23 juin 2021

Mesdames,

Messieurs,

Lorsque la documentation concernant le Prix Elsie-Gibbons fut sous mes yeux et que j'en ai pris connaissance, je n'ai pas pu m'empêcher de vous soumettre la candidature de notre mairesse, madame Jacline Rouleau, une femme engagée, inspirante dans ses différents projets de vie.

Avec ses origines autochtones, Mme Rouleau a su faire une différence en tant que femme en prenant sa place dans un milieu qui ne favorisait pas toujours la parité.

Chef de famille, elle a su offrir confort et sécurité à ses trois enfants tout en menant une vie active.

Femme respectée, femme d'affaires qui exploite une entreprise de restauration depuis plus de 20 ans desservant une clientèle diversifiée : la population locale, les visiteurs, les travailleurs et ceux qui font un arrêt en passant. Donnant par le fait même, un apport économique dans la municipalité en créant 4 emplois.

Élue mairesse en 2009, elle tient son rôle avec professionnalisme et avec passion. Madame Rouleau travaille à trouver des solutions aux citoyens tout en respectant la règlementation. Elle s'implique dans une multitude de comités, dont celui du développement et celui des loisirs.

Parmi ses projets, nous retrouvons la restauration de la descente de bateaux à Obaska. En 2013, elle met en place avec son équipe une exposition permanente d'œuvres d'art d'artistes locaux, Place aux Artistes, dans le sentier pédestre donnant aux rapides Chute à Grandmaison. Par le fait même, elle profite de l'occasion pour rendre hommage aux nations autochtones en installant certaines créations dans le sentier. Présentement, elle travaille à instaurer un sentier avec des jeux pour attirer les familles.

Elle siège à la table des maires de la MRC de la Vallée de l'Or, ainsi qu'au caucus de l'Union des municipalités du Québec. Elle revêt le rôle de politicienne en remportant une course à l'investiture du NPD. Jacline Rouleau s'est présenté comme candidate aux élections fédérales de 2019 pour la plus grande circonscription du Canada soit l'Abitibi-Baie-James-

1

Nunavik-Eeyou. Au Québec, elle fut la seule candidate féminine autochtone représentant les Premières Nations.

Dans ses implications sociales, elle aime faire équipe et rassembler le monde. Elle a fait partie du Corps Musical Les Émeraudes de Senneterre jusqu'en 2019. Mme Rouleau a relancé le Club de l'âge d'Or en 2014. Elle fait des demandes de subvention afin d'apporter des améliorations locatives pour un lieu de rencontre sociale agréable et sécuritaire pour toutes les familles afin de briser l'isolement des personnes âgées. En tant que présidente, elle organise des soupers, des soirées dansantes et souligne les jubilés de 80 ans. Madame Rouleau est fière d'avoir uni 5 couples par les liens du mariage.

De par ses accomplissements et sa volonté de changer et d'améliorer la situation des femmes, à sa façon, elle trace la route aux prochaines générations.

C'est un privilège de faire partie de son entourage et de la côtoyer dans divers projets.

Ce fut un plaisir de vous faire découvrir madame Jacline Rouleau.

Lucie Turgeon

Conseillère siège no1

2

# ANNEXE

28 Juin 2021

M. Falte
Maire de Senneterre

Voici le document que je vous présentai pour le prix de reconnaissance de Elle-Gilbert
Pour sa détermination, son leadership et pour ses implications. Je vous sollicite donc pour une lettre d'appui de la candidature de Mme Jadine Rouleau

Bien à vous
Lucie Turgeon

# ANNEXE

Senneterre, le 7 juillet 2021

Objet : Lettre d'appui à la candidature pour le Prix Elsie-Gibbons

Madame,

Monsieur,

J'appuie la candidature de la Mairesse Jacqueline Rouleau pour la reconnaisse identifiée à l'objet, pour les raisons suivantes :

Mme Rouleau est une femme très impliquée dans son milieu, elle participe à de nombreuses activités qui ont pour but d'aider son suivant. Elle n'hésite pas à se déguiser en Père Noël pour effectuer la cueillette de dons sur le coin d'une rue dans le cadre de la guignolée de son village natal. Elle cuisine des biscuits pour remettre aux enfants lors des activités de Noël. Elle s'occupe des aînés par l'entremise du Club de l'âge d'Or.

Ses racines, son vécu de femme, sa détermination et ses convictions font d'elle un modèle pour toutes les femmes peu importe leur origine, leur milieu social.

Mme Rouleau est une femme qui par sa force de caractère et sa détermination a su prendre sa place et se faire respecter de tous.

Rachel Jean

Rachel Jean

Conseillère municipale siège no.5

# ANNEXE

BUREAU DU MAIRE

Ville de
Senneterre

Senneterre, le 8 juillet 2021

Madame Lucie Turgeon
Conseillère du siège n° 1
Municipalité de la Paroisse de Senneterre
100, rue du Portage
Senneterre (Québec) J0Y 2M0

Madame Turgeon,

J'ai pris connaissance de votre projet de soumettre la candidature de Mme Jacline Rouleau pour le Prix Elsie-Gibbons 2021 de la Fédération québécoise des municipalités du Québec.

Au fil des années, le travail et la collaboration avec Mme Rouleau auront permis de faire avancer plusieurs dossiers pour nos populations respectives. Comme maire de la ville centre, Senneterre, la communication et l'ouverture de nos alliés municipaux sont très importantes dans la synergie territoriale. J'ai toujours trouvé cette alliée à Senneterre Paroisse en Mme Rouleau. Elle s'est constamment montrée disponible et ouverte à réaliser de beaux projets communs. Même discours pour notre collaboration mutuelle à la table des maires de la MRC, Mme Rouleau est une ardente défenseure de notre territoire et n'hésite pas à mettre de l'avant notre réalité.

Pour toutes ces raisons, j'appuie la candidature de Jacline à ce prestigieux prix.

Veuillez agréer, Madame Turgeon, nos salutations les plus distinguées.

JMM/ml

Jean-Maurice Matte
Maire

# ANNEXE

Je supporte la mise en candidature de Jacline Rouleau...par cette lettre d'appuie en tant qu'amie et ancienne voisine d'enfance.

Nous avons grandit dans les cours et la ruelle entre la 11e et la 10e avenue à Senneterre, où nos parents tenaient des commerces. Un univers de gens qui circulaient pour faire leurs emplettes, aller au salon funéraire, ou se rendre à la gare de train d'en face. La douzaine d'enfants du quartier s'attroupaient pour jouer ensemble. Les jeux de rôles qui consistaient à acter un métier, comme le garagiste, le laitier, formaient notre ville imaginaire grouillante de péripéties en tricycle! Jacline était la fille qui aimait faire les choses, pas les mimer. Un jour, elle s'improvisa coiffeuse. C'était juste avant mes vacances d'été 1964! On en ri bien encore... Je crois que c'est a l'été de ses 11ans, Jacline a eu un accident a vélo dans la ruelle. Elle due être hospitalisé à Amos, pendant plusieurs semaines. Elle a reçue beaucoup de dessins des amis, qu'elle conserve encore! Nous avons retenue toute une leçon et redoublions de vigilance. Suite a cet évènement, son père a demandé d'interdire le passage a haute vitesse des taxis dans cette ruelle. C'était peut-être l'embryon d'un règlement de zone réservée aux enfants?! Jacline a donc eu l'exemple concret du pouvoir décisionnel des citoyens sur les règlements d'une ville.

Nous aimons toutes deux les animaux. Lorsque nous étions enfants et selon l'horaire de Monsieur Beaudet, nous pouvions offrir un cœur de pomme à son cheval et faire un tour, assis en arrière, à coté des sacs de poste et de différentes marchandises. Jacline a presque toujours eu un animal de compagnie à la maison, et dernièrement le vieux Bulldog anglais (de son fils) vieilli avec eux. L'été dernier, elle sollicita mon aide, pour redonner la liberté à trois quiscales qui s'étaient engouffré dans sa cheminée.

À Senneterre, la musique et les annonces ont jadis résonné dans les oreilles des villageois grâce aux haut-parleurs de son père, monsieur Jack Rouleau. L'attrait de faire partie du Corps musical les Émeraudes dans le cadre du 100e anniversaire de Senneterre fût sans équivoque. Elle a appris à jouer du baryton. Tout un défit et quelle détermination lorsqu'on y pense bien! Je suis persuadée que Jacline sait que l'effort individuel est essentiel à la réussite d'un groupe ou d'un projet. Elle s'assure de connaitre sa partition ou demande de l'aide pour y arriver. Nos pratiques musicales, chez moi les samedi matins, nous ont permis de travailler des pièces musicales mais aussi de refaire ce pont des années passées. Jacline sait écouter les amies et pose les questions et exprime ses convictions sans détour. Mais elle a aussi ce coté ricaneur.

Jacline met souvent la main à la pâte pour faire plaisir aux petits enfants comme aux personnes âgées, pour un organisme de Senneterre ou d'ailleurs. Elle prépara des friandises, un ragout de pattes de cochon, un spaghetti et quoi d'autres encore! Les occasions se multiplieront pour pratiquer les cours de danse en ligne avec les amies lors de soirées spéciales. Vous dire tout ce qu'elle peut déployer d'efforts, dans une logistique à couper le souffle pour assurer la réussite d'un évènement! Elle aime animer, rigoler et se divertir.

Salut mon amie Jacline!

Stella Pelletier
9 juillet 2021

# ANNEXE

9 juillet 2021

Madame
Monsieur

Moi, Jacline Rouleau, je consens que les informations fournis soient transmises aux membres du jury pour le prix de reconnaissance Elsie-Gibbons 2021.
J'autorise Mme Lucie Turgeon ainsi tous ceux qui ont accepté et d'appuyer cette démarche de mise en candidature pour ce bel hommage.

Jacline Rouleau.
Mairesse de la Paroisse de Senneterre.







# FEMMES ET ÉGALITÉ



## ÉMÉLIE RIVARD-BOUDREAU

Émélie Rivard-Boudreau est une journaliste indépendante et auteure de Val-d'Or, en Abitibi-Témiscamingue. Depuis 2013, elle travaille avec Radio-Canada et collabore avec de nombreux journaux et magazines québécois tels le Journal de Montréal, La Presse, la Terre de chez nous, Québec science, Rando Québec, Unpointcinq et plusieurs autres. Elle a aussi été coauteure des livres « *La route des champions* » et « *Prendre parole* ». Au cours des dernières années, elle a co-réalisé le balado « *Château Inn* » et l'émission « *Ma vie après la une* », tous deux sur l'application OHdio de Radio-Canada. Émélie Rivard-Boudreau a remporté un Grand prix du journalisme indépendant en 2015 et été nommée au prix Judith-Jasmin en 2020.



## MARTINE DEFOY

Martine Defoy a commencé sa carrière de journaliste à l'âge de 22 ans. Elle a travaillé quelques mois au journal *L'Écho* d'Amos. Rapidement, elle a été embauchée à Radio-Nord, à Rouyn-Noranda, où elle a fait ses premières armes à la radio et à la télévision. Elle y est restée quatre ans avant de faire le passage à Radio-Canada. Elle a travaillé cinq ans à la station de Régina, dans l'ouest du pays. De retour au Québec, elle a fait un retour à Radio-Nord en Outaouais. Deux ans plus tard, elle faisait son entrée à RDI où elle a continué d'exercer le métier de journaliste-présentatrice jusqu'en juillet 2023. L'Abitibienne d'origine vient de partir à la retraite après une belle et longue carrière de 40 ans comme journaliste, dont les 35 dernières années chez Radio-Canada. Bien qu'elle soit partie, Martine Defoy dit toujours ressentir de l'attachement pour sa région d'origine, elle qui y compte encore des amis et beaucoup de parenté. Quand j'entends parler de l'Abitibi-Témiscamingue, ça vibre encore, affirme-t-elle.

# FEMMES ET MÉDIAS EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

PAR ÉMÉLIE RIVARD-BOUDREAU ET MARTINE DEFOY

## FEMMES EN DIRECT ! FEMMES À LA UNE !

Chère Martine,

Lorsque le comité « 30 ans après *Femmes de tête* », qui a orchestré une réflexion sur la condition des femmes en Abitibi-Témiscamingue m'a proposé « Que dirais-tu d'entreprendre une correspondance avec Martine Defoy sur la place des femmes dans le journalisme ? », j'ai été inévitablement enchantée. Mais pourquoi Martine Defoy ? C'est à ce moment que j'ai appris que la grande dame de l'information que tu es est originaire d'Amos, en Abitibi. Je devais bien être la seule de la région à ne pas le savoir !

Nul doute qu'il est intéressant d'échanger avec toi sur la place des femmes dans le métier. Nous avons en commun notre genre, notre région et notre métier. Par contre, nos décisions professionnelles sont allées dans deux directions différentes : toi, qui as quitté l'Abitibi-Témiscamingue pour faire une longue carrière dans la grande tour de Radio-Canada à Montréal, moi, qui ai partiellement tourné le dos à la famille radio-canadienne pour me consacrer uniquement au journalisme à la pige et en Abitibi, de surcroit. Est-ce attribuable aux 20 ans qui nous séparent ? À nos personnalités respectives ? Aux conditions de travail de notre métier qui ont changé ?

Au plaisir de lire tes réflexions,

Émélie

Bonjour Émélie,

Quitter la région était le parcours qui semblait le plus naturel pour moi, surtout comme lectrice de nouvelles. Je souhaitais aller vers un auditoire plus large, et couvrir un plus grand espace d'actualité.

Il faut dire aussi que quand j'ai commencé dans le métier, il n'y avait pas toutes les possibilités qui viennent avec l'Internet aujourd'hui. Les médias traditionnels dominaient largement le paysage.

Je dois dire que, chez moi aussi, le choix de carrière que tu as entreprise suscite des questions à mon esprit. Pourquoi as-tu choisi d'être pigiste ? Et pourquoi dans ta région ? Y a-t-il des sujets qui t'intéressent particulièrement ?

J'ai l'impression qu'il ne doit pas toujours être facile de vendre tes sujets hors de la région.

Martine

Bonjour Martine,

Une grande partie de ma motivation à travailler en tant que journaliste-pigiste était de faire rayonner des histoires de l'Abitibi-Témiscamingue ailleurs au Québec et aussi diversifier l'information dans les médias du Québec. Comme toi, plusieurs croient qu'il doit être difficile de convaincre des médias de parler de sujets provenant des régions alors que c'est tout le contraire. Ma région devient littéralement un argument de vente lorsque j'approche des médias. Au fil des années, j'ai réussi à publier dans les médias québécois les plus connus tels La Presse, le Journal de Montréal, le Devoir, Québec science, Géo Plein Air… J'ai aussi collaboré avec des médias moins connus et plusieurs magazines très spécialisés comme la Terre de chez nous, Rando Québec, Unpointcinq, Quatre-Temps, Opérations forestières, la Gazette des femmes ou Affaires universitaires.

Toutes ces publications ont été preneuses de mes reportages qui ont porté sur les Premières Nations, l'agriculture, des initiatives sociales hors du commun, des entreprises forestières ou minières aux pratiques innovatrices ou aux parcours de femmes inspirantes. J'ai le sentiment que, comme salariée, je n'aurais pas pu avoir un tel rayonnement ni les sujets sur lesquels j'ai écrit. Quand on est journaliste dans une section régionale d'un grand réseau d'information, on a parfois l'impression de se faire regarder de haut par les équipes montréalaises et que notre crédibilité ou l'importance des histoires que l'on couvre sont mises à mal. Dans l'autre sens, il y a parfois de ces sujets que l'on ne considère pas nouveaux ou pertinents et que Montréal accorde une grande importance.

Je serais curieuse de te lire à ce sujet. Comme tu fais partie d'une émission nationale, joues-tu un rôle à valoriser l'actualité des régions ? Comment tes collègues perçoivent-ils le travail des journalistes des régions ?

Émélie

Bonjour Émélie,

Radio-Canada s'est donné un mandat international fort. C'est bien puisque tous les réseaux n'ont pas les moyens de le faire avec autant de force. Ça constitue déjà une grande part des bulletins de nouvelles. Il y a aussi d'importantes ressources pour couvrir la politique à Ottawa et à Québec. Mais je dirais que certaines régions sont moins bien pourvues en couverture que d'autres. En tant que fille de l'Abitibi, j'aimerais que notre région reçoive plus d'attention. Ton travail prend ici tout son sens !

Tu as écrit que tu as vendu des reportages pour la Gazette des femmes et que tu t'étais intéressée aux histoires de femmes inspirantes. Est-ce que tu sens que le fait d'être femme apporte un éclairage différent sur certains enjeux ?

Cela me fait penser qu'il y a plus de trente ans j'étais allée visiter une maison pour femmes victimes de violence. Les responsables réclamaient alors plus de maisons et plus d'aide pour les victimes. Il était également question de mettre plus de ressources pour les hommes violents. Malgré cela, les événements violents, impliquant aussi les enfants, sont loin d'être en perte de vitesse encore aujourd'hui. Comme journalistes, il me semble qu'on n'en a jamais autant parlé. Qu'est-ce que ça va prendre ? En même temps, il faut signaler les dénonciations des inconduites sexuelles, des agressions et des comportements violents, dans les univers comme le hockey ou l'armée. Espérons des avancements.

Toi, as-tu déjà subi de la discrimination salariale ou d'autre discrimination ? Ou par exemple des situations d'intimidation ou de harcèlement ? Moi, en ce qui a trait à mes relations de travail, je n'ai pas senti de différence au départ. J'ai toujours eu de bons rapports avec mes collègues masculins. Par contre, j'ai senti et constaté un traitement différent à Montréal.

Lors d'une enquête, notre syndicat avait révélé une importante disparité salariale. J'ai fait partie d'un comité pour réduire l'iniquité. Il semble que les hommes ont moins de difficulté à se faire valoir.

Je pense qu'il reste encore un préjugé autour de la figure d'autorité et de crédibilité qui serait davantage celle de l'homme-animateur. Mais je constate heureusement que les femmes prennent de plus en plus leur place dans les postes de prestige.

Et toi, penses-tu que les gens perçoivent différemment les hommes et les femmes journalistes ?

Martine

Bonjour Martine,

Moi aussi j'ai déjà rencontré des femmes victimes de violence conjugale pour des reportages et cette expérience m'a extrêmement marquée. Effectivement, je crois qu'être une femme apporte un éclairage singulier sur certains enjeux. En fait, je crois que ça se manifeste dès le départ, dans le choix de certains sujets. Mais en fait, cette prémisse s'applique à tous les profils de journalistes. Pendant quelques années, je me suis intéressée à la pratique journalistique entourant la couverture des enjeux autochtones. En consultant les gens des communautés et aussi des journalistes autochtones, tous s'entendent pour dire que les médias gagneraient à ce qu'il y ait plus de journalistes autochtones. En revanche, je ne crois pas que les journalistes devraient être seulement affectés à des sujets qui correspondent à leur « profil ».

Certains journalistes autochtones m'ont dit qu'ils étaient certainement intéressés et compétents pour couvrir les enjeux autochtones, mais qu'ils n'avaient pas envie de faire que ça. C'est la même chose pour moi. Il est important pour moi d'amener sur la place publique des histoires vécues par les femmes de tout horizon. Cependant, je souhaite aussi que mon métier m'amène à parler de la réalité des travailleurs miniers ou forestiers ou des pères de famille.

D'ailleurs, comme j'ai beaucoup écrit pour le magazine Opérations forestières, j'ai été amenée à visiter plusieurs usines de bois et à me rendre sur des sites de coupes forestières et j'ai toujours été bien accueillie. Même chose en me rendant sur diverses fermes de la région. Je prenais mon travail au sérieux et les gens me prenaient au sérieux aussi.

J'ai en tête deux situations malaisantes que j'ai connues en tant que femme journaliste. La première est survenue lors d'une conférence de presse d'un élu de la région. Lorsque je suis arrivée, il m'a fait la

bise pour me saluer. J'étais extrêmement mal à l'aise. J'avais de la misère à m'imaginer qu'une femme élue aurait pu faire la même chose à un journaliste masculin.

L'autre situation fort choquante que j'ai vécue était dans la période que l'on appelle « la crise de Val-d'Or », soit à l'automne 2015, au lendemain de la diffusion du reportage de l'émission Enquête qui révélait que des femmes autochtones avaient été victimes d'abus de pouvoir et d'abus sexuels de la part de policiers. Des journalistes de partout en province avaient convergé vers Val-d'Or. C'était aussi une époque où plusieurs femmes journalistes se faisaient harceler lors de leurs interventions en direct dans des lieux publics. Nous étions plus d'une dizaine de journalistes dans le stationnement de la MRC La Vallée-de-l'Or. Alors qu'une journaliste de CBC était en train de parler devant la caméra, en direct, un journaliste près de moi dit à un autre journaliste qui était à côté de lui « Es-tu *game* d'aller lui faire un *fuck her right in the pussy* ? ».

Je ne pouvais pas croire ce que je venais d'entendre. D'autant plus que nous étions tous en couverture d'une histoire qui traitait de potentielles agressions sexuelles ! Je m'en suis voulu, mais je n'ai pas été capable de réagir. J'étais tout simplement figée. J'ai réalisé que cette journaliste, parce qu'elle était femme – blonde, jeune, mince et jolie, de surcroit – devenait potentiellement vulnérable aux yeux de certains, même d'autres journalistes ! Je me suis moi-même sentie agressée ce jour-là.

Toi-même qui travailles à la télévision depuis tant d'années, considères-tu qu'il y a un double standard à la télévision, pour ce qui est de l'apparence et de l'âge ? Récemment, il y a eu un cas qui a beaucoup circulé dans les médias et sur les réseaux sociaux, soit celui de Lisa Laflamme, la présentatrice de nouvelles de CTV dont on n'aurait pas renouvelé le contrat, semble-t-il à cause de ses cheveux gris.

Toi qui finiras ta carrière devant les caméras, cette affaire t'as certainement touchée non ?

Au plaisir de te lire,

Émélie

Bonjour Émélie,

En effet, je sens cette pression de l'image. Je l'ai sans doute intégrée depuis mon adolescence. Elle vient de l'intérieur et de l'extérieur. Tout est sujet à commentaires. Les cheveux, le linge, l'allure générale. Les réseaux sociaux n'ont pas amélioré la situation.

J'ai reçu des messages déplacés de certains téléspectateurs. Je me suis aussi fait accuser de chercher à avoir l'air jeune par une téléspectatrice. D'autres internautes m'ont écrit qu'à mon âge, je devrais laisser la place aux plus jeunes. Je ne pense pas que mes collègues masculins reçoivent ce type de messages. Heureusement, je vois de plus en plus de mes collègues féminines se rendre à la retraite après une belle et longue carrière à la télé. Mais il reste du travail à faire.

Comme tu l'as mentionné, le cas de Lisa Laflamme en est un bon exemple. Je vois dans cette histoire beaucoup de raisons d'être en colère contre le traitement réservé à une femme, grande cheffe d'antenne au pays. Mais ce que je retiens, surtout, c'est sa réaction et la façon avec laquelle elle a rompu avec les conventions. Elle s'est réapproprié son image et a fait preuve de beaucoup d'affirmation de soi. Elle a pris la parole et elle a dit que son employeur avait pris une décision économique qui l'avait prise par surprise. Elle a rappelé sa place dans la profession. Elle a dit, et je cite : « *Vous pouvez retirer l'emploi de quelqu'un, mais vous ne pouvez pas effacer son histoire et son travail* ». Elle bouscule les standards établis, avec ses cheveux gris. Surtout, elle s'est tenue debout.

Il y a quand même d'autres défis que les femmes journalistes, particulièrement les plus jeunes, doivent surmonter. Je pense entre autres à la conciliation du travail et de la famille. Moi, mon parcours m'a sans doute aidé à maintenir un équilibre entre ces deux sphères. J'avais un horaire de jour qui était stable. Même quand j'ai quitté la Saskatchewan après la naissance de mes deux enfants, j'ai poursuivi une carrière qui me permettait d'avoir mes soirées et mes fins de semaine. J'ai aussi pu compter sur la présence de leur père. Je ne suis pas sûre que j'aurais pu y arriver avec mon horaire actuel du matin. Heureusement, mes enfants sont maintenant adultes, et en plus, en 2024, je soulignerai mes 40 ans de carrière. Donc pour moi, la retraite s'en vient après un parcours heureux. J'ai exercé un travail intellectuel stimulant et valorisant.

Nous sommes donc à des étapes de vie très différentes. Toi, comment arrives-tu à concilier le travail et la famille ? Et comment entrevois-tu ton avenir ?

Martine

Bonjour Martine,

Notre correspondance tire à sa fin donc, effectivement, il est intéressant de nous pencher sur notre vision d'avenir.

Je reviens d'abord sur la conciliation du travail de journaliste et le rôle de mère. Tu sais, une de mes grandes motivations à exercer mon métier à la pige était de pouvoir aménager moi-même mon horaire et ainsi mieux concilier ma vie familiale avec ma vie professionnelle. Quand je travaillais régulièrement avec Radio-Canada, les horaires de travail étaient sensiblement de 9h à 17h30. Comme tu sais, le stress et la charge de travail quotidienne des journalistes augmentent au fur et à mesure de la journée afin de respecter les deadlines pour les émissions et les bulletins de nouvelles de fin de journée. En tant que mère monoparentale, l'horaire type de journaliste au quotidien était extrêmement difficile. La garderie de ma fille fermait à 17h, au moment même où j'étais souvent appelée à faire une converse en direct à l'émission de l'après-midi. Ceci est sans compter toutes les fois où j'étais appelée à couvrir, souvent à la dernière minute, des événements en soirée, ce qui m'amenait à écrire et monter mes reportages jusqu'au petit matin. À ce moment-là, je demandais du renfort au père de ma fille ou à ma mère pour la soirée, la nuit et le lendemain matin… si je ne travaillais pas aussi pour toute la journée qui suivait avec l'horaire que j'ai décrit plus haut !

Lorsque ma fille n'allait pas encore à l'école, la meilleure façon pour moi était de prioriser les quarts de travail de fins de semaine. Cela lui permettait d'être avec son père et pour moi, de travailler de longs quarts de travail pour compenser les jours que je passais avec elle durant la semaine et la rédaction d'articles que je combinais avec les quarts de travail à la radio. Cependant, cette stratégie est devenue désuète lorsque le père de ma fille est déménagé à l'extérieur de la région et qu'en plus ma fille commençait l'école. Travailler les fins de semaine, ne serait-ce qu'occasionnellement, ne devenait pratiquement plus possible, car ce temps devait désormais être réservé soit pour passer du temps de qualité en

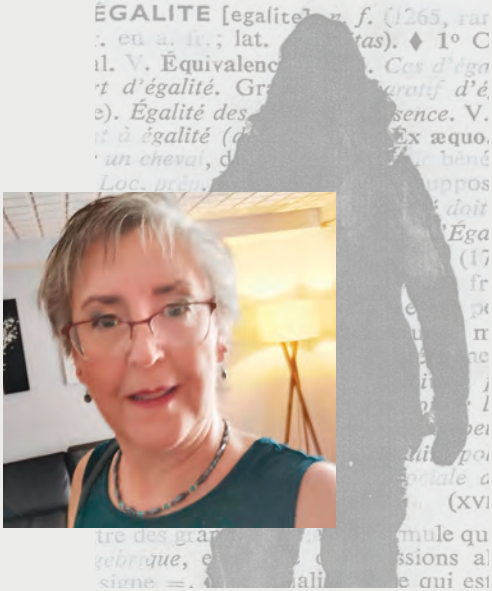
famille ou transporter ma fille au lieu de rencontre pour qu'elle voie son père. Ce changement de vie m'a fait réaliser toute la distance et le temps de transport que doivent faire plusieurs familles vivant dans les régions périphériques du Québec lorsqu'un des parents s'exile dans un grand centre ou vice-versa.

Aujourd'hui, ma fille grandit et je sens que cela me donne tranquillement un peu plus de marge de manœuvre, mais je n'ai pas l'intention de me replonger dans le journalisme au quotidien. En fait, mon travail de journaliste se rapproche de plus en plus du travail d'auteure, de réalisatrice, de recherchiste, voire même d'artiste. Je m'intéresse de plus en plus au monde du documentaire et aussi à maîtriser de nouveaux langages, comme la bande dessinée ou le théâtre documentaire pour informer et toucher le public. Ce qui me passionne, c'est de raconter de bonnes histoires et de sensibiliser les gens sur des enjeux que je trouve importants. J'ai aussi développé une passion pour la rédaction et l'amélioration d'articles sur Wikipédia et à travailler sur des projets qui m'amènent à rendre plus accessible des pans de l'histoire de ma région, notamment à mettre en valeur l'apport des femmes… Comme nous l'avons fait finalement dans cette correspondance !

Ce fut un honneur d'effectuer cet exercice avec toi.

Bien à toi,

Émélie



## LILI GERMAIN

Coordonnatrice, Table régionale de concertation des personnes aînées de l'Abitibi-Témiscamingue

Lili Germain est née en à la fin des années 1950 en Abitibi-Témiscamingue. Elle a fait ses études secondaires à La Sarre, puis ses études collégiales à Rouyn-Noranda. Graduée en urbanisme de l'Université du Québec à Montréal en 1983, elle est retournée vivre et travailler dans sa région d'origine et y demeure depuis ce temps.

Mme Germain a débuté sa carrière professionnelle comme recherchiste pour la MRC de Témiscamingue (1983-1984), puis pour la MRC de Rouyn-Noranda (1984-1986), avant d'occuper un poste de d'agente de développement pour le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (1986-2000). Elle a ensuite fait un saut du côté de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue en y occupant le poste de recherchiste (2001-2009).

Souhaitant réaliser une autre de ses passions, elle a joué le rôle d'agente de communication pendant près de 6 ans pour la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, pour ensuite travailler comme responsable des communications à la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda (2016-2020). Enfin, elle a travaillé pour la Table régionale de concertation des personnes aînées de l'Abitibi-Témiscamingue en 2015 puis en 2020 à titre de chargée de projet. Elle en est devenue la coordonnatrice en 2021.

# LES FEMMES AÎNÉES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE DES RÉALITÉS SPÉCIFIQUES

**PAR LILI GERMAIN**
COORDONNATRICE TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION
DES PERSONNES AÎNÉES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les conditions de vie des femmes aînées de l'Abitibi-Témiscamingue, donc celles ayant 65 ans et plus, peuvent s'exprimer de différentes façons, plusieurs facteurs entrant en ligne de compte. Mais avant d'aborder ce sujet, voici un survol de leur situation. Nous aborderons ensuite certains enjeux et défis préoccupants et nous identifierons quelques priorités d'intervention pouvant aider à améliorer le sort des femmes aînées de la région.

## LES FEMMES AÎNÉES DE LA RÉGION

L'Abitibi-Témiscamingue compte une population en faible croissance, mais vieillissante. Selon l'Institut de la statistique du Québec[1], la population de la région regroupe 72 677 femmes dont 16 262 ont 65 ans et plus. Les aînées représentent plus de la moitié de la population âgée de la région (51 %) et comptent pour près de 11 % de l'ensemble de la population de l'Abitibi-Témiscamingue. La part des femmes âgées de la région dans la population de 65 ans et plus tend à diminuer puisqu'il y a 20 ans, elle était de 56 %.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue a publié un tableau faisant état de la répartition de la population projetée selon le groupe d'âge et le sexe[2]. On y constate

1. Institut de la statistique du Québec, Fiches démographiques, Les régions administratives du Québec en 2022 (2023).

2. Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, Portrait de santé – Déterminants de la santé, données mises à jour en mars 2020. Source des données : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2016-2066, octobre 2019.

que les femmes de 65 ans et plus totaliseront 19 957 personnes en 2030. Leur part dans la population féminine totale s'établira alors à 27,6 %; cette proportion était de 22 % en 2022[3]. Chez les personnes de 85 ans et plus, les femmes composeraient 54 % de la population aînée en 2041, comparativement à environ 63 % en 2021[4].

Selon l'Institut de la statistique du Québec, l'espérance de vie à la naissance des femmes est de 82,4 ans en Abitibi-Témiscamingue. Elles vivent en moyenne plus longtemps que les hommes, pour qui l'espérance de vie est de 78 ans[5]. Par ailleurs, l'espérance de vie à 65 ans est estimée à plus de 86 ans pour les femmes de la région.

Le nombre de femmes de 65 ans et plus vivant seules en 2021 s'élève à 4 585 selon les données du dernier recensement[6]. Celles qui sont mariées totalisent 6 490 personnes alors que les veuves sont au nombre de 1 520. En général, on note que les femmes âgées sont plus nombreuses que les hommes à vivre seules et cela est d'autant plus vrai chez les femmes les plus âgées.

En ce qui concerne le type de résidence, 9 280 femmes âgées de la région habitent une maison (maison individuelle non attenante, jumelée ou en rangée) alors que 4 655 vivent en appartement (appartement ou plain-pied dans un duplex ou dans un immeuble)[7]. On dénombre 2 006 places dans les résidences privées pour aînés de la région, dont 511 sont situées en ruralité. Le loyer moyen des places standards se chiffre à 2 055 $ (1 668 $ en ruralité)[8]. Enfin, les femmes aînées hébergées dans les centres d'hébergement de soins

3. Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Estimation démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2023). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Source : Institut de la statistique du Québec, Estimations démographiques annuelles (janvier 2023), à partir de Statistique Canada et projections de la population pour les régions et les MRC. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

5. Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, Portrait de santé de la population de l'Abitibi-Témiscamingue (mise à jour 2021).

6. Statistique Canada, Tableau 98-10-0043-01, Type de construction résidentielle, âge et genre, Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement.

7. Statistique Canada, données du recensement 2021.

8. Société canadienne d'hypothèque et de logement, 2021. Données de l'enquête sur les résidences privées pour aînés (agglomérations de recensement). Compilation Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

de longue durée (359) occupent 55 % des lits dans la région et cette part monte à 61 % dans les ressources intermédiaires (217 femmes)[9].

On peut enfin retenir que dans la région, 3 940 femmes âgées sont considérées comme étant à faible revenu, ce qui correspond à un taux de 27,9 %. Ce taux chez les hommes n'est que de 21,5 %[10].

## LES ENJEUX ET LES DÉFIS

En général, les femmes âgées rencontrent un certain nombre de défis liés à l'âge, mais ceux-ci peuvent être aggravés par des facteurs comme la solitude, le fait de vivre seule et l'isolement social. Puisqu'elles ont une espérance de vie plus longue que les hommes, elles ont davantage de risques d'être aux prises avec des problèmes de santé et de souffrir de maladies chroniques ou d'incapacités et de limitations. La santé mentale fait également partie des défis qu'elles peuvent rencontrer. Les risques de chutes les guettent également, ce qui peut mener à des hospitalisations.

**Les conditions de vie des femmes âgées dépendent de multiples facteurs dont font partie le niveau de revenu et les difficultés financières, l'état de santé, la situation familiale et la présence de réseaux de soutien, l'accès aux services, la possibilité de se déplacer et le fait d'habiter un logement répondant à leurs besoins.**

Les effets du vieillissement peuvent affecter la qualité de vie, mais les effets sur l'entourage immédiat se font également sentir, notamment auprès des proches aidants. Les besoins accrus d'une population vieillissante ont une incidence directe sur les services dispensés par le réseau de la santé et des services sociaux, dont les services de

9. Données fournies par le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue le 14 mars 2023.

10. Statistique Canada, Recensement de la population de 2021, Profil de recensement, tableau 98-10-0103-01. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

soutien à domicile, ainsi que sur les organismes communautaires actifs dans les différents milieux. Mais le fait de pouvoir accéder ou non aux services et aux ressources ainsi que la méconnaissance empêchant de les obtenir font aussi partie des enjeux, tout comme la peur de déranger. Il faut aussi mentionner que la forte pénurie de main-d'œuvre affecte la région et, du coup, la dispensation de services de toute nature.

**Les programmes gouvernementaux et les services communautaires contribuent à améliorer le sort des femmes aînées dans la mesure où ils sont suffisamment accessibles et adaptés aux besoins. Les coûts qui y sont associés peuvent affecter l'indépendance et la qualité de vie des femmes aînées de la région et en pousser certaines à quitter leur milieu de vie pour se rapprocher des services.**

Le fait de vivre seule, l'isolement social et le revenu peuvent rendre les femmes âgées plus vulnérables, notamment celles qui vivent dans des lieux isolés éloignés des noyaux urbains ou qui ont des problèmes pour se déplacer en raison d'une limitation physique, d'un handicap ou d'un accès restreint à un mode de transport. L'Abitibi-Témiscamingue couvre un vaste territoire et de grandes distances doivent être franchies pour aller chercher des services ou les rendre. La possibilité de conduire un véhicule ou de pouvoir compter sur le conjoint pour se déplacer offre une alternative, tout comme la possibilité d'utiliser des services de transport adapté ou d'accompagnement par des bénévoles. Or, ceux-ci peuvent être sous-développés, surtout en ruralité, ne pas répondre aux besoins ou s'avérer dispendieux.

**Des lacunes au niveau du transport et les frais qui y sont associés peuvent renforcer l'isolement social des femmes aînées ou mener à la décision de déménager.**

Dans la région, une demande visant une meilleure offre de logements à prix abordable ou adaptés a souvent été exprimée, mais la rareté se fait toujours sentir alors que le temps d'attente pour s'y établir est long. Par ailleurs, la région compte un taux d'inoccupation très faible de ses logements. Cette pénurie joue sur la hausse des prix et les options sont peu nombreuses. Les femmes âgées peuvent donc avoir du mal à accéder à des logements adaptés à leurs besoins et à leur revenu.

**Certaines femmes âgées vulnérables consacrent une part importante de leur revenu pour se loger. La perte d'autonomie physique joue sur la capacité d'entretenir sa résidence.**

On remarque dans la région que les femmes âgées sont souvent désavantagées par rapport aux hommes puisque leurs revenus sont moindres, notamment en raison du fait qu'elles ont été en moins grande proportion actives sur le marché du travail. Elles peuvent donc avoir du mal à subvenir à leurs besoins au moment de la retraite et certaines d'entre elles souffrent de pauvreté.

**La pension de sécurité de la vieillesse, la rente de retraite du Québec et le supplément de revenu garanti sont insuffisants pour soutenir un revenu décent, surtout en période d'inflation. Les femmes aînées sont plus susceptibles de dépendre de ces aides financières et toutes ne peuvent compter sur des fonds privés de retraite.**

Les femmes aînées agissent souvent comme proches aidantes, entraînant de l'épuisement, surtout si les mesures de soutien ne sont pas suffisantes. Cela peut être particulièrement problématique pour celles vivant en milieu éloigné ou qui ont des revenus limités.

> **« Il faut planifier le réseau d'entraide et de soutien afin de compenser l'absence de proches aidants, particulièrement pour les femmes vivant seules »**
>
> Monique Roy, Directrice générale, Réseau 50 Plus

Mais au-delà de ces problèmes, on peut retenir que les femmes aînées ne sont pas toutes en situation de vulnérabilité. Plusieurs jouissent de très bons réseaux et demeurent actives dans leur communauté et auprès des leurs, ce qui peut avoir des effets positifs tant pour elles que pour leur entourage. Même si leurs gestes peuvent parfois être invisibles, les femmes aînées sont au cœur de bien des éléments bénéfiques, qu'on pense à la transmission de savoirs, au développement de liens intergénérationnels, à l'implication bénévole et à d'autres actions ayant de réels impacts sur les communautés.

## LES PRIORITÉS À METTRE DE L'AVANT

La Table régionale de concertation des personnes aînées de l'Abitibi-Témiscamingue a tenu en novembre 2021 une rencontre de concertation de laquelle sont ressorties quelques priorités d'intervention. Elles concernent l'ensemble de la population, mais touchent directement les femmes aînées. La première de ces priorités vise à faciliter l'accès aux soins et services de santé, dont ceux à domicile et dans les milieux ruraux. La deuxième priorité met de l'avant la nécessité de former davantage d'aides à domicile. La troisième cible l'importance de réduire la pauvreté chez les personnes aînées. À cela s'ajoute l'importance d'offrir un transport en commun ou une

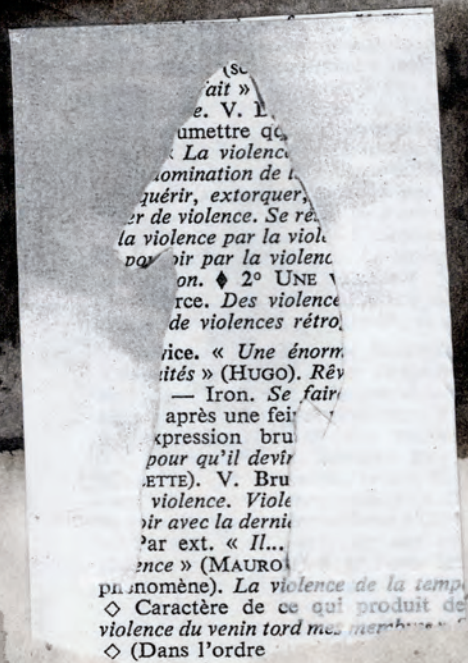
alternative pour les aînés en milieu rural. La lutte à la maltraitance fait également partie des préoccupations nommées parmi les priorités ainsi qu'un meilleur accès au logement pour les personnes aînées : logement social, en CHSLD, résidences pour aînés ou logement.

On constate que le redémarrage des activités dans la foulée de la pandémie de Covid-19 est parfois difficile pour arriver à briser l'isolement chez les personnes aînées. Il semble que les femmes aient été touchées plus durement que les hommes; on pense entre autres aux violences conjugales, à la détresse psychologique, à l'isolement. Il sera donc nécessaire de travailler à relancer les activités permettant de socialiser, notamment au regard des femmes aînées de la région. Les tables locales d'ainés peuvent être d'une grande aide à ce propos. Même chose pour les démarches liées à la lutte à la maltraitance et aux abus. L'implication municipale dans les démarches Municipalités amies des aînés dans un contexte de partenariat avec d'autres intervenants peut également renforcer les impacts positifs pour les femmes aînées de la région.

En terminant, l'analyse différenciée selon le sexe pourrait permettre une meilleure lecture des besoins liés aux femmes, dont les femmes aînées, et de leur réalité, ce qui permettrait d'emprunter des avenues de solutions mieux adaptées et d'éviter les inégalités.

---

Autre document consulté : Centre d'action bénévole de Rouyn-Noranda, en collaboration avec la Table des aînés de Rouyn-Noranda, Vivre et vieillir ensemble dans nos quartiers ruraux, Rapport de recherche, mai 2021, 47 pages.



(Su
ait »
e. V. I
umettre qu
La violenc
omination de
quérir, extorquer,
r de violence. Se ré
la violence par la viol
oir par la violenc
on. ♦ 2° Une
rce. *Des violence*
de violences rétro
rice. « *Une énorm*
ités » (Hugo). *Rêv*
— Iron. *Se fair*
après une fei
xpression bru
*pour qu'il devî*
ette). V. Bru
*violence. Viole*
oir avec la derni
Par ext. « *Il...*
ence » (Mauro
phénomène). *La violence de la temp*
◇ Caractère de ce qui produit de
*violence du venin tord mes membres*
◇ (Dans l'ordre

FEMMES

# VIOLENCE ET JUSTICE



Photo : @2021Carbophotographe

## CATHY ALLEN

Coordonnatrice de la maison d'aide et d'hébergement Alternative pour elles, psychoéducatrice de formation, Cathy Allen travaille auprès des victimes de violence conjugale depuis 25 ans. Elle agit également à titre de coordonnatrice régionale Rabaska, la cellule d'action concertée pour prévenir l'homicide conjugal et intrafamilial en Abitibi-Témiscamingue. Impliquée au sein du conseil d'administration du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels, formatrice pour le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, formatrice Rabaska, elle a siégé comme membre du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agression sexuelle et de violence conjugale à l'origine du rapport *Rebâtir la confiance*. Avec son équipe engagée, elle travaille actuellement à la mise en place d'une maison d'hébergement de 2e étape sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

# VIOLENCE ET JUSTICE

PAR CATHY ALLEN

## UN MOT SUR LA MAISON D'HÉBERGEMENT

Alternative pour Elles est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants située à Rouyn-Noranda. La maison a ouvert ses portes le 4 octobre 1982, après qu'un groupe de citoyennes ait décidé de passer à l'action pour combattre les violences faites aux femmes. Alliant leur courage et leur détermination, elles ont bravé les résistances et les préjugés afin d'ouvrir un refuge pour accueillir, dans un environnement sécuritaire, les femmes qui désiraient se soustraire à la violence conjugale avec leurs enfants.

Quarante ans ont passé, et ce sont plus de 4000 femmes et autant d'enfants victimes de violence conjugale qui ont franchi les portes de la maison. Ce sont aussi plusieurs milliers de femmes qui ont demandé de l'aide sans nécessairement venir en hébergement.

Alternative pour Elles, c'est un récit de collaboration entre de précieux partenaires pour qui la sécurité des victimes de violence conjugale est prioritaire. À l'époque, l'organisme a bénéficié de l'appui de l'évêque Jean-Guy Hamelin, qui avait mis une maison à la disposition des fondatrices, gratuitement. Ce don fut le point de départ d'une grande aventure. Malgré les embûches, les militantes sont sorties dans les rues et ont posé différentes actions qui, 40 ans plus tard, nous permettent de continuer à offrir les services à toutes celles qui en ont besoin.

Au fil des ans, grâce aux luttes incessantes pour obtenir un financement adéquat, les appuis et les différentes formes d'aide se sont multipliés, ce qui a permis à la maison d'hébergement de diversifier ses services. Aujourd'hui, nos partenaires de tous les milieux sont des allié·es indispensables.

L'histoire d'Alternative pour Elles est indissociable de la conviction avec laquelle les fondatrices ont cru à un possible changement social. Son histoire n'en serait pas une, également, sans la confiance et le courage des femmes et des enfants qui ont franchi le seuil de la maison d'hébergement. Elles et ils nous inspirent chaque jour à continuer notre travail et à lutter avec ardeur contre la violence conjugale.

## POSITION FACE AU BRACELET ANTIRAPPROCHEMENT

Au début du mois de décembre 2021, le gouvernement du Québec annonçait l'implantation de bracelets antirapprochements (BAR) dans le but de prévenir les féminicides et de protéger les victimes de violence conjugale. Le Québec devenait ainsi la première juridiction au pays (et la septième au monde) à implanter ce dispositif électronique.

Le BAR est un outil de géolocalisation électronique qui sert à éviter qu'une personne accusée ou condamnée en contexte de violence conjugale ou d'exploitation sexuelle s'approche de sa victime.

Il peut être imposé à trois différentes étapes du parcours judiciaire : lors d'une mise en liberté provisoire, lors d'une sentence dans la communauté ou lors d'une permission de sortir ou d'une libération conditionnelle octroyée à une personne qui purge une peine d'emprisonnement de moins de 2 ans. Pour le moment, le bracelet ne peut être imposé aux personnes condamnées à plus de deux ans de prison, car elles sont détenues dans des pénitenciers fédéraux.

Plus concrètement, le bracelet électronique est fixé à la cheville de la personne accusée ou condamnée et ne peut être retiré. Il est muni d'un haut-parleur qui peut recevoir des alertes d'une centrale de surveillance.

De son côté, la victime a une application sur son téléphone intelligent permettant de localiser ses déplacements. Les bracelets peuvent seulement être imposés lorsque la victime donne son consentement.

Il y a une « zone de préalerte » établie. Si le contrevenant entre dans cette zone, il sera averti par la centrale de surveillance qui lui ordonnera de changer de trajectoire. S'il entre dans la « zone d'alerte » qui est à proximité de la victime, elle sera immédiatement informée et des policiers seront dépêchés en urgence vers elle, en premier lieu, pour assurer sa sécurité, puis vers le contrevenant pour l'intercepter. Par la suite, une enquête policière est déclenchée.

Le déploiement du bracelet antirapprochement est en cours depuis mai 2022 et l'arrivée des bracelets en Abitibi-Témiscamingue était prévue pour septembre 2023.

Cette nouvelle mesure de protection a été annoncée par le ministère de la Sécurité publique comme étant une solution révolutionnaire pour prévenir les féminicides. De façon générale, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, dont nous sommes membres, a accueilli favorablement cette annonce, en exposant toutefois quelques préoccupations. Il s'agit certainement d'un outil supplémentaire pour surveiller les auteurs de violence et d'une nouvelle mesure qui permet d'augmenter le sentiment de sécurité des femmes victimes de violence conjugale.

Les intervenantes de la région ont hâte de voir comment cette nouvelle mesure de protection se déploiera sur notre territoire. Pour nous, certaines questions et préoccupations demeurent toutefois.

Bien que cet outil de surveillance puisse augmenter le sentiment de sécurité des femmes, il peut aussi avoir pour effet d'augmenter l'hypervigilance chez certaines. Rappelons qu'elles doivent avoir en tout temps un appareil cellulaire sur elles afin qu'on puisse les localiser et intervenir rapidement en cas de rapprochement. Depuis l'annonce de cette nouvelle mesure, les groupes de défense des droits des victimes demandent que les femmes concernées soient dirigées vers les ressources spécialisées afin de leur offrir un accompagnement tout au long du processus. Or, jusqu'ici, nous avons très peu d'information sur le déploiement du bracelet antirapprochement et encore moins concernant ses effets sur les victimes.

L'Abitibi-Témiscamingue ne bénéficie pas d'une couverture Internet et cellulaire optimale. Cette mesure de protection sera-t-elle

réellement adaptée à une région comme la nôtre ? Pourrons-nous nous assurer de sa fiabilité dans ce contexte ?

Que se passera-t-il dans les milieux où les services de police desservent de vastes territoires avec des effectifs restreints ? Lorsque les délais d'intervention des policiers sont plus longs en raison des distances à parcourir ? Est-ce que les bracelets seront accompagnés par d'autres mesures ou les périmètres à respecter seront-ils adaptés en conséquence ?

Chose certaine, il est essentiel que le BAR soit envisagé uniquement à la suite d'une évaluation rigoureuse des risques, et ce, peu importe l'étape du processus judiciaire à laquelle on voudra l'imposer. Le bracelet antirapprochement doit être une mesure de protection supplémentaire pour les femmes et non se substituer à une peine ou à une mesure de surveillance qui serait plus appropriée.

À ce jour, plus d'une centaine de bracelets ont été installés à la cheville d'accusés ou de contrevenants. Pour le moment, la mesure semble avoir l'effet dissuasif escompté, ce qui est une excellente nouvelle. Pour l'heure, aucune femme soutenue par une maison d'hébergement de la région n'a encore bénéficié de cette mesure de protection.

Les maisons d'aide et d'hébergement qui défendent les droits des victimes de violence conjugale de l'Abitibi-Témiscamingue travaillent en étroite collaboration avec le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, qui compte 46 maisons membres implantées à la grandeur du Québec. Nous avons le souci de nous assurer que les femmes aient accès aux mêmes recours et aux mêmes mesures de sécurité, peu importe la région où elles vivent. Ensemble, nous demeurerons à l'affut de ce dossier qui nous interpelle tout particulièrement.

La collaboration entre les différents services en matière de violence conjugale, la vigilance, la bienveillance et l'engagement des intervenant·e.s sur le terrain demeurent à mes yeux tout aussi essentiels sinon plus que la technologie.

## POSITION FACE À L'AIDE AUX HOMMES

Dans le cadre de mon travail, on me demande souvent ce que je pense de l'aide offerte aux hommes qui ont des comportements violents et des organismes qui leur viennent en aide. Ma position a grandement évolué au fil des années.

Depuis 2014, le cheminement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale de l'Abitibi-Témiscamingue a été marquant quant à l'ouverture et à la volonté de faire équipe avec l'organisme qui vient en aide aux auteurs de violence conjugale sur notre territoire. Nous agissons en amont, avec eux, dans une perspective de prévention de la violence conjugale.

Nous travaillons en étroite collaboration depuis maintenant presque 10 ans et je ne peux compter le nombre de fois où je me suis appuyée sur l'expertise de mes partenaires lors de situations extrêmement inquiétantes.

En matière de violence conjugale, dans la mesure où l'aide offerte auprès des auteurs de violence conjugale est axée sur la responsabilisation, j'estime qu'elle fait partie de la solution. Nous travaillons tous et toutes pour éliminer la violence conjugale et nous avons besoin de services pour que les agresseurs puissent s'engager dans une démarche de responsabilisation et de changement.

Dans les différentes régions du Québec, ce travail de collaboration entre maison d'hébergement et groupe pour hommes est à géométrie variable. Bon nombre d'organismes qui interviennent auprès des femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants expriment de sérieuses préoccupations concernant les services qui sont offerts aux conjoints violents ailleurs au Québec.

Plusieurs déplorent la confusion qui règne entre les programmes pour conjoints violents et les groupes de soutien pour les hommes en difficulté qui n'axent pas toujours leur approche sur la responsabilisation. D'autres se désolent également que ce ne soient pas tous les groupes qui adhèrent à la définition de la violence conjugale de la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale du Gouvernement du Québec,* ce qui, effectivement, est très problématique. C'est d'ailleurs

ce qui a mené à la recommandation 121 du rapport *Rebâtir la confiance* qui propose « d'améliorer, encadrer, évaluer les programmes pour conjoints violents et voir à ce qu'ils reçoivent une accréditation ».

Plusieurs sont surpris lorsque je parle du travail de collaboration entre la maison d'hébergement Alternative pour Elles et le SATAS. C'est un événement tragique qui s'est produit sur notre territoire qui nous a rapprochés, qui nous a permis de mieux nous connaître et d'apprendre à travailler ensemble.

En 2014, à Rouyn-Noranda, nous avons échappé de peu à un féminicide lorsqu'un homme, dans le cadre d'un échange de garde d'enfant, avait planifié de tuer son ancienne conjointe.

Dans cette instance, le nouveau copain de la femme a été poignardé et blessé gravement pendant qu'il l'attendait dans le véhicule stationné un peu plus loin, justement parce qu'elle voulait éviter qu'une autre crise éclate.

C'est en insistant pour aller attacher lui-même l'enfant dans le véhicule de son ex-conjointe que l'agresseur a réalisé qu'elle n'était pas venue seule. Après avoir déposé l'enfant dans le véhicule, ce dernier a sorti un couteau pour poignarder à plusieurs reprises le nouveau copain de son ex-conjointe qui se trouvait dans le véhicule. Cette attaque aurait pu être fatale. L'enfant, qui était confiné dans son banc d'auto, a reçu des coups de coude au visage pendant l'agression. La femme a quant à elle été menacée de mort par son ancien conjoint lors de ce même événement.

Cet homme a été mis en état d'arrestation, il a été accusé de tentative de meurtre et de menace de mort.

Nous connaissions déjà cette femme et son enfant parce qu'ils habitaient la maison d'hébergement lorsque l'agression s'est produite.

En regardant l'enfant s'amuser dans le salon de la maison d'hébergement, au retour du congé des fêtes, nous avons réalisé que la vie était en train de reprendre normalement son cours. Nous venions de passer à deux cheveux de perdre une femme et son enfant, son copain était hospitalisé pour des blessures graves et la vie autour continuait... comme si rien de tout cela n'était arrivé !

Portées par un profond sentiment d'indignation, nous avons décroché le téléphone pour demander aux partenaires présents dans la vie de ces gens, ainsi qu'à d'autres partenaires touchés de près par l'intervention en violence conjugale, de se réunir afin de trouver des solutions pour éviter qu'une situation comme celle-ci ne se reproduise.

Cet événement a été l'élément déclencheur pour entreprendre les travaux qui ont mené à RABASKA*, la cellule d'action concertée pour prévenir les homicides conjugaux et intrafamiliaux en Abitibi-Témiscamingue.

C'est réellement à partir de ce moment que notre travail de partenariat avec le groupe qui vient en aide aux auteurs de violence conjugale a changé. Nous avons décidé d'apporter des changements dans nos pratiques afin de travailler ensemble de façon concertée pour mieux protéger les femmes, leurs enfants, leurs proches, mais aussi ces hommes.

Si c'est Alternative pour Elles qui a mobilisé les partenaires autour d'une table à la suite de l'événement de 2014, c'est le SATAS qui a déposé une demande de financement à Condition féminine Canada pour démarrer ce grand projet de prévention.

* À propos de RABASKA :

Pour l'année 2022-2023, les coordonnateurs régionaux ont répondu à quarante-deux (42) demandes d'appréciation des risques d'homicide conjugal ou intrafamilial en Abitibi-Témiscamingue. De ce nombre, sept (7) demandes étaient des appels visant un partage d'expertise ou un coaching en matière d'intervention, dix-sept (17) demandes se sont limitées à l'élaboration d'un plan d'intervention concerté (sans levée de confidentialité) et vingt-trois (23) demandes se sont transformées en cellules de crise. RABASKA aura permis à cent-trente-trois (133) intervenants provenant de dix-huit (18) organisations différentes de se concerter. Ce travail de concertation aura permis de créer des filets de sécurité autour de cent-cinquante-huit (158) personnes visées directement par un risque d'homicide conjugal ou intrafamilial.

Les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale de la région, la Sûreté du Québec, la direction des poursuites criminelles et pénales (DPCP), le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels, la Direction de la protection de la jeunesse et d'autres partenaires ont tous répondu présent et ont démontré leur engagement pour assurer le déploiement de RABASKA et assurer sa pérennité.

Chaque intervenant autour de la table doit avoir à cœur la sécurité des victimes potentielles et des agresseurs potentiels.

Ce que l'on souhaite ultimement, c'est tendre des filets de sécurité autour des gens, autant autour des femmes et des enfants que des hommes.

Il m'arrive encore aujourd'hui de croiser cette femme qui a frôlé la mort de si près en 2014. Elle n'est malheureusement pas la seule à qui cela est arrivé. Les dernières années ont été particulièrement meurtrières pour les femmes victimes de violence conjugale. Chaque fois que nous offrons des formations à nos partenaires sur les facteurs de risques importants qui mènent à des violences graves ou mortelles, j'ai une pensée pour elle et son enfant.

S'il y a un message qu'on s'efforce à mettre de l'avant dans ces formations, c'est l'importance de travailler ensemble. Le projet RABASKA me rend fière. Fière de l'engagement des partenaires sur le territoire qui se solidifie année après année. Fière de l'ouverture démontrée à travers nos échanges et du soutien qu'on s'apporte mutuellement dans ce processus de concertation. Fière de l'écoute et du respect dans notre collaboration, fière de briser le travail en silo. Fière, parce qu'ensemble, nous sauvons des vies.

## LE TRIBUNAL SPÉCIALISÉ

En mars 2019, le Comité d'experts sur l'accompagnement des personnes victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale auquel j'ai eu le privilège de participer a été formé au Québec.

Ce comité avait pour mandat de faire état des mesures actuelles et d'étudier celles pouvant être implantées en vue d'assurer aux personnes victimes d'agressions sexuelles ou de violence conjugale un accompagnement plus soutenu et répondant mieux à leurs besoins.

En décembre 2020, le rapport *Rebâtir la confiance* était déposé avec 190 recommandations visant à corriger les très nombreux obstacles rencontrés par les femmes dans le système judiciaire. Dans son rapport, le comité d'experts recommandait l'instauration d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale.

Le gouvernement du Québec a décidé d'aller de l'avant avec la mise en place de ce nouveau tribunal et, le 15 septembre 2021, le projet de loi 92 visant sa création était déposé.

L'objectif principal du tribunal spécialisé est de redonner confiance aux personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale envers le système de justice et d'offrir à celles-ci des services psychosociaux et judiciaires mieux intégrés.

Le ministère de la Justice a mis sur pied différents groupes de travail, dont la Table nationale de consultation sur la mise en place d'un projet pilote de tribunal spécialisé regroupant des organismes non gouvernementaux qui œuvrent auprès des victimes de violence sexuelle et de violence conjugale. Nous sommes deux déléguées du Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale à y prendre part.

Dans la première année de sa mise en œuvre, le ministre de la Justice a identifié dix districts judiciaires où se tiendraient des projets pilotes alors que du côté du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, nous suggérions que le projet pilote soit déployé dans trois districts judiciaires de tailles différentes et aux réalités distinctes.

Nous voulions ainsi nous assurer que le modèle développé atteigne les objectifs visés et nous souhaitions permettre de bien l'évaluer avant qu'il soit déployé à la grandeur du Québec.

Alors que les bases n'étaient pas encore en place dans les 10 premiers districts judiciaires annoncés et qu'aucune évaluation du fonctionnement du tribunal spécialisé n'avait encore eu lieu, le Ministre annonçait une nouvelle vague de projets pilotes portant à seize le nombre total de districts judiciaires visés.

Bien que ce déploiement rapide puisse sembler prometteur et être une nouvelle encourageante pour les victimes, nous, les intervenantes spécialisées en violence qui participons activement aux travaux entourant la mise en œuvre du tribunal spécialisé, avons certaines préoccupations.

Nous déplorons entre autres que le Tribunal spécialisé ne s'intéresse qu'à une partie du processus, soit à partir du moment où des accusations sont déposées par le DPCP.

Pourtant, les recommandations du rapport *Rebâtir la confiance* misaient sur l'importance de développer des initiatives et d'améliorer les mesures de soutien, du moment qu'une victime met les pieds à l'intérieur d'un poste de police. Porter plainte demeurera toujours une épreuve laborieuse et vertigineuse pour les victimes. Il s'agit d'un moment où l'empathie, l'humanisme et le besoin d'être entendue et comprise sont primordiaux. Si la confiance des victimes est brisée dès le début du processus, elle sera extrêmement difficile à reconstruire par la suite. Pour nous, il s'agit d'une des failles importantes dans la mise sur pied des tribunaux spécialisés.

Nous, les représentantes des groupes comme les maisons d'aide et d'hébergement qui défendons les droits des victimes, demandons dès le début d'être mieux attachées aux travaux, de les coconstruire avec l'équipe du tribunal spécialisé afin d'éviter de nous retrouver devant des faits accomplis et des décisions prises qui ne tiennent pas toujours compte des besoins des victimes et qui sont loin des réalités que nous constatons sur le terrain.

Le Tribunal spécialisé est une mesure porteuse d'espoir pour les victimes. Nous estimons qu'il est primordial de leur offrir un accompagnement à la hauteur du manque de confiance qu'elles ont envers le système de justice et qu'il est essentiel de ne pas susciter de fausses attentes chez elles.

Certes, d'importantes avancées ont été réalisées au cours de cette première année de déploiement. Pensons à l'embauche de nouvelles ressources dans les équipes du Directeur des poursuites criminelles et pénales, à l'ajout de nouvelles ressources de la Commission des services juridiques et à l'embauche d'intervenant·es sociojudiciaires de liaison, un poste qui a été créé spécialement avec l'arrivée de ce nouveau tribunal et qui s'ajoute aux équipes du Réseau des centres d'aide aux victimes d'actes criminel. Notons aussi les travaux d'aménagements dans les palais de justice qui sont maintenant mieux adaptés pour les victimes.

De toutes les mesures déployées, c'est probablement la mise en place de formations diversifiées sur les réalités relatives à la violence sexuelle et à la violence conjugale à l'ensemble des acteurs susceptibles d'intervenir au sein du tribunal spécialisé qui figure parmi les avancées les plus significatives dans cette première année de mise en œuvre. Il est d'ailleurs prévu que cette offre de formation continue d'être bonifiée et qu'elle s'étende aux acteurs présents dans les différents districts judiciaires, ce qui est une excellente nouvelle.

On avait certes besoin de l'annonce de ce tribunal spécialisé pour redonner confiance aux victimes. Nous espérons que ces adaptations toutes récentes répondront réellement aux besoins des victimes et que leur expérience à l'intérieur du processus judiciaire sera davantage salvatrice.

Au mois de mai 2023, le ministre de la Justice dressait un bilan des plus positifs de cette première année de déploiement du tribunal spécialisé, annonçant que plus de 8000 victimes avaient été accompagnées à l'intérieur de celui-ci.

Toutefois, parallèlement à ce déploiement en cours dans plusieurs districts judiciaires, la pénurie de personnel sur notre territoire se fait sentir de façon importante dans le système de justice et elle continue d'avoir des impacts majeurs non seulement sur le bon fonctionnement du système judiciaire, mais aussi sur la confiance des victimes.

Ce manque de personnel dans les palais de justice occasionne des reports de causes, notamment celles en violence conjugale et en

agressions sexuelles. Les reports continuent d'affecter les victimes qui se préparent à comparaître, qui vivent des périodes de stress énormes avant la cour et qui apprennent, souvent à la dernière minute, qu'elles devront attendre une période indéterminée avant que leur dossier ne soit entendu.

C'est sans parler des dossiers qui risquent d'être abandonnés en raison des requêtes en arrêt des procédures (arrêt Jordan) déposées de plus en plus fréquemment par les avocats de la défense.

On compose donc actuellement avec ce double discours envoyé aux victimes, message qui, pour nous, devient de plus en plus difficile à leur expliquer.

L'implantation du tribunal spécialisé devrait être déployée de façon permanente, dans toutes les régions du Québec, d'ici le 30 novembre 2026. Malgré l'absence de projets pilotes sur notre territoire, nous, les différents partenaires concernés sur le terrain, avons déjà amorcé des discussions pour nous assurer de répondre le mieux possible aux besoins des victimes et de faciliter leur passage dans le processus judiciaire.

Le modèle de tribunal spécialisé proposé prévoit respecter les initiatives et les partenariats déjà existants sur le terrain. Il s'agit pour nous d'une excellente nouvelle puisque nous avons déjà des pratiques prometteuses sur notre territoire et que le travail collaboratif entre les intervenants psychosociaux et judiciaires figure déjà parmi nos forces.

## LA JUSTICE RÉPARATRICE

S'il y a une question qui refait surface au fils des années et qui a suscité de nombreux échanges au sein du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale, c'est celle portant sur la possibilité d'intégrer la justice réparatrice au sein du tribunal spécialisé.

La justice réparatrice diffère du système de justice criminel traditionnel puisqu'elle vise à réparer les torts et les dommages causés par un crime en misant sur la réparation. Elle se déroule en dehors

du système de justice comme solution de rechange à l'approche judiciaire habituelle.

Elle peut prendre différentes formes telles que des rencontres de médiation ou de discussion. Elle peut inclure une rencontre entre une victime et une personne contrevenante qui ne sont pas nécessairement liées par le crime commis. Elle peut se dérouler sous forme de rencontre de groupe ou de cercle de guérison ou encore par le biais de lettre d'excuse.

De nombreux organismes de défense de droits des victimes de violence conjugale s'opposent depuis des années à l'idée d'intégrer la justice réparatrice comme option à privilégier en contexte de violence conjugale et d'agression sexuelle.

La violence conjugale, tout comme la violence sexuelle, est un problème social qui doit être pris en charge par la société. Les efforts consentis doivent être consacrés à améliorer les pratiques judiciaires avant d'envisager d'ouvrir la porte aux mesures de rechange et aux options de justice réparatrice qui, à ce jour, sont encore très peu balisées et évaluées pour répondre à des crimes aussi sérieux et complexes que la violence conjugale et les agressions sexuelles.

Bien que les femmes que nous rencontrons en maison d'hébergement souhaitent voir leur conjoint ou ex-conjoint reconnaître les torts qu'ils leur ont fait subir, les excuses, les remords exprimés et la reconnaissance des torts causés s'inscrivent dans le cycle de la violence conjugale et incitent à laisser une autre chance à la relation. Ce cycle se répète et s'intensifie et il se poursuit très souvent après la séparation. C'est un rapport de force et de domination à l'intérieur d'une relation intime qui entraîne des conséquences dévastatrices dans la vie des femmes et des enfants qui en sont victimes.

Après des années de lutte pour sortir la violence conjugale de la sphère privée et exposer ces crimes contre les femmes au grand jour, il est clair pour nous que le système de justice doit continuer à se consacrer à briser le cycle de la violence conjugale et à s'éloigner de tout ce qui peut l'occulter.

Le système de justice criminelle est loin d'être parfait et il ne le sera probablement jamais, mais il contribue à une prise de position forte qui indique que notre société condamne les violences faites aux femmes et que celles-ci sont graves.

Renvoyer le traitement judiciaire de la violence conjugale et des agressions sexuelles vers des programmes qui ne remplissent pas une fonction de dissuasion et de protection du public et qui n'affirment pas clairement le caractère criminel de ces crimes n'est pas souhaitable. Le système de justice doit continuer à redoubler d'efforts pour reconnaître et combattre les violences sexuelles et conjugales et déployer l'ensembles des mesures nécessaires pour assurer la protection de celles qui en sont victimes.

Au cours des dernières années, nous avons connu des avancées significatives dans la lutte contre les violences faites aux femmes, mais il reste encore énormément de batailles à livrer. Cette lutte se poursuit et nous ne baissons pas les bras. Nous avons la chance de marcher dans les pas de celles qui ont pavé la voie et qui ont marché avant nous pour nous permettre d'arriver à plus de justice.

J'éprouve une immense gratitude envers toutes celles qui ont fait preuve de courage et de persévérance pour ouvrir des portes qui nous étaient fermées à double tour. C'est un honneur et un très grand privilège de pouvoir bien humblement y contribuer à mon tour.





## JOANNIE BOIVIN

Originaire de La Sarre, Joannie travaille au Centre de femmes l'Érige et est administratrice de l'Émeraude. D'ailleurs, elle fait partie des fondatrices de la Maison.

Féministe, elle a à cœur l'amélioration des conditions de vie des femmes, une des raisons pour lesquelles elle s'implique dans ce projet.

# L'IMPUISSANCE MÈNE À L'ACTION

**PAR JOANNIE BOIVIN**

TRAVAILLEUSE AU CENTRE DE FEMMES L'ÉRIGE
ADMINISTRATRICE DE LA MAISON D'HÉBERGEMENT L'ÉMERAUDE

C'est le sentiment qu'on partageait au Centre de femmes l'Érige depuis plusieurs années. Plusieurs années à intervenir auprès des femmes victimes de violence conjugale sans pouvoir leur offrir un lieu sécuritaire pour qu'elles puissent se déposer souvent avec leurs enfants… 2019 fut notre année coup de barre… plus de 100 femmes sont venues frapper à notre porte sans aucune fois profiter d'accompagnement en maison d'hébergement. La raison principale, ne pas se déraciner du milieu puisque c'est parfois à plus de 100 km de chez elles. On se dit qui faut faire quelque chose. Qui d'autre se mettra en action pour ces femmes. Personne, alors on doit bouger.

On se mobilise, ça devient notre cheval de bataille. On revendique, on dénonce. On rencontre différents acteurs, le nouveau maire de La Sarre pour lui expliquer l'ampleur du problème, la MRC pour scruter le soutien que nous pouvons recevoir et la députée qui accueille notre projet avec l'envie de nous soutenir. Les acteurs sont unanimes, nous devons bâtir notre projet. Présenter un plan.

Sincèrement, à ce point, nous sommes enthousiastes mais épuisées. On sent que les différents acteurs souhaitent nous soutenir, cependant nous ne savons pas si nous serons en mesure de rendre le produit final, on n'a jamais fait ça, nous, un plan d'affaires. Entre prendre du temps pour la rédaction et poursuivre notre travail d'intervenantes au Centre… La conciliation des deux est finalement plus difficile à réaliser en termes de temps… Ça va si vite qu'on réalise qu'on est rendues à la fin de 2019 et que nous n'avons pas avancé comme on l'aurait voulu. On fait de notre mieux, on est 3 et, idéalement, on serait 5, c'est la course folle.

Début 2020, une augmentation accrue des féminicides au Québec nous force à agir. Les travailleuses du Centre font parvenir une lettre à la Ministre Charest, responsable de la condition féminine, dans le

but de la sensibiliser à l'absence de ressources d'aide et d'hébergement sur le territoire d'Abitibi-Ouest. La lettre soulignait la bonne volonté du gouvernement d'octroyer de nouvelles sommes aux ressources existantes, mais également l'importance de financer la mise en place de nouvelles maisons d'hébergement dans des milieux comme le nôtre, dépourvus de ressource. On se rend bien compte qu'on ne réussira pas toutes seules, il est temps de créer un comité pour nous soutenir et qui pourra mener à bien le projet. Un comité qui pourrait, dans le futur, devenir une collective et que la maison déploierait ses ailes. On commence le recrutement, mais l'arrêt général en mars 2020 a malheureusement retardé les démarches prévues.

Avril 2020, on essaie de voir les choses du bon côté, on a peut-être un momentum pour avoir le temps de rédiger le plan d'affaires. On s'affaire, on rédige, on se renvoie la balle chacune devant son ordi à la maison, on corrige, on se fait des sessions Zoom pour en jaser… c'est compliqué. On se rend bien compte que le gros morceau manquant c'est le financement… plus de 700 000 $ par année pour opérer une maison, puis on ne parle même pas de l'acquisition d'un bâtiment. Il faut connaître les structures pour savoir que ce n'est pas si simple… le financement ne vient pas si facilement. En fait, il ne vient pratiquement jamais, surtout pas à cette hauteur. Mais on ne perd pas espoir. On sait aussi que le politique peut nous surprendre parfois. On se remémore la vague #Metoo. Le financement supplémentaire des CALACS réparti en enveloppe dédiée, « taggué » comme on dit. Des ententes d'activités spécifiques au PSOC (Programme de soutien aux organismes communautaires) qui peuvent devenir du financement à la mission, du financement récurent après un certain temps. On rêve, puis on se dit que dans notre vision idéale, c'est ce qu'on aurait nous aussi pour notre maison en Abitibi-Ouest.

On discute beaucoup avec Alternative pour Elles, la maison d'hébergement de Rouyn-Noranda. Elles sont comme nos mentores, nos références, notre soutien. Ces liens sont importants pour nous et elles nous aident à nous valider, à nous ancrer. Ils seront aussi cruciaux pour les démarches à suivre.

Une première version du plan d'affaire est imprimée. On est émues, stressées, excitées…c'est difficile à décrire. Je nous revois, dans la cuisine du centre, à deux mètres de distance, regarder les copies du plan. Copies qu'on avait boudinées pour que ce soit présentable. C'était sérieux et, en même temps, on était conscientes que ce n'était pas parfait… mais on l'a tout de même envoyé ! Advienne que pourra, qu'on se disait en riant. Juin 2020, les premières versions du plan partent dans différents ministères afin de faire valoir et reconnaitre le besoin de l'Abitibi-Ouest pour une maison d'hébergement.

On est sur le point de partir pour les vacances, on reçoit un courriel surréaliste ! Le secrétariat à la condition féminine et la sous-ministre déléguée à la Condition féminine souhaitent nous rencontrer à la suite de la réception de notre lettre de mars dernier afin de nous entendre sur les réalités des femmes de l'Abitibi-Ouest. On doit cependant revenir de nos vacances pour le faire. C'est évidemment une occasion qu'on ne peut pas manquer ! C'est avec beaucoup d'écoute et de compassion que nous avons été entendues lors de cette rencontre.

Au courant de l'année 2020-2021, plusieurs étapes ont été réalisées, que ce soit par le Centre ou en collaboration avec les membres de la Collective provisoire. Soulignons également le travail exceptionnel de Thalya, stagiaire en travail social qui avait pour mission première de supporter la Collective dans ses mandats. En janvier 2021, la Maison obtient son numéro d'entreprise et ses lettres patentes. À la suite d'un appel public, nous avons été choyées de voir le grand intérêt des femmes à créer l'image officielle de la maison d'hébergement l'Émeraude. C'est donc dans le cadre de cet appel public que la Collective provisoire s'est arrêtée sur un logo créé par Amélie Bois. Cette femme très impliquée dans le milieu féministe pour contrer la violence faite aux femmes a également créé certains visuels de SOS violence conjugale. Être représentées par un logo était une étape importante, qui rendait le projet plus concret et réel.

La Maison d'hébergement l'Émeraude, avec la collaboration du Centre de femmes, a réalisé une campagne de financement. Le 15 juin fut d'ailleurs le lancement officiel de la campagne dans le cadre d'un 5 à 7. C'est grâce à l'implication de l'entreprise de

La Sarre La Styliste sucrée que cette levée de fonds a été rendue possible. Pendant un mois, plusieurs personnes et entreprises de partout en région ont fait l'achat de cupcakes. Un total de 4 000 $ a été amassé pour soutenir l'implantation de la maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et enfants vivant en contexte de violence conjugale.

L'obtention d'une somme par le biais du Fonds québécois d'initiatives sociales fut grandement appréciée. Cette somme a permis, entre autres, d'embaucher, en septembre 2020 Christine Larouche, qui aura pour mandat de poursuivre les étapes nécessaires à la mise en place d'une ressource pour les femmes et enfants vivant en contexte de violence conjugale. Elle posera ses cartons à l'Érige puisque le projet est encore très embryonnaire; elle travaillera de concert avec les intervenantes du Centre de femmes l'Érige ainsi qu'avec la Collective provisoire. À la demande des femmes bénévoles, l'Érige continuera de marrainer le projet autant que nécessaire afin d'y transmettre son savoir en gestion et en intervention féministe.

C'est le 17 novembre 2021 que s'est tenue notre AGA de fondation. Cette assemblée visait, entre autres, l'adoption des règlements généraux de l'organisme ainsi qu'à officialiser la Collective par des élections. J'étais appelée sur la collective de la Maison mais cette fois, en tant que femme impliquée et non plus pour le Centre de femmes.

Suite à l'embauche de Christine Larouche comme chargée de projet, tout ira très vite. Plusieurs dépôts de projets pour nous permettre de financer l'acquisition de notre maison, demandes d'appuis et de collaboration sont établies. La Maison prend de plus en plus son autonomie. Christine est de plus en plus en contact avec les maisons d'hébergement de la région et le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale. S'ajouteront en mai 2022 deux intervenantes à l'équipe. Puisque le Centre de femmes héberge toujours l'Émeraude, ça fait du monde dans la bâtisse ! On s'adapte ! Plusieurs défis dont celui du partage des locaux ! L'équipe de la Maison développe son offre de service, commence à être beaucoup plus visible, établit des partenariats, beaucoup de choses se mettent en place.

21 juin 2022, le Gouvernement du Québec dévoile la stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 « Contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance », cette annonce changera l'ampleur de notre projet pour le mieux. Dans cette stratégie, la mesure 15 « Développer de nouvelles maisons d'aide et d'hébergement d'urgence en violence conjugale » identifie clairement l'Abitibi-Témiscamingue comment étant une région ciblée. Après la confirmation qu'il s'agissait bien de l'Émeraude, les démarches s'intensifient pour la concrétisation du projet. Christine travaille à la mise en place des structures, des documents de référence, on reçoit l'acceptation de différents dépôts de projets.

9 février 2023, la Maison annonce le lancement de sa campagne de financement. À ce point, nous évaluons notre projet à plus de 1 800 000 $ pour l'acquisition des infrastructures. Avec le travail acharné de Christine, chargée de projet, qui a permis de sceller différentes ententes avec les deux paliers de gouvernement, nous annoncions avec bonheur que notre objectif financier serait de 300 000 $.

À l'heure d'écrire ce texte, la Maison d'hébergement l'Émeraude est en bonne voie d'obtenir du financement pour activités spécifiques au PSOC, ce qui permettrait à l'équipe d'avoir les moyens financiers d'agrandir l'équipe, de déployer des services et de mettre en place de l'hébergement temporaire. Comme quoi combiner conjoncture et mobilisation porte fruit.

Le travail n'est pas terminé, il ne fait que commencer. L'Émeraude devra mettre en place, dans la prochaine année, des services, de l'hébergement et une structure d'organisme offrant du 24/7 dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Un travail colossal. Les personnes impliquées effectuent un travail incroyable et mettent toutes leur cœur dans ce projet. Pour la sécurité des femmes d'Abitibi-Ouest et de leurs enfants. Bravo à vous toutes les femmes, vous faites un travail extraordinaire.





# FEMMES ET CULTURE



Photo : Christian Leduc

## VIRGINIA PESEMAPEO BORDELEAU

Née en Jamésie, au nord-ouest du Québec, Virginia Pesemapeo Bordeleau est une artiste multidisciplinaire eeyou. Depuis 40 ans, elle a exposé ses œuvres au Québec, au Canada, en Europe et au Mexique. En 2006, elle obtient le prix d'excellence en région remis par le Conseil des arts et lettres du Québec et la mention Télé-Québec en poésie. Elle publie un premier roman *Ourse Bleue*, en 2007, chez La Pleine Lune. La traduction anglaise de ce roman, *Blue Bear Woman*, est publié en 2019. En 2012, elle est lauréate du Prix littéraire de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle a publié un recueil de poèmes chez Mémoire d'encrier, *De rouge et de blanc*, puis en 2013 paraît le roman *L'amant du lac* et *L'enfant hiver* en 2014 dont la traduction anglaise, *Winter Child*, est sortie en 2017. Ses derniers recueils de poésie, *Je te veux vivant*, 2016 et *Poésie en marche pour Sindy*, 2018, ont été publiés aux Éditions du Quartz. La même année, elle publie son premier livre de conte illustré aux Éditions Hannenorak, *Celle-Qui-Va*. En 2020, elle obtient le prix de l'artiste de l'année en Abitibi-Témiscamingue remis par le Conseil des arts et lettres du Québec et présente une rétrospective de ses 40 ans de carrière en art au MA musée d'art à Rouyn-Noranda. Elle obtient en 2021 la médaille de l'Assemblée nationale du Québec pour l'ensemble de son œuvre.

# LES FEMMES ARTISTES AUTOCHTONES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

PAR VIRGINIA PESEMAPEO BORDELEAU

Lorsque j'ai commencé mon travail en art officiellement il y a une quarantaine d'années, les femmes autochtones fabriquaient des objets pour usage au quotidien, tels les mocassins, les mitaines, les manteaux. La particularité de leur labeur était d'ajouter des broderies en billes de verre coloré ou de fils, aux tissus et au cuir, celui-ci principalement en peau d'orignal. Des motifs de fleurs, d'animaux naissaient de leurs doigts habiles. Elles déployaient leur créativité dans ces travaux qui pouvaient passer pour une activité ennuyeuse, car utile. Mais cette créativité ajoutait une dimension qui effaçait justement ce sentiment de répétition qu'entraîne une tâche domestique. On a donné le nom d'artisanat à ces œuvres, parfois si belles, que les collectionneurs étaient prêts à payer une fortune pour les acquérir. Les femmes donnaient ainsi un certain prestige à leur mari, en leur fabriquant des vêtements magnifiquement décorés.

Je me souviens d'un évènement survenu lors d'un voyage de groupe d'artistes autochtones en France, alors que nous étions invité·es à exposer nos toiles dans les mairies. L'un des artistes portait un manteau que son épouse avait créé pour l'occasion, un vêtement sublime en peau de caribou, blanc et brodé de mille couleurs. Malheureusement, après une soirée en ville, notre ami est revenu en chemise… il s'était fait dérober le manteau, probablement pendant un moment de distraction et en donnant sa confiance aux gens autour de lui. Car on voyait bien qu'il s'agissait d'une pièce d'art unique et de grande valeur.

Voilà où je veux en venir avec cette introduction : les travaux à l'aiguille des femmes des Premiers Peuples sont de l'art. Les organismes gouvernementaux ont fini par reconnaitre que les artistes ont le droit de privilégier les médiums ancestraux pour s'exprimer

et qu'il ne s'agit pas simplement de l'artisanat, mot par lequel on qualifiait ce genre de création. Car il est notoire que la culture occidentale, d'une manière devenue inconsciente et allant de soi, ramène les critères de l'art à ses propres valeurs, en niant l'originalité du travail des Premiers Peuples.

En ce qui concerne les arts visuels, j'ai été la seule artiste autochtone en Abitibi ayant une reconnaissance publique pendant quelques années. Lors de mon exposition à Val-d'Or en 1984, j'ai obtenu un certain succès. C'était ma période des portraits. Cependant, Glenna Matoush, née Shilling, vivait en territoire Eeyou, à Mistissini. Elle était reconnue pour ses gravures. D'origine Ojibway et sœur de l'illustre peintre Arthur Shilling, elle avait choisi le médium de la gravure pour se démarquer du travail de son frère. Lors de nos discussions, je suis parvenue à la convaincre de tenter la peinture, qui est d'approche plus accessible. Nous avons été invitées à participer à un atelier d'artistes autochtones dans un campement de la région de Waswanipi. Ce furent des jours de créativité inoubliables. Glenna a peint d'immenses murales abstraites, se prouvant ainsi à elle- même qu'elle avait un talent de coloriste.

Nous avons travaillé sur quelques projets, dont une exposition en duo à la salle d'exposition de Rouyn-Noranda en 1990, puis sur une œuvre d'intégration à l'architecture à LG3 en 1992 pour une école de formation destinée aux jeunes Cri·es. Intitulée *Le chant du vent,* cette sculpture monumentale devait faire allusion autant à la culture Eeyou qu'à Hydro-Québec. Comme geste politique, nous avons fait inscrire en syllabique cri sur la plaque d'identification de l'œuvre : *Seuls les castors peuvent faire des barrages sur leur territoire.* Évidemment sans traduction française… l'humour autochtone à l'œuvre...

J'ai également collaboré avec Éliane Kistabish, une jeune artiste originaire de Pikogan. Elle étudiait pour devenir photographe lorsque je l'ai invitée à participer à un collectif de cinq artistes dont j'étais la commissaire, au Jardin botanique, à l'occasion du 300e anniversaire de la signature de la Grande Paix à Montréal. Un évènement qui marquait l'arrêt des guerres entre 39 nations autochtones et le gouverneur de Callière. Nous avions érigé 40 totems en cercle lors

de cet été 2002. Éliane a également participé à Dialogue II, un projet élaboré par Jean-Jacques Lachapelle, directeur du MA musée d'art situé à Rouyn-Noranda. Par la suite, elle est revenue à un art plus traditionnel en fabriquant des bijoux.

Plus récemment, après la dénonciation par les femmes de Val-d'Or des abus policiers et en lien avec la disparition de Sindy Ruperthouse (originaire de Pikogan, disparue le 23 avril 2014)[1], j'ai entrepris d'organiser une activité de guérison en collaboration avec ces dames. Le projet s'intitulait *Les Brodeuses* et s'inscrivait dans un besoin de broder nos blessures, car toute femme autochtone a vécu de la violence quel que soit le domaine. Les motifs s'inspiraient de ceux que les femmes de différentes nations au Canada utilisaient pour leurs travaux de décoration. Nous étions logées *Chez Willy,* un endroit situé à Val-d'Or et destiné aux itinérants autochtones. Plus précisément, cette activité tournait autour de la disparition de Sindy Ruperhouse et des autres femmes disparues ou assassinées au Canada. La présentation de cette œuvre collective en 2020 fut entravée par l'arrivée de la COVID-19, empêchant les brodeuses d'assister au vernissage de l'exposition qui se déroulait au MA musée d'art à Rouyn-Noranda. Elle fut ensuite présentée la même année au Mexique, au musée anthropologique de Xalapa[2]. Cependant, l'intention demeure de la présenter plus largement en région au moment opportun.

De ce groupe de femmes brodeuses, je vais parler plus particulièrement de Pascale-Josée Binette[3]. Elle fabrique des bijoux en perles, mais s'est mise à la peinture depuis quelque temps, après un cours suivi auprès de Frank Polson, artiste bien connu du Témiscamingue. Le travail de Pascale-Josée est fortement inspiré de celui de son professeur, lui-même émule de Norval Morrisseau comme nombre d'artistes des Premiers Peuples. Une œuvre de Pascale-Josée s'inscrit

1. Article publié sur le site d'information Espace autochtone de Radio-Canada par Delphine Jung le 4 octobre 2022 intitulé « Je cherche encore ma fille » (https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1922276/disparition-enffada-autochtone-val-dor-ruperthouse-sindy-cherche-encore-fille
2. https://museema.org/evenements/dialogue-quatre-dialogo-cuatro/
3. https://faq-qnw.org/membres/pascale-josee-binette

dans le projet *Odeimin*[4] qui consiste à introduire l'art anicinape au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et plus précisément destiné à être exposé sur les murs des hôpitaux de la région.

Ces œuvres sont des référents pour les Autochtones aux prises avec la maladie qui les oblige à vivre des moments à l'hôpital, et peut-être aussi pour mettre les travailleurs de la santé face au talent de ces artistes. Nul n'ignore les problèmes rencontrés en ces murs par le comportement irrespectueux envers les patients autochtones[5]. Pour en revenir à Pascale-Josée, les cinq œuvres des artistes choisis pour ce projet ont été exposées au MA musée d'art à Rouyn-Noranda en juin 2022 et la sienne est exposée au Centre hospitalier de Val-d'Or. Elle a présenté deux pièces en acrylique intitulées *Ka Nitakiositc (celle qui élève)*, toiles qui font référence à la maternité et à la transmission des savoirs et de la culture.

Je vais présenter deux autres femmes artistes originaires de Timiskaming First Nation. D'abord, Jocelyne Robinson qui travaille en collaboration avec son fils Dave. Pour le projet *Odeimin*, elle a présenté une œuvre monumentale sculptée sur bois, intitulée *Mino Pimatswowin (*ce qui signifie être en bonne santé, trouver un équilibre entre le corps, le mental, l'esprit en connexion avec la nature). Il y a également Janice Wabie, dont la peinture rejoint le symbole de la médecine de l'ours, totem qui représente sa famille. Elle se consacre aux traditions anicinapek et s'active depuis son adolescence à la transmission de ces richesses culturelles.

4. https://museema.org/evenements/odeimen/

5. Article publié sur le site d'information Espace autochtone de Radio-Canada par Marie-Laure Josselin le 1er octobre, 2021, intitulé : Joyce Echaquan : le racisme est une des causes de la mort (https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1828421/coroner-joyce-echaquan-atikamekw-rapport-gouvernement-racisme-lacune

Grâce au changement d'orientation des institutions culturelles aux niveaux local, provincial et fédéral tels le Conseil des arts du Canada, le Conseil des arts et lettres du Québec, etc., il est maintenant possible pour les nouvelles artistes des Premiers Peuples de présenter leurs œuvres dans les lieux publics. Déjà, il leur était impossible d'obéir aux règles imposées par le milieu de l'art qui répondait aux critères occidentaux de la valeur de l'œuvre. Depuis quelques années, l'ouverture des mentalités face à la différence et à la force créatrice des artistes permet une émergence des femmes autochtones dans le monde de l'art.



Photo : Christian Leduc



Photo : Donald Trépanier



Photo : Indice Bohémien

## CARMELLE ADAM

DIRECTRICE DE VOART
CENTRE D'EXPOSITION DE VAL-D'OR

Historienne et gestionnaire des arts, Carmelle Adam a participé, dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture, à titre d'experte régionale en Abitibi-Témiscamingue (2011 à 2014). Chargée de projet, elle a œuvré dans les secteurs public, privé et municipal pour l'implantation, la mise en valeur et la médiation en art public. Depuis 2008, à titre de directrice artistique et administrative de VOART Centre d'exposition de Val-d'Or, elle soutient la diffusion d'une programmation annuelle transdisciplinaire en arts et sciences. Sa pratique de commissaire s'appuie sur une approche transdisciplinaire et interculturelle, privilégiant l'art relationnel et l'interactivité avec les publics, reconnaissant l'autodétermination des peuples dans la pratique de l'art actuel.



## MADELEINE PERRON

DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE DE 2002 À 2024

Formée en administration des affaires à l'UQAT après avoir complété un DEC en communication au Cégep de Jonquière, Madeleine Perron œuvre depuis 38 ans dans le milieu artistique et culturel de la région. Tantôt pour le Festival du cinéma international, ensuite L'Écart lieu d'art actuel, l'Orchestre symphonique régional d'Abitibi-Témiscamingue et depuis 20 ans pour le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue.

# FEMME : ARTS ET CULTURE

PAR CARMELLE ADAM ET MADELEINE PERRON

## INTRODUCTION

À titre de travailleuses culturelles, mesdames Madeleine Perron et Carmelle Adam relèvent le défi de faire un arrêt sur image de la place qu'occupent les femmes dans le domaine des arts et de la culture en Abitibi-Témiscamingue.

Initialement, cette démarche visait à actualiser les informations recueillies lors du colloque régional par le collectif Femmes en tête, tenu à Amos, les 28 et 29 octobre 1989. En consultant *Comme un vol d'outardes… vers l'an 2000,* les actes de ce colloque, publié par le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue, on y constate que le mot « créativité » est évoqué dans la majorité des thématiques abordées. Qu'il s'agisse de la créativité pour conjuguer les nombreux rôles qu'endossent les femmes tant sur les plans personnels que professionnels. Qu'il s'agisse de la créativité inspirant de nouvelles structures sociales destinées à répondre aux besoins des femmes. Qu'il s'agisse de la créativité dans les regroupements de mobilisation pour l'avancement des conditions des femmes. Alors que la créativité appliquée et pratiquée en arts et en culture y est absente. En effet, le sujet des femmes et de la culture n'a pas été abordé. Alors que la participation des femmes dans le milieu culturel était déjà bien présente partout sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, et ce, avant 1989.

Parmi les artistes en arts visuels d'Abitibi-Témiscamingue actifs avant 1968, Ma-Reine Bérubé est la première à avoir manifesté de son vivant une volonté qu'une partie de ses œuvres regroupée sous la collection « Abitibi » soit conservée dans la région. En 2014, la première collection privée en région à être déposée dans une institution publique fut la collection en arts visuels de l'artiste Jacqueline Plante, offerte à la Fondation de l'UQAT[1]. L'autrice

1. Ouellet, Ariane. « Faire don de l'œuvre d'une vie », *L'Indice bohémien*, vol. 06, no. 05, février 2015, p. 3

Jeanne-Mance Delisle obtient le prix du Gouverneur général (1987) pour sa pièce de théâtre *Un oiseau vivant dans la gueule*. Le Grand Prix de la prose du *Journal de Montréal* (1991) lui est décerné pour son livre *Nouvelles d'Abitibi*. Alors qu'en 1965, à l'âge de six ans, Diane Tell (Fortin) commence ses cours de violon au Conservatoire de musique de Val-d'Or. En 2022, elle reçoit la médaille de chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la France.

De ce constat a découlé une approche multifacette afin de brosser un état de situation des conditions des femmes œuvrant en culture en Abitibi-Témiscamingue. Notre objectif est de faire apparaître sur le radar l'apport et la place des femmes en culture. Cette méthodologie permettra d'établir un bref portrait des femmes en culture selon quatre thématiques, soit l'implication bénévole, le pouvoir, la main-d'œuvre et les profils/reconnaissances.

Finalement, une analyse sommaire conclut ce survol de la situation des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue œuvrant en culture dans le but d'en dégager des enjeux d'avenir.

## IMPLICATION BÉNÉVOLE

À partir des années 1940, des conditions sociales et économiques favorables permettront d'amorcer un tournant majeur dans la vie des arts en Abitibi-Témiscamingue. Cette période est marquée par l'arrivée constante d'artistes.

Dans cette section, l'implication bénévole sera abordée par la lorgnette de l'histoire. Au cours des décennies, la mise en place et l'organisation de réseaux pour la pratique des arts en Abitibi-Témiscamingue repose sur l'implication bénévole. La voie à la professionnalisation des femmes en culture s'est effectuée par la pratique du loisir culturel.

Selon l'historien et sociologue Fernand Harvey[2], avant 1960, les femmes du Québec avaient recours aux loisirs culturels pour

2. Harvey, F. (2008). Les femmes et la vie culturelle à Québec avant la Révolution tranquille. Cap-aux-Diamants, (95), 34–38.

pratiquer une discipline artistique, afin de respecter leur rôle traditionnel de l'époque. C'est à partir des années 1960 que les femmes se professionnalisent et font carrière dans le domaine culturel, et ce, peu importe leur statut civil.

Dans les années 1970, les femmes ont participé à la mise en place d'organismes structurants tels que le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue et le Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue. Deux organismes, dont les présidences, en 2023, sont assurés par des femmes, en l'occurrence Geneviève Béland (CCAT) et Ginette Vézina (SLAT).

Deux secteurs culturels ont particulièrement été marqués par l'implication bénévole des femmes. Il s'agit du secteur de l'événementiel et de celui de la formation.

L'émergence des événements culturels à portée régionale est remarquable depuis les vingt dernières années en Abitibi-Témiscamingue. Et la contribution des femmes y est bien présente tant au niveau de la conception ou de la coconception de l'événement, soit dans son déploiement ou dans sa relance : Biennale internationale de l'art miniature (Joanne Poitras), Festival de musique émergente (Karine Berthiaume, Jenny Thibault), Festival de Blues Eldorado (Louiselle Blais), Festival de musique traditionnelle (Karine Roberge), Osisko en lumière (Vanessa Breton), Biennale de performance de Rouyn-Noranda (Geneviève Crépeau).

La collaboration ou la cogestion sont des modèles de gestion fréquents dans le secteur de l'événementiel en Abitibi-Témiscamingue. Par exemple, le Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue permet la tenue d'une itinérance annuelle, par la constitution d'un comité organisateur dans la MRC accueillant l'événement littéraire. Ceci s'inscrit dans une vision spécifique à la région soit celle d'une culture de proximité, de démocratie et d'accessibilité[3].

La majorité des événements est rendue possible grâce à une implication bénévole de tous les niveaux, allant de la présidence au

3. Vision soutenue par Guy Lemire (1952-2010), ancien directeur régional du ministère des Affaires culturelles (1980-1994) qui a obtenu durant son mandat un nombre record d'équipements culturels prônant la culture de proximité.

webmestre passant par l'accueil. À de nombreuses occasions, ces comités d'organisation sont des opportunités informelles de transfert intergénérationnel de connaissances et de processus.

Alors que les exemples des événements cités précédemment se situent dans une période contemporaine, le secteur de la formation remonte depuis 1866 avec l'établissement des Sœurs de la Charité d'Ottawa. La première femme enseignant les arts fut Sœur Marie-de-la-Charité (Gisèle Bellefeuille). Elle a œuvré 19 ans à l'École normale Notre-Dame-de-Lourdes de Ville-Marie. Artiste visuelle accomplie, elle est reconnue pour sa contribution à la création théâtrale régionale[4]. À cette époque, l'enseignement du dessin fait partie de la formation des enseignant·es d'école. Généralement, une religieuse formée à l'École des beaux-arts en était chargée. Entre 1940 et 1968, la création artistique à l'intérieur des communautés religieuses connaîtra un essor considérable en Abitibi-Témiscamingue dont celle de l'enseignante et religieuse de la congrégation des Sœurs de l'Assomption, Jacqueline Plante, celle-là même qui s'est constituée une collection de 2500 œuvres d'art et qui cofonda avec Louis Brien l'atelier de gravure Les Mille Feuilles.

En 1949, deux femmes artistes anglophones de La Vallée-de-l'Or soit Aileen Plaskett Duffy et Alleyne Coombes décident de se réunir et se doter d'un atelier commun pour tenir une exposition de facture moderne. De 1950 à 1970, les *Arts Clubs* tiennent un rôle déterminant dans l'évolution de la pratique des arts, en plus de contribuer à l'enseignement et à la formation continue. Ce sont des pôles essentiels de ralliement et de diffusion pour les artistes d'Abitibi-Témiscamingue. L'existence des *Arts Clubs*[5] [6] incite les municipalités à s'engager concrètement dans les loisirs créatifs et à fournir des services qui donneront éventuellement naissance aux centres culturels comme nous connaissons aujourd'hui.

4. Paul Trépanier, A.-L. Bourdaleix-Manin, *Une histoire de l'art et des artistes d'Abitibi-Témiscamingue avant 1968*, Association des Centres d'exposition de l'Abitibi-Témiscamingue, 2015, p. 63.

5. Fondé en 1950, le Noranda Arts & Crafts Guild devient la Guilde d'art et d'artisanat de Noranda.

6. Fondé en 1960, le Val-d'Or/Bourlamaque Art Club rejoint le Northern Ontario Art Association et s'associe à la *Cobalt Artists' Colony.*

En parallèle, plusieurs écoles de danse voient le jour en Abitibi-Témiscamingue. Dans les années 1950, on trouve à Bourlamaque *Sara Doherty School of Dancing*. En 1970, la chorégraphe Lynn Vaillancourt fonde l'École de danse PRELV à Rouyn-Noranda qu'elle dirige encore aujourd'hui. Cet organisme œuvre grâce à l'implication de la directrice, des bénévoles et des 2000 jeunes participants depuis plus de 50 ans. La cinéaste Beatriz Mediavilla de Rouyn-Noranda a réalisé le documentaire *Danse avec elles* après s'être intégrée aux activités de PRELV durant une année. Le documentaire s'est mérité le Prix meilleur documentaire de danse au Fine Art Film Festival de Venice Beach en Californie (2020).

En raison de l'absence de formation spécialisée en arts, plusieurs talents de la région se sont développés hors région comme l'actrice, réalisatrice et scénariste Paule Baillargeon s'étant méritée le Prix Jutra-Hommage (2012) pour l'ensemble de sa carrière dans le domaine de la cinématographie québécoise. Ou bien, Sonia del Rio (née Boisvenu) qui s'est distinguée en danse flamenco se méritant au Québec le Prix Hélène-Baillargeon (2000) et a eu l'honneur d'être décorée au nom de sa majesté le Roi Juan Carlos 1er, soit la plus haute distinction espagnole accordée à une artiste étrangère pour l'ensemble de sa carrière (1998).

## POUVOIR

Les femmes impliquées dans les conseils d'administration d'organismes culturels le font bénévolement. Alors que nombreux postes de direction des organismes culturels en Abitibi-Témiscamingue sont rémunérés et tenus par des femmes. Qu'il s'agisse des Éditions du Quartz (Marie Noëlle Blais), du Petit Théâtre du Vieux-Noranda (Rosalie Chartier-Lacombe), du Théâtre du Tandem (Marie-Ève Brisson), du Rift (Amélie Cordeau) ainsi que de l'ensemble des diffuseurs en arts visuels, soit le centre d'artistes autogéré L'Écart (Audrey Juteau), le Centre VOART de Val-d'Or (Carmelle Adam), le Centre d'art de La Sarre (Véronique Trudel) et le Centre d'exposition d'Amos (Marianne Trudel). Les directions de plusieurs

institutions muséales et lieux d'interprétation sont également tenues par des femmes soit La Corporation de la Maison Dumulon et Église Orthodoxe Russe (Audrey Desrochers), le Musée de la Gare (Marie-Pier Valiquette), Les Promoteurs d'Angliers (Cathy Fraser) pour n'en nommer que quelques-unes sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Soulignons que la majorité des bibliothèques municipales de l'Abitibi-Témiscamingue comptent des femmes à titre de gestionnaire.

De plus, il y a un nombre important de femmes qui œuvrent dans le milieu des communications à titre de journalistes, de chroniqueuses ou d'éditorialistes tant au niveau de la presse écrite que dans les médias télévisés.

Depuis 1998, la direction régionale du ministère de la Culture et des communications du Québec en Abitibi-Témiscamingue et au Nord-du-Québec a été assurée par Monik Duhaime jusqu'en 2015. C'est maintenant Anne-Marie Gendron qui est en fonction à la direction depuis 2015, avec l'ajout de la région de l'Outaouais dans sa gestion.

Selon l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, en 2016, il y a une plus forte proportion de femmes dans les professions de la culture et des communications. Cette présence féminine s'observe principalement dans les professions culturelles dites non artistiques, représentant 56 %. De plus, les travailleurs et travailleuses des professions culturelles dites non artistiques ont un revenu d'emploi médian de 39 338 $ se situant légèrement au-dessus du revenu médian de l'ensemble de la population qui s'établissait, en 2015, à 35 823 $. Ces données n'indiquent pas la précarité des conditions d'emploi ni le sous-financement au sein de ses organismes culturels occasionnant une charge imposante de tâches aux postes de direction.

## MAIN D'OEUVRE

En 2016, comparativement à l'ensemble du Québec, il y a davantage de femmes en Abitibi-Témiscamingue qui occupent un emploi dans le secteur culturel. Dans l'industrie de l'information et industrie culturelle, leur proportion est de 40,7 % pour l'ensemble du Québec alors qu'elle est de 52 % pour l'Abitibi-Témiscamingue. Pour le secteur arts, spectacles et loisirs, pour l'ensemble du Québec, elle est de 47,7 % et dans notre région, elle est de 61,5 %.

Ces données démontrent aussi que dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, la majorité des personnes qui travaillent dans le milieu culturel sont des femmes. En effet, la proportion des femmes est de 52 % dans l'industrie de l'information et industrie culturelle et de 61,5 % dans le secteur arts, spectacles et loisirs. Ce phénomène est marquant lorsqu'on constate qu'en Abitibi-Témiscamingue, sur les 68 965 personnes qui occupent un poste dans l'ensemble des secteurs d'industries de la région, 52,9 % sont des hommes et 47,1 % des femmes.

## REVENU D'EMPLOI MOYEN

En Abitibi-Témiscamingue, le revenu d'emploi moyen dans le secteur arts, spectacles et loisirs est de 21 045 $, ce qui est deux fois moins élevé que le revenu moyen d'emploi de toutes les industries confondues (48 256 $). Ce secteur surpasse un seul autre secteur d'activités de la région, celui des services d'hébergement et de restauration.

Toujours dans le secteur arts, spectacles et loisirs, sachant qu'il y a une plus forte concentration de femmes en Abitibi-Témiscamingue (61,5 %) que dans l'ensemble du Québec (47 %), il est intéressant de constater que le revenu d'emploi moyen dans la région est nettement inférieur à celui de la main-d'œuvre québécoise de ce secteur (28 574 $), ce qui représente à peine 74 % du revenu provincial de ce secteur.

TABLEAU 1 : EMPLOIS OCCUPÉS SELON LA RÉPARTITION SELON LE SEXE PAR DES EMPLOIS À TEMPS COMPLET ET TAUX D'EMPLOI DANS LES INDUSTRIES INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE ET ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS – **ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2016**

| | Personnes occupées | | | % à temps complet | Taux d'emploi |
|---|---|---|---|---|---|
| | Emplois | Hommes | Femmes | | |
| **ABITIBI-TÉMISCAMINGUE** | | | | | |
| **Industrie de l'information et industrie culturelle** | **895** | **48,6 %** | **52,0 %** | **77,1 %** | **86,1 %** |
| Industries du film et de l'enregistrement sonore | 120 | 41,7 % | 58,3 % | 37,5 % | 92,3 % |
| Autres services d'information | 105 | 0,0 % | 95,2 % | 47,6 % | 77,8 % |
| **Arts, spectacles et loisirs** | **650** | **40,0 %** | **61,5 %** | **52,3 %** | **62,2 %** |
| Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes | 175 | 51,4 % | 48,6 % | 68,6 % | 71,4 % |
| Établissements du patrimoine | 100 | 45,0 % | 55,0 % | 50,0 % | 55,6 % |
| Divertissement et loisirs** | 380 | 32,9 % | 67,1 % | 44,7 % | 62,3 % |
| **TOTAL – TOUTES LES INDUSTRIES DE LA RÉGION** | **68 655** | **52,9 %** | **47,1 %** | **75,9 %** | **58,1 %** |
| **ENSEMBLE DU QUÉBEC** | | | | | |
| **Industrie de l'information et industrie culturelle** | **96 505** | **59,3 %** | **40,7 %** | **82,6 %** | **89,6 %** |
| Industries du film et de l'enregistrement sonore | 17 685 | 62,1 % | 37,9 % | 74,8 % | 85,7 % |
| Autres services d'information | 9 850 | 29,3 % | 70,7 % | 67,2 % | 88,9 % |
| **Arts, spectacles et loisirs** | **75 465** | **52,3 %** | **47,7 %** | **59,6 %** | **72,0 %** |
| Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes | 28 355 | 53,1 % | 46,9 % | 63,4 % | 80,7 % |
| Établissements du patrimoine | 6 920 | 45,2 % | 54,8 % | 72,9 % | 70,6 % |
| Divertissement et loisirs | 40 190 | 53,0 % | 47,0 % | 54,7 % | 67,1 % |
| **TOTAL – TOUTES LES INDUSTRIES DU QUÉBEC** | **3 949 330** | **51,6 %** | **48,4 %** | **76,3 %** | **59,5 %** |

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, tableau CO 1808-H.
Traitement : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

EMPLOIS OCCUPÉS SELON LA RÉPARTITION SELON LE SEXE PAR DES EMPLOIS À TEMPS COMPLET ET TAUX D'EMPLOI DANS LES INDUSTRIES INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE ET ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS **ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2021**

| | Personnes occupées | | | | Taux d'emploi | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Total – Genre | Hommes + | Femmes + | À temps plein Total – Genre | Total – Genre | Hommes + | Femmes + |
| **ABITIBI-TÉMISCAMINGUE** | | | | | | | |
| **Industrie de l'information et industrie culturelle** | **665** | **61,7 %** | **37,6 %** | **81,2 %** | **90,5 %** | **92,1 %** | **86,2 %** |
| • Édition | 45 | 66,7 % | 33,3 % | 66,7 % | 90 ,0% | 85,7 % | 75,0 % |
| • Industries du film et de l'enregistrement sonore | 65 | 46,2 % | 53,8 % | 30,8 % | 76,5 % | 75,0 % | 77,8 % |
| • Radiotélévision (sauf par Internet) | 115 | 65,2 % | 39,1 % | 87,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |
| • Télécommunications | 375 | 68,0 % | 33,3 % | 93,3 % | 96,2 % | 98,1 % | 100,0 % |
| • Traitement de données, hébergement de données et services connexes | 0 | - | - | - | - | - | - |
| • Autres services d'information | 65 | 38,5 % | 53,8 % | 61,5 % | 72,2 % | 71,4 % | 63,6 % |
| **Arts, spectacles et loisirs** | **580** | **59,5 %** | **40,5 %** | **52,6 %** | **65,5 %** | **68,3 %** | **61,8 %** |
| • Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes | 190 | 63,2 % | 36,8 % | 50,0 % | 88,4 % | 92,3 % | 82,4 % |
| • Établissements du patrimoine | 100 | 45,0 % | 60,0 % | 50,0 % | 76,9 % | 69,2 % | 92,3 % |
| • Divertissement et loisirs | 290 | 62,1 % | 39,7 % | 53,4 % | 53,7 % | 59,0 % | 48,9 % |
| **TOTAL – INDUSTRIE – GROUPES *** | **70 615** | **51,9 %** | **48,1 %** | **76,6 %** | **59,3 %** | **62,3 %** | **56,3 %** |
| **ENSEMBLE DU QUÉBEC** | | | | | | | |
| **Industrie de l'information et industrie culturelle** | **89 705** | **61,1 %** | **38,9 %** | **85,3 %** | **90,0 %** | **90,6 %** | **89,2 %** |
| • Édition | 20 180 | 65,3 % | 34,7 % | 89,2 % | 92,1 % | 93,4 % | 89,7 % |
| • Industries du film et de l'enregistrement sonore | 18 390 | 60,1 % | 39,9 % | 81,5 % | 82,5 % | 81,9 % | 83,5 % |
| • Radiotélévision (sauf par Internet) | 9875 | 53,3 % | 46,7 % | 87,5 % | 93,1 % | 93,3 % | 92,8 % |
| • Télécommunications | 30 195 | 67,6 % | 32,4 % | 88,9 % | 92,9 % | 93,1 % | 92,6 % |
| • Traitement de données, hébergement de données et services connexes | 2 805 | 73,8 % | 26,2 % | 93,6 % | 93,8 % | 94,7 % | 91,3 % |
| • Autres services d'information | 8 260 | 33,7 % | 66,4 % | 65,2 % | 88,4 % | 89,0 % | 88,1 % |
| **Arts, spectacles et loisirs** | **58 315** | **52,8 %** | **47,2 %** | **60,0 %** | **60,8 %** | **60,6 %** | **61,0 %** |
| • Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes | 23 445 | 50,4 % | 49,6 % | 61,2 % | 74,0 % | 71,8 % | 76,4 % |
| • Établissements du patrimoine | 6 925 | 43,4 % | 56,7 % | 77,5 % | 71,7 % | 69,9 % | 73,3 % |
| • Divertissement et loisirs | 27 940 | 57,1 % | 42,9 % | 54,8 % | 51,2 % | 53,1 % | 48,8 % |
| **TOTAL – INDUSTRIE – GROUPES *** | **4 100 445** | **53,0 %** | **47,0 %** | **77,3 %** | **59,6 %** | **62,0 %** | **57,1 %** |

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021, Tableau 1H (CO2415).
* Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2017.
Traitement : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

TABLEAU 2 : REVENU D'EMPLOI MOYEN PAR INDUSTRIE (POPULATION DE 15 ANS ET PLUS AYANT TOUCHÉ UN REVENU)
**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2016**

| Rang | Secteur d'activité | Abitibi-Témiscamingue | Ensemble du Québec |
|---|---|---|---|
| 1 | Gestion de sociétés et d'entreprises | n.d. | 88 561 $ |
| 2 | Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz | 93 930 $ | 89 388 $ |
| 3 | Services publics | 86 117 $ | 85 366 $ |
| 4 | Finance et assurances | 59 309 $ | 71 122 $ |
| 5 | Fabrication | 57 154 $ | 51 587 $ |
| 6 | Services professionnels, scientifiques et techniques | 53 703 $ | 59 107 $ |
| 7 | Commerce de gros | 53 013 $ | 56 393 $ |
| 8 | Administrations publiques | 50 511 $ | 61 241 $ |
| 9 | Services d'enseignement | 48 885 $ | 48 853 $ |
| 10 | Construction | 48 590 $ | 45 322 $ |
| 11 | Soins de santé et assistance sociale | 46 787 $ | 45 081 $ |
| 12 | **Industrie de l'information et industrie culturelle** | **45 796 $** | **58 912 $** |
| 13 | Transport et entreposage | 41 841 $ | 47 419 $ |
| 14 | Services immobiliers et de location | 37 785 $ | 43 999 $ |
| 15 | Agriculture, foresterie, pêche et chasse | 35 314 $ | 27 768 $ |
| 16 | Autres services | 32 459 $ | 31 352 $ |
| 17 | Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets | 31 012 $ | 30 250 $ |
| 18 | Commerce de détail | 28 177 $ | 29 907 $ |
| 19 | **Arts, spectacles et loisirs** | **21 045 $** | **28 574 $** |
| 20 | Services d'hébergement et de restauration | 18 718 $ | 19 966 $ |
| | **MOYENNE – TOUTES LES INDUSTRIE** | **48 256 $** | **45 208 $** |

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, tableau 4A3-4A4 (CO-1795).
Traitement : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

REVENU D'EMPLOI MOYEN PAR INDUSTRIE (POPULATION DE 15 ANS ET PLUS AYANT TOUCHÉ UN REVENU)
**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2021**

| | Abitibi-Témiscamingue | | | Province de Québec | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **INDUSTRIE – GROUPES *** | Total – Genre | Hommes + | Femmes + | Total – Genre | Hommes + | Femmes + |
| Agriculture, foresterie, pêche et chasse | 40 640 $ | 43 760 $ | 31 100 $ | 31 640 $ | 34 120 $ | 25 720 $ |
| Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz | 104 600 $ | 108 600 $ | 76 000 $ | 102 000 $ | 106 700 $ | 75 000 $ |
| Services publics | 96 800 $ | 100 800 $ | 80 000 $ | 94 200 $ | 97 200 $ | 85 800 $ |
| Construction | 56 400 $ | 58 800 $ | 40 000 $ | 51 850 $ | 53 600 $ | 41 040 $ |
| Fabrication | 63 600 $ | 69 500 $ | 42 400 $ | 57 400 $ | 62 100 $ | 45 560 $ |
| Commerce de gros | 55 450 $ | 59 950 $ | 41 800 $ | 64 300 $ | 68 700 $ | 55 950 $ |
| Commerce de détail | 32 600 $ | 39 680 $ | 27 360 $ | 33 440 $ | 39 240 $ | 28 040 $ |
| Transport et entreposage | 47 480 $ | 51 160 $ | 37 100 $ | 51 080 $ | 52 250 $ | 47 160 $ |
| **Industrie de l'information et industrie culturelle** | **54 600 $** | **60 600 $** | **44 800 $** | **70 700 $** | **78 500 $** | **58 450 $** |
| • Édition | 39 000 $ | 44 000 $ | 28 000 $ | 88 100 $ | 101 400 $ | 63 700 $ |
| • Industries du film et de l›enregistrement sonore | 21 000 $ | 32 000 $ | 9 000 $ | 50 440 $ | 53 050 $ | 46 480 $ |
| • Radiotélévision (sauf par Internet) | 58 000 $ | 62 000 $ | 52 000 $ | 72 600 $ | 78 700 $ | 65 600 $ |
| • Télécommunications | 63 000 $ | 67 500 $ | 54 000 $ | 73 900 $ | 78 000 $ | 65 300 $ |
| • Traitement de données, hébergement de données et services connexes | ... | ... | ... | 82 600 $ | 87 900 $ | 68 000 $ |
| • Autres services d'information | 39 000 $ | 44 000 $ | 36 000 $ | 56 100 $ | 71 200 $ | 48 600 $ |
| Finance et assurances | 66 600 $ | 100 000 $ | 53 900 $ | 84 200 $ | 110 500 $ | 64 300 $ |
| Services immobiliers et services de location et de location à bail | 44 600 $ | 42 600 $ | 47 600 $ | 54 550 $ | 59 250 $ | 48 760 $ |
| Services professionnels, scientifiques et techniques | 55 950 $ | 67 300 $ | 45 400 $ | 66 700 $ | 77 700 $ | 52 900 $ |
| Gestion de sociétés et d›entreprises | 80 000 $ | 80 000 $ | 80 000 $ | 101 300 $ | 130 600 $ | 75 300 $ |
| Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement | 36 000 $ | 39 240 $ | 31 650 $ | 35 000 $ | 38 240 $ | 29 920 $ |
| Services d›enseignement | 55 100 $ | 66 200 $ | 51 650 $ | 54 900 $ | 63 050 $ | 51 400 $ |
| Soins de santé et assistance sociale | 51 800 $ | 77 500 $ | 47 560 $ | 52 750 $ | 68 300 $ | 48 960 $ |
| **Arts, spectacles et loisirs** | **33 000 $** | **38 400 $** | **25 800 $** | **31 520 $** | **34 480 $** | **28 240 $** |
| • Arts d›interprétation, sports-spectacles et activités connexes | 31 200 $ | 34 500 $ | 26 000 $ | 33 000 $ | 37 600 $ | 28 320 $ |
| • Établissements du patrimoine | 36 000 $ | 31 000 $ | 39 000 $ | 42 160 $ | 43 920 $ | 40 760 $ |
| • Divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries | 32 800 $ | 42 000 $ | 18 800 $ | 28 160 $ | 30 920 $ | 24 680 $ |
| Services d›hébergement et de restauration | 22 980 $ | 26 240 $ | 21 080 $ | 21 020 $ | 23 640 $ | 18 720 $ |
| Autres services (sauf les administrations publiques) | 39 760 $ | 50 240 $ | 28 440 $ | 36 160 $ | 43 560 $ | 29 560 $ |
| Administrations publiques | 59 800 $ | 66 900 $ | 53 650 $ | 71 600 $ | 78 200 $ | 65 100 $ |
| **MOYENNE – TOTAL – INDUSTRIE *** | **55 950 $** | **67 500 $** | **42 480 $** | **52 550 $** | **59 300 $** | **45 240 $** |

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021, tableau 4A3-4A4 (CO-2415) transmis par Emploi-Québec.
*Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2017.
Traitement : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

## SCOLARITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE

Dans la région, la main-d'œuvre employée dans le secteur de l'industrie de l'information et industrie culturelle détient un certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat (ou supérieur) dans une proportion de 15 %, ce qui est équivalent à l'ensemble de la main-d'œuvre employée, toutes industries confondues. Ce niveau de scolarité atteint est plus important dans le secteur arts, spectacles et loisirs avec près de 17 % de la main-d'œuvre employée, allant jusqu'à 34 % pour les arts d'interprétation et activités connexes.

TABLEAU 3 : PART DE LA POPULATION OCCUPÉE DÉTENANT UN GRADE UNIVERSITAIRE SELON LES INDUSTRIES
**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2016**

| Rang | Secteur d'activité | Abitibi-Témiscamingue | Ensemble du Québec |
|---|---|---|---|
| 1 | Services d'enseignement | 56,9 % | 63,3 % |
| 2 | Services professionnels, scientifiques et techniques | 40,1 % | 53,3 % |
| 3 | Soins de santé et assistance sociale | 23,5 % | 29,4 % |
| 4 | Finance et assurances | 22,1 % | 40,1 % |
| 5 | Administrations publiques | 20,3 % | 36,9 % |
| 6 | **Arts, spectacles et loisirs** | **16,8 %** | **28,5 %** |
| 7 | **Industrie de l'information et industrie culturelle** | **15,1 %** | **39,1 %** |
| 8 | Services publics | 10,8 % | 30,2 % |
| 9 | Services immobiliers et de location | 8,5 % | 24,0 % |
| 10 | Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz | 8,2 % | 13,8 % |
| 11 | Autres services | 8,1 % | 16,3 % |
| 12 | Fabrication | 7,6 % | 16,2 % |
| 13 | Agriculture, foresterie, pêche et chasse | 6,6 % | 8,0 % |
| 14 | Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement | 5,7 % | 15,1 % |
| 15 | Construction | 5,2 % | 7,1 % |
| 16 | Commerce de gros | 5,0 % | 20,8 % |
| 17 | Commerce de détail | 4,8 % | 11,0 % |
| 18 | Services d'hébergement et de restauration | 3,8 % | 8,4 % |
| 19 | Transport et entreposage | 2,6 % | 11,6 % |
| | Gestion de sociétés et d'entreprises | .. | 43,0 % |
| | **MOYENNE – TOUTES LES INDUSTRIES** | **14,8 %** | **25,5 %** |

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, Tab2B-1 (CO 1808).
Traitement : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

PART DE LA POPULATION OCCUPÉE DÉTENANT UN GRADE UNIVERSITAIRE SELON LES INDUSTRIES
**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2021**

| | Abitibi-Témiscamingue | Ensemble du Québec |
|---|---|---|
| Agriculture, foresterie, pêche et chasse | 6,7 % | 10,0 % |
| Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz | 10,9 % | 16,5 % |
| Services publics | 13,6 % | 34,9 % |
| Construction | 5,3 % | 8,8 % |
| Fabrication | 10,2 % | 19,2 % |
| Commerce de gros | 8,1 % | 24,7 % |
| Commerce de détail | 4,6 % | 12,2 % |
| Transport et entreposage | 3,9 % | 15,9 % |
| **Industrie de l'information et industrie culturelle** | **15,9 %** | **44,7 %** |
| Finance et assurances | 23,8 % | 46,7 % |
| Services immobiliers et services de location et de location à bail | 7,0 % | 28,9 % |
| Services professionnels, scientifiques et techniques | 40,5 % | 56,9 % |
| Gestion de sociétés et d'entreprises | 28,6 % | 50,5 % |
| Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement | 5,1 % | 16,7 % |
| Services d'enseignement | 55,2 % | 64,0 % |
| Soins de santé et assistance sociale | 24,8 % | 32,8 % |
| **Arts, spectacles et loisirs** | **20,7 %** | **34,6 %** |
| • Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes | 32,4 % | 47,0 % |
| • Établissements du patrimoine | 31,6 % | 44,2 % |
| • Divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries | 11,9 % | 21,9 % |
| Services d'hébergement et de restauration | 4,1 % | 9,6 % |
| Autres services (sauf les administrations publiques) | 8,2 % | 19,1 % |
| Administrations publiques | 24,6 % | 42,1 % |
| **MOYENNE – TOTAL – INDUSTRIE** | **16,6 %** | **29,4 %** |

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021, TAB2_1 (CO2415).
Traitement : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

## LE PROFIL DES ARTISTES

En Abitibi-Témiscamingue, 400 artistes œuvrent dans un contexte professionnel. La majorité de ces artistes sont des femmes. De plus, on constate qu'entre 2016 et 2021, leur proportion est passée de 57,5 % à 62 %.

**TABLEAU 4 : RÉPARTITION DES ARTISTES PROFESSIONNELS SELON LE SEXE**
**RÉPARTITION DES ARTISTES PROFESSIONNELS PAR SEXE POUR LES ANNÉES 2016, 2021 ET 2026**

| | Artistes professionnel·les | | | |
|---|---|---|---|---|
| Année | Femmes | Hommes | Total | % de femmes |
| 2026 | 341 | 201 | 542 | 62,92 % |
| 2021 | 252 | 154 | 406 | 62,07 % |
| 2016 | 227 | 168 | 395 | 57,47 % |

Source : Base de données du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, année 2016, année 2021 et année 2026.
Traitement : Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les femmes sont présentes dans l'ensemble des disciplines artistiques. Sans surprise, le secteur de la danse est à 100 % féminin. Dans notre région, pour les danseuses et chorégraphes, peu de possibilités sont accessibles pour performer dans un cadre professionnel. La plupart du temps, elles sont confinées dans des carrières d'enseignement de la danse.

Les femmes se démarquent également dans la pratique des arts visuels et des métiers d'art et en arts multidisciplinaires. La discipline dans laquelle elles sont le moins présentes est la musique et la chanson.

Entre 2016 et 2021, la présence des femmes est assez constante en proportion dans chacune des disciplines. On remarque 2 exceptions, en arts numériques, cinéma et vidéo où leur pratique s'est déployée avec une augmentation de 21 % et à l'inverse en arts multidisciplinaires où on observe une diminution de 13 % des femmes.

TABLEAU 5 : RÉPARTITION DES FEMMES PAR DISCIPLINE ARTISTIQUE
**EN 2016, 2021 ET 2025**

| Discipline prédominante | 2016 | 2021 | Écart entre 2021 et 2016 | 2026 | Écart entre 2016 et 2026 |
|---|---|---|---|---|---|
| Arts du cirque | 50 % | 50 % | 0 % | 43 % | 7 % |
| Arts multidisciplinaires | 77 % | 64 % | -13 % | 78 % | 9 % |
| Arts numériques, cinéma et vidéo | 38 % | 59 % | 21 % | 48 % | -11 % |
| Arts visuels | 72 % | 74 % | 3 % | 78 % | 4 % |
| Danse | 100 % | 100 % | 0 % | 88 % | -12 % |
| Littérature et conte | 54 % | 54 % | 0 % | 57 % | 3 % |
| Métiers d'art | 69 % | 70 % | 0 % | 73 % | 3 % |
| Musique / chanson | 33 % | 36 % | 2 % | 37 % | 1 % |
| Théâtre | 55 % | 53 % | -2 % | 44 % | -9 % |

Source : Base de données du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, années 2016, 2021 et 2026.
Traitement : Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue.

## LA RECONNAISSANCE PAR LES PAIRS

Pour obtenir leur statut professionnel, les artistes doivent obtenir une reconnaissance de leurs pairs. Pour l'acquérir, leur candidature doit être soumise à des jurys formé d'artistes et de membres du milieu artistique qui analysent leur dossier et leur décernent ou pas un prix, une bourse ou une sélection pour que leur projet soit programmé dans un lieu de diffusion professionnel. La reconnaissance ainsi obtenue est très importante pour la réalisation de leur carrière.

En analysant les bourses décernées par le CALQ au cours des années 2016 à 2022, selon le type de programmes, on peut effectuer certains constats. Mentionnons d'abord que l'*Entente de partenariat territoriale (EPT) de l'Abitibi-Témiscamingue* dispose d'une enveloppe financière dédiée aux artistes de notre région dont le jury de pairs est constitué pour la plupart d'artistes de la région. Pour ce qui est des programmes nationaux réguliers, ils sont ouverts à l'ensemble des artistes du Québec et les jurys sont formés d'artistes en provenance de partout au Québec.

Peu importe le type de programmes, pour le total des années 2016 à 2022, les femmes ont toujours obtenu un plus grand nombre de bourses que les hommes. Dans l'EPT, elles en obtiennent 36 comparativement aux hommes qui en obtiennent 20, tandis que

dans les programmes réguliers, elles se voient décerner 26 bourses alors que les hommes en ont reçu 20.

En ce qui regarde les montants octroyés dans l'EPT, les femmes se voient réserver 63 % des sommes disponibles. Les proportions s'inversent pour les programmes réguliers où elles obtiennent 37 % de l'enveloppe, et ce, même si elles sont plus nombreuses à avoir été boursières.

Enfin, si on s'attarde au montant de la moyenne des bourses, les femmes obtiennent, peu importe le type de programmes pour les années 2016 à 2022, moins de financement que les hommes. Pour l'EPT, la moyenne du montant des bourses octroyées à une femme est de 8 500 $ alors qu'elle est de 8 715 $ pour les hommes. Dans le cadre des programmes nationaux réguliers, l'écart passe du simple au double alors que le montant moyen des bourses est de 10 307 $ pour les femmes et de 22 825 $ pour les hommes.

**TABLEAU 6 : NOMBRE ET MONTANT DE BOURSES OCTROYÉES PAR TYPE DE PROGRAMME AU CALQ PAR SEXE POUR LES ANNÉES 2016 À 2022**

| Sexe | Entente de partenariat territoriale de l'Abitibi-Témiscamingue | | | | Programmes nationaux réguliers | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre de bourses | Montant total $ | % | Montant moyen de bourses | Nombre de bourses | Montant total $ | % | Montant moyen de bourses |
| Femmes | 36 | 306 000 $ | 64 % | 8 500 $ | 26 | 267 989 $ | 37 % | 10 307 $ |
| Hommes | 20 | 174 300 $ | 36 % | 8 715 $ | 20 | 456 500 $ | 63 % | 22 825 $ |
| **Total** | **56** | **480 300 $** | | **8 577 $** | **46** | **724 489 $** | | **15 750 $** |

Sources : Conseil des arts et des lettres du Québec – Rapport annuel de gestion et Appendices, 2016-1017, 2017-2018, 2018-2019,
Traitement : Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue (CCAT).

Les données sur le genre ne sont pas disponibles pour la mise à jour 2026. Consultez quelles sont les bourses octroyées par type de programme au CALQ en suivant ce lien : Récipiendaires – Conseil des arts et des lettres du Québec

Depuis 20 ans, le Conseil des arts et des lettres du Québec décerne une bourse à un artiste de l'Abitibi-Témiscamingue. C'est un jury de pairs d'artistes des régions du Québec qui détermine la personne lauréate. Au cours de cette période, le prix artistes de l'année du CALQ a été décerné à 14 reprises à des femmes soit dans une proportion de 64 % comparativement à 36 % pour les hommes.

TABLEAU 7 : RÉCIPIENDAIRES DES PRIX ARTISTES DE L'ANNÉE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE DU CALQ DE 2002 À 2022 SELON LE SEXE

| Sexe | Nombre de récipiendaires | % |
|---|---|---|
| Femmes | 14 | 64 % |
| Hommes | 8 | 36 % |
| **Total** | **22** | |

Source : Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue

Les données sur le genre ne sont pas disponibles pour la mise à jour 2026. Consultez les données publiées par le CALQ en suivant ce lien : Artistes et organismes soutenus | CALQ – Conseil des arts et des lettres du Québec

L'Ordre des arts et des lettres du Québec est une distinction du CALQ qui vise à honorer des personnes ayant contribué de manière remarquable, par leur engagement et leur dévouement, au développement, à la promotion ou au rayonnement des arts et des lettres du Québec. Les Compagnons et Compagnes sont recommandés par le jury de l'Ordre, mis sur pied pour évaluer les candidatures reçues à l'issue d'un appel de candidatures annuel. Le nombre de prix décernés chaque année varie entre 11 et 33.

Depuis 2015, le nombre de femmes ayant obtenu ce prix a toujours été inférieur à celui des hommes. Au cours des années 2015 à 2022, la proportion de femmes ayant obtenu ce prix n'a jamais dépassé 47 %.

TABLEAU 8 : COMPAGNES ET COMPAGNONS DE L'ORDRE DES ARTS ET DES LETTRES SELON LE SEXE DE 2015 À 2022

| Année | Femmes | Hommes | % de femmes |
|---|---|---|---|
| 2015 | 13 | 22 | 37 % |
| 2016 | 8 | 10 | 44 % |
| 2017 | 6 | 12 | 33 % |
| 2018 | 8 | 12 | 40 % |
| 2019 | 8 | 9 | 47 % |
| 2021 | 7 | 11 | 39 % |
| 2022 | 3 | 9 | 25 % |

Sources : Conseil des arts et des lettres du Québec – Rapport annuel de gestion et Appendices, années 2015 à 2022

Traitement : Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue

Les données sur le genre ne sont pas disponibles pour la mise à jour 2026. Consultez liste des Compagnes et des Compagnons en suivant ce lien : Ordre des arts et des lettres du Québec 2025 – Conseil des arts et des lettres du Québec

## ENJEUX ET PERSPECTIVES

### LES ARTS ET LA CULTURE UN SECTEUR INCONTOURNABLE

L'art est né avec les premiers humains et n'a pas cessé d'évoluer. Pourtant ce secteur est souvent oublié alors qu'il joue un rôle fondamental dans notre société. En plus d'être à la base de la création de notre identité comme territoire, comme peuple, comme humain·e, les arts et la culture contribuent à la cohésion sociale d'une collectivité. Les créations artistiques mettent en lumière une réalité ou une expérience permettant les échanges, d'entendre le point de vue de l'autre, ses arguments, ses émotions, et ce, sans jugement. L'art permet à une société d'évoluer tout en créant des liens puissants entre les membres d'une région comme la nôtre.

L'apport économique du secteur des arts et de la culture est également important. En 2018, le produit intérieur brut (PIB) des *Arts, spectacles et loisirs* et *Information et industrie culturelle* était évalué aux environs de 136 M$ en Abitibi-Témiscamingue, représentant environ 1,6 % de l'économie régionale. Cette part occupée dans le PIB se compare favorablement à celle de sous-secteurs tels que la *Culture et élevage et activités de soutien à l'agriculture* (0,9 %), de la *Fabrication de bois et de meubles* (1,5 %) ou de la *Fabrication d'aliments et boissons* (0,9 %).[7] D'où l'importance d'assurer la reconnaissance du secteur des arts et de la culture, car il en est un parmi les fondements essentiels du développement socioéconomique de l'Abitibi-Témiscamingue.

### DES FEMMES INVISIBLES

Dans une perspective féminine, cette reconnaissance est d'autant plus nécessaire. Artistes, formatrices, organisatrices, les femmes ont été et sont encore la fibre essentielle du développement des arts et de la culture en Abitibi-Témiscamingue. Travailleuses de fond, elles ont d'abord tissé la trame de notre richesse et de notre dynamisme

7. Arts & culture Abitibi-Témiscamingue- Temps d'arrêt 2016-2019 Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue

artistique et culturel. Des Ma-Reine ou Delisle ont fait émerger avec leurs œuvres les contours de notre territoire, un langage commun à notre collectivité. Des Bellefeuille ou Plante ont développé une démocratisation de la culture auprès de la population en leur enseignant ou en leur faisant découvrir les pratiques artistiques.

Encore aujourd'hui des Chartier-Lacombe ou des Trudel, avec rigueur et fougue, soutiennent le développement des organismes, des projets artistiques et de médiation culturelle. Des femmes sont à la barre de projets novateurs et collaboratifs tel *Avantage numérique* une démarche pour le développement de l'écosystème créatif, entrepreneurial et technologique avec les régions du Croissant boréal (Nord-du-Québec, Nord-Est ontarien et Abitibi-Témiscamingue). Ou encore à la mise sur pied du *Wiki club* pour accroître la visibilité des créateurs de notre territoire sur le Web. Sans cette implication indéfectible de ces femmes, le milieu des arts et de la culture serait-il aussi effervescent et ancré dans son territoire ? Néanmoins, la contribution de ces femmes est-elle reconnue à sa juste valeur ? Leur motivation aura-t-elle été structurante à travers les différentes époques pour donner, développer, enrichir notre collectivité ?

## UN CORPS DE MÉTIERS DE PLUS EN PLUS OCCUPÉ PAR DES FEMMES

Autre fait marquant, on observe la tendance d'un plus grand nombre de femmes qui œuvrent dans le secteur artistique et culturel. En 2016, la part des femmes artistes était de 57 %, alors qu'en 2021 elle est de 62 %. Sur le marché de l'emploi, nous n'avons pas les comparables avec 2021, mais en 2016, on constate que les femmes dans les industries de l'information et culturelle ainsi que celles des arts, spectacles et loisirs occupent respectivement 52 % et 61 % des emplois.

En perspective, des enjeux se profilent soulevant de nombreux questionnements de fond. Est-ce que les métiers dans le secteur des arts et de la culture deviendraient des métiers « dit traditionnellement » occupés par les femmes ? Quels impacts cette perception d'un secteur « dit de femme » aura-t-il sur les statuts et les

conditions des emplois culturels et des artistes ? Une marginalisation supplémentaire ? Un plus grand appauvrissement par iniquité dans notre secteur ? Ou saura-t-il insuffler un élan mobilisateur ancré dans les solutions artistiques des créatrices portant les réalités et les aspirations des femmes libres de demain ?

Autre phénomène à observer qui n'a pas encore été quantifié, l'accroissement du nombre de personnes non genrées ou transgenres dans le secteur des arts et de la culture. Comment la disparition du sexe pour celui du genre modulera-t-il le devenir du secteur et ses indicateurs de mesure ? Comment cela viendra-t-il agir sur l'écosystème en place ?

## UN SECTEUR SOUS-FINANCÉ PARTICULIÈREMENT POUR LES FEMMES

En termes économiques, on voit que les femmes du milieu des arts et de la culture, comme dans bien d'autres secteurs, ont du chemin à faire pour atteindre l'égalité salariale avec les hommes. D'abord, tel que démontré précédemment, les emplois de notre secteur sont principalement occupés par des femmes. Dans le revenu moyen par secteur d'activité, celui obtenu pour l'industrie de l'information et industrie culturelle est de 45 796 $, soit au 12e rang sur les 20 secteurs d'activités. Alors que la part des personnes détenant un grade universitaire dans cette industrie est de 15 % et se situe au 7e rang. La scolarité n'a définitivement pas d'impact sur les salaires. C'est encore plus dramatique si l'on regarde les données pour le secteur d'activités arts spectacles et loisirs où le revenu moyen est de 21 045 $ et arrive à l'avant-dernier rang, alors que 16,8 % de ce secteur détient un grade universitaire et arrive au 6e rang des secteurs les plus scolarisés. Est-ce une question de secteurs d'activités qui ne sont pas reconnus à leur juste valeur ou encore parce que ce sont majoritairement des femmes qui occupent ces emplois ?

Pour ce qui est des bourses pour la création du CALQ entre 2016 et 2021, même si les femmes sont plus nombreuses à en obtenir, les montants reçus par type de programme sont moindres que ceux des hommes. Comment expliquer cette situation ? Les matériaux utilisés

par les femmes sont moins onéreux ? Les projets des femmes sont de moins grande envergure ? Les femmes sous-estiment leur valeur ou elles n'osent pas présenter de demande aux programmes nationaux avec des enveloppes budgétaires plus substantielles ? Probablement un peu de tout, mais nous observons un facteur majeur que les femmes évoquent soit celui du « syndrome de l'imposteur » souvent au détriment de leur affirmation, de leur valeur, et ce, malgré les talents et les compétences.

## VIVE LA FEMME CRÉATIVE

Comme mentionné en introduction, la créativité des femmes dans tous les secteurs d'activités a été véhiculée comme un vecteur d'espoir à humaniser nos collectivités dans une perspective durable. Sans prétention, nous espérons que ce bref survol du rôle, du contexte et de l'apport des femmes dans le milieu des arts et de la culture aura suscité des réflexions, une curiosité et permettra d'ouvrir une discussion qui ne se limite pas uniquement à un discours d'équité. Ouvrons une discussion sur la liberté intellectuelle, physique et économique que les femmes créatives désirent façonner et occuper dans les arts et la culture de l'Abitibi-Témiscamingue.



## MARTA SÁENZ DE LA CALZADA

Immigrée au Québec en 1969 en provenance de l'Espagne franquiste, c'est d'abord en tant qu'enseignante que j'arrive en Abitibi-Témiscamingue. Portant en moi un bagage artistique très riche, le théâtre, la poésie et la peinture sont au cœur de mon éducation et de ma vie. Artiste polyvalente, j'ai interprété différents rôles en théâtre et participé à plusieurs éditions du Festival de contes et légendes de l'Abitibi-Témiscamingue et dans de nombreux festivals au Québec, (Îles-de-la-Madeleine, Trois-Pistoles, Montréal) ainsi qu'en France, Espagne, Cuba, Argentine et Martinique.

Depuis mon arrivée au Québec j'ai eu à cœur de partager ma culture hispanique et européenne.

Que ce soit par le choix de pièces de théâtre, la traduction de poèmes d'auteurs hispaniques, la création de spectacles poétiques bilingues ou l'utilisation de mon imaginaire dans l'écriture des contes, contribuer à faire connaître des cultures d'ailleurs a été une constante dans ma démarche.

Mon travail constant dans le domaine de la littérature et des arts de la scène a été reconnu en 2016, où j'ai reçu le Prix du CALQ – Créatrice de l'année en Abitibi-Témiscamingue. Cette implication dans la vie culturelle de ma région m'a valu aussi d'être la lauréate du prix Charles-Biddle en 2021.

Professeure à la retraite du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, l'éducation, et l'intégration de la culture au service de la communauté font partie de mes préoccupations. Profondément latine et intense, j'aborde des œuvres engagées qui dénoncent des injustices sociales et qui prônent l'égalité des êtres humains : égalité des peuples, des sexes, des classes.

Je conçois des contes mettant en vedette la diversité culturelle et les sujets sociaux et j'utilise l'improvisation comme outil de création afin de nourrir mon répertoire et d'explorer chaque recoin de mon imaginaire.

J'utilise mes différentes compétences (écriture, traduction, mise en scène, animation et interprétation) dans le milieu de l'éducation (je fais partie du catalogue Les Artistes à l'école) et des services à la communauté avec mes contes et mes écrits.

**Implication**

En tant que femme immigrante, je participe à l'édition de ce livre.

Depuis 1927, Rouyn-Noranda a été une ville d'immigration.

Dans ce milieu diversifié, depuis mon arrivée, je me suis impliquée dans la vie culturelle de la région, ayant fait déjà du théâtre en Espagne et voulant contribuer au développement régional de cet aspect important de la société qu'est la culture.



## BÉATRIZ MEDIAVILLA

Artiste multidisciplinaire, Béatriz Mediavilla est née en 1972, à Rouyn-Noranda, où elle vit encore aujourd'hui, ses parents ayant quitté une Espagne franquiste il y a plus de cinquante ans. Titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en études cinématographiques, elle enseigne le cinéma au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Parallèlement à son enseignement, madame Mediavilla a réalisé d'autres travaux, dont l'œuvre collective multidisciplinaire *Ce qu'il en reste : dialogue artistique sur la mort* (2009). Elle a publié *Des Espagnols à Palmarolle* dans Nouvelles Explorations (2010) et *Contes, légendes et récits de l'Abitibi-Témiscamingue* (2011), et elle a également publié *Entre les heures* dans Rouyn-Noranda Littéraire (2013). *Danse avec elles*, son premier long métrage documentaire, a été salué et présenté dans de nombreux festivals à Montréal, Québec, Toronto et Vancouver, mais aussi à La Havane et à New York. *Habiter le mouvement, un récit en dix chapitres* a également eu une grande vie de festival au Canada, en Écosse, en France, au Mexique et aux États-Unis où il a remporté le meilleur documentaire de danse au Fine Art Film Festival en Californie et au Utah Dance Film Festival. Ce film a aussi remporté le Prix de la meilleure œuvre canadienne au Festival international du film sur l'art (FIFA) et a permis à Béatriz Mediavilla de recevoir le prix Découverte lors de plus récent Prix de la danse de Montréal. Plus récemment, elle a intégré des outils de communication à distance dans son dernier court métrage *Vous sentir tous*, filmé avec des participants de l'Angleterre, des États-Unis et du Canada en simultané.

Elle vient de terminer *Axiomata*, un film de danse exploitant les lois universelles des corps en mouvement. Ses chorégraphies créées *in situ* avec des non-danseurs explorent les trois lois qui sont universelles, peu importe nos origines et ce que représentent nos corps. Ce film est sélectionné dans des festivals au Canada et aux États-Unis, mais aussi en Inde, en Pologne, en Allemagne et en France notamment. Béatriz Mediavilla est aussi récipiendaire du Prix du CALQ – Artiste de l'année en Abitibi-Témiscamingue (2022). Elle travaille actuellement à son prochain projet portant sur l'autocensure : *Le Souffle effacé*.

**Filmographie**

*Axiomata (2022)*

*13 messages d'amour (2021)*

*Interlude (2020)*

*Habiter le mouvement, un récit en 10 chapitres (2019)*

*Vous sentir tous* (2020)

*3 Mouvements de chutes* (2017)

*Fabrique Culturelle (2016)*

*Danse avec elles* (2014)

# MARTA SÁENZ DE LA CALZADA ET BÉATRIZ MEDIAVILLA

PAR MARTA SÁENZ DE LA CALZADA

J'avais huit ans et je connaissais par cœur la *Romance de la Luna, Luna* (la lune, lune) de Federico Garcia Lorca.

Je rentrais dans le bureau de mon père. Des portes coulissantes donnaient sur la clinique et, les portes à peine entrouvertes, je regardais mon père avec son sarreau blanc soigner ses patients.

Je prenais le livre de poèmes *El romancero gitano*, et je lisais :

« La Luna vino a la fragua
con su polisón de nardos.
El niño la mira, mira.
El niño la está mirando. »
« La lune vint à la forge
avec sa tournure de nard.
L'enfant la regarde, regarde.
L'enfant fixement la regarde. »

Un peu comme moi je regardais mon père tout habillé en blanc.

Depuis ces jours de mon enfance, je sentis que je deviendrais comédienne.

Parce que mon père, qui avait fait du théâtre avec Garcia Lorca nous récitait des poèmes, des morceaux de bravoure des grands classiques espagnols : « *Ay mísero de mi ! Ay, infelice !* »

Il nous racontait la mythologie grecque, nous faisait lire *L'Iliade, L'Odyssée*…

Moi, je récitais à l'école une poésie que mon père avait écrite lorsque les Russes envahirent la Hongrie en 1956 :

« Hungría, una palabra
que sangra lentamente
Lanzando su alarido
sobre constelaciones.
Que camina segura,
paso a paso,
a rojas certidumbres »
« Hongrie, une parole
qui saigne lentement
Et là ce son cri aigu
vers les constellations.
Qui chemine sûrement,
pas à pas,
vers des rouges certitudes »…

Lorsque j'ai eu 16 ans, je me suis inscrite à la troupe de théâtre du lycée. On y montait *La vida es sueño* de Calderón de la Barca, un grand classique espagnol, *La escalera* de Bueno Vallejo, un contemporain.

Je n'étais pas la première actrice (à mon grand étonnement), mais je jouais. C'était le début !

À 18 ans, après le bac, mon père me demanda : « *Qu'est-ce que tu veux étudier ?* »

« *Je veux être comédienne* », que j'ai répondu, à sa grande consternation.

« *Noooon !* dit-il. *C'est un monde factice. Fais d'abord une carrière universitaire et tu verras plus tard* »

Parce que mon père, féministe à son insu, disait : « *Mes filles auront toutes un doctorat et parleront français, anglais et allemand* »

Je suis partie étudier Sciences physiques à l'Université à Madrid.

Là, j'ai intégré la troupe de théâtre universitaire du collège Cardinal Cisneros, et je suis devenue une diva, enfilant les premiers rôles : *El retablillo* de Don Cristobal, *L'amour de Don Perlimplin con Belisa en su jardin* de Gracia Lorca, *À puerta cerrada* de Sartre, récital de poésies de Lorca, *Alberti*.

Je jouais dans une troupe pleine de jeunes talents :

José Manuel Garrido, qui serait plus tard directeur du Théâtre de Madrid, Roberto Lopez Pelaez, acteur dans une troupe professionnelle, Xavier Baixeras, peintre plus tard de grande renommée.

C'est dans cette troupe, de la main de Garrido, que j'ai développé mes talents de comédienne.

Et, alors qu'on devait aller jouer dans un festival international de théâtre aux Îles Baléares, je suis tombée en amour.

Celui qui allait devenir mon mari voulait quitter l'Espagne de Franco pour ne plus revenir. Et moi, je l'aurais suivi au bout du monde, tellement j'étais amoureuse.

« *Quitter son pays,* disait ma tante Carmen*, pour un bon travail, oui. Pour un homme…* » Et elle bougeait son doigt de gauche à droite et de droite à gauche. Elle n'avait pas besoin de finir sa phrase !

Et c'est comme ça que je me suis retrouvée à Rouyn-Noranda après avoir passé trois mois à Montréal à écouter mon conseiller en émigration me dire d'envoyer mon CV aux cégeps de la province qui venaient d'être créés.

« *C'est encore trop tôt !* », on pensait.

Au mois de mai, on a commencé à envoyer nos CV aux collèges. La réponse était unanime : « *C'est trop tard, nos postes sont comblés !* »

Où penses-tu qu'il manquait des profs ? À Rouyn, bien sûr !

« *N'y allez pas ! Là-bas, il n'y a pas de trottoirs ! Les élèves écrivent sur les pupitres avec leur couteau ! C'est l'hiver six mois par année !* »

On est partis pareil. L'autobus a roulé toute la nuit, et à huit heures, après avoir parcouru la rue Perrault jusqu'à la gare du CN, José a résumé la situation : « *On a fait la bêtise de notre vie !* »

J'ai passé la première année en Abitibi comme dans un rêve, à me regarder aller, à préparer des cours de maths modernes que je ne connaissais pas, « notion de vérité et langages des prédicats », à ouvrir les oreilles pour essayer de comprendre de quoi riaient les professeurs (qu'est-ce qu'il a dit ? Je ne sais pas…), à écouter, les yeux écarquillés que la quantité de neige tombée pouvait atteindre le mètre et demi, à inviter des collègues à souper pour faire des connaissances…

Et comme les seuls qui retournaient l'invitation étaient des émigrants, ils sont devenus nos amis avant les Québécois. « Le club », comme on a fini par l'appeler.

Il y avait un belge qui avait fait du théâtre au Congo et en Belgique. Une française qui en avait fait en France. On a fait un groupe avec des élèves qui voulaient faire du théâtre. Mais il n'y avait pas de pièce à monter. Les rencontres se résumaient à faire des exercices proposés par Armelle et Jo :

- Imagine que tu manges une poire bien juteuse, proposait-elle.

Jo s'approchait de nous l'air menaçant et faisait mine de sortir un poignard. On devait crier, épouvantés.

Ça n'a pas fonctionné. Ça ne pouvait pas fonctionner.

Et puis, contre tout attente, je suis tombée enceinte ! Si tôt ! Trop tôt !

Alors j'ai mis de côté mes désirs artistiques. J'ai continué à enseigner jusqu'à ce vendredi 4 février 1971.

Il était six heures, et le bébé était donc tannant, que je me disais, alors que je surveillais un examen.

« *Vous allez ressentir des fausses douleurs* », m'avait dit le docteur…

Je suis allée suivre mes cours prénataux, où on calmait nos craintes face à l'accouchement :

« *C'est comme des grosses coliques…* »

Après le cours, je suis allée chez une amie. J'ai pris un verre de vin avec elle. Je lui ai dit comment le bébé était tannant et comment j'avais des crampes.

« *Tu me diras quand tu auras la prochaine* »

Et quand cinq minutes plus tard je l'ai regardée, elle m'a dit :

« *Ma petite fille, tu es en train d'accoucher ! Va vite à l'hôpital !* »

Quand je suis arrivée chez moi, ramasser ma valise et mon mari, j'ai perdu les eaux.

On s'est précipités à l'hôpital.

Pourquoi je raconte ça ? Pas grand-chose à voir avec mon implication dans la vie culturelle d'une émigrante en Abitibi !

Et pourtant…

Nous étions plusieurs femmes émigrantes à travailler, à enfanter, accompagnées tant bien que mal par nos maris, impuissants et ignorants comme ils l'étaient dans ces années-là.

Entourées d'amies qui nous organisaient des « showers » et nous offraient des pyjamas et des camisoles devant lesquelles on poussait des cris de ravissement.

Malgré cet entourage et cette amitié, cette sororité, pourrions-nous affirmer, dire que je me sentais seule tient de l'euphémisme. Ma mère me manquait brutalement, douloureusement !

Elle est venue, bien sûr ! Connaître son premier petit-fils, lui donner le bain, le chérir. M'aider avec son amour à devenir mère à mon tour.

Le curé est venu nous voir, même si personne ne l'avait appelé, pour savoir quand on allait baptiser l'enfant.

« *Il prendra la décision lui-même, quand il sera grand* », avait répondu poliment José. Et il l'avait reconduit à la porte. Ma mère avait vraiment apprécié.

A l'époque, les femmes avaient zéro jour de congé (accoucher n'est pas une maladie, n'est-ce pas ?). Les hommes, par contre, avaient trois jours de congé paternité, probablement pour se remettre de toutes ces émotions et distribuer des cigares aux connaissances.

J'ai pris les quinze jours de congé maladie auxquels j'avais droit pour m'occuper de Miguel, qui pleurait beaucoup et dormait peu.

« *Votre lait n'est pas assez nourrissant* », avait déclaré mon médecin.

C'est sûr, à l'époque, on n'encourageait pas les femmes à allaiter (on était deux qui le faisions dans tout l'hôpital), alors on disait n'importe quoi…

J'ai repris les cours trois semaines plus tard, et au mois de mai, je me réveillais en criant sans savoir pourquoi !

Tu comprends bien que le théâtre était loin de mes pensées !

Et pourtant, on a remis ça, avoir des enfants. Pour que Miguel ne soit pas un enfant unique, pour avoir peut-être une fille.

Lorsque tu es arrivée, j'ai pu me « mettre au chômage » après des calculs compliqués qui prouvaient au gouvernement que tu avais été conçue pendant le cours scolaire, pas pendant les vacances !

Et à l'automne, je jouais avec le centre dramatique de Rouyn, le CD-R, une pièce de Jean Barbeau, *Joualez-moi d'amour*.

J'avais le rôle d'une prostituée française qui avait comme client un Québécois. Naturellement ils ne se comprenaient pas à cause de l'accent.

L'accent ! Voilà le principal obstacle auquel j'ai dû faire face toute ma vie théâtrale. Comment jouer du Tremblay dans les années 1970 alors qu'on avait l'accent chantant du midi ?

Et pendant des années, j'ai dû tenir compte de ce handicap. J'ai joué des pièces italiennes, des monologues, un spectacle poétique bilingue espagnol/français…

Ce qui m'étonne lorsque je regarde mon parcours, c'est mon acharnement à vouloir jouer. Je jouais quand je pouvais, quand les astres s'étaient alignés.

Nous sommes partis à Québec faire une maîtrise en Optique non linéaire à l'Université Laval. Avoir pu jouer dans la Troupe des treize avec deux enfants en bas âge tout en poursuivant la rédaction d'une maîtrise montre bien mon acharnement à vouloir faire du théâtre.

Il a fallu attendre notre retour en Abitibi pour qu'une occasion de jouer, offerte encore une fois par le CDR, se présente. C'était *Lettre ouverte au général Franco* où mon accent espagnol faisait des merveilles avec cette œuvre.

Et puis, tout à coup, la vie allait trop vite pour concilier les enfants, le manque de garderies, le travail, la vie familiale, le théâtre, et mon couple a pris fin.

Il a fallu attendre à nouveau que les astres s'alignent. Trouver une pièce de théâtre où mon accent ne serait pas un obstacle.

J'ai joué *La femme rompue* de Simone de Beauvoir. *Couple ouvert à deux battants* de Dario Fo et Franca Rame, *Albert N, ni homme ni femme* de Hedwige Herbiet, *Des petites choses pour l'eau* de Luis Saenz de la Calzada, Alberto Lavergne et Salvador Sasso, *Du sexe ? Ah oui ! Merci !* de Dario Fo Franca Rame et Jacoppo Fo.

Et le temps a passé. Je n'étais plus la jeune première avec un accent, mais la vieille avec l'accent. Et j'ai entendu Jean-Guy Côté, mon metteur en scène de toujours, me dire que mon âge n'allait pas avec celle des autres acteurs et que je n'aurais pas le rôle ! Le théâtre était fini pour moi !

Et puis, un jour, Nicole Garceau, directrice du Festival de contes et légendes en Abitibi-Temiscamingue, m'a dit :

« *Viens faire un conte au festival* ».

Et j'ai découvert le monde du conte ! Le cinéma du pauvre, qui ne demande ni décor ni costume pour exister. Un monde qui me permet de partager ma culture avec mon pays d'accueil.

En plus, « *Toi, avec ton accent, tu nous fais voyager !* ».

Voilà que mon accent devenait un atout, une vertu !

Alors j'ai suivi des formations en conte, j'en ai écrit, j'en ai collecté auprès des émigrants qui résident en Abitibi. J'ai écrit un livre, *Moi, ma mère me racontait* à partir duquel j'ai fait un spectacle.

J'ai participé à des festivals en espagnol. En Espagne, à Cuba, en Argentine, au Mexique.

Mais aussi à Montréal, à Trois-Pistoles, aux Îles-de-la-Madeleine, à Lévis.

J'ai été jumelée à un conteur autochtone dans une résidence de création qui a donné lieu au spectacle *Sur les rives de la Wabakin* qui relate la rencontre en 1914 entre une colonne et une Anishinaabe.

Ce spectacle a été retenu par le Circuit Paroles Vivantes et a pu bénéficier d'une tournée québécoise.

Tout ce travail dans la vie culturelle de ma région a été reconnu, d'abord en 2016, où j'ai été nommée créatrice de l'année et plus tard, en 2019, où j'ai été honorée par le prix Charles-Biddle pour l'apport important d'une émigrante à la culture québécoise.

C'est vrai que j'ai été aidée dans mon parcours artistique. Par Jean-Guy Côté d'abord, mon metteur en scène, par Nicole Garceau et le Festival de contes et légendes en Abitibi-Temiscamingue, par le Conseil de la culture et les personnes efficaces et dévouées qui y travaillent, par le public abitibien, qui a toujours été au rendez-vous.

Mais c'est ma constance et mon travail acharné qui m'ont amenée où je suis, qui m'ont aidée à vaincre tous les obstacles et qui font que maintenant, je n'attends plus que les astres soient alignés pour pouvoir me produire en tant qu'artiste.

Maintenant, c'est moi qui les aligne !

Et la vie continue…

# BÉATRIZ MEDIAVILLA ET MARTA SÁENZ DE LA CALZADA

PAR BÉATRIZ MEDIAVILLA

J'ai grandi dans une idéologie très socialiste, je crois. Athée, non baptisée, je savais bien que la religion avait quelque chose de socialement dangereux et qu'elle avait, sous son côté le plus conservateur, un impact d'enfermement dans des rôles traditionnels qui enlève toute souveraineté aux femmes. Je savais aussi que j'étais libre dans mon choix ou non de croire en cette religion catholique. Je savais aussi que Marx, Trotski et Cléopâtre existaient, car nos chats portaient ces noms et dans la bibliothèque du sous-sol, des bandes dessinées racontaient leur vie… Tout ça pour dire que je pense avoir grandi dans un monde où les limites des possibles n'étaient pas imposées par une religion, sinon par des penseurs et philosophes, parmi lesquels figuraient aussi quelques femmes : de Beauvoir entre autres. Et je savais que l'instruction était une valeur primordiale. Ton père me le disait souvent, il fallait aller à l'école et le savoir était une chose magnifique.

Je savais aussi qu'il avait fait du théâtre. Il récitait des poésies et racontait des histoires envoutantes et intrigantes quand nous passions chez mes grands-parents une bonne partie de nos vacances d'été. Et à notre retour, tu prenais le relais en nous lisant *L'Illiade*, *L'Odyssée*, *Le Seigneur des anneaux* et autres histoires. Et tu faisais aussi du théâtre. Et tu aimais ça. C'était aussi une chose formidable. La culture et les arts.

C'est donc dans un monde rempli de ces histoires et de peintures surréalistes qu'a peu à peu grandi mon imaginaire. Il faut dire aussi qu'au Québec, les féministes avaient lutté très fort pour que moi, en tant que femme, je puisse avoir accès à des études universitaires, à des congés de maternité et tendre vers un monde plus équitable entre les hommes et les femmes. Je crois que ces victoires ont eu un impact majeur dans mon parcours, bien que peu visible, puisque

c'est la toile de fond sur laquelle j'ai grandi. J'exprime ici toute ma reconnaissance envers ces femmes.

Je crois qu'en partie, tout cela a fait que jamais je n'ai douté de pouvoir m'exprimer à travers les arts : la danse, le dessin, l'écriture ou le cinéma. Pour autant que j'aie quelque chose à dire, prendre la parole était une chose possible, importante.

Quant au fait que je suis immigrante de deuxième génération, je ne crois pas que cela ait été, dans mon cas, une embuche. J'ai la peau blanche, je suis caucasienne. La culture espagnole fait juste partie de moi et me définit autant que la culture québécoise.

Je te laisse avec un souvenir auquel je repense toujours quand je prends l'avion.

Nous sommes sur un vol d'Iberia en direction de Madrid. Je trouve cela formidable. On nous donne des jeux, des petites pantoufles brunes ornées d'une bordure jaune, orange et rouge qui sont trop grandes pour moi, mais que j'affectionne tout de même parce qu'en roulant l'arrière et en coinçant l'excès de tissu à l'intérieur du talon elles me vont comme un gant ! On nous donne aussi un petit oreiller, une couverture, de la nourriture, etc. Bref, le parfait bonheur ! Je te dis donc : plus tard, je voudrais être hôtesse de l'air (on disait comme ça à l'époque, en fait j'ai dû dire *azafata*) ! Et tu m'as répondu catégoriquement : NON ! Quand j'ai voulu savoir pourquoi, tu m'as dit : pour la même raison que si tu veux travailler dans un hôpital, tu seras médecin, pas infirmière. Si tu veux travailler dans un avion, sois pilote. Toute ta vie, tu vas te faire dire quoi faire par des hommes, alors arrange-toi pour qu'à ton travail, ça ne soit pas ainsi. Autant que possible.

Voilà, je crois que je suis l'artiste que je suis, aussi parce que ces convictions m'ont été transmises par des mots et des gestes au quotidien. Par tout un contexte et une somme de circonstances. Et comme le disait Jose Ortega y Gasset : Je suis moi et ma circonstance. Et ça aussi, c'est toi qui me l'as appris.

Merci



Photo : Réjean Bérubé

## LOUISE LAVICTOIRE

Détentrice d'un diplôme en interprétation théâtrale, Louise Lavictoire possède également une maîtrise en sciences de l'éducation. Vivant au Témiscamingue depuis 2013, cette femme de théâtre aborde autant le jeu, la mise en scène, l'écriture que la formation et l'animation littéraire.

Pendant une douzaine d'années, elle séjourne à Paris où elle joue d'abord avec la Ligue nationale française d'improvisation. Très rapidement, elle réussit à se tailler une place dans le milieu du théâtre. Elle y effectue différentes tournées à travers la France et également au Sénégal. Elle y présente essentiellement des spectacles solos, dont trois au *Festival d'Avignon*. Sur le continent européen, elle a la chance de faire des apparitions à la télévision, notamment sur TF1 et sur FR3.

En 1997, elle revient vivre dans sa région natale, l'Abitibi-Témiscamingue. Après avoir dirigé le Théâtre du Tandem de 1998 à 1999, elle cofonde en 2000 Les voisins d'en-haut. Depuis ce jour, elle défend la direction générale et artistique de cette compagnie théâtrale. Elle met en scène une quarantaine de pièces depuis le début de sa carrière. Aussi, elle participe à l'écriture d'une quinzaine d'œuvres qui sont diffusées dans divers contextes et pour lesquelles elle joue souvent seule en y interprétant chaque fois des personnages bien distincts. Dans sa démarche artistique, elle accorde beaucoup de place au théâtre de création et aux artistes de la région. Elle préserve le souci de faire œuvre utile en abordant des problématiques qui la préoccupent, et ce, sous un angle généralement féministe, humaniste ou écologique : *Résistance*, *« Toff » story; Qui aime bien châtie bien ?; Bonheur paradoxal; Bonzaï généalogique…*

Louise Lavictoire est membre de l'Union des artistes depuis plus d'une trentaine d'années. En avril 2012, elle est lauréate du Prix à la création artistique de l'Abitibi-Témiscamingue remis par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Elle signe en décembre 2018 son premier album jeunesse *Un monstre dans la gorge* avec la complicité de l'illustratrice Maude Mayrand-Légaré. Grâce à cette première parution destinée aux enfants, le Conseil des arts du Canada lui accorde, en août 2019, une bourse pour l'écriture d'une suite intitulée *L'odyssée de Stradivirus*. La même année, elle décroche sa troisième bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec (entente régionale) pour écrire et mettre en scène la création pour adolescent·es *À quoi rêvent les jeunes filles ? Version 2.0* présentée en 2020 à l'Agora des arts de Rouyn-Noranda et reprise en tournée en 2022, dans le secteur du Témiscamingue. En 2023, à nouveau boursière du CALQ, à l'échelle nationale cette fois-ci, elle travaille sur le projet de recherche, d'exploration et de création *Regards*, qui allie théâtre et cinéma.

# QUI AIME BIEN CHÂTIE BIEN ?

PAR LOUISE LAVICTOIRE

En 2010, grâce à l'obtention d'une bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), je m'investis dans un processus artistique afin de mener à bien, en Abitibi-Témiscamingue, le projet de création théâtrale *Qui aime bien châtie bien ?* avec comme principal objectif de dénoncer les diverses formes de violence à l'égard des femmes. Il appert que les actions de sensibilisation par l'art, par lesquelles je m'engage, reçoivent un encouragement indubitable et nécessaire à l'avancement de la condition féminine sur le territoire que j'occupe. À ce moment-là, l'idée que je me fais de ces violences ne correspond pas tout à fait aux informations que je recense sur le sujet. En effet, je découvre l'existence de cinq formes de violence, en comparaison des trois qui me sont familières : physique, psychologique et verbale. Ainsi, bien qu'a priori je l'associe à la violence physique, j'apprends que la violence sexuelle se situe dans une catégorie distincte, à l'instar de la cinquième forme : la violence monétaire.

Par une étroite collaboration avec des intervenantes du Centre Entre Femmes de Rouyn-Noranda, du Centre de Femmes du Témiscamingue, de la Maison d'hébergement l'Équinoxe et des travailleurs de L'Accord Mauricie — établissement qui travaille auprès d'hommes aux prises avec des problèmes de violence conjugale — je collige une série d'écrits et de correspondances rédigés par les usagères et usagers qui participent, grâce aux services des quatre organismes cités, à des séances d'écriture. Par conséquent, ces interventions servent, entre autres, à nourrir ma démarche artistique.

Parallèlement à cette approche, j'entreprends un travail de recherche sur la condition des femmes à l'échelle mondiale et, je sélectionne et j'extrais certains reportages télévisuels marquants, relatifs à des actes de violence envers la gent féminine. Cette étape se réalise préalablement à la tenue d'ateliers d'exploration et de création avec

le soutien d'une comédienne et de deux comédiens, de générations dissemblables. La réalisation de cette phase d'exploration et de création, avec le soutien de l'équipe, s'avère un appui incontournable dans mon projet d'écriture. D'ailleurs, cette façon de procéder m'est souvent utile pour les diverses créations théâtrales que je mets sur pied en région : *La critique est aisée et l'art est difficile*; *Bonzaï généalogique*; *« Toff » story*; *À quoi rêvent les jeunes filles-Version 2.0.*; *Regards*. Cette récurrence et continuité dans ma façon d'exercer ma profession contribuent à souligner mes valeurs féministes. Mes réflexions et préoccupations reposent, à quelques exceptions près, sur les divers modes de pensée imposés par les principales puissances dominantes : état capitaliste, état extrémiste, état religieux… Aurais-je les mêmes inquiétudes si je n'étais pas une femme ? À titre d'exemple, je fais référence ici aux récentes prises de position des conservateurs américains qui contrecarrent les droits des femmes si chèrement acquis. Par la force des choses, je transpose mes contrariétés au théâtre. Comme plusieurs dramaturges, l'écriture représente pour moi une excellente catharsis. La création théâtrale *Qui aime bien châtie bien ?* s'inscrit assurément dans la pérennité de ma mission artistique. À ma façon, je pense faire œuvre utile en accordant une importance non négligeable au rôle que l'artiste peut jouer au sein de la société. Ainsi, je continue d'entretenir l'espoir que l'art signifie un moyen percutant pour changer le monde, un pas à la fois…

Au terme de cet exposé, je joins, en guise de partage, des extraits de cette pièce, qui, espérons-le, contribue à faire avancer la défense des droits des femmes.

# QUI AIME BIEN CHÂTIE BIEN ?

**EXTRAITS DU TEXTE DE LOUISE LAVICTOIRE**
INSPIRÉ D'ÉCRITS DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE ET D'HOMMES VIOLENTS

ACHEVÉ D'ÉCRIRE EN JANVIER 2011

PROJET SOUTENU PAR LE FONDS DES ARTS ET DES LETTRES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

TOUTE REPRODUCTION DU TEXTE OU REPRÉSENTATION PUBLIQUE SONT INTERDITES SANS L'AUTORISATION DE L'AUTRICE©

*Indications scénographiques : Un arbre boîte aux lettres et un écran vidéo en dehors du cadre de scène. Des capsules en noir et blanc y sont régulièrement projetées sauf à la fin où quelques touches de couleurs apparaissent en guise d'espoir. L'ensemble des costumes est constitué de noir, de gris et de blanc, tout comme les différents accessoires de décor ou de costumes.*

## TABLEAU – LETTRE SANS FAUTES

*Suzanne fait son entrée, une lettre dans une main et un téléphone sans fil dans l'autre.*

*Sonnerie de téléphone.*

MONSIEUR S.O.S FRANÇAIS, *répondant au téléphone*
S.O.S français bonjour !

SUZANNE
Bonjour monsieur… Moi je vous téléphone parce que j'aimerais envoyer une lettre à quelqu'un… En fait, je veux envoyer une lettre à mon conjoint *(se reprenant)* euh… à mon « ex » conjoint. Mon ex-conjoint; pas facile après 40 ans de vie commune hein ? Mon problème, c'est que j'ai beaucoup de difficulté en orthographe. C'est dû à ma dyslexie. C'est pas de ma faute, je suis venue au monde comme ça. Ça veut pas dire que je suis pas intelligente là ! Non, non, ça rien à voir avec l'intelligence. Sauf qu'à force de se le faire dire, des fois, on finit par le croire, hein ?

MONSIEUR S.O.S FRANÇAIS
Soyez assurée Madame que je suis en ligne spécifiquement pour vous aider, pas pour vous juger.

SUZANNE
Merci beaucoup. Toujours est-il que dans la lettre que je veux envoyer à Georges, je veux surtout pas qu'il y ait de fautes. C'est parce qu'il a un doctorat en littérature puis il enseigne le français à l'université. Ce qui fait que lui, bien entendu, il fait jamais de faute de français. Vous comprenez ?
[…]

SUZANNE, *lisant sa lettre*
Georges,
Quand une femme s'exprime sur un sujet tel la violence conjugale, le commun des mortels a tendance à faire l'analogie suivante : Violence conjugale = femme battue. Pour ma part, à l'exception du 6 décembre dernier où j'ai réellement pensé que tu allais m'assassiner, je ne peux pas parler de femme battue au sens réel du terme. Par contre, tu as laissé chez moi d'innombrables marques de violence; des blessures imperceptibles sur mon corps, mais, oh, combien ravageuses, sur mon estime personnelle. Si ce fameux 6 décembre je me suis enfin décidée à me rendre à l'université pour voir Julie, ton étudiante, enfin, ta « maîtresse d'école », c'était pour la mettre en garde. […]. Lui dire que derrière l'homme séduisant, beau parleur, intelligent, hautement cultivé et très instruit, se cache un fourbe, un menteur, un manipulateur, un dictateur… Mais tu ne m'en as pas laissé le temps. Quand tu t'es jeté sur moi comme une bête sauvage et que ta main m'a projetée au mur en serrant mon cou, j'ai réalisé toute la violence qui t'habitait. Pendant une fraction de seconde, j'ai vraiment pensé que tu me tuais pour de bon après m'avoir assassinée à petit feu durant toutes ces années. Toi qui m'avais si souvent reproché de faire des fautes, tu venais de commettre la plus grave de ta vie.
[…]
*Images vidéo de femmes du Pakistan avec le visage brûlé à l'acide.*

## TABLEAU – LE DÉNIGREMENT

ROGER, *entrant avec une télécommande à la main, interrompant le reportage télévisuel relatif aux femmes du Pakistan brûlées à l'acide*
Maudites affaires de bonnes femmes !

COLETTE, *ouvrant son imperméable pour montrer sa nouvelle robe*
Surprise !

ROGER, la scrutant de la tête aux pieds
Coudonc ! Arrives-tu de la friperie ?

COLETTE
Mais, non. Je suis allée magasiner « toute » l'après-midi avec mes amies pour essayer de trouver du linge qui te plairait.

ROGER
Tu t'es tu vue ? On dirait un déguisement pour l'Halloween.

COLETTE
Mes amies trouvaient ça beau, elles.

ROGER
T'as des maudites bonnes amies. Tu te rends même pas compte qu'elles ont fait ça pour rire de toi. Regarde-toi l'allure !

COLETTE
Ah oui ? Tu penses ?

ROGER
Certain. Elles doivent être en train de rire de toi autour d'une bonne bouteille de vin.

COLETTE, *complètement décontenancée*
Ben voyons…

ROGER
Sais-tu de quoi t'as l'air ? *Temps.* D'une guédaille en train de « caller » sur le coin de la rue !
[…]

COLETTE
Je vais aller me changer pour aller au restaurant.

ROGER
Laisse faire le restaurant, tu m'as coupé l'appétit ! Je m'en vais à la bière ! *(Il sort.)*

## TABLEAU – POSSESSION

**(ÉCRIT AVEC LA COLLABORATION DE PASCAL BINETTE)**
*Maxime et Guy sont assis dans un avion.*

GUY
C'est plate un peu, sont en train de reprogrammer les lignes sur le site de la mine, faque on pourra pas téléphoner pendant deux jours.

MAXIME
Voyons donc, tu me niaises là ! Je pourrai pas rejoindre ma femme pendant deux jours !

GUY
L'Internet marche. Envoyes-y par courriel tes petits mots d'amour…

MAXIME
Je peux pas !

GUY
Quoi ? T'as pas l'internet à maison ?

MAXIME
Certain que je l'ai ! Voyons donc, j'ai un ordi à trois mille piastres.

GUY
Bon ben, envoyes-y un e-mail pour y dire…

MAXIME, *sèchement*
Y'a pas d'Internet à maison quand chu parti !

GUY
Quoi ? Je comprends pas ?

MAXIME, *agressif*
Y'a pas d'Internet quand chu pas là ! C'est moé qui l'a payé cet ordi-là ! C'est ma maison ! Ben j'ai le droit de le barrer quand chu pas là ! Chu pas là trois semaines sur cinq, yé pas question qu'elle aille jaser sur des sites de tchat pis qu'à se fasse cruiser par toutes les hosties de pervers de la ville !

GUY
Voyons donc, t'exagères !

MAXIME
Ah oui ? Denis, le gars de l'électricité... Tsé le grand blond assez baraqué... Christ, le gars y paraît ben...

GUY
Mets-en !

MAXIME
Sa femme a crissé le camp avec un gars qu'a connu là-dessus... Y'ont couché ensemble en cachette pendant un an ! Un tabarnack de prof de philo ! Astheur, y restent ensemble dans maison à Denis... La maison qu'y a payée... Ça arrivera pas chez nous ça ! Que j'la voye aller se vendre le cul sur Internet elle !

GUY
C'est pas un peu...

MAXIME, *ne l'écoutant plus*
Hostie que j'aime pas ça pas pouvoir y téléphoner... M'a trouver un moyen... Ah, je le sais, je vais écrire un e-mail à mon frère !

GUY, mal à l'aise
Tu dois être content, le Canadien a gagné hier ?

MAXIME
Mets-en ! Méchante belle game !





# FEMMES EN AGRICULTURE



## ANNY ROY

Mon enfance a été bercée par l'odeur de la terre dans la serre en plein mois de mars quand il fait encore froid dehors, le travail au potager et la récolte de légumes avec mes parents et grands-parents, la responsabilisation et la rigueur aux tâches agricoles, les étés à faire les foins. Je ne réalisais pas alors la non-reconnaissance du milieu face à la contribution immense de ma mère et des femmes de mon patelin aux entreprises de leur mari. Ce modèle nous a été transmis de génération en génération.

Mon enfance a aussi été ponctuée par les visites des dames de l'AFÉAS qui invitaient ma mère et les femmes du rang à des réunions. Ces réunions avaient pour but de faire reconnaître la contribution des femmes au monde de l'agriculture. Elles devaient d'abord convaincre les autres épouses de l'importance d'y participer. De plus, elles ne devaient pas braquer les maris en espérant qu'ils laissent leurs épouses y participer.

Mes études secondaires et post-secondaires ont été stimulantes et confrontantes. Vouloir s'émanciper, prendre sa place en tant que personne à part entière et se rendre compte que les femmes n'ont pas les mêmes chances que les hommes a parfois été frustrant mais m'a également permis de grandir en tant que femme.

De 1989 à 1993, quatre enfants agrandissent la famille de mon complice Alain Guimond et de moi-même. Sans aucune pression de mon milieu, je retourne vers le modèle traditionnel qui me semble sécuritaire pour faire grandir ma marmaille. Dans notre cour arrière, nous cultivons un jardin en famille et nous transformons les légumes. Je fais également de la couture pour habiller les enfants et économiser. En 1992, être enceinte d'un quatrième enfant en si peu de temps fait tourner les têtes dans les restaurants et on entend souvent chuchoter des jugements peu flatteurs de notre entourage. Les commentaires sont faciles à ignorer, car c'est un choix personnel de demeurer à la maison pour un moment et de fonder une famille. C'est au même moment, que le gouvernement autorise les épouses collaboratrices à recevoir un salaire pour le travail réalisé à la ferme.



Vers l'année 1995, l'envie de participer à la vie professionnelle m'appelle. Je me présente donc à titre de commissaire d'école. L'implication dans mon milieu et la concertation me passionnent, ce qui m'amène à être nommée présidente de la Commission scolaire du Lac Témiscamingue, déléguée à la Fédération des commissions scolaires du Québec, vice-présidente du CRDAT (Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue), déléguée de l'éducation au Conseil régional des partenaires du marché du travail. Je suis une femme jeune qui bouscule sur son passage pour prendre sa place. Ces implications m'ont permis de développer un réseau de contacts incroyable. De plus, j'ai développé des compétences en argumentation, en stratégie, en négociation et en résolution de problèmes. J'ai aussi acquis des compétences en communication et en gestion de ressources humaines. Toute cette effervescence liée à mes implications a réveillé ma fibre d'entrepreneure.

En 2003, mon désir d'entreprendre devient une évidence. Je rachète donc l'entreprise L'Éden Rouge. C'est un défi de taille pour une femme de se lancer dans un projet de ferme maraîchère en serre, de petite surface, en milieu nordique. En gardant mon objectif final en tête, c'est-à- dire démarrer mon entreprise, j'ai dû faire des concessions qui se sont avérées judicieuses. J'ai consenti à faire cautionner mon financement par mon conjoint. J'ai également loué une parcelle de terre pour démarrer mon projet plutôt que de l'acheter, dans le but de faire mes preuves auprès de la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ). Après deux ans d'opération, la CPTAQ consent au morcellement, ce qui facilite les garanties financières. Mon goût naturel à relever des défis et à exécuter plusieurs projets à la fois est mis à contribution. Je me suis entourée de personnes dévouées et talentueuses. Afin de maximiser les ressources humaines, les talents de chacun sont mis en valeur. Malgré les difficultés financières de mon entreprise en démarrage, je vois l'intérêt de me verser un salaire pour profiter de subventions salariales, mais principalement pour m'offrir une autonomie financière.

En 2014, une complice fait son entrée comme actionnaire dans la compagnie : Angèle-Ann, une de mes filles. Forte d'une formation à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) en cuisine professionnelle, elle apporte ses talents pour la transformation des produits de la ferme et l'ouverture d'une table champêtre. Elle prend en charge une grande partie du volet agrotouristique. Pour les deux copropriétaires féminines, la parité des genres au sein de l'équipe est une priorité.

En conséquence de mon parcours, mon témoignage s'articulera autour des défis que j'ai rencontrés comme entrepreneure et des solutions que j'ai mises de l'avant pour les réaliser. Que ce soit des bons ou des moins bons coups, il y a toujours du positif à en tirer. Tout repose sur le goût d'apprendre et de relever des défis !

# FEMMES EN AGRICULTURE

PAR ANNY ROY

« Il est où le boss ? »

« Es-tu vraiment capable de charger le camion avec le tracteur ? »

« Ça va te prendre un endosseur ! »

« J'aurais jamais pensé parler pression d'eau et plomberie avec une femme ! »

« Statistiquement, les femmes en milieu agricole ont moins de chances qu'un homme de vivre un transfert de ferme familiale et elles ont plus difficilement accès au financement. »

Des remarques sexistes ou blessantes, nous en entendons encore beaucoup. Elles sont parfois faites intentionnellement, mais elles sont aussi faites de façon inconsciente de la part d'hommes et de femmes du milieu agricole. De génération en génération, nous transmettons le rôle que chacun doit occuper et de façon inconsciente, nous le répétons.

Pour évoluer et performer tout en s'épanouissant dans le milieu agricole, il faut être passionnée de ce métier, il faut vouloir, il faut même être entêtée. En toute simplicité, je partage aujourd'hui mes réflexions après vingt ans comme agricultrice à mon compte.

J'ai donc dressé deux tableaux : celui des qualités nécessaires à mon établissement et ma réussite comme femme en agriculture et celui des obstacles à surmonter.

## TABLEAU 1 : LES QUALITÉS REQUISES OU À DÉVELOPPER

La première qualité, la plus importante : la **passion de l'agriculture**. Il faut vraiment l'avoir car les obstacles rencontrés mettront notre passion à l'épreuve.

**Croire en ses capacités** : nous sommes capables de le faire et nous sommes capables d'apprendre.

La **ténacité** et la **combativité** : le chemin des femmes pour devenir propriétaires d'entreprise agricole ou pour démarrer leur propre entreprise agricole est loin d'être tracé d'avance. Défricher la voie demande une bonne dose d'énergie et de persévérance. C'est plutôt le parcours d'une marathonienne que d'une sprinteuse.

Avoir ou développer « **la graine d'entrepreneure** ». Avoir le goût d'**innover** et la **curiosité** d'apprendre les tâches connexes à l'entrepreneuriat (la comptabilité, la gestion de ressources humaines, etc.).

La **rigueur** est une qualité qui se lie avec la passion du métier. Quand on aime le métier, on le fait avec rigueur. On participe à des formations et des colloques pour actualiser nos compétences.

La **fierté du travail accompli** est la récompense de la rigueur. Je parle ici de notre propre reconnaissance devant le travail accompli, ce qui est plus facile à dire qu'à faire. La reconnaissance des pairs est très intéressante et stimulante, mais parfois, elle se fait attendre.

**Avoir du sang-froid et s'adapter rapidement**. Garder la tête froide dans les situations de crise ou devant les défis pour permettre d'analyser rapidement et de s'adapter. **Transformer les problèmes en défis**.

## TABLEAU 2 : LES OBSTACLES

Humblement, les obstacles rencontrés durant le développement de mon entreprise ont trouvé des solutions. Ils ont permis de développer de nouveaux talents.

Le modèle de gestion masculin ne nous convient pas. Alors **gérons en femmes.** Faisons confiance et utilisons notre **intelligence émotionnelle féminine** : la communication, l'empathie, l'écoute et le dévouement. N'ayons pas peur de gérer de façon différente. Je pense que la gestion féminine amène un peu de fraîcheur et d'humanité dans les relations d'affaires et dans l'équipe de travail.

Bien que nous soyons lassées de notre rôle traditionnel féminin dans le milieu agricole, nous devons encore gérer la famille, la maison, la comptabilité et les autres travaux à la ferme. Cela nous a au moins permis de développer une **redoutable efficacité**. Nous possédons la capacité de gérer beaucoup d'information à la fois, d'organiser et de gérer plusieurs tâches ou problèmes simultanément. Attention mesdames, cette qualité peut avoir l'effet dangereux d'augmenter la charge mentale.

Nous n'apprécions pas que les hommes donnent l'impression de tout savoir et d'être trop orgueilleux pour admettre leurs torts. Dans ce cas, de notre côté, reconnaissons notre manque de connaissance, d'intérêts ou d'habileté dans certains domaines et sachons **déléguer** et **s'entourer** de personnes compétentes et dévouées pour y palier.

Les refus de financement, les demandes de cautionnement et les programmes de subventions ou de financement ne répondent pas à nos besoins. Soyons **stratégiques**, utilisons notre **gros bon sens** et gardons l'œil sur notre but qui est de se réaliser en tant qu'entrepreneure agricole. Il n'est pas interdit de **contourner les obstacles**. Consentir à un cautionnement, louer avant d'acheter sont des petites concessions quand on se concentre sur l'objectif final et que cette première étape nous permet de prouver nos capacités et d'acquérir la reconnaissance du milieu.

L'incrédulité du milieu envers nos capacités à réussir seule dans un domaine traditionnellement masculin nous irrite. Ce manque de confiance de la part du milieu a par contre développé chez nous le réflexe de devoir **prouver nos compétences et nos capacités.** Ces qualités devront être utilisées à profusion pour faire tomber les vieux préjugés tenaces.

> « ... C'est pas un métier facile, faudra que tu trouves un compagnon pour t'aider... »

N'oubliez pas qu'il faut y trouver du plaisir ! Il est nécessaire que ce parcours soit stimulant et enrichissant, sinon il n'en vaut pas la peine. Croyez-moi, le plaisir est d'une importance vitale !

Je ne pense pas avoir de recette magique pour les femmes qui désirent réussir en entreprenariat agricole féminin, mais je pense que nos façons de faire différentes ne peuvent qu'enrichir le monde agricole. Nos qualités d'empathie, de travail collaboratif et de remise en question ne peuvent que profiter à ce secteur en mutation. Après tout, nourrir le monde c'est tout naturel pour les femmes…



Photo : Myka-L Capteur d'images

## MÉLANIE RIVARD

À l'âge de 12 ans, j'ai démarré ma première entreprise où je tricotais et vendais des petits sacs à dos pour les barbies.

À l'âge de 14 ans, j'ai démarré mon entreprise de gardiennage d'enfants. J'avais un horaire complet en semaine, soir et nuit et les fins de semaine. J'étais une gardienne très appréciée.

À l'âge de 18 ans, j'ai gradué au DEP coiffure avec mention d'excellence.

À l'âge de 22 ans, j'ai démarré mon propre salon de coiffure Cheveux Mél-é qui était situé à Rouyn-Noranda. J'avais en moyenne 5 employé·es au salon de coiffure.

À l'âge de 24 ans, j'ai démarré une boutique de produits de coiffure ouverte au public et unique en région. De plus, j'ai créé une boutique en ligne pour vendre partout au Québec. J'avais en moyenne 2 employé·es pour la boutique.

À l'âge de 26 ans, j'ai eu mon premier enfant mais je n'avais pas accès au congé parental. Donc 2 semaines après mon accouchement, j'étais de retour au travail avec le bébé. Heureusement j'avais mon employé de la boutique qui m'aidait avec le bébé à travers les clients.

À l'âge de 29 ans, j'ai démarré ma ferme agro-touristique Ferme la Poul-a-ries dont je suis la seule propriétaire. Élevage d'alpagas, plusieurs petits animaux de la ferme, site touristique avec visites guidées. Donc, mon rêve s'est réalisé de devenir agricultrice.

À l'âge de 31 ans, j'ai eu un deuxième enfant à travers les visites de ferme, le salon de coiffure ainsi que la boutique de produits de coiffure. Encore aucun accès au congé parental, mais cette fois, avec la ferme, le retour au travail a été 24 heures après l'accouchement. Je fabrique des produits avec la fibre de mes alpagas et j'ai démarré mon site Internet avec boutique transactionnelle. Je vends mes produits de la ferme faits à la main partout au Québec.



À l'âge de 32 ans, j'ai décidé d'entreprendre des études en agriculture; j'ai fait un AEC en gestion de l'entreprise agricole. J'ai pris la décision de vendre mon salon de coiffure et la boutique, car j'en avais un peu trop à gérer et j'avais une difficulté à trouver de la main-d'œuvre. Je me suis aussi impliquée au conseil d'administration de l'Union des producteurs agricoles (UPA) local et régional en tant que représentante des fermes de petite taille. Je suis aussi impliquée dans « Les petites collations de Poularies »; il s'agit d'un projet de la municipalité en concertation avec l'école qui offre des collations comme un déjeuner à tous les enfants de l'école.

À l'âge de 34 ans, j'ai décidé d'entreprendre mon DEP en production animale pour lequel j'ai reçu une bourse de la Financière agricole du Québec. De plus, j'ai été la candidate choisie pour un projet de relève en production bovine unique au Québec. J'ai démarré, accompagnée d'un mentor, ma production bovine avec une trentaine de vaches reproductrices. De plus, j'ai été choisie pour être porte-parole pour les Agricultrices du Québec pour leur projet DimensionE. Par la suite, je suis devenue la représentante locale et régionale des agricultrices au sein de l'UPA. Je siège aussi au conseil d'administration de la Coopérative bovine d'Abitibi.

Aujourd'hui à l'âge de 37 ans, je suis devenue Ambassadrice pour l'accueil des nouveaux producteurs et productrices agricoles et aussi Ambassadrice pour les agricultrices du Québec. J'organise différents événements et activités pour les producteurs et productrices agricoles de ma région. J'ai aussi développé une activité d'animation pour laquelle je me déplace dans les écoles, les centres de personnes âgées, les événements de toutes sortes avec le jeu Kasscrout de l'UPA et le Cherche et Trouve du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour expliquer et faire découvrir le monde agricole à la population. Je me suis séparée, donc réorganisation de tous les aspects de ma vie, que j'ai réussie avec succès.

Bientôt 38 ans, je me considère maintenant à la retraite de femme bien accomplie. Toutes mes journées sont différentes et bien remplies. Je prends du temps pour moi seule ou avec mes enfants. Je fais maintenant de la coiffure une journée par semaine afin de garder un peu de social et je m'occupe de la ferme seule où j'ai la charge de plus d'une centaine d'animaux. Je suis aussi très impliquée dans mes 2 rôles d'ambassadrice auprès de l'UPA. Je siège encore au conseil d'administration de la Coopérative bovine et à celui des Petites collations. J'ai maintenant plusieurs points de vente de mes produits d'alpagas à travers le Québec et ma boutique en ligne. En saison estivale, j'offre des visites guidées à la ferme.

# LES AGRICULTRICES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

PAR MÉLANIE RIVARD

Les femmes ont toujours occupé une place importante en agriculture. Elles sont présentes depuis longtemps dans les entreprises agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue. Elles s'engagent dans les différents champs d'activité de l'exploitation. Elles sont passées de femmes ou de filles d'agriculteurs à propriétaires ou à copropriétaires exploitantes.

L'agriculture est un domaine gratifiant. Le sentiment de nourrir la population, le mode de vie ainsi que les accomplissements obtenus y contribuent. L'agriculture, c'est aussi une passion qui se transmet de génération en génération ou ça peut aussi être des changements de carrière vers le monde agricole.

Selon les données récentes du MAPAQ, c'est près de 50 % des fermes de la région qui comptent une agricultrice dans l'entreprise agricole.

NOMBRE D'EXPLOITATIONS AVEC AU MOINS UNE FEMME

| | Avec > 1 femme | | Total | | % | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Découpage territorial – MRC** | **2023** | **▶ 2026** | **2023** | **▶ 2026** | **2023** | **▶ 2026** |
| Témiscamingue | 98 | 112 | 232 | 243 | 42 | 46 |
| Rouyn-Noranda | 34 | 35 | 56 | 53 | 61 | 66 |
| Abitibi-Ouest | 73 | 66 | 165 | 158 | 44 | 42 |
| Abitibi | 48 | 47 | 125 | 127 | 38 | 37 |
| La Vallée-de-l'Or | 13 | 15 | 26 | 29 | 50 | 52 |
| **Région Abitibi-Témiscamingue** | **266** | **275** | **604** | **610** | **44** | **45** |

▶ Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, extractions 02-2023 et 03-2026.

En Abitibi-Témiscamingue, les productions dans lesquelles on retrouve le plus de femmes sont en ordre d'importance : bovins de boucherie, production laitière, fourrages, grandes cultures et production maraîchère.

Les agricultrices mettent en place des modèles d'affaires innovants avec des valeurs familiales, des pratiques écologiques et s'impliquent de plus en plus dans le milieu politique où plusieurs agricultrices occupent des sièges importants à l'Union des producteurs agricoles. Pour la région, c'est 15 femmes et 34 hommes qui occupent un poste sur les cinq syndicats locaux; on obtient donc le tiers des femmes sur les différents syndicats locaux. Grâce à ces sièges, elles ont le droit de parole pour ainsi faire bouger et avancer plusieurs dossiers.

L'entrepreneuriat féminin est aussi un élément important surtout dans un métier plutôt masculin. En Abitibi-Témiscamingue, c'est environ 10 % de toutes les entreprises agricoles qui sont des entreprises gérées par des agricultrices.

NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES AVEC MEMBRE(S) FEMME(S) SEULEMENT

| | Nombre d'exploitations agricoles | |
|---|---|---|
| **Découpage territorial – MRC** | **2023** | **2026** |
| Témiscamingue | 14 | 18 |
| Rouyn-Noranda | 12 | 10 |
| Abitibi-Ouest | 17 | 14 |
| Abitibi | 12 | 10 |
| La Vallée-de-l'Or | 4 | 5 |
| **Région Abitibi-Témiscamingue** | **59** | **57** |

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, extractions 02-2023 et 03-2026.

En général, les femmes s'installent en agriculture à un âge plus avancé et de manière moins traditionnelle, en privilégiant le démarrage d'une nouvelle exploitation au transfert de fermes dans le cercle familial. Le mentorat, le réseautage, le développement des compétences ainsi que le soutien familial et émotionnel sont des éléments clés dans leur réussite. Enfin, les agricultrices qui se lancent en affaires réalisent leur besoin d'indépendance, d'accomplissement de soi, de contribution à la communauté et de gestion du temps professionnel et familial. La persévérance et la détermination de chacune contribuent à surmonter des obstacles persistants pour les femmes dans le domaine et à relever plusieurs défis afin de se tailler une place en tant qu'agricultrice autonome.

ÂGE MOYEN ET MÉDIAN DES MEMBRES FEMMES

| | Nombre de femmes | | Âge moyen des femmes | | Âge médian des femmes | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Découpage territorial – MRC** | **2023** | **2026** | **2023** | **2026** | **2023** | **2026** |
| Témiscamingue | 101 | 116 | 49,9 | 50,7 | 48,0 | 48,0 |
| Rouyn-Noranda | 35 | 37 | 44,1 | 46,5 | 41,0 | 43,0 |
| Abitibi-Ouest | 78 | 71 | 50,4 | 50,1 | 50,5 | 42,5 |
| Abitibi | 53 | 52 | 49,5 | 51,4 | 47,0 | 48,5 |
| La Vallée-de-l'Or | 14 | 15 | 47,4 | 47,0 | 49,5 | 40,0 |
| **Région Abitibi-Témiscamingue** | **281** | **291** | **49,1** | **50,0** | **47,0** | **45,5** |

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, extractions 02-2023 et 03-2026.

EXPLOITATIONS AGRICOLES AVEC AU MOINS UNE FEMME INSCRITE AU MAPAQ DEPUIS 2017

Nombre d'exploitations agricoles : 97
Âge moyen des membres femmes : 41,6
Âge médian des membres femmes : 39

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, extraction 02-2023.

L'âge moyen des 97 femmes qui se sont enregistrées depuis 2017 est de 41,6 ans. Avec l'âge médian, on peut observer que c'est plus de 50 % qui sont en âge de la relève agricole qui est établi à moins de 40 ans.

C'est une croissance continue pour la proportion de la relève féminine en Abitibi-Témiscamingue.

Comme partout au Québec, les tâches domestiques et les soins aux enfants font encore principalement partie de la sphère féminine et le monde agricole n'y fait pas exception. La charge mentale est aussi très grande chez les agricultrices, surtout que le lieu de travail et le milieu de vie familial sont généralement très rapprochés. Plusieurs défis et obstacles font partie de la réalité des agricultrices de la région. Il faut penser à tout et tout le temps. La conciliation travail-famille étant encore majoritairement prise en charge par les femmes, les agricultrices sont des Super-Women !!!

PROPORTION DE LA RELÈVE AGRICOLE FÉMININE ÉTABLIE, SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC EN 2011, EN 2016 ET EN 2021

| Régions | Proportion de la relève féminine | | | Proportion de la relève établie |
|---|---|---|---|---|
| Région centrales | 2011 | 2016 | 2021 | 2021 |
| Estrie | 32 % | 28 % | 31 % | 10 % |
| Laurentides | 29 % | 29 % | 36 % | 4 % |
| Montérégie | 21 % | 25 % | 28 % | 21 % |
| Centre-du-Québec | 25 % | 27 % | 27 % | 13 % |
| Montréal – Laval – Lanaudière | 24 % | 23 % | 23 % | 7 % |
| Chaudière-Appalaches | 23 % | 27 % | 29 % | 20 % |
| Capitale-Nationale – Côte-Nord | 27 % | 34 % | 33 % | 3 % |
| Mauricie | 23 % | 25 % | 23 % | 3 % |
| Régions périphériques | | | | |
| Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec | 28 % | 30 % | 34 % | 3 % |
| Outaouais | 34 % | 38 % | 39 % | 2 % |
| Bas-Saint-Laurent | 29 % | 28 % | 24 % | 9 % |
| Saguenay – Lac-Saint-Jean | 26 % | 20 % | 26 % | 4 % |
| Gaspésie – Îles-de-la Madeleine | 25 % | 32 % | 36 % | 1 % |
| **Ensemble des régions** | **26 %** | **27 %** | **29 %** | **100 %** |

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

Note : aucun nouveau recensement sur la relève agricole disponible à ce jour.

Voici quelques facteurs de stress que les agricultrices vivent dans l'entreprise agricole : diminution des revenus, augmentation des dépenses, obligation environnementale, bureaucratie, instabilité des marchés, maladie, charge de travail et météo.

L'agriculture est le plus beau métier du monde, mais il comporte une multitude de dangers. Les fermes ne sont pas seulement des lieux de travail, mais aussi des endroits où des enfants vivent, jouent et participent aux activités récréatives. Les agricultrices trouvent des méthodes afin de prévenir les accidents avec leurs enfants, mais ceci génère un énorme stress surtout quand l'entreprise compte plusieurs employé·es.

L'occupation d'un emploi en dehors de la ferme est une réalité souvent observée en agriculture. Les agricultrices sont nombreuses à travailler à l'extérieur de la ferme pour diversifier leurs sources de revenus et atténuer les risques financiers.

En région, nos agricultrices sont passionnées et dévouées !!!

Nous pouvons en être fières !!!





# FEMMES ET

# EVIRONNEMENT




## MÈRES AU FRONT

Le mouvement des Mères au front est né au début de l'année 2020 de la rencontre entre 2 femmes, 2 mères. Laure Waridel, écosociologue, et Anaïs Barbeau-Lavalette, cinéaste, toutes deux inquiètes pour l'avenir de leurs enfants face à l'urgence climatique. Elles ont appelé des mères de leur entourage à se joindre à elles pour prendre action. Le 9 mars 2020, elles lancèrent le mouvement avec l'annonce d'une marche à Ottawa à l'occasion de la fête des Mères.

En seulement une semaine, près de 2 500 personnes adhèrent à Mères au front et confirment leur participation à la mobilisation de la marche qui, malheureusement, a dû être annulée à cause de l'épidémie de COVID-19. Malgré le frein que la pandémie pose sur tout le mouvement environnemental, Mères au front progresse et des groupes locaux de partout au Québec ont commencé à se former.

Ici, à Rouyn-Noranda, nous sommes animées par le même désir d'agir pour assurer un avenir viable à nos enfants. C'est ce qui nous a amenées à adhérer au mouvement et à initier le groupe Mères au front Rouyn-Noranda et leurs allié·es.

À ce jour, nous sommes plus de trente groupes locaux au Québec et au-delà.

*Signé,*
*Émilie pour Jeanne et Hugo*
*Isabelle pour Elmire et Solène*
*Nicole*

# MÈRES AU FRONT ROUYN-NORANDA : UN MOUVEMENT CITOYEN AU CŒUR DE LA LUTTE POUR LA SUITE DU MONDE

PAR ÉMILIE ROBERT

## CRI DU COEUR

*Nous sommes Mères, Grands-Mères, par le sang et autrement.*

*Nous nous levons pour protéger nos enfants.*

*Nos enfants qui ne veulent plus faire d'enfants.*

*Nos enfants qui appellent à l'aide.*

*Nos enfants, volcans de promesses, que nous avons invités dans cette vie en leur parlant de beauté, de douceur, de vertige. De possibles.*

*Nous nous levons pour eux et grâce à eux, reprenant leur élan courageux.*

*Nous sommes celles qui mettent au monde.*

*Celles qui nourrissent et celles qui soignent.*

*Nous sommes fières et en colère. Aimantes et décidées.*

*Nous exigeons des gestes forts et immédiats. De la droiture et du courage politique.*

*Nous sommes de partout, nous sommes innombrables. D'un océan à l'autre et bien au-delà.*

*Nous sommes mère loup, mère caribou, mère bernache et mère carcajou.*

*Nous sommes la mère béluga qui meurt en mettant bas et la mère kangourou qui fuit le brasier.*

*Nous sommes toutes les mères. Nous sommes aussi la vôtre.*

*Nous sommes en colère, et vous savez que notre colère est juste.*

*Nous exigeons une Relance Juste et Verte !*

*Nous voulons un avenir.  Nous voulons que la vie gagne.*

*C'est notre devoir de la protéger et aussi le vôtre. Nous allons tout faire pour.*

*Nous bercerons d'un bras et brandirons l'autre.*

*L'amour de nos enfants est notre arme de construction massive, pour la suite du monde.*

## LES DEUX PIEDS DANS L'ACTUALITÉ

La plupart des femmes impliquées dans Mères au front Rouyn-Noranda sont des écologistes, des militantes, des citoyennes engagées. Nous mettons l'épaule à la roue de nombreuses luttes, mais rarement l'actualité a–t-elle été autant dans notre cour que sur le dossier de la fonderie Horne. La fonderie est littéralement, géographiquement et symboliquement, au centre de notre ville. Impossible de manquer les grandes cheminées, les traits de fumée qui en sortent et le voile de vapeur qui s'élève du complexe industriel. Cette silhouette caractéristique fait partie de notre identité. Et de notre économie, il va sans dire. Comme le chante Richard Desjardins dans *Et j'ai couché dans mon char* :

*Les grandes cheminées*
*Éternelles comme l'enfer;*
*Quand le gaz m'a pogné*
*Chu v'nu tout à l'envers*

Les cheminées font partie du paysage et la saveur âcre des émanations de souffre fait dire aux citoyens que « ça goûte la mine ». On a parfois l'impression que la fonderie et la ville sont une seule et même entité indissociable. C'est dire comme les événements des derniers mois touchent le cœur même de notre identité de Rouynorandien·nes et suscitent de vives réactions.

Ce que l'on vit à Rouyn-Noranda, et qui a fait les manchettes depuis l'été dernier, est un bel exemple de l'hégémonie de l'entreprise sur nos sociétés. Ce qui prime depuis que la fonderie s'est établie, ce sont les profits de l'industrie. Et ce, au détriment de l'environnement et de notre santé.

## UNE RÉGION RESSOURCE

Rouyn-Noranda est une ville minière qui s'est au départ construite autour d'une mine de cuivre. Le lac Osisko était habité depuis environ 8 000 ans par les Anichinabes et visité par leurs voisins Cris.

L'histoire raconte qu'un certain Edmund Horne y aurait *découvert* le gisement. Dans les faits, deux frères de Winneway, les Mackimoot, avaient ramené chez eux une pierre brillante, riche en cuivre, et la rumeur s'est répandue jusqu'à Horne qui, en 1911, débuta ses expéditions dans le secteur. Quand le gisement fut localisé, des gens se mirent à affluer dans l'espoir de connaître la richesse. Noranda devait au départ s'appeler Norcanda, pour « Northern Canada », mais il semble qu'un imprimeur distrait ait fait disparaître le *c*. Les villes jumelles, Rouyn et Noranda, furent fondées la même année, en 1926. La mine était déjà en activité. La fonderie s'est installée en 1927, près des habitations, malgré l'avis du ministre de la Colonisation et des Mines qui demandait d'installer la fonderie dans le secteur de Destor (à une trentaine de kilomètres). Les dirigeants de la Fonderie ont prétexté éviter des coûts de transport et ont même menacé de cesser l'exploitation si on les obligeait à s'installer plus loin. Les habitations des ouvriers ont été construites au pied des installations et les maisons des patrons quelques rues plus bas, au bord du lac Osisko qui n'était pas encore pollué à l'époque. La mine est fermée depuis 1976, mais la fonderie demeure en activité, alimentée par des mines de cuivre de partout au Québec et au Canada.

Aujourd'hui, la fonderie Horne appartient à la multinationale Glencore et emploie environ 650 personnes. C'est un moteur économique important dans la localité. Plusieurs citoyen·nes croient encore, à tort, qu'elle est indispensable à la survie-même de la ville. L'INSPQ, dans un rapport de 2022, démontre le contraire, mais les mythes ont la vie dure !

## DES RÉSULTATS ALARMANTS

En 2018, la Santé publique régionale a procédé à une étude de biosurveillance sur les enfants de 2 à 5 ans du quartier Notre-Dame (le quartier directement adjacent à la Fonderie Horne) concernant leur imprégnation à l'arsenic, au plomb et au cadmium. Au printemps 2019, à la suite des premiers résultats de cette étude qui confirmait la surexposition et l'imprégnation des enfants à l'arsenic, un comité

citoyen (ARET) s'est mis en place, a documenté la situation (lois, responsabilités, risques pour la santé, etc.) et a alerté, sans succès, les décideurs locaux et régionaux. Un début de mobilisation citoyenne a émergé, bien vite englouti sous un enjeu qui a capté l'attention du monde entier, la pandémie de COVID-19.

En mai 2022, le CISSSAT publiait une présentation sur l'état de santé de la population du périmètre urbain de Rouyn-Noranda. Les statistiques révélées provoquent une véritable onde de choc. Principalement, on y apprend qu'il y a 30 % plus de cas de cancer du poumon, 50 % plus de MPOC (maladies pulmonaires obstructives chroniques) et 25 % plus de bébés naissant avec un faible poids (c'est-à-dire à moins de 2,5 kg). Les chercheurs qui ont mené cette étude ont pris soin de vérifier s'il y avait des facteurs qui pouvaient expliquer ces écarts. Or, il n'y a pas plus de fumeurs à Rouyn-Noranda que la moyenne du Québec et pas particulièrement de présence de radon. Certaines de ces données avaient été retirées du précédent rapport de 2019 à la demande du directeur de la Santé publique de l'époque, Horacio Arruda. Cette fois, la surprise, l'indignation et un profond sentiment de trahison enflamment la communauté.

## UN DROIT DE POLLUER SERVI SUR UN PLATEAU

Depuis 2007, le gouvernement a permis à la multinationale d'émettre dans l'air de la ville beaucoup plus que la norme de 3 ng/m$^3$ pour l'arsenic. Pourtant en 2004, un comité d'experts interministériel (MELCC, MSSS et INSPQ), dont des toxicologues et des métallurgistes, recommandait qu'une cible annuelle de 10 ng/m$^3$ d'arsenic dans l'air soit atteint en 18 mois et qu'un plan soit soumis pour atteindre la norme de 3 ng/m$^3$ le plus vite possible. Ces recommandations sont demeurées sans suite et le gouvernement a accordé en 2007, par le biais d'une attestation d'assainissement, le droit d'atteindre une concentration moyenne annuelle jusqu'à 200 ng/m$^3$. Cette autorisation aurait dû être resserrée 5 ans plus tard. Elle a été renouvelée, 10 ans plus tard, accordant encore le droit à 200 ng/m$^3$ jusqu'en 2021, où le maximum serait de 100 ng/m$^3$.

Cette multitude de chiffres ne doit pas camoufler un fait essentiel et alarmant : notre gouvernement donne le droit à la fonderie d'empoisonner nos enfants sans en subir la moindre conséquence ! L'arsenic est évidemment le polluant ciblé en priorité vu sa grande toxicité, mais l'air de Rouyn-Noranda contient également du cadmium, du nickel, du plomb, des terres rares… une trentaine de contaminants dont la majorité ne sont ni mesurés ni soumis à aucune norme.

Comme l'explique Maryse Bouchard, professeure à l'École de santé publique de l'Université de Montréal : « *La situation de la Fonderie Horne est assez unique. C'est un cas de figure qui n'a pas vraiment été prévu quand on a élaboré les normes, que des personnes soient exposées à la concentration maximale permise non pas pour un, mais pour plusieurs polluants cancérigènes simultanément.* »

Ces permissions de polluer, il y en a 85 autres à travers la province. Et même si, aux dires du ministre de l'Environnement, le cas de Rouyn-Noranda est de très loin le pire, nous sommes extrêmement préoccupées par cette approche complaisante qui permet aux industries de faire passer leurs profits avant la santé des citoyen·nes.

## UNE NOUVELLE ENTENTE

Depuis l'été 2022, l'actualité s'est montrée riche en rebondissements médiatiques ! En plus d'apprendre que l'ancien directeur de la Santé publique a caché de l'information quant aux taux de cancers, 50 médecins ont fait une sortie médiatique demandant qu'on respecte la norme d'arsenic, la fonderie a brandi le spectre du déménagement d'une partie du quartier Notre-Dame, des études ont révélé l'ampleur de la contamination autour de la ville (y compris l'eau, la faune et la flore), on a découvert que la fonderie traite toutes sortes de matières dangereuses, verdissant ses actions en parlant de recyclage et enfouissant de l'arsenic à même son terrain… La liste s'allonge et les mauvaises surprises s'accumulent. L'entente ministérielle s'est terminée en novembre 2022, le momentum pour améliorer les choses est là ! Cette entente déterminera à quelle hauteur l'entreprise peut émettre de l'arsenic, et possiblement

d'autres contaminants, dans l'air de la ville. Des citoyen·nes, dont de nombreux parents, s'expriment lors d'assemblées publiques et au conseil de ville. L'inquiétude, la colère et la culpabilité sont sur tous les cœurs.

À la mi-août, la Santé publique, après des analyses de ses experts, recommande l'atteinte d'un seuil jugé sécuritaire pour les problèmes les plus graves qui s'observent à court terme (et donc excluant les cancers). Ces problèmes d'ordre développementaux et neurocognitifs seraient évitables à un seuil de 15 ng/m$^3$ d'arsenic; il faut toutefois que les normes pour les autres métaux soient respectées. On comprend ici que ce seuil vise à protéger à court terme les jeunes enfants et les enfants à naître. C'est pourquoi la Santé publique recommande l'atteinte de ce seuil dans les plus brefs délais.

Les groupes citoyens, dont nous faisons partie, déplorent l'absence d'échéancier. Il nous apparaît incontournable de fixer un délai rapide à l'atteinte de ce nouveau seuil. Après tout, une grossesse ne dure que 9 mois !

Cinq jours plus tard, le ministre de l'environnement annonce qu'il propose l'atteinte de ce 15 ng/m$^3$ dans 5 ans, soit au terme de la prochaine attestation ministérielle. 5 ans sans que le « seuil protecteur » ne soit atteint ! Sans parler de la norme réelle de 3 ng/m$^3$ qui semble tout simplement reléguée aux oubliettes. Il va sans dire que cette annonce nous laisse le goût amer de la déception. Les citoyen·nes qui sont affecté·es par les rejets de la fonderie ne sont pas que des statistiques. Ce sont nos proches, ce sont des gens que nous côtoyons, ce sont nos enfants qui accumulent ces contaminants dans leurs corps.

Au moment d'écrire ces lignes, en mars 2023, on attend toujours le contenu de l'entente. Les dirigeants de la fonderie Horne ont pu lire et négocier le plan du gouvernement, mais les simples citoyens n'ont pas encore eu accès à l'information. Nous serons mis·es devant le fait accompli, sans possibilité de discussions. La mobilisation citoyenne est d'un dynamisme impressionnant, et autant le comité ARET que Mères au front mènent le bal pour s'assurer de sa vigueur. Et ce, malgré que certains nous critiquent d'entacher l'image de la ville.

## DOUCE POUBELLE

En 2021, la Ville de Rouyn-Noranda s'est dotée d'une image de marque et d'un slogan qui visait à représenter tous les attraits qu'elle possède. Douce Rebelle. La ville possède en effet de nombreux charmes, c'est un endroit d'où la nature est facilement accessible, où le rythme de vie est agréable, les activités culturelles nombreuses et les gens chaleureux. Malheureusement, la situation actuelle fait des ravages sur son image. Rouyn-Noranda, douce poubelle… On voudrait tellement mieux pour nous et notre milieu !

Des fonderies de cuivre, il en existe ailleurs dans le monde et leurs émissions n'ont rien à voir avec celle de Rouyn-Noranda. La Horne fait partie d'une courte liste de fonderies qui acceptent des concentrés riches en arsenic, en antimoine, etc. C'est un des faits qui nous est apparu dans les derniers mois. Nous étions nombreux à penser que la fonderie de cuivre était, eh bien… une fonderie ! Le fait qu'elle importe des boues de mines à forte teneur en arsenic n'était pas publicisé, on s'en doute. Quand la compagnie prétend ne pas pouvoir réduire ses émissions, nous sommes sceptiques. Sans être spécialistes, il nous paraît tomber sous le sens que de ne plus accepter ces intrants hautement toxiques réduirait automatiquement les rejets ! Le plan d'affaire de la fonderie pourrait être revu dans cette perspective, mais ça ne semble pas dans les objectifs de la compagnie, selon son porte-parole, M. Bélanger. Effectivement, ces matières que personne ne veut traiter sont les plus rentables pour les actionnaires…

Des luttes contre la contamination de la fonderie et des menaces de fermeture de la part de la compagnie, il y en a eu plusieurs au fil des années. Déjà, en 1984, Daniel Corvec, Robert Monderie et Richard Desjardins tournaient le documentaire *Noranda* pour dénoncer l'atteinte à la santé des résidents et des travailleurs. Certaines problématiques ont été améliorées, surtout grâce à l'implication citoyenne de l'époque. À son tour, notre génération doit se battre pour faire respecter son droit à respirer un air sain. Force est de constater qu'on ne peut demander à l'industrie de s'auto-réguler,

l'État doit jouer son rôle de protecteur. Nous avons grand espoir de voir cette situation se régler enfin. Une chose est certaine, le laisser-faire ne peut plus durer !

## LA MAISON BRÛLE ET NOS ENFANTS SONT DEDANS…

Cette lutte que nous menons à Rouyn-Noranda s'inscrit dans un portrait beaucoup plus large. Celui de l'exploitation de la nature et de l'extractivisme à outrance. Pour plusieurs, il devient évident que le rythme de destruction actuel est intenable. Alors que nous dépassons dangereusement les limites de notre planète, c'est une absurdité totale que l'industrie capitaliste valorise encore le développement et la croissance.

Selon carbone 4, si chacun d'entre nous agissions comme des citoyens et des citoyennes exemplaires du point de vue de notre empreinte environnementale, nous n'atteindrions que 25 % de notre cible de réduction d'émission de gaz à effet de serre (GES). Le 75 % restant est imputable au système actuel. Nos gestes individuels demeurent importants, mais ils ne seront pas suffisants. De gros changements systémiques sont nécessaires ! À la COP27 en Égypte, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a qualifié l'inaction face à l'urgence climatiques de « suicide collectif ».

## UN SYSTÈME QUI NOUS MÈNE À NOTRE PERTE

Nous sommes encarcanés dans le dogme de la croissance économique à outrance. Et c'est ce qui nous asservit devant les grandes entreprises comme Glencore, au prix de notre santé et de la santé de nos enfants. Le rapport Meadows l'a déclaré dès 1972 : Une croissance infinie sur une planète finie est insoutenable. Et aujourd'hui, en 2023, nous en sommes au point où nous dépassons la biocapacité de la planète.

L'économie ne doit pas être une fin en soi. Elle doit être un outil au service de l'humanité et non pas le contraire. L'immense capacité

technique de notre espèce doit être mise au profit du bien-être de tous et de toutes et non servir à enrichir une minorité au détriment des autres.

Nous devons travailler ensemble à notre résilience, à notre survie et à celle des autres espèces que nous mettons en péril.

Il existe des solutions. Des modes de vie qui permettraient à la majorité de s'épanouir sans tout détruire. Nous pouvons faire mieux et ni l'inaction ni le défaitisme ne sont des voies valables. En relocalisant nos économies, en revenant à l'essentiel, en renforçant notre filet social. En préservant et restaurant la biodiversité. Et, surtout, en réduisant notre empreinte environnementale. Pour ce faire, il faut accepter de laisser les énergies fossiles et les minéraux sous terre. Il faut refuser ce qui n'est pas nécessaire. Ralentir. Partager davantage. Et réaliser que notre prétendu confort actuel, basé sur le matériel, ne rend pas vraiment plus heureux. Faire décroître ce qui détruit la nature et faire croitre ce qui nous lie les uns aux autres et donne du sens à nos existences.

## LES SOLUTIONS

Mères au front a plusieurs revendications qui permettent une transition. En tout premier lieu, adopter une « **loi climat** » et cesser de subventionner les énergies fossiles. Il est impératif d'améliorer le projet de loi C-12 sur la carboneutralité de manière à ce que l'on mette en place les mesures qui nous contraindront à atteindre les cibles fixées par la science, et ce, le plus rapidement possible sans attendre 2050. Il faut que toutes les décisions prises dans l'appareil gouvernemental passent le crible de leur impact sur le climat dès maintenant, et que cela percole dans toute la société d'un océan à l'autre. Une telle loi devrait obliger le gouvernement à cesser immédiatement de verser toutes subventions pour les énergies fossiles et à se départir du pipeline Trans Mountain.

Au final, notre gouvernement ne finance rien de moins que la destruction de l'avenir de nos enfants. Cet argent doit être investi dans la transition écologique de l'économie. Le gouvernement

canadien doit soutenir directement les travailleurs et travailleuses, ainsi que les communautés dépendantes des énergies fossiles pour qu'elles passent en mode solution.

Miser sur l'écofiscalité permettrait d'internaliser les coûts environnementaux et sociaux des produits et services. En d'autres termes, il faut appliquer le principe de **pollueur-payeur** d'un bout à l'autre de la chaîne économique et faire en sorte que le prix d'un bien de consommation tienne compte de la pollution qu'il génère en frais d'extraction de matières, de transformation, de transport et comme déchet en fin de parcours. Certains produits perçus comme « pas chers » deviendraient ainsi beaucoup moins attrayants. Cela créera de véritables incitatifs à investir et à désinvestir de manière à réduire l'empreinte écologique de nos comportements individuels et collectifs. Puisque les riches consomment et polluent typiquement plus que les moins nantis, ils auraient à assumer leur juste part de responsabilité.

Pour réduire les besoins de **déplacement** des personnes et des marchandises, il est nécessaire de revoir l'organisation de nos sociétés et l'aménagement de notre territoire. Mettre en place des semaines de travail de quatre jours, faciliter le télétravail (notamment en assurant un bon accès à Internet) et aménager le territoire pour faciliter les modes de déplacement actif et le transport collectif sont des incontournables pour s'attaquer au problème des émissions de GES à la source. Favoriser l'achat local, optimiser le transport des marchandises, favoriser l'utilisation de véhicules de petite taille et les vélos-cargos pour la livraison et électrifier les véhicules indispensables font partie des solutions à déployer de manière adaptée aux différentes réalités territoriales.

La réduction de la consommation énergétique et l'électrification des procédés industriels font partie des stratégies au cœur de l'**économie circulaire** qui doivent être déployées. Mais plus encore, il s'agit de réduire l'empreinte écologique à toutes les étapes de production d'un bien ou d'un service durant son cycle de vie : de l'extraction des matières premières et de l'énergie nécessaire à chacun des stades de transformation et de transport jusqu'au terme de sa vie utile.

Réintégrer la matière usagée comme une ressource dans le cycle de production au lieu d'extraire des matières premières dans la nature a aussi l'avantage de réduire la production de déchets. Miser sur l'écoconception en appliquant les 5 R à chaque étape : Réduire, Réparer, Réutiliser, Refabriquer et Recycler en utilisant des énergies renouvelables, et ce, tout en fabriquant des produits durables et réparables pour faire un pied de nez à l'obsolescence programmée.

Pour réduire sérieusement l'empreinte écologique de notre **alimentation** et améliorer notre santé, il est nécessaire de repenser nos habitudes du champ à l'assiette. Réduire la production et la consommation de viande industrielle et importée, réduire le gaspillage alimentaire, soutenir les modes de production agroécologiques et encourager l'agriculture de proximité sont les quatre champs d'action qui auraient le plus d'impact pour contribuer à une relance verte.

Les **milieux naturels** ont une valeur écologique et sociale inestimable. En plus de cette richesse naturelle et patrimoniale, la biodiversité et les écosystèmes offrent des services socioéconomiques essentiels pouvant permettre de lutter efficacement contre les changements climatiques et d'améliorer la santé humaine. Selon les experts, ils ont aussi un rôle à jouer pour prévenir le développement de zoonoses comme la COVID-19. En effet, plusieurs recherches montrent que la perte de biodiversité et les changements climatiques sont corrélés à l'apparition et à la progression de ces maladies. Nous faisons partie des écosystèmes que nous dégradons au nom de la croissance économique. En les détruisant, nous nous détruisons nous même.

Quand on constate l'état de la planète, il devient évident que la décroissance est non seulement sage, mais essentielle à notre survie. Ce changement de paradigme peut être vécu positivement et non comme une perte. La première responsabilité de nos gouvernements est de protéger la santé et la sécurité de la population. Ne sous-estimons pas notre pouvoir citoyen. Les politicien·nes, c'est nous qui les élisons. C'est à nous de les pousser pour que ça change.

## LE RÔLE DES FEMMES

Le mouvement écoféminisme établit un lien très clair entre le capitalisme qui exploite la nature et le patriarcat qui exploite les femmes. Ces deux réalités résultent d'une domination masculine qui se perpétue depuis des millénaires et ont des conséquences sur les femmes et les enfants, mais également sur les hommes qui peuvent en souffrir dans une certaine mesure. Autant le système actuel bénéficie du travail invisible et non valorisé des femmes (prendre soin des enfants et des personnes âgées, faire les tâches ménagères, assurer la charge mentale, entretenir les liens sociaux), autant le système économique exploite la nature et les ressources naturelles sans en payer le coût écologique. Les femmes, plus pauvres et vulnérables, sont également les premières victimes des changements climatiques. Particulièrement dans les pays défavorisés, où les inégalités entre les genres font en sorte qu'elles ont 14 fois plus de risques de mourir lors des catastrophes climatiques.

Comme le résume bien Patina Clark, directrice générale du Minnesota Indian Women's Resource Center : « *La violence s'exerce tous les jours contre notre terre et notre eau, ces choses absolument vitales pour notre existence même. Nous ne pouvons nous étonner que des gens qui violent notre terre violent aussi les femmes* ».

## ET À ROUYN-NORANDA

Ici aussi, ce sont les femmes et les moins nantis qui subissent le plus les contrecoups de l'hégémonie de Glencore. Ce sont nous qui consacrons le plus de temps à soigner nos proches et qui occupons les métiers en santé, qui sommes les plus préoccupées par la santé de nos enfants, en plus d'être les moins nanties dans une région où l'industrie minière offre des très hauts salaires à leurs employés majoritairement masculins.

Toutefois, n'oublions pas que notre lutte citoyenne s'insère dans cette pléthore de solutions. C'est notre pouvoir de mobilisation qui poussera les gouvernements à agir et à contraindre Glencore à se conformer aux normes en vigueur.

Friedrich Hölderlin, un philosophe allemand né en 1770, déclarait que « là où croit le péril, croit aussi ce qui sauve ». Cette phrase résonne profondément chez les citoyennes engagées. Faisons partie de ce qui sauve. Pour l'avenir de nos enfants.





# ACCÈS DES FEMMES

# AU TRAVAIL



## CAROLINE THIBEAULT

Détentrice d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en travail social du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et d'un baccalauréat en travail social de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Faire carrière et fonder ma famille en région était pour moi inévitable. La nature, nos immenses plans d'eau ainsi que les grands espaces qu'on retrouve dans notre belle localité sont pour moi sources de bien-être et de tranquillité. De plus, les gens qui y habitent sont chaleureux et bienveillants.

L'univers de la formation professionnelle m'a toujours intéressé, des personnes proches de moi ont été formées ici au Centre de formation Harricana et la réputation de l'école et du personnel n'était plus à faire. Je savais donc que je m'y plairais à accompagner des personnes qui ont un objectif très précis en venant faire une formation. Mon travail en formation professionnelle est un véritable privilège, je rencontre des gens exceptionnels qui ont le désir de réussir !

# ACCÈS DES FEMMES AU TRAVAIL

**PAR CAROLINE THIBEAULT**
TRAVAILLEUSE SOCIALE

Comme notre magnifique région est constituée de ressources naturelles, il va de soi que plusieurs de nos entreprises soient rattachées au secteur forestier ou minier. Est-ce que les femmes s'y retrouvent ? Malgré la belle évolution des femmes dans les métiers non traditionnels, il semble que ce soit encore un défi de les rejoindre. Elles sont peu nombreuses sur les bancs d'école et nous remarquons une stabilité au niveau du nombre peu élevé d'inscriptions; nous pouvons donc constater que malgré les efforts pour atteindre les femmes, il y a encore du chemin à faire pour augmenter cette moyenne. Par exemple, dans notre programme « Mécanique industrielle de construction et d'entretien », formation de 1800 heures, le taux de placement est supérieur à 90 % (www.cfpharricana.ca). Au cours des cinq dernières années, nous avons en moyenne trois femmes par cohorte et une seule obtient son diplôme au bout des deux années de formation. Les formations de plus courte durée semblent les rejoindre davantage : en « Conduite de machinerie lourde en voirie forestière », formation de 630 heures, dont les préalables sont moins élevés, les taux d'inscription et de diplômation sont sensiblement les mêmes, mais elles demeurent toujours minoritaires.

On dit qu'un métier est non traditionnel lorsqu'on y retrouve moins de 33 % de femmes (Source : Québec.ca). Si nous prenons cette définition, au Centre de formation professionnelle Harricana (CFPH), nous avons sept programmes de formation qui lui correspondent. De 2017 à 2022, ce sont 119 femmes sur 209 inscrites qui ont obtenu un diplôme d'études professionnelles dans un métier dit non traditionnel. Donc, sur une période de cinq années scolaires, 90 d'entre elles ont abandonné leur formation.

Pourquoi les femmes abandonnent-t-elles ? Plusieurs facteurs peuvent être envisagés. Précisons qu'en formation professionnelle,

il est possible de s'inscrire dès l'âge de 16 ans et qu'il n'y a pas d'âge limite. Les femmes qui sont chez nous ont souvent des familles et la conciliation famille/études n'est pas toujours évidente. De plus, la pénurie de main-d'œuvre, le manque de logements abordables, le manque de places en garderie, la difficulté à obtenir de l'aide financière pendant les études doivent être pris en considération.

Elles mentionnent se rendre compte, pendant leur formation, que le marché du travail sera également teinté de défis. Les horaires dans les domaines non traditionnels étant souvent atypiques, cela n'est pas facile à conjuguer lorsqu'elles ont des enfants. Constat intéressant, certaines femmes d'âge mûr se réorientent au niveau de leur choix de carrière, elles viennent réaliser un rêve qui n'était pas accessible pour elles. Ces femmes n'ont plus d'enfants à leur charge ou sont dans une situation financière propice pour concrétiser un rêve qui était pour elles inaccessible. Donc, généralement, en formation professionnelle, nous retrouvons des jeunes femmes n'ayant pas d'obligations familiales ou des femmes ayant une plus grande flexibilité. Certes, il n'est pas impossible de réussir tout en ayant des enfants, mais il faut avoir des ressources d'aide, comme la famille et les ami·es pour accomplir sa formation, mais également un employeur qui pourra offrir un travail qui permettra de bien concilier la famille et le travail.

Peut-être qu'avec la pénurie de main-d'œuvre que nous vivons présentement dans la région, les employeurs seront plus enclins à offrir des conditions de travail adaptées à la réalité familiale.

Au CFPH, nous avons la chance d'accueillir des personnes d'un peu partout dans le monde. Nous voyons une augmentation considérable d'inscriptions durant les dernières années; cependant, les femmes qui proviennent de l'extérieur de notre pays ne s'inscrivent pas dans des métiers non traditionnels. Elles choisissent majoritairement les programmes du domaine de la santé. La question se pose, est-ce une mentalité culturelle ? Une méconnaissance de la diversité des emplois disponibles et la faisabilité d'une telle formation ? Il serait intéressant de promouvoir l'accessibilité à ces femmes.

Il ne semble pas y avoir de discrimination, les femmes sont bien accueillies par leurs confrères de classe. Les enseignant·es sont également plus conscientisé·es à ce sujet et des politiques sont mises en place pour les appuyer dans leurs interventions. Quelques collègues avec qui j'ai échangé m'ont mentionné avoir eu connaissance au début de leur carrière de certaines situations qu'ils ont trouvées inacceptables face à la relation avec les femmes. Heureusement, ce genre de gestes ou de commentaires ne sont plus tolérés par les employeurs. De ce fait, les femmes se sentent plus en sécurité et les hommes plus conscientisés sur les impacts des gestes et des propos qu'ils pourraient tenir et même, se permettront d'intervenir si une collègue subit du harcèlement. Nous sommes dans une ère de changement, la génération montante démontre une plus grande ouverture d'esprit que celles antérieures, le jugement est moins présent et la tolérance plus grande. Certes, il y aura probablement toujours des personnes malveillantes, mais dès qu'une situation est vue et/ou nommée, nous interagissons pour la régler et conscientiser les personnes concernées. Ce genre d'interventions n'arrive que très rarement, heureusement.

Ce n'est pas une question de capacité, car les enseignants mentionnent que les femmes réussissent très bien. Elles sont souvent plus minutieuses que les hommes. Elles sont souvent plus structurées dans leur démarche. On pense que les femmes ne peuvent pas réussir compte tenu de leur capacité physique. Certes, il y a des différences à ce niveau, mais maintenant avec les normes de la santé et de la sécurité au travail, nous tentons de diminuer au maximum les risques de blessures. Nous conscientisons les étudiant·es à ce sujet en leur donnant des stratégies afin d'éviter les accidents. Également, la modernisation des équipements de travail rend les tâches moins ardues physiquement.

Finalement, nous croyons que nous avons tous les éléments en main pour offrir aux femmes une formation intéressante. Il faut cependant y faciliter l'accès en offrant davantage de soutien externe. Que ce soient des places en garderie, des logements abordables, etc.

L'ouverture est présente, mais les entreprises doivent également tendre la main en étant plus flexibles, entre autres en ce qui regarde les horaires de travail. Prenons l'exemple d'une maman qui travaille dans une mine et qui doit être là très tôt le matin, elle doit avoir un très bon réseau autour d'elle pour se permettre de quitter aussi tôt la maison pour se rendre au travail. Avec la pénurie de main-d'œuvre qui sévit actuellement en région, nous offrons l'alternance travail-études dans certains programmes. Les étudiant·es présentement inscrit·es bénéficient d'un montant d'argent de l'employeur. Ce modèle d'enseignement peut être très pertinent lorsqu'on parle de l'aspect financier. Ce stress en moins, il est plus facile de réussir une formation dans des conditions gagnantes.

Il faut donc miser sur l'accessibilité pour les femmes, faire la promotion des possibilités d'emploi. L'intégration à l'école n'est pas pour nous un problème, elles sont bien accueillies et respectées. En espérant dans l'avenir voir davantage de femmes qui auront des conditions de travail facilitant la conciliation travail/famille et de jeunes femmes qui voudront occuper un métier non traditionnel sans qu'elles doivent se restreindre dans leur objectif personnel futur.



## JOHANNIE MARLEAU-HOULE

Travailleuse sociale de formation, Johannie Marleau-Houle milite dans le mouvement communautaire et féministe régional et provincial depuis plus de 15 ans. Depuis 2011, elle coordonne le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue. Par ce parcours, elle a développé une expertise en lien avec les femmes et la gouvernance, l'autonomie économique des femmes, le féminisme et de nombreux autres dossiers en lien avec la condition féminine. Elle s'intéresse particulièrement aux problématiques vécues par les femmes de la région afin de combattre les injustices qui entravent le chemin de l'égalité pour toutes les femmes.

# POUR UNE PARTICIPATION ÉQUITABLE DES FEMMES AU MARCHÉ DU TRAVAIL

**PAR JOHANNIE MARLEAU-HOULE**
COORDONNATRICE DU REGROUPEMENT DE FEMMES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Pendant de nombreuses années, les femmes ont dû faire face à de nombreux défis majeurs pour équilibrer leur carrière et leur vie de famille. La création des centres de la petite enfance (CPE) et du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) a grandement facilité l'insertion professionnelle des femmes.

La création des garderies subventionnées et des congés parentaux a ouvert aux femmes la possibilité de faire carrière. Ces services sociaux ont permis aux femmes non seulement de faciliter la garde de leurs enfants, mais aussi d'assurer leur retour en emploi après une maternité.

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, cette insertion sur le marché du travail a également entraîné des retombées majeures sur l'indépendance financière des femmes. Elles avaient accès à un salaire, elles pouvaient donc avoir plus de poids dans les décisions du ménage et contribuer financièrement. Dans un cas de rupture, elles sont mieux protégées, car elles ne sont pas dépendantes financièrement d'un conjoint. Dans certains cas, cette émancipation financière a permis à des femmes de se libérer de situations de violence domestique. Celles-ci étaient moins contraintes à rester à l'intérieur d'un ménage ou avec un conjoint violent.

Avec le déclin du nombre de places en CPE, un certain nombre de femmes qui ont pris un congé parental ont de la difficulté à retourner sur le marché du travail parce qu'il n'y a pas de services de garde dans leur région. Ça montre à quel point c'est un service tout à fait indispensable, qui a eu une incidence majeure sur l'activité des femmes, mais aussi sur le maintien en activité des femmes.

On pourrait dire la même chose au sujet des congés parentaux. Ça permet le maintien du lien d'emploi, ce qui est essentiel et déterminant pour la sécurité des femmes.

## EN QUOI LES SERVICES DE GARDE SONT IMPORTANTS POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ?

Des services de garde de qualité à prix abordable sont nécessaires pour que les femmes puissent accéder en toute égalité au marché du travail, aux études et à la formation professionnelle. Il ne faut pas demander aux femmes d'assurer la responsabilité des soins aux jeunes enfants au prix de leur autonomie financière.

Près du tiers des femmes qui travaillent à temps partiel ont cité leurs responsabilités familiales comme raison de travailler à temps partiel. La période durant laquelle les mères n'ont pas d'emploi rémunéré parce qu'elles prennent soin de jeunes enfants entraîne une diminution des gains à vie de celle-ci. On estime que cette diminution peut être de l'ordre de 57 % des gains à vie en comparaison de ceux des femmes n'ayant pas d'enfants.

L'accès à des services de garde contribue à réduire la période pendant laquelle les femmes délaissent le travail à temps plein. En même temps, il reconnaît la valeur des soins dispensés par les femmes aux jeunes enfants, soins qui ont traditionnellement été fournis sans aucune rémunération.

Rappelons que l'écart entre les revenus des femmes et des hommes est énorme dans la région. Le salaire hebdomadaire moyen des hommes s'élève à 1206,14 $ en 2020, tandis que celui des femmes n'était que de 862,81 $. Des employeurs ne parviennent pas à attirer ou à retenir ma main-d'œuvre de l'extérieur, car celle-ci ne trouve pas de place en garderie. Les crises en région sont inter-reliées : on manque de personnel dans les services publics, mais on ne permet pas aux travailleuses de retourner travailler puisqu'on n'offre pas de place à leur enfant.

De nombreux problèmes sévissent dans le domaine des services de garde en région : pas assez d'appels à projets pour le développement de nouvelles places en installation dans les dernières années, nombreuses embûches à la réalisation des projets retenus, coûts de construction sous-estimés. Le manque d'éducatrices à la petite enfance se fait également ressentir.

## LA RECHERCHE D'UNE PLACE EN GARDERIE, UN DÉFI DE TAILLE

Depuis 1997, le Québec dispose d'un réseau de services de garde éducatifs qui comprend des places à contribution réduite et des places non subventionnées. Toutefois, un peu plus de 25 ans plus tard, les places offertes ne répondent pas aux besoins des familles. C'est dans ce contexte qu'en 2022, le Conseil du statut de la femme (CSF) a reçu de la ministre de la Condition féminine le mandat d'examiner les conséquences du manque en service de garde sur les femmes de même que des pistes de solution pour y remédier.

Selon le récent avis du CSF *L'accès aux services de garde : un impératif pour les femmes du Québec*, la recherche d'une place s'avère éprouvante pour plusieurs parents : 57 % des parents d'enfants de 0 à 5 ans consultés ont déclaré avoir trouvé difficile l'expérience globale de recherche d'une place en service de garde. La responsabilité de la recherche d'une place incombe plus souvent aux mères. C'est 86 % des mères d'enfants de 0 à 5 ans consultées qui ont déclaré que c'était uniquement ou surtout elles qui effectuaient ces recherches, contre 20 % des pères qui se disent être responsables de celles-ci.

Les principales difficultés rencontrées par les parents en recherche de place en garderie sont liées au manque d'information, au processus d'admission complexe et peu encadré, au nombre de places offertes inférieur à la demande, aux frais de garde trop élevés, à la qualité insuffisante des services de garde et aux besoins particuliers non comblés.

Ces difficultés d'accès à un service de garde comportent de lourdes conséquences pour les mères. Comme les mères ont plus souvent la charge des soins aux enfants, les défis que représente la recherche d'une place en service de garde peut entraîner des conséquences sur différents aspects de leur vie, soit sur leur participation au marché du travail, leur cheminement professionnel, leur situation financière, leur bien-être, leur vie conjugale et même le désir d'avoir des enfants.

Ce sont plus souvent les mères qui songent à effectuer ou qui effectuent des modifications à leur participation au marché du travail en raison des difficultés d'accès à une place en service de garde. Ce sont près de 64 % des mères consultées qui auraient dû apporter des ajustements à leur participation au marché du travail, comparativement à 45 % des pères, notamment en modifiant leur horaire de travail, en diminuant leur nombre d'heures, en retardant leur retour au travail ou même en quittant leur emploi.

## GARANTIR UN ACCÈS UNIVERSEL

Afin de réduire les conséquences, le CSF demande au gouvernement de garantir un accès universel à des services de garde abordables et de qualité, comme il le faisait déjà en 1978. Le Réseau des CPE a été fondé il y a plus de 25 ans, entraînant dans sa foulée des gains majeurs pour les femmes et agissant comme source d'inspiration dans différentes régions du monde. L'heure est maintenant à l'achèvement de ce projet de société pour que toutes les familles du Québec qui le souhaitent puissent avoir accès à une place abordable et de qualité en service de garde. Le CSF est conscient que la réalisation de ce projet requiert des ressources financières et humaines considérables et qu'il repose notamment sur le recrutement et la rétention du personnel, très majoritairement féminin, qui intervient en éducation à la petite enfance et dont l'apport au développement des générations de demain est majeur. Ce projet de société doit néanmoins se concrétiser, car il est essentiel à la pleine participation des femmes à la collectivité et, ultimement, à l'égalité entre les sexes.




I. Être humain du sexe qui conçoit et met au
enfants (sexe féminin); femelle de l'espèce
1° Tout être humain femelle (et adulte, dans
(V. fam. Nana). Une femme; les femmes
« Une femme est AUSSI un être humain » (MALR
été aimé des quatre femmes dont il m'importait l
aimé, ma mère, ma sœur, ma femme et ma fille
« Les femmes sont extrêmes : elles sont meilleures ou pires
que les hommes » (LA BRUY.). « Ô femme! femme! femme!
créature faible et décevante! » (BEAUMARCH.). « Souvent
femme varie, Bien fol est qui s'y fie » (HUGO). « Les femmes
valent infiniment mieux que les hommes; elles sont fidèles,
sincères et constantes amies » (CHATEAUB.). Aimer les femmes,
une femme. « Qui donc a dit qu'il était plus facile de mourir
pour la femme qu'on aime que de vivre avec elle? » (MAUROIS).
C'est la femme de sa vie. Courir les femmes. V. Jupon. Homme
à femmes, qui plaît aux femmes. Faire la cour à une femme.
Caractères physiologiques de la femme. Fonction reproductrice
de la femme (V. Menstruation, ovulation; grossesse, mater-
nité). Maternité volontaire de la femme (V. Avortement,
ception). — Psychologie de la femme (Cf. L'éternel
La femme compagne de l'homme (Cf. ci-dessous,
pante, amie, épouse, maîtresse). Femme homo-
uelle. Lesbienne. La femme inférieure à l'homme



# FEMMES ET SANTÉ



## FRÉDÉRIQUE CORNELLIER

Mère, anthropologue et conseillère en développement de projets autochtones à l'UQAT, Frédérique Cornellier est ancrée dans son milieu de vie à Val-d'Or. Elle est engagée au sein de plusieurs causes (dont membre du groupe local de Val-d'Or de Mères au front (MAF) et fondatrice du groupe citoyen Objectif Sages-Femmes Abitibi-Témiscamingue (OSFAT). Elle conjugue sa vie professionnelle avec sa vie de maman et de femme impliquée.

Ses études et son travail l'ont amenée à s'intéresser à plusieurs aspects de la vie des Autochtones, que ce soit la vie en ville, l'éducation et les pédagogies autochtones ou l'éthique de la recherche. En 2013, elle publie un livre sur la communauté autochtone urbaine de Val-d'Or, *Kitakinan, parce que la ville est aussi autochtone*. En 2017-2018, elle codirige le secteur de la recherche de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics (CERP). Elle a un vif intérêt pour les enjeux environnementaux, ce qui l'amène à suivre un programme court de 2e cycle en éducation relative à l'environnement (UQAM).

# AVOIR DES SAGES-FEMMES EN RÉGION, Y'EST TEMPS !

PAR FRÉDÉRIQUE CORNELLIER

Hiver 2014, mon bébé aura bientôt un an. Depuis sa naissance, je repense à mon accouchement, qui s'est avéré bien différent de ce que je souhaitais. Alors je lis. Je lis sur les accouchements naturels après une césarienne, sur la maternité sacrée, sur la naissance, sur les violences obstétricales, sur le respect. Et puis, au fil de mes lectures, je découvre l'univers des sages-femmes et leur philosophie. Je me sens immédiatement attirée par leur pratique et leur façon de voir la grossesse et l'accouchement. Autour de moi, je m'aperçois que quelques femmes se sont tournées vers une sage-femme pour les accompagner et les soutenir pendant leur grossesse et leur accouchement.

C'est ce que je me souhaite aussi, pour une prochaine fois. Mais il n'y en a pas en Abitibi-Témiscamingue.

Alors je décide de transformer cette déception qui m'habite : nous aurons aussi des services de sages-femmes ici, chez nous. Je prends le téléphone et je contacte quelques amies. J'écris à certaines femmes que je connais de loin, me disant qu'un tel projet pourrait les intéresser. C'est ensemble que nous avons donné vie à Objectif Sages-Femmes Abitibi-Témiscamingue (OSFAT), en mars 2014. Depuis le tout début, nous désirons que les femmes et les familles d'ici aient le choix en matière d'accouchement et de suivi de grossesse.

Au fil des années, les rencontres se sont succédées. Nous nous sommes donné le droit de rêver notre modèle pour répondre aux besoins des femmes et des familles qui habitent la région. Nous avons lu sur le sujet, en passant de témoignages aux textes scientifiques et aux politiques gouvernementales. Nous avons décortiqué la politique de périnatalité 2008-2018 du gouvernement du Québec et nous nous sommes insurgées à propos de ce qui est permis pour notre région. Nous avons rencontré les députés, plus d'une fois. Nous avons fait circuler une pétition : plus de 1000 personnes ont appuyé

notre démarche. Certaines membres du comité ont visité des maisons de naissance au Québec et en Ontario pour avoir une meilleure idée des possibilités qui s'offrent à nous. Fortes de ces munitions, nous avons pris contact avec le CISSSAT (Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, anciennement appelé ASSSAT) afin que notre demande soit entendue et déployée. Des rencontres entre OSFAT et le CISSSAT ont eu lieu, pendant de nombreuses années. À plusieurs reprises, nous avons expliqué notre position et l'importance des sages-femmes dans le paysage périnatal québécois. Trop souvent, nous avons eu l'impression de devoir revenir sur des faits établis depuis la légalisation de la pratique, en 1999. Puis une chose extraordinaire s'est produite, une femme de cœur a repris le dossier en main au sein du CISSSAT en nous incluant à chacune des étapes du processus. Cette façon de faire est rare au sein des instances gouvernementales et nous sommes reconnaissantes envers elle de nous impliquer concrètement.

Après ces années d'allers-retours, le CISSSAT a finalement affiché un poste de chargée de projet sage-femme, qui a mené vers une embauche. Cela représente la première étape vers le déploiement des services de sages-femmes. C'est une autre femme de cœur qui, sans être de l'Abitibi-Témiscamingue, s'est sentie interpellée par l'iniquité que vivent les femmes d'ici. Pendant un an, cette dernière a travaillé au CISSSAT afin d'évaluer et d'analyser les besoins des femmes et des familles de la région en termes de services sages-femmes. Elle a également rédigé un imposant rapport qui présente les résultats et qui propose le déploiement des services en phases, selon les MRC de la région. Ce rapport a été présenté au MSSS (ministère de la Santé et des Services sociaux) en deux temps, en mai et en juillet 2022. Il propose un modèle novateur où les accouchements accompagnés de sages-femmes pourraient se tenir non seulement à domicile et à l'hôpital, mais aussi dans des lieux de naissance alternatifs ancrés dans la communauté. S'éloignant du modèle répandu de maison de naissance centralisée dans une région, ces lieux de naissance alternatifs se déploieraient dans les municipalités les plus populeuses, à la grandeur de l'Abitibi-Témiscamingue. Après 10 mois de délai, au moment d'écrire ces lignes, nous apprenons que

le MSSS a fait parvenir une lettre officielle au CISSSAT. La demande est acceptée pour la première phase de déploiement, soit dans la MRC La Vallée-de-l'Or. Pour les autres phases, la lutte devra se poursuivre et des relances devront être faites afin de s'assurer que toute la région soit desservie.

Par ce modèle, nous tentons d'innover pour la région. Imposer un modèle mur-à-mur pour l'ensemble du Québec ne nous convient pas. Cela nous empêche de mettre de l'avant nos couleurs régionales. Et cela ne s'applique pas seulement à nous. Je pense entre autres à la Gaspésie, aux Îles de la Madeleine, à la Côte-Nord, au Saguenay, au Lac-Saint-Jean : les régions qui forment le Québec ont des besoins différents qui méritent d'être étudiés adéquatement, en concertation avec les principaux intéressés, dans ce cas-ci, les femmes.

Cela fera bientôt 10 ans qu'OSFAT se mobilise pour que des services de sages-femmes fassent partie de l'offre en santé périnatale en Abitibi-Témiscamingue. La région représente un des rares endroits au Québec où ce service n'est pas accessible à la population, aux côtés de la Côte-Nord et de Laval. Même si la politique de périnatalité recommandait clairement que 10 % des femmes au Québec puissent accoucher auprès de sages-femmes d'ici 2018, nous constatons avec tristesse que cela est loin d'être le cas. Pourtant, des groupes de femmes engagées dans l'ensemble du Québec tentent de faire avancer ce dossier. Il n'en demeure pas moins qu'en date de 2023, ce sont uniquement 4 % des femmes qui ont accès à ces services. Beaucoup de chemin reste à parcourir afin de démocratiser la pratique sage-femme. Les instances gouvernementales ne semblent pas prendre ce dossier au sérieux, rappelant plutôt que des services d'obstétrique sont dispensés à la grandeur du Québec, reléguant ainsi les services de sages-femmes à plus tard. Cette absence de renouvellement de la politique de périnatalité, alors que la date d'échéance est dépassée depuis 5 ans, ne démontre-t-elle pas à quel point la santé périnatale n'est pas une priorité au Québec ?

Depuis la création d'OSFAT, les membres du comité ont donné naissance à près d'une dizaine de bébés. Par choix, pour la majorité de ces naissances, nous nous sommes expatriées, le temps qu'il fallait

pour aller accoucher avec une sage-femme. Ce profond désir de vivre un accouchement autrement nous a motivées à partir de chez nous pendant près de 4 semaines avant la date prévue de l'accouchement, puis à accueillir nos nouveau-nés loin de la maison, en Outaouais ou dans les Basses-Laurentides. Nous sommes reconnaissantes d'avoir pu vivre ces expériences et nous savons la chance que nous avons d'avoir pu nous permettre cela. Avec le recul, nous constatons l'ampleur de ces décisions. Il n'est pas simple de déménager sa famille dans une autre région à plus de 400 km de distance, le temps d'une fin de grossesse, alors que la fatigue se fait sentir, et qu'il importe plus que tout de se créer un cocon réconfortant et rassurant. Et que dire de ces femmes et de ces familles qui n'ont pas la possibilité d'un tel choix, car cela demande de trouver de l'hébergement, de cesser de travailler pendant 6 semaines et d'attendre. Ce geste fort que nous avons posé, en plus de nous avoir permis de vivre un accompagnement avec une sage-femme, nous permet maintenant de militer avec encore plus d'assurance et de confiance.

Cette longue lutte vient nécessairement avec des hauts et des bas. Se mobiliser de façon continue, sans parfois voir de changement ou d'amélioration, demande une profonde certitude quant au bienfait de la cause. Nous croyons fermement que l'expérience de la grossesse, de l'accouchement et de la naissance a un impact majeur dans la vie d'une femme, d'une famille et d'une communauté. L'accessibilité aux services de sages-femmes et au libre-choix continue de nous habiter. Si certaines ont quitté le comité en cours de route, d'autres s'y sont jointes. Ce renouveau des membres insuffle un vent de fraîcheur au sein du comité et nous motive à poursuivre. Les messages d'encouragement que nous recevons parfois nous portent aussi à aller de l'avant et à ne pas baisser les bras. Une implication soutenue vient avec des périodes plus intenses, et d'autres plus calmes. Car il mérite d'être souligné que c'est à travers nos multiples rôles (de travailleuse, de femme impliquée, de maman, d'amoureuse, d'amie, et j'en passe) que nous faisons avancer cet important dossier. Nous donnons de notre temps et de nos énergies, parfois tard le soir lorsque tout le monde dort ou tôt le matin avec un café, pour que d'autres après nous aient l'opportunité de choisir la personne professionnelle de

la santé vers qui elles souhaitent se tourner et le type de suivi et d'accouchement qu'elles aspirent à vivre.

Après toutes ces années, nous poursuivons notre lutte. La place des sages-femmes dans le paysage québécois nous apparaît tout aussi essentielle, sinon plus, qu'au moment où nous avons débuté notre mouvement.

Nous constatons, depuis les 10 dernières années, que beaucoup de méconnaissance entoure ce métier, pourtant vieux comme le monde. Même si la légalisation de la pratique remonte à la fin des années 1990, la population québécoise connait mal l'étendue de ce que les sages-femmes font et offrent comme suivi de grossesse et d'accouchement. Depuis la création d'OSFAT, nous avons tenu quelques activités de sensibilisation, mais il reste encore beaucoup à faire en ce sens. Conscientes de ce défi, nous souhaitons poser d'autres actions sensibilisatrices, même si ce rôle revient selon nous au gouvernement, qui s'était fixé des cibles à atteindre.

Depuis quelque temps, OSFAT est en contact avec des jeunes femmes originaires de la région qui étudient actuellement afin de devenir sages-femmes. Certaines d'entre elles souhaitent revenir s'établir en Abitibi-Témiscamingue pour développer la pratique et mettre de l'avant des services qui répondront aux besoins des femmes et des familles. Il est impératif de répondre à ce désir de retour en région en permettant enfin de mettre en place des services de sages-femmes ici. Les besoins en sages-femmes sont criants à la grandeur de la province, nous souhaitons vivement que celles qui désirent habiter en Abitibi-Témiscamingue puissent le faire sans embûche. En plus, ces femmes, par leur présence et leur engagement dans le milieu de la santé, en viendront-elles aussi à jouer un grand rôle dans la sensibilisation de la population.

Les femmes membres d'OSFAT ont également à cœur que les femmes et les familles autochtones qui vivent en Abitibi-Témiscamingue, ou qui sont de passage, se sentent interpelées par la pratique sage-femme. Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or porte également ce désir. C'est pourquoi ce souci a clairement été évoqué dans le rapport envoyé au MSSS, dont il a été question

précédemment. La méfiance de la population autochtone envers le système de santé est connue de toutes et de tous. L'accès à des services de sages-femmes culturellement sécurisants nous semble une avenue prometteuse afin de permettre aux femmes autochtones de vivre des suivis de grossesse et des accouchements plus près de leur culture. La philosophie sage-femme et l'ouverture d'esprit dont elles font preuve nous portent à croire que les sages-femmes puissent faire partie de la solution.

Finalement, au moment d'écrire ces lignes, une préoccupation supplémentaire s'ajoute à celles que nous portons déjà, soit le projet de loi 15. Des craintes sont soulevées, car ce projet de loi menace certains acquis de la pratique sage-femme en hiérarchisant leur gouvernance avec, au sommet, une direction médicale exercée par un médecin. On vient finalement diminuer le rôle et l'autonomie professionnelle des sages-femmes Les répercussions d'un tel changement dans les façons de faire concernent directement le choix des femmes, en médicalisant davantage la grossesse et l'accouchement et en restreignant les options envisageables par les femmes enceintes, comme les accouchements à domicile ou les accouchements naturels, après césarienne, à l'extérieur de l'hôpital. Bien ancrées dans notre région et fortes de notre conviction quant à la place essentielle des sages-femmes dans le paysage périnatal québécois, les femmes derrière OSFAT sont prêtes à poursuivre la lutte pour l'Abitibi-Témiscamingue, comme elles le font depuis 2014. L'épineux dossier du projet de loi 15 est certainement de trop, car nous en avons déjà plein les bras avec notre lutte actuelle. Malgré cela, nous nous mobiliserons aux côtés des autres groupes de citoyennes et des sages-femmes pour faire entendre notre voix et redonner à la pratique sage-femme la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Je tiens à remercier Sophie, Katerine, Anny, Sarah et Jennifer, sans qui il n'aurait pas été aussi stimulant de mettre de l'avant ce grand besoin pour la région. Je me sens choyée de lutter avec vous. Et un merci tout spécial à Jessyka Boulanger et Isabelle Brabant, deux sages-femmes extraordinaires qui nous insufflent la motivation dont nous avons besoin. Ensemble, nous y arriverons.


I. Être humain du sexe qui conçoit et met au
enfants (sexe féminin); femelle de l'espèce h
1° Tout être humain femelle (et adulte, dans
(V. fam. Nana). Une femme; les femmes
« Une femme est AUSSI un être humain » (MALR
été aimé des quatre femmes dont il m'importait l
aimé, ma mère, ma sœur, ma femme et ma fille
« Les femmes sont extrêmes : elles sont meilleures ou pires
que les hommes » (LA BRUY.). « Ô femme! femme! femme!
créature faible et décevante! » (BEAUMARCH.). « Souvent
femme varie, Bien fol est qui s'y fie » (HUGO). « Les femmes
valent infiniment mieux que les hommes; elles sont fidèles,
sincères et constantes amies » (CHATEAUB.). Aimer les femmes,
une femme. « Qui donc a dit qu'il était plus facile de mourir
pour la femme qu'on aime que de vivre avec elle? » (MAUROIS).
C'est la femme de sa vie. Courir les femmes. V. Jupon. Homme
à femmes, qui plaît aux femmes. Faire la cour à une femme.
Caractères physiologiques de la femme. Fonction reproductrice
de la femme (V. Menstruation, ovulation; grossesse, mater-
nité). Maternité volontaire de la femme (V. Avortement,
option). — Psychologie de la femme (Cf. L'éternel
La femme compagne de l'homme (Cf. ci-dessous,
ante, amie, épouse, maîtresse). Femme homo-
esbienne. La femme inférieure à l'homme



## CHANTAL LALONDE

Chantal Lalonde travaille au Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue comme chargée de projet en santé et bien-être des femmes depuis 2022. Elle a à cœur la défense des droits des femmes en matière de santé.

Après environ 25 ans comme bénévole en relation d'aide dans divers organismes communautaires de la région, elle a beaucoup appris sur la condition des femmes de notre région et la défense de leurs droits.

Parmi les causes qu'elle défend, on retrouve la prévention du suicide, des agressions à caractère sexuel, et de la violence conjugale ainsi que le droit à l'avortement.

NB : « *Quand je parle des femmes, j'inclus toutes les femmes. Les femmes cis, les femmes trans, les personnes qui s'identifient comme telle, les personnes non binaires, les femmes racisées, les femmes grosses, les femmes autochtones, les femmes plus vieilles, les femmes plus pauvres, etc. Oui, toutes les femmes* ».

# LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES FEMMES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

PAR CHANTAL LALONDE

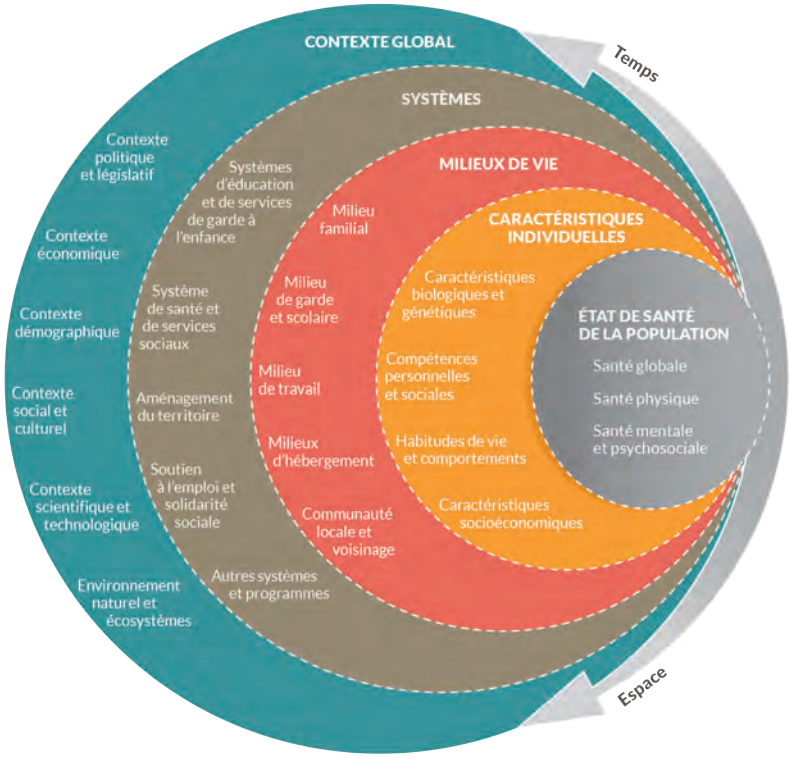
La santé des femmes, c'est quoi ça ? C'est différent de la santé des hommes ? ! Mais en quoi ? Qu'est-ce qui détermine que l'on soit en santé ou pas ? Est-ce qu'il existe d'autres formes que la santé physique ? Est-ce qu'il y a des enjeux spécifiques aux femmes ?

Tellement de questions surgissent en moi depuis mon arrivée en poste au Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue en tant que chargée de projet en santé et bien-être des femmes. Je me suis attelée à la tâche pour trouver des définitions et des réponses à mes questions. J'aimerais donc partager avec vous certaines réponses que j'ai obtenues.

Il nous arrive tous·tes de ne pas bien comprendre un mot ou de ne pas l'utiliser de la bonne façon, ce qui entraîne bien des incompréhensions et des malentendus. La première chose que je me devais donc de faire était de définir la santé. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) la définit comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Autrement dit, la santé est beaucoup plus que le fait de ne pas être malade. Elle implique aussi de trouver un équilibre, un bien-être, dans toutes les sphères de sa vie. Il existe donc plusieurs formes de santé comme la santé physique, mentale, financière, sexuelle et reproductive.

Après l'avoir définie, je voulais savoir ce qui la détermine. Selon le ministère de la Santé et des Services Sociaux, notre état de santé est déterminé par plusieurs facteurs. Nos milieux de vie, nos caractéristiques individuelles, notre environnement, divers contextes et systèmes font partie des déterminants sociaux de la santé. Cette multitude de facteurs démontre bien que la santé des femmes est différente de celle des hommes.




Source : Carte de la santé et de ses déterminants tirée de la publication du ministère de la Santé et des Services Sociaux *La santé et ses déterminants. Mieux comprendre pour mieux agir.*

Afin de connaître les enjeux de santé vécus par les femmes et les barrières à l'accessibilité des services, j'ai eu le plaisir de mener un sondage auprès des femmes de la région. Le questionnaire a été conçu de façon à récolter des données chez les femmes adultes et les personnes s'identifiant comme telle. L'analyse des 469 questionnaires reçus a permis d'établir un portrait de la situation des femmes à un moment précis, c'est-à-dire en 2023, et n'a aucunement la prétention d'être une recherche exhaustive sur le sujet.

Les enjeux de santé vécus par les femmes de la région sont tellement nombreux et tellement variés qu'ils ont été regroupés en sept catégories :

**Manque de services**. On y retrouve l'absence de clinique de santé sexuelle et d'accès à l'avortement.

**Discriminations**. On y retrouve, entre autres, l'âgisme, le racisme envers les personnes autochtones, la grossophobie, la normalisation des douleurs, l'homophobie et la transphobie

**Manque d'accessibilité aux soins de santé.** L'accès aux médecins et aux divers spécialistes, les coûts des services, les coûts de la contraception, être loin des services, être une nouvelle arrivante, la fracture numérique et le temps d'attente pour avoir des services font partie de cette catégorie.

**Précarité menstruelle.** Les coûts élevés des produits menstruels ainsi que la difficulté d'avoir accès à certains produits en font partie.

**Services inadéquats ou inadaptés.** Les répondantes ont dit que les services ne sont pas toujours adaptés aux traumatismes vécus, à la culture de certaines femmes, ni aux femmes en tant que telles. Le manque d'écoute de la part des médecins et du personnel, les traitements non adéquats et les violences obstétricales et gynécologiques ont été nommés comme services inadéquats.

**Mauvaises conditions de vie ou de travail.** On y retrouve la charge mentale, la conciliation travail/famille, les violences faites aux femmes, l'isolement, le manque de places en garderie, les milieux de travail toxiques, la pauvreté et la pollution (surtout celle causée par la fonderie Horne).

**Manque de connaissances.** Les répondantes ont nommé qu'elles manquaient d'informations sur la santé des femmes et que cela était dû, en partie, au fait que peu de recherches scientifiques sont faites sur la santé des femmes. Elles ont aussi dit manquer d'informations sur les services existants. L'éducation sexuelle a été nommée à plusieurs reprises comme étant essentielle pour chacun·e.




Source : image tirée du document *Portrait et enjeux de santé des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue*

Maintenant que je sais tout ça, quelle est la suite ? Je fais quoi de ces connaissances ? C'est difficile à dire pour le moment, car le Regroupement est en attente de la réponse du ministère de la Santé et des Services Sociaux pour le financement du projet en santé et bien-être des femmes. Nous croisons les doigts pour que le financement soit renouvelé.

En terminant, la santé des femmes est un sujet qui a beaucoup de similitudes avec notre belle région. Les deux sont immensément vastes et complexes. Les deux comportent des recoins connus et documentés et d'autres que l'on croyait connaître, mais qui ne demandent qu'à être explorés et documentés.

Et les deux exigent que ce soit fait avec respect, bienveillance et équité.




FEMINISTE




# RELÈVE FÉMINISTE

## FORMATION EN FÉMINISME À L'UQAT






## MALIE AUBIN-JUTEAU

Je suis née en Abitibi. Vieille âme comme dirait ma famille, je suis une jeune adolescente ouverte et dynamique, en quête d'expériences et de nouveaux projets. Que ce soit à travers la lecture théâtrale, l'écriture, le jeu d'actrice, la création et l'art en général, la création est mon moteur et ce qui me fait avancer depuis ma petite enfance. Récipiendaire du premier prix (volet création) de secondaire en spectacle 2023, nommée meilleure actrice jeunesse au Sidney Indie Short Festival pour le rôle de Samuelle dans *GRWM* (un film d'Étienne Jacques) et fière ambassadrice de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue pour *Culture Pour Tous*, je ne manque aucune occasion de m'investir dans mes passions.

# LA RELÈVE FÉMINISTE

PAR MALIE AUBIN-JUTEAU

Je pense qu'Edmond Horne va me hanter pour toujours
Qu'un malheureux prospecteur voulant faire fortune
Je me demande s'il savait que la mort allait porter son nom
Que mes poumons respireraient le fruit de sa découverte ?
Aujourd'hui et demain, avec les sorcières-mères, on se bat pour un air sain
Pour l'obtenir, je ne veux pas avoir à quitter ma terre maternelle
Même si j'aspire à le faire de toute manière
Car le jour, je rêve de devenir comédienne
Et quand viendra le moment, je quitterai accompagnée d'une douleur au cœur
L'Abitibi m'a fait grandir
Ce n'est pas seulement un endroit où j'aurai habité
J'y ai appris les grandes règles de la vie
Mon aisance, ma désinvolture et ma franchise
Elle m'a embrassée dans ma sensibilité et mon être inachevé
Elle parsème mon esprit de couleurs qui m'attendent pour être inventées
Ses forêts vont continuer de s'étendre en moi
Et ses hivers me rapprocheront de mes douces étoiles
Douces étoiles qui enlacent chaleureusement mon univers
L'Abitibi regorge de nos astres;
Celles transmise aux plus ou moins petits
C'est ce que je veux faire plus tard; donner des étoiles
Dans les yeux ou les cieux, peu importe
Ce sera ma deuxième profession
Je serai fière et non pas infidèle de ma personne




## INA MOTOI

Ina Motoi est professeure à l'École de travail social de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Ses principaux champs de recherche se rapportent à la violence sexuelle ainsi qu'à la résolution de conflits et à la pensée critique du point de vue du travail social. Elle a notamment publié plusieurs articles et livres aux Presses de l'Université du Québec : *Le visionnement critique des médias* (2021), *Guide de résolution de conflits dans le travail en équipe* (2016) avec Louise Villeneuve, ainsi que *La femme, sa sexualité et son pouvoir sexuel. Programme d'appropriation de sa sexualité* (2011) avec Rose Dufour.

# LA PLACE DU FÉMINISME DANS L'ENSEIGNEMENT DU TRAVAIL SOCIAL À L'UQAT

PAR INA MOTOI

Depuis 2003, en tant que professeure, j'ai été une témoin privilégiée du cheminement du féminisme au module de travail social de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Cela fait vingt ans. Mon angle de vue, celui qui détermine ma position par rapport au sujet abordé dans ce texte, est partiel et régional, mais situé en interaction avec les étudiantes et les étudiants[1], et mes collègues rencontré·es dans ce contexte universitaire nord-américain. Ma perspective prend comme référents le Québec et l'Ontario français[2] et je recherche les nuances mises de l'avant par l'exercice du droit de réfléchir librement.

J'ai rencontré des femmes d'influence qui faisaient, de manière lucide et efficace, la part des choses dans les dynamiques de pouvoir existantes : Jocelyne Labrèche et Diane Champagne, directrices du département de développement humain et social[3], Émilienne Laforge, responsable de la formation pratique et Johanne Jean, rectrice de l'UQAT. Elles se réclamaient publiquement du féminisme comme si leur slogan était *Girl Power*. Mais de quel féminisme ? Or, il y a plusieurs vagues portées par plusieurs courants : radical, libéral, différentialiste, intersectionnel, néolibéral. Au module, on a cheminé de la solidarité des femmes, par une longue trajectoire des représentations des femmes à partir de la définition du genre, à une situation où l'université parle au nom des droits des femmes. C'est le sujet de ma narration ethnographique et du questionnement qui lui sert d'appui.

1 Trois manières d'écrire le mot « étudiants » dans ce texte, selon l'époque.

2. De 1984 à 2003, j'ai été directrice du Réseau des femmes du sud de l'Ontario, duquel faisaient partie la ligne provinciale SOS-femmes et l'Institut de leadership social et communautaire des femmes, situés au Collège universitaire Glendon à Toronto.

3. Ce département comprenait trois modules, dont le module de travail social qui devient en 2022 l'École de travail social.

## 1. LA SOLIDARITÉ DES FEMMES AU MODULE DE TRAVAIL SOCIAL

Avant de raconter ce parcours, deux nuances s'imposent. Premièrement, au début, dans le programme de baccalauréat en travail social,[4] il y avait beaucoup d'étudiantes inscrites et presque pas d'étudiants. Pour cette raison et parce que c'était une profession mise de l'avant au Québec dans les années 1930 par Marie Gérin-Lajoie pour des femmes dans le cadre des institutions de charité catholique (St-Amand, 2013), le féminin était utilisé pour les désigner comme « étudiantes ». Ce qui incluait aussi les quelques étudiants hommes. C'était une « féminisation » qui correspondait à l'air du temps, et elle était portée en commun par toutes les personnes se retrouvant au module. On se comprenait, on reconnaissait que si ces étudiantes n'avaient pas été des femmes, elles n'auraient pas eu certains combats à mener afin de réaliser leur autonomie financière, dont la double ou la triple tâche pour étudier, travailler et faire face à des situations affectives à gérer souvent avec discernement. Pour ces femmes, devenir des féministes signifiait se donner un outil d'émancipation. Dans ce sens, elles travaillaient socialement afin d'améliorer, avant tout, leurs propres conditions de vie et de travail. Pour cela, elles positionnaient « les femmes » comme sujet collectif.

Deuxièmement, j'ai compris au fur et à mesure que toutes les femmes ne voulaient pas être des féministes, et que les étudiantes avaient une diversité de besoins dont le premier était de vivre mieux. Ce qui passait par une multitude de points de vue sur le sexe et le genre, dont je parlerai tout le long de ce texte. D'où le défi qui était le mien de leur enseigner dans plusieurs cours l'intervention sociale féministe contextualisée afin de répondre à leurs besoins, mais aussi pour qu'elles accompagnent à leur tour d'autres individus avec leurs propres besoins. Travailler socialement AVEC et non pas POUR ces personnes.

D'ailleurs, ce qui m'a fait rester à l'UQAT, c'était cette proximité significative et la qualité des relations existantes, faites de solidarité

4 Le baccalauréat en travail social est implanté au cours de l'hiver 1977. Une première demande d'agrément est faite en 1995.

humaine entre les professeures et les étudiantes, et entre mes collègues et moi à mon arrivée – Diane Champagne, Émilienne Laforge, Daniel Thomas, Patrice LeBlanc, Louise Villeneuve, Clémence Gauvin, Micheline Potvin et un peu plus tard, Augustin Ependa, Margot Loiselle et France Noël – qui, sans être toujours d'accord, étaient solidaires d'une vision commune du travail social qui, quelquefois, prenait le chemin de longues discussions. Leur perspective démocratique et coopérative a pris racine comme focalisation sur les *savoirs* (être, faire, dire) et non sur les *compétences* prêchées par l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. Il s'agissait d'inclure et de développer l'appropriation du pouvoir d'agir (*empowerment*) de chaque personne par l'intervention sociale individuelle, de groupe et collective. Ce qui a permis en 2006 la création du cours TSO1306 *Relations : sexes, genres et âges* que j'ai enseigné dès le début. Lorsqu'à l'époque Daniel Thomas avait proposé d'ajouter au titre du cours la catégorie « âges », j'avais été surprise, on sortait de l'analyse féministe habituelle, mais aujourd'hui, je saisis toute sa portée. Ensuite, à partir de 2015, a eu lieu la transformation du cours TSO1204 *Intervention auprès des collectivités* en TSO1140 *Pensée critique et intervention collective* afin d'accompagner chaque étudiante à l'élaboration de sa propre vision sociale pour intervenir de façon non automatique, mais située contextuellement.

## 2. LA TRAJECTOIRE DES REPRÉSENTATIONS DES FEMMES À PARTIR D'UNE DÉFINITION DU GENRE

L'idée de genre est un **outil conceptuel** d'analyse sociale et politique apparu en 1968 aux États-Unis, dans l'œuvre du psychologue Robert Stoller. Ce concept a été renforcé par la compréhension de l'anthropologue Margaret Mead (1949) de la différence entre les sexes et aussi à partir de 1963, par Betty Friedan et d'autres féministes américaines de la deuxième vague. Ces idées ont rejoint le Québec vers les années 1970. Le concept de genre permet de concevoir la séparation entre le « sexe » (femelle, mâle) qui est « biologique » et le « genre » (féminin, masculin) qui est construit socialement. Le questionnement radical

de ces structures a été à la base de l'analyse féministe structuraliste de la distribution du pouvoir entre les hommes et les femmes en fonction du genre. Distribution qui, dans une société patriarcale, octroie des statuts et des rôles sexuels selon un double standard de la division sexuelle du travail. Cette représentation a façonné, au nom des droits des femmes, la perspective radicale des luttes féministes de la deuxième vague, politisant l'égalité des femmes avec les hommes sur tous les plans, même sur celui privé qui était aussi à percevoir comme politique. Le « genre », ensuite les « genres » au pluriel, devient d'abord un **outil critique** et, par la suite, un **outil normatif** relié à de multiples usages identifiés tout le long de ce texte. Dans le temps, cela se développe comme un champ d'études en soi, d'où la création du cours *Relations : sexes, genres et âges*. Sa portée de critique pour travailler socialement est reliée avec les notions de « genres », de « sexes », d'« âges » et de « relations ».

Dans un tel cours, on pouvait parler d'identité de genre et de rapports sociaux de sexe devant un groupe composé en majorité de femmes. Alors, il s'agissait de valoriser leurs perspectives et leurs expériences et de trouver les théories qui les expliquent, tout en accueillant leurs questionnements pour y réfléchir ensemble. Ce qui d'ailleurs n'était pourtant pas présenté comme une réalité absolue puisque pour la plupart des étudiantes, un genre ne fonctionne pas en vase clos, mais à l'intersection d'un autre genre et de multiples dimensions. Le genre n'était pas vu comme un problème de femmes seulement. Cette réflexion résultait souvent dans une approche relationnelle produisant un rapport social entre les genres qui faisait qu'on ne pouvait pas articuler et étudier l'un sans l'autre. Ce cours avait traditionnellement une couleur féministe. En outre, il en ressortait souvent que le pouvoir – par la classe sociale, le genre, la race ou la sexualité – ne produit pas non plus une domination égale. Des différences n'existent pas seulement entre les femmes et les hommes, mais aussi entre les femmes, des différences basées sur la complexité de la position sociale de chaque personne qui peut être dominée ou bien dominer à son tour, ce qui n'efface pas les privilèges ou les handicaps ni les intérêts individuels.

## 2.1 LES FEMMES COMME SUJET COLLECTIF

En travail social, le cours TSO1306 était conçu pour analyser des relations de sexe, de genre et d'âge. « Plusieurs dimensions étaient étudiées : la socialisation, le vieillissement, le double standard, la sexualité, la reproduction, le couple, l'identité sexuelle, la condition féminine et la condition masculine, les pratiques abusives, les relations intergénérationnelles, etc. »[5]. De ce fait, différentes perspectives étaient « abordées : multidisciplinaire, transculturelle, patriarcale, féministe, masculiniste, intersectionnaliste, etc. »[5] Il s'agissait « de regarder différents modèles d'altérité (le rapport à l'Autre) » dont la sexualité, l'homosexualité, la transgenralité, l'intergénérationnalité, etc. et de « comprendre les enjeux pour le travail social ». Une vision plurielle, mais non relativiste était enseignée en tant qu'**outil réflexif** d'intervention sociale puisque chacun-e pouvait situer sa logique en toute liberté de conscience et d'expression.

Malgré cela, on commence à me reprocher que le cours est trop féministe ! Si dans les années 2006-2010, les étudiantes étaient majoritairement féministes, on retrouve à partir de 2010 de plus en plus d'étudiantes non féministes ou qui refusent l'étiquette féministe. Pourquoi se disaient-elles réticentes à se dire « féministe » ? Était-ce en raison du *backslash* ambiant et des stéréotypes intériorisés ? Était-ce le conflit des générations qui s'était manifesté ? Les filles de mère féministe remettaient-elles en question la vision de leur mère en s'opposant ? Leurs conditions de vie étaient-elles tellement plus satisfaisantes qu'il n'était plus nécessaire de les améliorer ? Avaient-elles intégré une vision égalitaire au point de ne plus faire la distinction entre les personnes qui abusent de leur pouvoir et les personnes qui en sont victimes ? Ne reconnaissaient-elles plus les inégalités pour agir ? Tout était-il du pareil au même ? Le « genre » était-il devenu un euphémisme pour « femme » et était-ce cela qui était contesté ? Ces questions faisaient partie de nos discussions d'alors.

Cependant, un phénomène nouveau m'a sidérée : l'apparition des étudiantes masculinistes, jusqu'à un tiers d'une classe. Elles défendaient les hommes qui étaient obligés de payer une pension

5. https://www.uqat.ca/etudes/cours/?code=TSO1306

alimentaire et qui ne voulaient pas le faire, les hommes qui étaient violents devant des conjointes qui « provoquaient » la violence et, bien sûr, ceux qui étaient victimes de la violence des femmes et des autres hommes. Je comprenais que plusieurs de ces femmes étaient les deuxièmes conjointes de ces hommes et que la pension alimentaire créait un trou dans le budget de la nouvelle famille. Elles luttaient pour les droits de leurs conjoints ! Pour leur faire discerner leurs besoins, nous parlions de plus en plus de la différence entre le courant pour l'accompagnement des pères en travail social (Lindsay, Rondeau, Desgagnés, 2011) et la mouvance masculiniste (Blais et Dupuis-Déri, 2015) telle *Fathers 4 Justice*[6]. En région, cette présence mobilise des organismes féministes qui perçoivent que leurs acquis et droits collectifs sont en danger. Parallèlement, le nombre d'hommes qui étudient en travail social augmente, de deux à quatre ou cinq. Toutefois, c'est parce qu'ils sont féministes qu'ils choisissent d'étudier en travail social. On commence à parler des étudiant·es. Dans le cours, différents modèles de masculinité sont aussi mis de l'avant.

La dissociation entre sexe et genre était le choix théorique des féministes de la deuxième vague et permettait de parler de l'oppression par le système sociopolitique patriarcal de toutes les femmes en tant que sujet collectif et de la nécessité de leur émancipation. Selon elles, dans ce système, le principe de division sexuelle du travail des humains autorisait la distribution des ressources de façon inégale et, pour cela, il s'agissait de dominer les femmes. Néanmoins, à l'intérieur de cette critique structuraliste radicale, réalisée à partir de la notion de genre, d'autres catégories conceptuelles — la classe, la race ou bien la sexualité et l'orientation sexuelle – pouvaient être positionnées par certaines féministes, mais pas par toutes, comme la dimension centrale de leur lutte politique. En ce sens,

- les marxistes mettaient l'accent sur l'exploitation capitaliste et les rapports de classe (de sexe);
- des féministes d'origine africaine dénonçaient l'exploitation occidentale et la racialisation du genre;

6. En 2005, vêtus en superhéros, ils obstruent le pont Champlain. https://www.ledevoir.com/societe/90776/coup-d-eclat-du-mouvement-fathers-4-justice-un-pere-en-colere-provoque-une-congestion-monstre

- des féministes lesbiennes concevaient la lutte en termes d'orientation sexuelle et de droits égaux.

Dans ce sens, par exemple, la collectivisation du métarécit féministe radical de la prostitution en tant que violence ne réussit pas à amener toutes les femmes à se sentir concernées et à s'approprier cette lutte en tant que sujet collectif. C'est seulement pour les féministes radicales et pour de nombreuses femmes prostituées que la prostitution reste une dimension centrale de leur combat pour la « libération sexuelle ». Est-ce donc à partir des multiples petits récits des femmes prostituées qu'on a pu saisir ce qui bloquait leur reconnaissance comme sujets à part entière et agir contre la prostitution ? Une polarisation perdure entre comprendre la prostitution comme « violence » (féminisme structuraliste radical) et la saisir comme « travail du sexe » (féminisme libéral).

De plus, entre 2006 et 2012, dans les cours d'intervention collective, les étudiant·es mettaient sur pied, en plus des séances de sensibilisation, cinq ou six projets par campus. *L'intervention collective féministe* en Abitibi-Témiscamingue est ainsi développée en collaboration avec quelques organismes de femmes : à La Sarre, consolider la *Maison de transition pour femmes*; à Val-d'Or, *Garde nuit* pour favoriser la conciliation travail et famille, *Prévention de l'hypersexualisation et des abus sexuels* à la Polyvalente le Carrefour et le *Comité prostitution local* pour mettre sur pied une formation communautaire; à Rouyn-Noranda, fondation d'une branche abitibienne-témiscamienne (36 organismes de femmes) de la *Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle* (fondée en 2005) qui considérait la prostitution comme violence, etc.

En même temps, j'effectuais une recherche en Abitibi qui répondait à la question : *Comment les femmes définissent-elles leur vécu, comme rapport prostitutionnel ou comme sexualité ?* Une « fille » sur trois ou sur quatre parmi les femmes se prostituant dans les rues de Québec provient des régions (Motoi, 2008)[7]. Un guide d'intervention est rédigé avec Rose Dufour (2011) à partir de la méthode même des femmes pour se sortir de la prostitution. Des formations suivent pour les organismes de femmes en région et au Québec. Les femmes ayant vécu de la

7. Chiffre avancé par l'organisme Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ) en 2007.

violence sexuelle utiliseront ce guide pour donner une suite au dévoilement et s'approprier leur sexualité. Annick Boissonneault, étudiante à Val-d'Or, participe à la mise sur pied du gîte *L'Autre porte* pour héberger les femmes prostituées. Elle effectue aussi une recherche en 2014 sous l'égide du gîte, encadrée par moi, Mireille Gagnon, responsable régionale du Conseil du statut de la femme, Marie-Ève Nadon, étudiante à la maîtrise en travail social et, vers la fin, par la Pre Isabelle Chouinard. Cette étude établit le portrait de la prostitution en Abitibi-Témiscamingue et des services (non existants) à créer en fonction des besoins identifiés. Ce qui amenait une étudiante protravail du sexe à demander s'il y avait en Abitibi un organisme qui ne dénonçait pas la prostitution comme violence faite aux femmes. Cette convergence autour de la violence sexuelle a bel et bien existé en Abitibi !

## 2.2 LES FEMMES COMME SUJETS INDIVIDUELS

Toutefois, le féminisme postmoderne rompt avec l'idée d'une vérité unique mise de l'avant de manière centralisatrice, un seul grand récit théorique qui expliquerait par exemple tous les comportements de la dynamique de violence faite aux femmes. Autrement dit, de plus en plus d'étudiantes affirment, dans des discussions entre femmes, qu'il existe aussi des oppositions entre quelques-uns de leurs narratifs et certains narratifs des organismes de femmes où elles font leurs stages. Elles critiquent le phénomène « toujours les mêmes qui imposent leur vision sans consulter les autres ». Mais ne le dénoncent pas pour ne pas faire du mal à la cause ! On remet en question l'intention d'homogénéiser des catégories de population en prétendant que les personnes concernées partagent automatiquement des similitudes, ce qui stigmatise toute femme dont le vécu ne correspond pas au narratif normatif véhiculé. Quelle est la place des multiples petits récits des femmes dans la vision structuraliste ? La logique collective est-elle encore nécessaire ?

Dans le cours, ces dissimilitudes sont identifiées, le pouvoir – par la classe sociale, le genre, la race ou la sexualité – ne produit pas non plus une domination égale. Des différences n'existent pas seulement

entre les femmes et les hommes, mais aussi entre les femmes, des différences basées sur la complexité de la position sociale de chaque personne qui peut être dominée ou bien dominer à son tour, ce qui n'efface pas les privilèges ou les handicaps ni les intérêts individuels.

Autour de 2012, certaines féministes québécoises militent à partir des enjeux du féminisme noir américain afin d'envisager simultanément, de manière croisée, les oppressions dues au genre, à la race, à la pauvreté (la classe), au handicap et à l'orientation sexuelle. Ce qui permet de rendre visible leur intersection (Harper, 2012; Pullen-Sansfaçon, 2012). Pourtant, en Ontario francophone, dès 1981, Proulx articulait déjà cette double « infériorité » des femmes franco-ontariennes en tant que femmes et en tant que francophones. Plus tard, vers 1995, la reconnaissance – de la triple « infériorité » des nouvelles arrivantes en tant que femmes, francophones et immigrantes – était une marque d'hétérogénéité qui restait à établir dans ce milieu francophone minoritaire. Comme les services sociaux de l'époque en Ontario étaient centrés seulement sur un type de besoin, par exemple l'agression sexuelle était traitée séparément de la violence conjugale, cette nouvelle conceptualisation a facilité la mise en place de services appropriés pour ces femmes (Motoi, 1994). L'impact des discriminations était ainsi plus visible et percutant, mais il permettait aussi de se distancier politiquement des femmes qui vivaient une seule discrimination. Dans ce sens, dans les cours en travail social, peu d'étudiantes appréhendent le « genre » de façon intersectorielle. Néanmoins, celles qui le font sont plus engagées à préserver la centralité du mouvement féministe. À ce moment-là, l'intersectionnalité remettait-elle en question les prémisses théoriques appliquées automatiquement à toutes les femmes ? Est-ce cet automatisme qu'on appelle universalisme ? Doit-on parler plutôt d'interaction que d'intersection des discriminations ? Ou doit-on faire attention de ne pas tomber dans le relativisme postmoderne, excessif et peu rassembleur, le contraire de la centralité des luttes féministes ? La tension s'amplifie entre la deuxième vague du féminisme qui conçoit « les femmes comme sujet collectif » et la troisième vague des « femmes comme sujets individuels », d'où leur diversité.

Au début du XXIe siècle, cette dernière vague déferle sur le Québec, et on parle de différentes générations de féministes qui ont des identités distinctes ou du nouveau visage du féminisme. De jeunes féministes valorisent une vision de la corporéité qui reprend des notions de beauté et de féminité, de sexualité positive qui intègre pornographie et travail du sexe, et acceptent l'hypersexualisation. Le stéréotype de prosexe leur est accolé. Leur cyberféminisme situe la communication avec autrui dans les médias. Des décolletés apparaissent en classe ! Le féminisme radical, étant récupéré politiquement par l'État, aurait-il atteint à ce point son objectif d'égalité des femmes avec les hommes qu'il ne reste plus qu'à rompre avec lui et à faire le contraire ? Doit-on construire un pont entre la deuxième et la troisième vague du féminisme ou bien ne doit-on rien tenir pour acquis et ne pas consolider ce qui est considéré comme fondamental ? Mais selon qui ? Cela dépend à qui on pose la question. D'un autre côté, ces ancrages individualistes rendent presque impossible l'affirmation politique pour penser le féminisme comme mouvement.

La perte de repères communs, jusqu'au manque de repérage dans le domaine des relations, est évidente pour plusieurs personnes. Le mouvement *#MoiAussi* arrive comme une bouffée d'air frais. En 2017, dans un dialogue bouillonnant en classe sur le sens de ce phénomène, la question principale des étudiantes et des étudiants s'articule ainsi : *Quelle est la différence entre harcèlement sexuel et séduction ?* Or, surprise, elles et ils sortent de leur apathie et expriment des opinions. Ces étudiant·es savent encore faire la part des choses ! Pour la plupart, l'intimité médiatisée et la pornographie comme modèles de sexualité font partie de leur environnement médiatique quotidien. Mais, malgré cela, elles et ils ont des limites, dont la notion de consentement soumise pourtant à la rationalité de marché. La distinction ou la confusion entre privé et public est mise de l'avant, mais aussi le double ou le triple standard médiatique en lien avec des comportements sexuels. En travail social, peut-on se demander si ces discussions sont émancipatrices ?

## 2.3 LES FEMMES « BIOLOGIQUES » SANS DROITS

Ce discours postmoderne de la troisième vague du féminisme déconstruit les pratiques, les modèles et les normes sociales établies, dont celles du féminisme radical, ce qui ouvre la porte à une quatrième vague. De plus, la mouvance *queer*[8] fait éclater théoriquement la notion de genre binaire (féminin/masculin) et positionne politiquement sa diversité et sa fluidité. À partir de cette perspective, plusieurs militant·es, provenant de groupes marginalisés historiquement à cause de leur sexualité, remettent aussi en cause les concepts de sexe biologique (femelle/mâle) et de sexualité (hétérosexualité/homosexualité) en tant que constructions sociales imposant par leur uniformité le contrôle social. L'identité « femme », « comme référent unique et monolithique » (Nengeh Mensah, 2005, p. 14) est dénoncée comme un essentialisme dominant qui ne correspond plus à la nouvelle vision diversitaire des identités. Or, les étudiant·es, féministes ou non, ont également une *diversité de perspectives*. Des polarisations entre deux logiques sont faciles à renforcer à partir des émotions impliquées. Comme enseignante, je soulève les contradictions et les malaises de quelques étudiant·es qui s'identifient à la diversité de genre, mais aussi de plusieurs personnes qui ne peuvent pas se reconnaitre dans cette vision féministe postmoderne multiple, mais non plurielle, car elle exclut ceux qui pensent différemment. Par conséquent, les nouvelles définitions des concepts ne font pas l'unanimité, le vécu et l'expérience prennent le dessus !

Au Québec, jusque dans les années 1980, le féminisme radical était un mouvement proche du mouvement homosexuel, où on retrouvait surtout des hommes. Cependant, beaucoup de femmes lesbiennes se retrouvaient à l'avant du mouvement féministe, où elles avaient plus de visibilité en tant que femmes. Il ne s'agissait pas seulement d'orientation sexuelle, mais notamment de différentes pratiques de réflexion politique. Ainsi, ces mouvements n'étaient pas monolithiques et plusieurs points de vue se sont côtoyés s'opposant

8. Le terme péjoratif *queer* signifiait « étrange ». Il est récupéré théoriquement par Butler (1990) et utilisé de façon positive.

jusqu'à leur séparation, comme la perspective radicale lesbienne de la perspective féministe unitaire (Lamoureux, 1988). Des droits ont été gagnés et les orientations sexuelles font partie de la normalité, le genre devient un outil normatif. Malgré cela, le nouveau terme LGBTQ2s+ se fragmente à l'infini et se présente comme cette diversité d'identités de genre qui forme et déborde la quatrième vague du féminisme. Dans un premier temps, ceci est bien reçu par nos futur·es travailleuses-eurs sociaux, les gens de la diversité ont leur place et sont respectés au module.

Dans ce contexte, ce qui est en jeu n'est plus seulement une question de genre, ce qui est disqualifié c'est le rapport social entre la majorité hétérosexuelle et les minorités sexuelles. Or, ce rapport de domination est-il seulement statistique ? Peut-il être inversé de manière unilatérale par la force des concepts comme discrimination, hétéronormativité, transphobie, cisgenre, etc. ? Doit-on passer sans débat social d'une intersection des discriminations diverses à l'inclusion sociétale d'un rapport d'inversion de ce rapport social ? Et cela, uniquement par une logique d'appartenance à un groupe discriminé plutôt qu'à une réalité biologique universelle ou à un mouvement unitaire ? Alors, pour faire taire ceux et celles dont le vécu et la réflexion ne sont pas conformes à cette vision qui nous interpelle de manière existentielle, cet imaginaire procède par annulation de ce que d'autres vivent. Or, les premières personnes à faire taire à tout prix[9], ce sont encore les individus qui ne s'identifient pas aux sexes et aux genres majoritaires, mais qui veulent questionner pour comprendre ou remettre en question cette idéologie identitariste qui ne correspond pas nécessairement à leur vécu. Cacher cela convertirait-il ces groupes minoritaires en ensembles homogènes ? Pour cela, ces groupes militants doivent-ils imposer par des rapports de force une vision[10] unique de la diversité et, de cette manière, amener d'office les personnes dissidentes au bercail ?

9. https://journalmetro.com/actualites/montreal/2980488/un-debat-controverse-sur-la-transidentite-annule-sous-la-pression-des-etudiants-de-mcgill/

10. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1049300/intimidation-communaute-lgbt-sondage-fondation-jasmin-roy-ontario-2017

Plusieurs étudiantes et étudiants, des collègues et quelques autrices et auteurs (Fassin, 2009; Pluckrose et Lindsay, 2020; Sirois, 2021; Jean, 2021) constatent que sous le masque de la justice sociale, une logique moralisatrice désavoue des genres et des sexes, et l'hétérosexualité. Cependant, ce qui est véritablement en question, ce n'est pas le genre ni l'orientation sexuelle, mais la binarité biologique des sexes. L'annuler est biologiquement impossible[11]. Le sexe n'est pas assigné à la naissance, il est constaté par les chromosomes, les hormones et les organes génitaux. L'effacer technologiquement serait un risque existentiel dangereux pour les femmes et les hommes, pour l'humanité. Par contre, son invalidation culturelle est possible. Est-ce du sexisme ? Quels sont ses effets sur les droits des femmes gagnés historiquement ? En les rendant invisibles dans l'espace public, croit-on annuler l'essence génétique de la biologie des femmes, cette donnée universelle ? Après tout, elles ne sont que des femmes biologiques ! Ont-elles une âme ?[12] On les insulte en les réduisant à nouveau à un corps : une « personne ayant un utérus », des « personnes qui menstruent », etc. On se moque de l'hétérosexualité de la majorité. Est-ce de l'hétérophobie *wokiste* ? Foucault (1970) aurait parlé de minorisation et de répression. Est-ce le progrès qu'on promet ? Cette réfutation crée de la confusion et l'effet contraire à celui recherché est obtenu : cela divise et dérange. Les femmes non biologiques ont leur place dans la société, mais cela ne permet pas d'invalider ce qu'est une femme ou une mère lorsque des dimensions existentielles, psychologiques et symboliques convergent dans la diversité des manières d'être femme. Cette perspective de l'annulation arrive-t-elle à un point de rupture avec les points de vue de celles et de ceux qui sont invalidés par elle ? Ce questionnement peut ouvrir la porte à une réflexion à faire par chaque personne.

La tension en classe devient palpable entre deux féministes structuralistes (deuxième vague) et trois identitaristes diversitaires (quatrième

11. https://plus.lapresse.ca/screens/56d65303-302e-4984-aeb8-7b1fa1795773__7C___0.html?utm_content=twitter&utm_source=lpp&utm_medium=referral&utm_campaign=internal+share

12. Question chrétienne dont on a débattu à partir du VI[e] siècle. https://www.guichetdusavoir.org/question/voir/57257

vague), le reste des étudiant·es étant affairés sur leurs écrans. Sont-elles et ils indifférent·es ? Lorsqu'on leur demande de jeter un œil critique sur la pluralité des points de vue, l'autocensure s'installe et on refuse de s'exprimer librement afin de ne pas vivre de l'agressivité de la part des extrémistes. Par contre, parmi ces individus silencieux, quelqu'un·es affirment, dans des rencontres dialogiques avec moi, leur professeure, se sentir exclu·es de la société actuelle, insulté·es en tant que femmes ou hommes, indépendamment de la race, de l'orientation sexuelle ou du genre affiché. La remise en question de la naturalité du rapport sexe/genre s'adresse-elle à l'ensemble des femmes et des hommes ? Des étudiantes et des étudiants, même quelques collègues, trouvent que c'est dangereux pour leur carrière, pas seulement de poser cette question et d'approfondir la réflexion, mais d'en parler tout simplement. Ces individus chuchotent ! La police des mœurs est là !

Dès 2014, des étudiantes s'accordaient à dire que certains organismes de femmes subissaient une pression afin d'accueillir des femmes transgenres. Néanmoins, dans divers refuges ou prisons[13], certaines femmes ayant vécu de la violence se sentent menacées par quelques femmes transgenres qui ont des comportements qui rappellent leurs abuseurs. Elles pensent que leur sécurité est en jeu. Or, cela peut remettre en cause ce pour quoi ces organismes existaient : les droits des femmes conquis historiquement en fonction de leur sexe. Leur combat féministe collectif se trouverait-il ainsi désavoué ? Ce qui divise peut-il être approfondi en toute transparence ?

## 3. LA PLURALITÉ DES CONFIGURATIONS DU FÉMINISME

Les luttes historiques du féminisme de la deuxième vague concernent l'émancipation des femmes comme sujet collectif. Cette « libération » est-elle oubliée, dépassée ou dissimulée ? Pourtant, ses gains perdurent et définissent la démocratie : égalité juridique des

13. https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2023-02-26/crimes-violents-et-sexuels/quelle-prison-pour-les-detenues-trans.php

femmes en termes de droits (éducation, contraception, avortement, orientation sexuelle, mariage et divorce, agression sexuelle et violence conjugale), représentation politique, intégration publique et économique. La troisième vague du féminisme a dénoncé la centralité de ce mouvement qui faisait taire la pluralité des besoins et des voix des femmes : des femmes lesbiennes radicales, de plusieurs femmes de races et d'ethnies différentes, des femmes différentialistes[14], etc. Cela a mis en perspective chaque femme comme un sujet souverain qui a sa propre subjectivité à préserver pour exister. C'est une question d'être et non seulement de ressenti.

Ce temps-ci, la quatrième vague a un projet d'invalidation de la catégorie « femme » déterminée par son « essence » biologique (chromosomes, hormones, organes génitaux). Cette réalité immuable et universelle détermine le sexe de la femme. Est-ce la déconstruction de la notion d'identité de genre qui annulera la binarité biologique des sexes ou bien ce nouveau regard dirigé vers un système défini par une quadruple oppression patriarcat-capitalisme-racisme-hétérosexisme ? D'ailleurs, la troisième et la quatrième vague dénoncent paradoxalement le seul type de société qui a pris en compte les aspirations des féministes et des personnes LGBTQ2s+. Malgré cela, on reprend la même perpétuelle stratégie systémique de persuasion : cacher les individus qui ne conçoivent pas ce qui est en jeu de la même façon. Or, toute personne est un sujet à part entière qui a le droit de s'exprimer librement en toute liberté de conscience. Chaque vague du féminisme peut être comprise séparément ou dans une continuité, puisque ces vagues se déroulent l'une par rapport aux autres lorsque certains individus s'opposent à celle qui la précède. Mais aussi en termes de pluralité et même de complémentarité ou de dialectique, à partir du concept de genre qui est transversal à toutes les vagues.

Dans le cours *Relations : sexes, genres et âges,* comment enseigner pour faire face à ces différentes configurations conceptuelles du féminisme et aux positionnements multiples des étudiantes et des étudiants qui

14. Ces femmes croient à l'importance de la différence de nature (essence) entre hommes et femmes.

divergent souvent par des nuances sur un thème qui les touche de près ? Et cela, d'autant plus que dans un milieu universitaire[15], chaque personne a droit à son vécu et à réfléchir par soi-même en toute liberté académique. Cependant, une réflexion partielle, axée sur une perspective seulement, leur donnait-elle une vision globale critique pour intervenir socialement ? Il était donc nécessaire de prendre en compte la notion de pluralité des identités de genre, mais aussi la diversité des perspectives sur ces identités. Afin de préserver la subjectivité de chaque individu, tout en essayant de construire du sens commun, je faisais réfléchir plutôt que de prescrire un contenu unique. Pour chaque thème abordé, ces gens devaient choisir trois ou quatre perspectives et lire deux ou trois textes pour chacune. Par exemple, sur la garde des enfants, on pouvait retrouver[16] à une certaine époque : la perspective féministe radicale, la perspective des droits des pères, la perspective des droits des enfants et la perspective légale. Ensuite, trois ou quatre personnes rédigeaient en équipe une synthèse de leur réflexion sous forme de tableau (Motoi et Daniel, 2020) :

- Identifier 5-6 caractéristiques pour chaque perspective;
- Interroger chaque perspective à l'aide de 4-5 questions déterminées à partir des autres perspectives;
- Faire une synthèse des perspectives : similitudes, différences, tensions existantes et liens significatifs;
- Pour conclure, l'expression de l'opinion de l'équipe identifie leurs accords et leurs désaccords, tout en prenant aussi position individuellement, si souhaité.

On répondait dans le cours, par exemple, à la question : *Doit-on politiser l'identité de genre et en faire une pratique sociopolitique ? Pourquoi ?* Chaque personne cherchait sa réponse par une quête de sens qui demande du temps de réflexion qu'on ne peut pas évacuer de l'enseignement universitaire. Cette quête passait par le groupe de réflexion intersubjective dans lequel les pairs pensaient critiquement

15. Au Québec, la Loi 32 sur liberté académique en milieu universitaire est adoptée en 2022, ainsi qu'une politique à l'UQAT.

16. Dans le temps, on a ajouté d'autres perspectives.

la simple description des faits, et cela à l'aide de critères tout en les contextualisant. Ce projet d'émancipation, à la portée de toutes et de tous, a fait en sorte que leur réflexion se complexifia tout en devenant critique. Le blocage idéologique réciproque était dépassé par l'analyse critique. Ce qui a été accompli.

À partir de 2019[17], dans le cours *Relations : sexes, genres et âges*, cette pensée critique et complexe des relations de sexes et de genre et d'âges cède sa place à un enseignement axé uniquement sur une dimension principale, les hommes ou la perspective LGBTQ2s+. Le féminisme devient seulement une référence. La représentation globale des perspectives en interaction, leur pluralité, est remplacée par des points de vue partiels ! Cela répond-il aux objectifs du cours ?

## 4. AU NOM DES DROITS DES FEMMES

À partir de la Conférence mondiale sur les femmes, à Bejing en 1995, un agenda de « la perspective genre » est mis en mouvement et adopté par les institutions gouvernementales libérales qui deviennent néolibérales sous nos yeux. On assiste à l'implantation, par des féministes d'État (fémocrates), dans l'appareil administratif de l'État, des termes du féminisme et des démarches *d'analyse différentiée des sexes*[18] (ADS) au Québec et *d'analyse différentiée des genres* (ADG) au Canada. La mise en place de ces politiques ouvre la porte à une institutionnalisation des organismes de femmes. Pourtant, l'instrumentalisation de la notion de « genre » permet de se référer autant aux femmes qu'aux hommes sans s'interroger sur les rapports sociaux entre eux ou penser critiquement leurs impacts. En même temps, on se bat pour une professionnalisation du militantisme et du travail social, et apparaissent des expertes et des carrières en genre. Leur cooptation organisationnelle par la gestion managériale s'ensuit et se renforce par la reddition de comptes. Ce qui ne laisse presque plus de place à l'activisme autonome et à son engagement politique émancipateur.

17. Depuis 2019, je n'enseigne plus ce cours pour différentes raisons.

18. http://bv.cdeacf.ca/CF_PDF/2001_12_0054.pdf

Les droits des femmes sont mobilisés peu à peu pour des objectifs qui ne sont pas les leurs : productivisme, performance, industrialisation des services de santé et sociaux, plans stratégiques. En fait-on un « gadget » de marketing institutionnel ? De plus, l'appropriation néolibérale du concept d'intersectionnalité produit l'intersectionnalisme institutionnel qui fonctionne en termes d'identités plutôt qu'en termes de rapports sociaux. On passe du féminisme comme **outil réflexif** au féminisme comme **instrument technocratique** qui mesure les désavantages cumulatifs et les quantifie statistiquement, les changeant en représentations apolitiques, administratives. Ce contrôle social subtil évacue toute critique au registre des plaintes pour « mauvais service » !

## 4.1 LE FÉMINISME NÉOLIBÉRAL

Au cœur de la globalisation économique actuelle, l'égalité des sexes et des genres devient l'emblème de la démocratie occidentale. La polarisation – entre l'Occident (protecteur et garant des droits des femmes et des minorités sexuelles) et les pays considérés sexistes et homophobes – positionne l'identité occidentale comme une « démocratie sexuelle » (Fassin, 2009). Au nom de celle-ci, un changement social est obligatoire pour recevoir des fonds humanitaires ou d'investissement du Canada. Or, qu'est-ce que la « libération » des femmes et la « diversité de genre » vendent ? Ce qui est ainsi imposé en leur nom : la planification mondiale des ressources et des influences géopolitiques pour servir à une réorganisation néolibérale globalisée de la production par les multinationales. L'ADG sert-elle de masque de la vertu au colonialisme économique externe et interne à un pays-nation ? Sert-elle de caution morale pour s'approprier les richesses d'autres pays tout en imposant la cadence productiviste du profit à n'importe quel prix humain jusqu'à en faire des guerres économiques qui se changent en guerres militaires et vice versa ? L'économie a toujours été utilisée comme une arme. On se souvient encore des « récits de sauvetage » qui ont servi de justification militaire (Afghanistan) lorsqu'on a libéré des femmes pour mieux les abandonner.

L'invocation néolibérale du féminisme est présentée comme émancipatrice ou progressiste. Pourtant, instrumentalise-t-elle les droits des femmes à l'aide des termes « égalité des femmes » et « inclusion », « genre » et « oppression », « autonomie » et « capacité d'agir » (*empowerment*, *agency*) ? Nous ne pouvons pas être contre cette vertu ! Or, ces formules figées prônent comme vérité les valeurs d'un discours unique néolibéral. Elles font partie de notre paysage médiatique et universitaire, nous n'avons pas l'habitude de les critiquer. Les corps des femmes sont-ils encore utilisés comme des symboles politiques pour délimiter une influence économique sur un territoire géographique ou médiatique ? Vend-il des objets, mais aussi des idées et des idéologies ? Cette récupération technopolitique se fait à une vitesse et à une cadence qui est beaucoup trop rapide pour permettre une réflexion des étudiantes et des étudiants sur les besoins visionnés sur les écrans. On s'adresse aux jeunes filles de tous les pays par des slogans publicitaires[19] résonnant de façon répétitive : « *girl power* » et « se faire plaisir avant tout », **« parce que je le vaux bien »** et « investis dans une fille et elle fera le reste ». Vise-t-on la standardisation de leur pensée concernant leurs besoins ? « L'effet fille » garantira-t-il son ascension sociale et mettra-t-il fin à sa pauvreté, mais aussi à sa culture d'origine et dégradera-t-il son environnement, et cela sans contredire la représentation misérabiliste de la femme du sud immigrante mobilisée dans les médias ? Heureusement, des étudiantes autochtones sortent du moule colonisateur et dénoncent leur vécu collectif fait de discriminations, de stérilisations forcées[20] et de disparitions imposées (Basile, Asselin et Thibault, 2017).

La convergence du néolibéralisme technocratique à dimension communicationnelle et des récits féministes postmodernes ont fait de la « croissance personnelle » et de la « réussite individuelle », le passage obligé pour l'émancipation des femmes. Mais dans ce contexte performatif dans lequel nous vivons, celle-ci devient surtout le moteur de leur triple tâche et de leur travail à la chaîne. Pas de

19. https://cdn.opc.gouv.qc.ca/media/documents/parent/OPC_PARENTS_strategies_publicitaires.pdf

20. https://www.journaldemontreal.com/2022/11/29mettons-fin-a-la-sterilisation-imposee-des-femmes-des-premieres-nations-et-inuit

temps pour maman, elle est une « super femme » ou une « mère indigne » ou bien le « parent n° 1 » ou « parent n° 2 ». La femme se transforme en « capital humain » mobile, globalisé, personne « ressource » et la globalisation économique devient son opportunité. La publicité martèle ses slogans de comment penser, se comporter et désirer. Les étudiantes adoptent de plus en plus le style de vie promu par le féminisme néolibéral, anonymisées et atomisées devant leur écran, mais confiantes que le succès leur appartient (Gill et Orgad, 2016). Elles recherchent des ressources pour des initiatives entrepreneuriales individualisées sans sécurité d'emploi, axée sur le profit et le dévouement à celui-ci. Ce qui est nommé « innovation » !

On assiste donc à la marginalisation du féminisme de la deuxième vague et de la troisième vague. Malgré cela, des étudiantes résistent et essayent de « désloganiser » la pensée unique néolibérale. Elles font valoir par leurs recherches l'importance d'une pensée des femmes non promotionnelle, se posant comme critique et complexe : la sortie de la prostitution des femmes autochtones vivant cette situation d'exploitation sexuelle, la double souffrance des préposées des centres hospitaliers des soins de longue durée CHSLD (Labbé, 2022), les conséquences du modèle de la libération des femmes et du modèle pornographique sur leur « consentement sexuel », etc.

Les territoires du féminisme sont redessinés, leur constante reconfiguration fait place à une rhétorique victimaire de plusieurs femmes de toutes les vagues : on cherche des identités et des idéologies perdues, on pleure la perte des repères, on vit mal l'isolement social devenu atomisation des individus au-delà de toute cohésion sociale, la solitude des uns ne rencontre plus celle des autres, la réussite d'une carrière entre en contradiction avec son bien-être, avec la maternité et le bien-être des enfants, la pornographie sert de modèle à la sexualité, on assiste à la diminution de projets individuels ou de couple durables, etc. Doit-on poursuivre la réflexion féministe radicale en la rendant plus inclusive des nouvelles identités fragmentées et accepter l'illusion de la non-binarité des sexes ? Ou bien doit-on combattre les approches remettant en cause le féminisme universaliste et qui luttent pour rendre les femmes invisibles et

accaparer leurs droits historiques récemment acquis ? Est-ce de l'appropriation culturelle ? La femme est-elle essentielle à l'humanité ?

## 4.2 L'UNIVERSITÉ NÉOLIBÉRALE ET SA RÉCUPÉRATION DU FÉMINISME

Un des objectifs du féminisme de la deuxième vague est toujours l'autonomie financière des femmes par leur intégration au marché du travail et à l'espace public. Les gouvernements néolibéraux qui financent l'université se posent comme outils pour sortir des femmes de la pauvreté et de la dépendance économique. Or, qu'est-ce qui peut qualifier l'université néolibérale d'émancipatrice ou de progressiste ? Si, à une certaine époque, on invoquait le féminisme et les droits des femmes, par la suite, on les a remplacées tacitement par les droits de la diversité et on a oublié[21] la notion d'égalité des sexes. Être femme devient une identité parmi d'autres. Doit-on tenir compte des besoins spécifiques des étudiantes qui forment la majorité sur le campus ? La notion de reconnaissance des revendications identitaires privilégie-t-elle la justice économique et sociale entre les sexes, dite redistributive (Fraser, 2004) ? A-t-on troqué les revendications féministes pour la « croissance personnelle » devenue panacée consacrée ? La féminisation des mots a-t-elle été remplacée par des mots épicènes ayant la même forme au masculin et au féminin : « personnes étudiantes », « ressources enseignantes », « personnel enseignant », etc. L'université s'emploie-t-elle à rendre les femmes invisibles ?

Les étudiantes portent seules la responsabilité libératrice de leurs réussites, mais aussi de leurs conditions difficiles de vie, d'étude et de travail qui se détériorent de façon accélérée. Elles ont des familles, mais on les encourage à les gérer comme des entreprises. Elles ont souvent de la difficulté à concilier famille-travail-études. Des promesses émancipatrices sont faites dans une culture de la confiance en soi : bonheur et succès, épanouissement professionnel

21. Ou bien a-t-on élargi le concept d'égalité des sexes à plusieurs identités de genre, sans avoir encore intégré toutes les contradictions qui en ressortent? D'où la confusion diversitaire actuelle entre sexes et genres. Ce qui amène l'accusation d'annulation par celles et ceux qui ne sont pas d'accord à accepter cette confusion.

et revenu adéquat. Pourtant, un contexte anti-émancipateur les contredit : industrialisation des conditions d'étude et de travail se faisant maintenant à la chaine, distanciation sociale par une numérisation aveugle, hypersexualisation des images de femmes-objets et d'hommes-objets, surconsommation de produits de beauté ou amaigrissants pour œuvrer à son image professionnelle stéréotypée, futur harcèlement bureaucratique et intimidation gestionnaire pour accepter la surtâche faite de devoir de productivité et de performance à tout prix, de manque de temps pour y réfléchir et en parler. Ce déséquilibre entre les promesses promotionnelles et les faits est une contradiction qui fera démissionner plus d'une personne de son futur stage ou emploi. Les preuves nous sautent aux yeux : santé, services sociaux, éducation, garderies, CHLSD... C'est le prix de « l'excellence » ! On montre aux femmes comment être « positives » pour faire face au stress ! Cependant, on passe sous silence les causes de ce stress et de la détresse, et on parle seulement de manque de main-d'œuvre ! L'accent, mis seulement sur ces solutions individuelles, cache-t-il les problèmes et les rapports de pouvoir vécus par plusieurs étudiantes et employées ?

Un nouveau modèle de « féminité émancipée » est véhiculé de manière autoritariste par l'université et l'on glisse, sans consultation démocratique, de l'égalité des femmes à l'égalité des genres divisés à l'infini. Les droits des femmes sont-ils mobilisés par ce modèle pour leur émancipation ou contre leurs droits acquis ? Les inciter à s'émanciper tout en les installant dans des emplois avec un salaire et des bénéfices inadéquats, pendant que les profits augmentent, est-ce de l'égalité ? Cette future femme professionnelle aura-t-elle le temps de vivre de la satisfaction familiale ? En ne leur laissant plus un rôle social actif, ces étudiantes deviennent-elles des figurantes dans les décisions les concernant prises en haut par la sollicitude du féminisme néolibéral ? L'université se pose-t-elle comme son portevoix dans un ordre social inversé qui suscite des divisions encore plus profondes que celles déjà existantes ? Même l'appel militant au changement social ne change plus rien ! La notion d'équilibre travail-famille est-elle encore un objectif féministe progressiste ou est-elle remplacée par celles d'opportunité,

d'indicateurs de coûts et de bénéfices, de pourcentage de réussite ? Ou bien les notions de « droits des femmes » et de « libération » ou d'« émancipation » par le travail doivent-elles être refondues en « hyper-connectivité », « télétravail », « droit à la déconnexion », « plan stratégique » quinquennal ? Cette approche technocratique fait le cadeau de la productivité, de l'accélération et de l'efficience, « du temps supplémentaire obligatoire » à la femme pauvre « méritante », mais aussi aux femmes de la classe moyenne. Elles peuvent devenir ainsi des « femmes-machines » altruistes et endurantes qui prendront en charge leurs destinées économiques comme la propagande économiste le demande. Ce qui va de pair avec le démantèlement des services de santé et de services sociaux. Le récit optimiste de la diversité des identités de genre qui nous divise en nous polarisant fait-il détourner nos regards de la remise en question des finalités globalistes néolibérales ?

## CONCLUSION

Regardons le cheminement du féminisme pendant ces deux dernières décennies pour saisir la configuration de sa transformation. Chaque vague a sa logique justificatrice : du sujet collectif « femmes » (féminisme radical) à la femme sujet individualiste (féminisme libéral), optique promue comme féminisme d'État, à la négation de l'identité « femme » (féminisme néolibéral identitaire) jusqu'à nouveau, à la défense timide des droits des femmes basés sur le sexe. Le terme « féminisme » a-t-il été galvaudé ? A-t-on assisté à un changement accéléré d'une vague dans l'autre, formant une continuité ou bien une diversité de perspectives s'opposant les unes aux autres jusqu'au point de rupture ? C'est le rôle des professeures et des professeurs de mettre en action la mission universitaire visant à rechercher la connaissance avec les étudiantes et les étudiants, en toute liberté d'expression, par la rigueur et le débat scientifiques. Dans ce sens, toute conception du rapport au genre a besoin d'être pensée critiquement en la croisant démocratiquement avec d'autres perspectives pour comprendre les conditions de modification de chacune.

La confusion de la quatrième vague entre genre et sexe, et l'invalidation culturelle de la binarité biologique des sexes ont-elles atteint justement des limites inacceptables au-delà desquelles des femmes ne seraient plus reconnues par leur société comme femmes ? Par conséquent, leurs existences et leurs relations sont-elles invalidées ? Cette instrumentalisation néolibérale du féminisme subit-elle actuellement le test de la réalité puisque les concepts utilisés ne permettent plus leur critique ni leur contextualisation et que plusieurs personnes ne parviennent plus à saisir la complexité des relations humaines ? Les résistances de quelques organismes de femmes sont dépolitisées et réduites à la sous-traitance. Le féminisme néolibéral autoritariste a-t-il besoin d'être dépassé comme un stade, tout en comprenant les raisons de ses divisions internes et de ses conséquences sur les femmes et les filles ? Mais, est-ce du féminisme ?

Devant cette récupération néolibérale, autant à son extrême droite ultraproductiviste qu'à son extrême gauche identitariste diversitaire, les femmes, en tant que sujets de l'histoire, doivent-elles se réapproprier collectivement les notions de sexe et de genre, et une fois de plus lutter pour leurs droits d'exister dans l'espace public, comme dans les années 1960 et 1970 ? Doivent-elles contester le masque de la vertu qui les a réduites à une « étiquette » non significative et reprendre le questionnement critique évaluatif de la pensée unique du néolibéralisme autoritaire qui a instrumentalisé les thèmes de l'égalité et de l'émancipation pour leurs propres intérêts financiers ? Reconnaissons la pluralité des femmes. Extrayons-nous de la fausse polarité prescrite par les médias entre la majorité des femmes et la diversité des minorités, ce qui nous divise pour faire régner le dogme néolibéral. Faisons resurgir les principes de la critique sociale de chaque vague du féminisme et mettons en perspective la diversité des besoins actuels des femmes. Les questions restent entières. Que veulent les femmes ? Que veulent les féministes ? Que veulent nos étudiantes et nos étudiants ? Quelle est la place du féminisme à l'École de travail social ? Nous avons du travail à faire !

---

Une autre version de ce texte a été publiée en décembre 2025 dans la revue numérique internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles (Revue ATPS), n° 28 *Discours idéologiques et publicitaires dans les universités et les médias.*

# BIBLIOGRAPHIE


Antonius, R et Baillargeon, N. (dir.), *Identité « race », liberté d'expression. Perspective critique sur certains débats qui fracturent la gauche*. Québec : PUL.

Basile, S., Asselin, H. et Thibault, M. (2017). Le territoire comme lieu privilégié de transmission des savoirs et des valeurs des femmes Atikamekw. Recherches féministes, Femmes autochtones en mouvement : fragments de décolonisation, 30 (1), p. 61–80. https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2017-v30-n1-rf03181/1040975ar/

Bernier, C. (1995). Femmes et ethnicité en Ontario français : limites des convergences théoriques des discours de l'identité. *Recherches féministes*, 8 (2), p. 47-66.

Blais, M. et Dupuis-Déri, F. (2015). *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*. Montréal : Remue-ménage.

Butler, J. (1990). *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*. New York : Routledge.

Davies, W. 2015. *The Happiness Industry : How the Government and Big Business Sold Us Well-being,* London : Verso.

Friedan, B. (1963). *The Feminine Mystique*. New York : W. W. Norton

Ehrenreich, B. (2009). *Bright-sided : How the Relentless Promotion of Positive Thinking has Undermined America*. New York : Metropolitan Books, p. 8.

Fassin, E. (juin 2009). La démocratie sexuelle contre elle-même. Les contradictions de « l'immigration subie ». *Vacarme*, 48, p. 48-50.

Foucault, M. (1970). *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.

Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du MAUSS*, 23 (1), p. 152-164.

Gill, R. et Orgad, S. (Avril 2016). Confidence Culture and the Remaking of Feminism. New Formations*,* numéro special *Righting of Feminism.*

Guilbaut, D. (2018). *Les droits des femmes sous le joug de l'identité de genre*. https://sisyphe.org/spip.php?article5425

Harper, E. (2012). Regard sur l'intersectionnalité. *Études et analyse*, 44. http://www.relais-femmes.qc.ca/files/CRI-VIFF-Regards_sur_intersectionnalite.pdf

Labbé, K. (2022). *Les actions posées par les préposées aux bénéficiaires en centre hospitalier de soins de longue durée concernant l'agressivité et l'errance chez les résidents ayant un diagnostic de démence en Abitibi-Témiscamingue*, mémoire de maîtrise inédit, UQAT.

Lamoureux, D. (1998). La question lesbienne dans le féminisme montréalais : un chassé-croisé. Dans Demczuk, I. et Remiggi, F. W. (dir). *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal.* Montréal : VLB éditeur.

Jean, R. (2021). Les chimères et les dérives de l'idéologie de l'identité de genre. Dans Antonius, R et Baillargeon, N. (dir.), *Identité « race », liberté d'expression. Perspective critique sur certains débats qui fracturent la gauche*, p. 333-352. Québec : PUL.

Lindsay, J., Rondeau, G., et Desgagnés, J.-Y. (2011). Bilan et perspectives du mouvement social des hommes au Québec entre 1975 et 2010. Dans Deslauriers et al (dir.). *Regards sur les hommes et les masculinités : théories et pratiques.* Québec : PUL, p. 13-44.

Mead, M. (1949). *Male and Female : A Study of the Sexes in a Changing World.* New York : W. Morrow.

Mensah, Maria Nengeh (2005). *Dialogues sur la troisième vague féministe : une troisième vague de féministes au Québec ?* Montréal : Éditions du remue-ménage.

Motoi, I. (1994). Étude de Hastings (1994). Toronto : Réseau des femmes du sud de l'Ontario.

Motoi, I. (2008). *Eurydice : Pouvoir définir son vécu comme sexualité ou comme prostitution.* Thèse de doctorat inédite. Montréal : Université de Montréal.

Motoi, I. et Dufour, R. (2011). *La femme, sa sexualité et son pouvoir sexuel. Programme d'appropriation de sa sexualité.* Québec : PUQ.

Motoi, I. (2016). La pensée critique du point de vue du travail social. *Sciences et actions sociales*, 5. http://journals.openedition.org/sas/1491

Motoi, I. et Daniel, M.-F. (2020). Pour un travail social critique dialogique. Perspective de développement de la pensée critique dans les groupes de pairs en travail social comme rapports sociaux directs, tissés serrés, aux savoirs. Chapitre dans Gagnon, M. et Hasni, A. *Pensées disciplinaires et pensée critique : enjeux de la spécificité et de la transversalité pour l'enseignement et la recherche.* Montréal : Groupéditions.

Motoi, I. (2023). Enseigner à penser critiquement pour intervenir socialement. *Sciences et actions sociales, (19).* http://journals.openedition.org/sas/2919

Proulx, P. (1981). Femmes et francophonie : double infériorité. Ottawa : FFCF.

Pullen-Sansfaçon, A. (2013). L'approche anti-oppressive. Dans Harper E. et Dorvil (dir). *Le travail social, théories, méthodologies et pratiques.* Québec : PUQ, p. 363-374.

Rottenberg, C. (2014 a). Happiness and the Liberal Imagination : How Superwoman Became Balanced. *Feminist Studies*, 40, 1, 144-168.

Rottenberg, C. (2014 b). The rise of neoliberal feminism. *Cultural Studies*, 28, p. 418-437.

St-Amand, N., 2013, Interventions opprimantes ou conscientisantes? *Reflets*, 9, (2), p. 39-161.

Pluckrose, H. et Lindsay, J. (2020). Cynical Theories. How Activist Scholarship Made Everything about Race, Gender and Identity.Durham : Pritchstone Publishind.

Sirois, M. (2021). Sexe et genre : de la planification de la réalité par des activistes à l'insouciance des bien-pensants. Dans Antonius, R et Baillargeon, N. (dir.), *Identité « race », liberté d'expression. Perspecive critique sur certains débats qui fracturent la gauche.* Québec : PUL.

Stoller, R. (1968). *Sex and Gender : On the Development of Masculinity and Femininity.* London : Hogarth.





# FEMMES ET SOLIDARITÉ



## LOUISELLE LUNEAU

Trois mots s'imposent pour qualifier son engagement envers les femmes : constance, loyauté et conviction.

**Constance** pour la longévité de son implication. Pendant 33 ans de sa vie professionnelle au sein du Syndicat canadien de la fonction publique à titre d'adjointe administrative et de conseillère syndicale, elle a travaillé à l'amélioration des conditions de vie des femmes en négociant des salaires et des conditions de travail convenables telles que l'équité salariale et pour diminuer l'écart de salaire entre les femmes et les hommes.

Impliquée au Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue depuis 1987 à titre de représentante de la condition féminine du Conseil régional FTQ-ATNQ, elle pilote des dossiers majeurs comme la place des femmes dans les instances décisionnelles et l'intégration des femmes dans des métiers traditionnellement masculins.

**Loyauté** pour son indéfectible attachement aux valeurs du Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue et sa fidélité à le représenter et à défendre ses positions à maintes occasions sur la scène régionale.

**Conviction** pour rappeler ardemment l'apport des femmes au développement de la région, pour son engagement à promouvoir et à soutenir les femmes dans leur conquête de l'autonomie financière autant que par son emploi que par son implication bénévole dans différents organismes. Habile négociatrice, féministe convaincue et convaincante faisant preuve d'une énergie hors du commun, elle est dotée d'une grande faculté d'écoute et de persévérance.



En 2008, elle a reçu le Prix Alexina-Croteau du Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue.

À la retraite depuis 2009, elle continue d'être une femme active et impliquée dans la communauté. Depuis 2016, elle est coordonnatrice de Chômage Action Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec à temps partiel et vient en aide avec des personnes en situation de chômage et rencontrant des problèmes à différents niveaux.

En 2018, le Conseil régional de la FTQ Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec met sur pied **« Le Prix Louiselle-Luneau »** en reconnaissance de son engagement pour la lutte envers l'égalité et la justice. Ce prix est remis annuellement lors de la Journée internationale des droits des femmes à une femme qui, dans son milieu, permet de faire avancer la cause des femmes par son implication et ses actions.

Malgré ses nombreuses implications, elle trouve le temps de jouer au golf avec des amies et avec ses petits-enfants, de s'occuper de ses plates-bandes et de son gazon et de passer du temps en famille. Elle a été une femme fort engagée et le sera tant et aussi longtemps qu'elle le pourra. Elle ne peut s'arrêter !

# L'HISTOIRE DU REGROUPEMENT DE FEMMES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

**PAR LOUISELLE LUNEAU**

## LE RFAT, UNE FORCE COLLECTIVE EN ACTION !

C'est par l'entremise de fédérations rattachées à de grandes associations provinciales que les femmes de notre région ont tout d'abord été actives dans le mouvement féministe. Vers la fin des années 1970, la mise en place de groupes tels que : *la Cause d'elle, Femmes d'action de l'Abitibi-Témiscamingue, Action d'Ève, les Femmes de Senneterre, le Comité de condition féminine du Témiscamingue, libre à elles, Formation et intégration à l'emploi pour les femmes* marquera un tournant dans la vie associative des femmes en région et donnera le coup d'envoi au mouvement féministe de l'Abitibi-Témiscamingue.

L'idée de créer un regroupement régional de groupes de femmes a germé lors des activités organisées dans le cadre de la Journée internationale des femmes (8 mars). Elle répondait au besoin d'échanger et de concerter les efforts investis dans chacun des groupes pour améliorer les conditions de vie des femmes de la région. Grâce à l'initiative des militantes de *La Cause d'Elle de Val-d'Or* et au soutien apporté par l'agente de Consult-Action, madame Madeleine Lévesque, une séance de travail réunissant dix femmes avait lieu le 24 mars 1983 afin de préparer une rencontre régionale et, le 28 avril suivant, avait lieu la première rencontre de la table régionale de concertation des groupes de femmes. Soixante-et-onze femmes participèrent à cette rencontre qui eut lieu à Val-d'Or. Une demande d'incorporation a donc été transmise : Le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue (RFAT) est né. La charte a été émise en mai 1983.

Lors des débuts du RFAT, en comptant presque essentiellement sur le bénévolat de ses membres. Le Regroupement intervient pour faire connaître les besoins des femmes témiscabitibiennes et pour faire reconnaître leur apport au développement socioéconomique de la région.

Reconnu, à juste titre comme l'instance régionale de concertation en matière de condition féminine, le RFAT est composé de groupes offrant des services aux femmes dans chacun des territoires de MRC, de groupes voués à la défense des droits des femmes et à l'amélioration des conditions de vie des femmes. Son membership comprend également des membres à titre individuel permettant ainsi à des femmes de tous âges et provenant de différents milieux de suivre de près l'évolution du mouvement des femmes en région et de contribuer à l'avancement des dossiers de condition féminine. Le RFAT compte 18 groupes membres et 20 membres individuelles. Il a pour mission de défendre et de promouvoir les droits des femmes et d'agir sur les enjeux en condition de vie des femmes dans une perspective féministe.

Durant ses premières années d'existence, sa vie associative s'articulait autour de quatre rencontres régionales et d'une assemblée générale annuelle dont la durée varie d'une journée à une journée et demie. Deux de ces rencontres étaient itinérantes afin de permettre la participation des femmes de chacun des territoires des MRC et de resserrer les liens caractérisant la solidarité régionale des groupes de femmes.

Depuis les dernières années, le RFAT organise deux rencontres régionales de ses membres et une assemblée générale annuelle avec une thématique en fonction des enjeux et des besoins des membres.

En plus de ces rencontres régionales, le RFAT tient ponctuellement des activités de sensibilisation sur des dossiers d'actualité. Réalisées sous forme d'ateliers, de colloques, de journées d'exploration, de tournées de sensibilisation, ces activités visent invariablement le même but, celui de permettre aux femmes de la région d'approfondir leurs connaissances et de dégager des enjeux pour l'amélioration des conditions de vie des femmes.

Le RFAT affine sa mission comme table de concertation. Il est présent à plusieurs tables régionales : RÉPAT, Réseau de vigilance, CAVAC, CROC-AT, QUNTET, etc. Il adhère également à la Fédération des femmes du Québec (FFQ) en 1986, au Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec (RTRGFQ), au

Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF), au Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT). Pendant six ans, le RFAT a occupé un siège au CA de la FFQ, au CA du RQASF et déléguait une représentante au CIAFT.

Aujourd'hui, la coordonnatrice du RFAT s'implique dans différents comités au sein du Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec dont, entre autres, le comité de coordination. Les autres travailleuses siègent à des comités au sein du RTRGFQ en fonction de leur poste de travail.

Le RFAT n'a pas de conseil d'administration. Il a un comité de coordination (Coco) qui fonctionne en collégialité. Le Coco fonctionne comme une collective et les décisions sont prises par consensus.

Pour accroître son efficacité, le Regroupement s'est doté de comités de travail dont le rôle est d'assumer la prise en charge selon les dossiers et les revendications identifiées par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. Ces comités supportent les travailleuses dans leur quotidien pour la réalisation des actions à mener et les différentes stratégies à développer.

## DES RÉALISATIONS

Les années 1980 sont remplies d'effervescence. Les rencontres accueillent jusqu'à 75 femmes. Les principaux dossiers étaient la lutte à la pornographie et à la violence faite aux femmes, le droit à l'avortement et le planning des naissances, l'implantation et le financement des maisons d'hébergement, l'accès aux logements, la pauvreté, les services de garde, l'équité salariale, l'accès à la justice, la lutte contre l'épandage des phytocides dans les champs et contre l'entreposage de BPC, une position sur la réforme électorale et le mode de scrutin, des manifestations pour le recrutement des médecins, la réforme de la santé et des services sociaux, etc.

En 1989, un grand colloque organisé à Amos « Femmes en tête » soulève l'enthousiasme. Des priorités émergent sur les besoins des femmes et les revendications à porter pour les prochaines années. Tout un travail colossal. Les femmes autochtones étaient présentes à cet événement. Le colloque permettra la première publication du RFAT, *Comme un vol d'outardes*.

Les années 1990 ont comporté un lot de changements. Dans un premier temps, l'embauche d'une coordonnatrice et la possibilité d'avoir pignon sur rue pour la tenue des rencontres. Quelle fierté pour le RFAT. Par contre, le financement n'était pas à la hauteur des besoins et la coordonnatrice devait chaque année avoir recours à une mise à pied temporaire durant la période estivale, faute de financement.

Dans les années 2000, arrivent des projets subventionnés par le Secrétariat à la condition féminine qui permettent l'embauche de travailleuses temporaires : un projet sur les emplois traditionnellement masculins, en gouvernance dans le cadre des élections municipales et les instances décisionnelles. L'embauche de ces travailleuses a permis de réaliser différentes activités et de produire des publications sur différents sujets tels que : Un guide d'accès au pouvoir municipal, la tenue d'un colloque sur les métiers traditionnellement masculins, un répertoire « Tous les métiers sont féminins » et j'en passe. En 2002, le RFAT a tenu un colloque « Bilan et perspectives du mouvement

des femmes en Abitibi-Témiscamingue » qui a permis de dégager des orientations d'actions à mener par le mouvement des femmes de la région.

Pour le RFAT, la reconnaissance de l'apport des femmes au développement régional est importante. De 1998 à 2009, le Prix Alexina-Croteau a été remis à 10 femmes provenant de tous les territoires de la région et de différents secteurs d'activités. Le prix est bien nommé, puisque Alexina Croteau est une pionnière dans le secteur agricole et l'autonomie économique des femmes. Nous tenons à souligner l'apport important du Conseil du statut de la femme dont, entre autres, Colette Marcotte, qui nous a supportées au maximum de ses capacités dans toute l'organisation de la remise annuelle du Prix Alexina-Croteau.

Le RFAT est présent lors des élections municipales et provinciales afin de motiver les femmes à se présenter et à augmenter leur nombre dans les instances décisionnelles. Le RFAT est également porteur de toutes les éditions de la Marche mondiale des femmes depuis 1995.

En décembre 2020, le ministère de la Santé et Services sociaux (MSSS) dévoilait son plan d'action 2020-2024 pour la santé et le bien-être des femmes. Le Centre intégré de santé et services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT) a confié l'application de la mesure 5 du plan d'action gouvernemental au RFAT pour les trois prochaines années. Cette mesure consiste à promouvoir la concertation des partenaires et à financer des projets régionaux de collaboration et de concertation ayant un impact sur la santé et le bien-être des femmes. Ce financement nous a permis d'embaucher une ressource sur ce projet spécifique. L'entente a été prolongée de un an et nous sommes en attente d'un autre plan gouvernemental pour les prochaines années.

Au cours des dernières années, le RFAT a produit trois états des lieux : Autonomie économique des femmes, femmes et gouvernance et les violences faites aux femmes.

En juin 2023, avec la collaboration de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, un portrait est produit sur la condition féminine :

Vies de femmes. Ce portait nous démontre qu'il existe encore des inégalités envers les femmes et les hommes.

Un autre projet dont le RFAT est très fier : « Image de femmes » réalisé par Marie-Ève de Chavigny dont la présentation a été diffusée le 10 juin 2023 à l'Agora des Arts.

Le financement à la mission du RFAT a toujours été insuffisant et ne nous permettait pas de compter sur plus d'une ressource permanente. Ce n'est que depuis 2019 que le RFAT a eu une augmentation de son financement à la mission par le biais du Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS). De plus, le Secrétariat à la condition féminine (Accord de partenariat) a reconnu l'expertise des tables régionales et a bonifié son financement à la mission du RFAT pour les prochaines années.

Pouvons-nous imaginer que cela aura pris 40 ans pour avoir deux ressources permanentes au sein du RFAT avec tout le travail colossal à faire pour l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes encore aujourd'hui ?

Je tiens à remercier les travailleuses qui ont permis au RFAT de réaliser différentes activités ou encore des publications sur des sujets spécifiques. Mmes Julianne Pilon, Yvonne Carlos, Mélissa Pomerleau, Julie Duquette, Annie-Marie Nadeau, Diane Boudoul, Christine Doré, Marie-Ève de Chavigny, Paulette Côté, Lorie Gagnon et Marie-Josée Marcoux (contractuelle pour la réalisation de l'état des lieux sur les violences envers les femmes).

Merci également aux coordonnatrices du RFAT : Mmes Doris Bernard, France Neveu, Guylaine Martel, Louise Lamoureux, Catherine Sirois et Johannie Marleau Houle qui est coordonnatrice depuis 2011. Elle se donne corps et âme, ne compte pas ses heures de travail, une militante aguerrie pour dénoncer les injustices et toujours disponible pour aider les autres. Donc, Johannie un immense MERCI à toi pour tout ce travail accompli.

Elle peut maintenant compter sur une autre travailleuse embauchée de façon permanente depuis avril 2023. Il s'agit d'Ariane Migneault, responsable de la vie associative et de la mobilisation. Elle est de

la relève féministe et n'a pas peur de s'afficher à titre de jeune femme féministe.

Deux autres travailleuses oeuvrent au RFAT sur des projets non récurrents au moment d'écrire ce texte. Il s'agit de Chantal Lalonde, chargée de projet en santé et bien-être des femmes et Mia Bibeau, engagée depuis le 16 septembre 2024 à titre de chargée de projets féministes et responsable des communications. Elle sera appelée à travailler entre autres sur l'intersectionnalité, financement obtenu grâce à la contribution de la Fondation Lucie et André Chagnon.

En conclusion, beaucoup de travail a été fait au cours des 40 dernières années. Par contre, force est de constater qu'il en reste encore à faire pour l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes à tous les niveaux. Nous devons demeurer vigilantes car les acquis sont fragiles et tout peut basculer à tout moment.

Le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue est une force collective pour l'amélioration des conditions de vie des femmes de la région dont les actions reposent sur des valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité, de paix et de justice sociale.

# LES DÉFIS POUR LE REGROUPEMENT DE FEMMES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, QU'EN EST-IL EN 2025 ?

**PAR JOHANNIE MARLEAU-HOULE**
COORDONNATRICE DU REGROUPEMENT DE FEMMES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.

Le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue (RFAT) est un organisme régional de concertation et d'actions qui a pour mission de défendre et de promouvoir les droits des femmes et d'agir sur les enjeux en conditions de vie des femmes dans une perspective féministe. Ensemble, les membres du regroupement contribuent à l'avancement des dossiers sur la condition féminine depuis 40 ans.

C'est en 2022 que le RFAT a amorcé un chantier de réflexion régional sur le mouvement des femmes. Cette démarche visait tout d'abord à dégager des perspectives d'actions pour favoriser l'atteinte de l'égalité entre les sexes, puis à consolider la vie associative du RFAT.

La programmation de ce projet intitulé **Le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue, une force collective en mouvement !** s'est déclinée en plusieurs actions, événements et activités. Le tout a culminé avec la célébration du 40e anniversaire du Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue en 2023. La démarche a été définie par et pour toutes les femmes impliquées de près ainsi que les organisations impliquées dans la lutte pour l'amélioration des conditions de vie des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue.

Sans grande surprise, ce vaste chantier féministe a été impacté par la situation pandémique. Le tout s'inscrivait dans un projet visant à renforcer les capacités organisationnelles de l'organisme dans le but de redéfinir les priorités d'action du mouvement des femmes de la région et d'améliorer nos capacités d'action tout en consolidant nos liens de solidarité et de collaboration entre les groupes de femmes et les organisations mettant en œuvre des actions visant l'égalité.

Malgré cela, nous avons révisé la planche de travail, retroussé nos manches et poursuivi notre travail pour nous mener en avril 2023 à une journée de priorisation.

## LA NAISSANCE DU PROJET

Cette initiative découle d'une volonté de faire suite au Colloque *Bilan et perspectives du mouvement des femmes en Abitibi-Témiscamingue* tenu en 2002. Vingt ans plus tard, quel est le chemin parcouru ? Avons-nous réalisé des avancées ou subi des pertes ? Où en sommes-nous ? Comment continuer le travail ? Force est de constater qu'il y a encore de nombreux défis à relever pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes de même qu'entre les femmes elles-mêmes.

À travers ce processus, le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue a réaffirmé son rôle d'instance régionale de concertation en condition féminine et a consolidé ses actions pour le mieux-être des femmes du territoire.

Voici un bref rappel de la démarche et de ce qui nous a inspirées pour réaliser ce vaste chantier.

En 2002, le RFAT avait tenu un colloque régional sous le thème *Bilan et perspectives du mouvement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue*. Vingt ans plus tard, où en sommes-nous ? Et à la veille des 40 ans d'existence du RFAT, l'heure était au bilan et à la réflexion pour la poursuite de nos actions.

En avril 2022, une journée de réflexion s'est tenue afin de faire ressortir les enjeux jugés prioritaires en Abitibi-Témiscamingue. Au total, c'est près d'une centaine d'idées autour de vingt thèmes qui ont été proposées et mises en marche cette journée-là. Par la suite, un comité d'orientation a été mis en place pour réaliser un exercice de priorisation supplémentaire.

Comme la condition féminine est vaste et s'inscrit dans toutes les sphères de la société, tout est important. Ce n'a pas été un exercice facile. Diverses consultations ont eu lieu avec les centres de femmes, les CALACS, les maisons d'hébergement de la région ainsi qu'auprès

des membres individuelles du RFAT pour clarifier certains aspects et les attentes autour des 4 grands axes retenus après la consultation d'avril 2022, soit action et mouvement des femmes, autonomie économique, violence faite aux femmes et environnement.

C'est autour de ces perspectives d'actions que le RFAT poursuivra son travail dans les prochaines années afin de défendre les intérêts des femmes d'ici et de poursuivre sa lutte pour atteindre l'égalité. Pour conclure, vous retrouvez listé plus bas un résumé des enjeux et défis que porte actuellement le mouvement des femmes et sur lesquels nous demeurons vigilantes.

Le mouvement des femmes se bat pour l'égalité des droits, l'élimination de la discrimination, contre la violence envers les femmes, ainsi que pour des enjeux spécifiques comme l'accès à l'éducation, l'égalité salariale et la reconnaissance de la diversité des femmes.

## ENJEUX CLÉS DES MOUVEMENTS DES FEMMES

**Discrimination et inégalités :**
L'égalité salariale, l'accès aux positions de pouvoir, la lutte contre le racisme et la pauvreté.

**Violence envers les femmes :**
Luttes contre le harcèlement sexuel, la violence dans un contexte conjugal, les féminicides et les violences sexuelles.

**Droits reproductifs et santé :**
Accès aux soins de santé, contrôle de la reproduction, lutte contre les mutilations génitales féminines et les crimes d'honneur.

**Autonomie et indépendance économique :**
Accès à l'éducation, à l'emploi et aux ressources financières, ainsi qu'une meilleure reconnaissance du travail des femmes.

**Réforme du système politique et juridique :**
Participation des femmes à la vie politique, révision des lois discriminatoires et lutte contre le sexisme.

**Diversité et inclusion :**
Reconnaissance de la diversité des femmes, des minorités ethniques, des femmes handicapées et des femmes LGBTQ2s+.

## EXEMPLES DE REVENDICATIONS DU MOUVEMENT DES FEMMES

**Lutte contre le sexisme :**
Dénonciation des préjugés sexistes, des stéréotypes et des discours misogynes

**Accès à l'éducation :**
Lutte contre les inégalités d'accès à l'éducation, notamment pour les femmes de couleur et les femmes handicapées.

**Équité salariale :**
Demande de salaire égal pour un travail équivalent et lutte contre l'exploitation des femmes.

**Droit de disposer de son corps :**
Défense du droit à l'avortement, à la contraception et à la liberté sexuelle.

**Reconnaissance du travail domestique :**
Lutte pour que le travail domestique soit reconnu comme un travail et qu'il soit valorisé.

**Protection des droits humains :**
Soutien aux femmes victimes de violence conjugale, de violence sexuelle et de violence sexiste.

## IMPACTS DES MOUVEMENTS DES FEMMES

**Avancées législatives :**
Obtention de lois protégeant les femmes contre la discrimination et la violence et améliorant leurs droits.

**Changements sociaux :**
Modification des mentalités et des normes sociales concernant l'égalité des sexes et la place des femmes dans la société.

**Renforcement de l'autonomie des femmes :**
Accès à l'éducation, à l'emploi et aux ressources financières, permettant aux femmes de prendre leur destin en main.

**Création d'organisations et de réseaux :**
Développement des centres de femmes, de groupes de soutien et de réseaux d'organisations féministes.

## DÉFIS AUXQUELS LES MOUVEMENTS DES FEMMES SONT CONFRONTÉS

**Persistance de l'inégalité :**

Malgré les avancées, les inégalités entre les hommes et les femmes persistent dans de nombreux domaines.

**Opposition au mouvement féministe :**
Résistance de groupes conservateurs et des personnes qui rejettent l'égalité des sexes.

**Intersectionnalité :**
Importance de prendre en compte la diversité des femmes et les différentes formes de discrimination.

**Néolibéralisme et marchandisation des services publics :**
Menace sur les politiques de justice sociale et le soutien aux initiatives féministes.

Le mouvement des femmes est un acteur essentiel pour la justice sociale et l'égalité des sexes, et il continue de jouer un rôle important dans la lutte pour les droits des femmes dans le monde entier.


RECONNAISSANCE



# RECONNAISSANCE

## DE L'OEUVRE DES FEMMES

## PRIX ELSIE-GIBBONS

Ce prix est remis en reconnaissance de l'influence d'un ou d'une élu·e pour favoriser et encourager l'engagement des femmes, notamment en politique municipale au Québec.

Ce prix a été nommé en l'honneur de madame Elsie Gibbons, première mairesse de l'histoire du Québec. Elle a été mairesse de Portage-du-Fort, municipalité de 500 habitants, de 1953 à 1971. Elle fut également préfète du comté de Pontiac de 1959 à 1963.

Son engagement a contribué à ouvrir la voie aux femmes qui s'engagent aujourd'hui en politique municipale.

— Information : info@fqm.ca

## PRIX ÉGALITÉ THÉRÈSE-CASGRAIN

Le prix Égalité Thérèse-Casgrain vise à inciter les filles et les femmes à poursuivre leurs ambitions personnelles, professionnelles, sociales ou politiques, et à encourager les garçons et les hommes à être des alliés dans une quête commune de l'égalité de fait.

Les candidatures sont acceptées dans trois catégories :

- Hommage : est admissible dans cette catégorie une femme qui s'est distinguée par ses actions tout au long de sa carrière.
- Groupe de femmes : est admissible dans cette catégorie un organisme à but non lucratif (OBNL) de la société civile, y compris le comité femmes d'une formation syndicale, dont la mission est directement liée à la condition féminine ou à l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Allié : est admissible dans cette catégorie un homme, un organisme à but non lucratif, un organisme gouvernemental ou parapublic, une association syndicale, une entreprise privée, une municipalité régionale de comté, une municipalité ou un conseil de bande, dont la mission n'est pas directement liée à la condition féminine.

— Information : scf@scf.gouv.qv.ca

## PRIX FRANCINE RUEST-JUTRAS

L'Union des municipalités du Québec salue la contribution des élues municipales au développement durable des communautés par ce prix.

Décerné pour la première fois en 2013, ce prix vise à reconnaître l'excellence et le leadership des femmes sur la scène politique municipale et dans la gouvernance locale.

Francine Ruest-Jutras a été mairesse de Drummondville de 1987 à 2013. Elle fut également préfète de la MRC de Drummond et présidente de la Société de développement économique de Drummondville.

Elle a été présidente de l'Union des municipalités du Québec de 2002 à 2004, faisant d'elle la première femme à occuper ce poste.

— Information : 514-282-7700 (291)

## PRIX CHAPEAU, LES FILLES

Le concours Chapeau, les filles ! et son volet Excelle Science soulignent la volonté et le travail des femmes qui, inscrites à un programme de formation professionnelle ou technique ou au baccalauréat dans une discipline des sciences ou du génie, se dirigent vers l'exercice d'un métier traditionnellement masculin.

Le concours :

- valorise les femmes qui choisissent un métier traditionnellement masculin;
- récompense leurs efforts;
- favorise la réussite des étudiantes dans un groupe à prédominance masculine;
- propose des modèles féminins hors des sentiers battus.

— Information : Chapeaulesfilles@education.c.ca

## PRIX FEMMES D'AFFAIRES DU QUÉBEC

Le concours Prix Femmes d'affaires du Québec valorise et reconnaît les Québécoises qui excellent par leur savoir-faire, leur savoir-être, leurs réalisations et leur rayonnement dans toutes les sphères de l'économie québécoise.

Ce concours, qui perdure depuis plus de deux décennies, met en lumière l'excellence, le dynamisme et l'audace des femmes qui façonnent notre société.

— Information : info@rfaq.ca

## PRIX VIOLA-DESMOND

### LES FEMMES QUI ÉCRIVENT L'HISTOIRE

Parce qu'il est important de célébrer les femmes noires, l'équipe du SIFN a crée le Prix Viola-Desmond. Ce prix est en honneur au combat de Viola Desmond pour les droits civiques des communautés noires au Canada. Non seulement elle est la première femme, mais la première femme noire figurant seule sur un billet vertical de 10 $.

Chaque année, ce prix soulignera l'apport d'une femme noire qui a ouvert la voie par son travail, ses convictions et sa persévérance. Elle aurait contribué de façon significative à l'avancement des femmes à un moment où il n'était pas toujours permis de prendre sa place.

— Information : info@sifn-montreal.com

# HOMMAGE AUX FEMMES EN POLITIQUE AU QUÉBEC

Monument de bronze en hommage aux femmes en politique au Québec (2012).



3 militantes de la première heure pour le droit de vote des femmes : Idola Saint-Jean, Marie Lacoste-Gérin-Lajoie et Thérèse Casgrain ont ouvert la voie à la première députée au Parlement Marie-Claire Kirkland-Casgrain.

Ce monument est l'oeuvre du sculpteur Jules Lasalle.



## PRIX ALLIÉ (PRIX DE LA FÉDÉRATION DES AGRICULTRICES DU QUÉBEC)

Prix qui récompense les affiliés de l'UPA, les organisations du milieu agricole et les entreprises agricoles. Ceux-ci sont invités à soumettre un projet / une initiative / un programme / un protocole / une pratique ayant contribué à l'avancement des femmes en agriculture.

## PRIX CLIN D'ŒIL À LA RELÈVE (PRIX DE LA FÉDÉRATION DES AGRICULTRICES DU QUÉBEC)

Le grand public est invité à voter pour leur projet agricole coup de cœur réalisé par des productrices de moins de 40 ans.

Le projet soumis doit avoir débuté, être en cours de réalisation ou s'être terminé entre le 1er janvier d'une année et le 31 juillet de l'année suivante (étalement sur 18 mois).

La gagnante recevra une bourse en argent d'une valeur de 500 $.

## PRIX FEMME ENTREPRENEURE (DIMENSION E) (PRIX DE LA FÉDÉRATION DES AGRICULTRICES DU QUÉBEC)

Le programme Dimension E offre des services sur mesure aux femmes entrepreneures du domaine agricole et forestier partout au Canada. Il permet de renforcer le potentiel de chaque agricultrice en les outillant et en les accompagnant dans leurs démarches entrepreneuriales.

Ce prix récompense la candidate qui aura davantage contribué au développement de son entreprise, de l'agriculture, d'une production, de différents produits ou d'activités visant la diversification.

Une bourse en argent de 1000 $ sera remise dans cette catégorie.

## PRIX RAYONNEMENT PERSPECTIVES+ (PRIX DE LA FÉDÉRATION DES AGRICULTRICES DU QUÉBEC)

La candidate qui aura démontré un fort leadership au niveau de la valorisation de l'agriculture, des implications syndicales, sociales ou communautaires et qui ont eu des impacts significatifs auprès du secteur agricole se méritera ce prix.



# ARTISTE

## ET GENÈSE DES OEUVRES





## KARINE HÉBERT

Karine Hébert est titulaire d'une maîtrise interdisciplinaire en arts de l'Université Laval. Dans sa pratique, elle suscite une réflexion en créant des images fortes en lien avec des enjeux féministes d'actualité. Pour l'artiste, le sens et l'essence de l'œuvre se définissent à partir de l'expérience vécue, le corps devenant sujet, objet et projet.

Un processus favorisant l'émergence d'une œuvre qui, à son tour, en fera naître d'autres, issues de différents procédés (installation, peinture, illustration, etc.). L'artiste a été récipiendaire de bourses au CALQ et son travail a été présenté dans différents centres d'exposition au Québec.

**La genèse**

Par un froid matin d'hiver, j'accompagnais un groupe d'élèves du secondaire pour une activité de sculpture sur glace. Entre le partage des tâches et les fous rires, ces jeunes filles organisaient leur journée, leur projet, leur vie. J'ai levé les yeux et j'ai été frappée par l'image que m'offrait ce groupe d'adolescentes s'apprêtant à réaliser une œuvre éphémère. L'énergie et la force qui les habitaient transcendaient le geste qu'elles s'apprêtaient à poser.

# L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE AU FÉMININ-PLURIELLE

PAR KARINE HÉBERT

Sous la lumière crue de février
le temps s'était arrêté

Bravant le froid polaire,
ces élèves prenaient d'assaut l'immensité
avec la fougue de l'adolescence
elles s'apprêtaient à dompter la bête

Une fraction de seconde
comme une éternité
où elles n'étaient plus mes élèves
mais de jeunes femmes faisant front commun
voyant plus grand que nature
croyant en leur rêve

À contrejour
elles avaient quatorze et mille ans à la fois
elles étaient hier, aujourd'hui et demain
elles façonnaient l'avenir.

Avec sororité et audace,
elles étaient l'Abitibi-Témiscamingue au féminin-plurielle



féministe



# GROUPES

## DE FEMMES ET GROUPES ALLIÉS FÉMINISTES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

# GROUPES DE FEMMES

**CALACS L'Étoile du nord, Val-d'Or**
MISSION : Organisme communautaire autonome, féministe et sans but lucratif qui travaille à enrayer la violence sexuelle sous toutes ses formes et lutte pour l'amélioration des conditions de vie des femmes et des adolescentes victimes d'agressions à caractère sexuel.

**Maison Le Nid, Val-d'Or**
MISSION : Maison d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

**À hauteur d'enfant, Val-d'Or**
MISSION : Pour que plus d'enfants puissent vivre une enfance sans violence et rendre les milieux plus sécuritaires, ESPACE sensibilise et éduque à la prévention de toutes les formes de violence faites aux enfants.

**Centre de femmes l'Érige, La Sarre**
MISSION : Améliorer les conditions de vie des femmes.

**CAPACS AO, La Sarre**
MISSION : Écouter, accueillir, accompagner, informer et référer toutes les victimes d'agression à caractère sexuel en Abitibi-Ouest. Sensibiliser la population en général ainsi que nos partenaires afin de prévenir toutes formes d'agressions à caractère sexuel. Collaborer et s'impliquer auprès des partenaires du territoire. Développer et expérimenter de nouvelles pratiques dans une perspective de changement social. Promouvoir une société égalitaire et sans violence

**Maison d'hébergement l'Émeraude, La Sarre**
MISSION : Maison d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

**Maison Mikana, Amos**
MISSION : La maison d'hébergement pour femmes victimes de violence est un organisme à but non lucratif qui a comme fonction d'accueillir, d'héberger et de soutenir dans leurs démarches les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

**CALACS Abitibi, Amos**

MISSION : Donner des services aux femmes et aux adolescentes victimes d'agression à caractère sexuel : informer et sensibiliser la population à la problématique et mettre en œuvre des actions dans le but de favoriser des changements sociaux et politiques pour améliorer les conditions de vie des femmes.

**Centre Femmes ressources, Amos**

MISSION : Milieu d'appartenance et de mieux-être favorisant échange, socialisation, activités et réalisations pour toutes les femmes de la MRC Abitibi. Amélioration des conditions de vie et soutien aux femmes du territoire d'Amos-Harricana. Organisme sans but lucratif qui favorise l'entraide et la collaboration.

**Centre Entre-Femmes, Rouyn-Noranda**

MISSION : Offre aux femmes un lieu d'appartenance, une alternative à l'isolement, un milieu d'éducation et d'action afin de favoriser leur épanouissement et leur autonomie dans l'optique d'améliorer leurs conditions, ainsi que de leur permettre le plein exercice de leurs droits. L'approche préconisée au Centre y est clairement féministe; on reconnaît que les femmes subissent une discrimination spécifique dans tous les domaines.

**Alternative pour Elles, Rouyn-Noranda**

MISSION : Offrir des services aux femmes victimes de violence conjugale ainsi qu'à leurs enfants, qu'il y ait hébergement ou non. L'approche féministe que nous privilégions considère les femmes et leurs enfants dans leur globalité. Nous tenons compte de tous les besoins qui découlent de la violence qui a été subie.

**Lobélia, unité alternative**

MISSION : Première maison d'hébergement de deuxième étape en Abitibi-Témiscamingue, elle offrira un milieu de vie sécuritaire à des femmes et des enfants qui demeurent à risque après avoir quitté un contexte de violence conjugale. Le projet, porté par l'organisme Alternative pour Elles, comprend 11 unités d'hébergement destinées aux femmes vivant de la violence conjugale post-séparation. Contrairement aux maisons d'hébergement d'urgence, qui accueillent les victimes pour une période plus courte, Lobélia permettra aux résidentes de séjourner plusieurs mois afin de poursuivre leur reconstruction dans un environnement sécuritaire.

**Point d'appui, Rouyn-Noranda**
MISSION : Le Point d'appui vient en aide à toute personne s'identifiant comme femme et adolescente ayant subi une agression à caractère sexuel, ainsi qu'à leurs proches. Le Point d'appui travaille à l'élimination de toutes formes de violence sexuelle par des activités de prévention et de lutte s'adressant à la population de Rouyn-Noranda.

**Les Marginales, Rouyn-Noranda**
MISSION : Les Marginales a comme mandat de lutter contre la pauvreté et les oppressions en offrant de l'hébergement, sous forme d'appartements supervisés, à de jeunes femmes de 18 à 35 ans avec ou sans enfant et qui désirent reprendre leur pouvoir d'agir.

**Maison d'hébergement L'Équinoxe, Ville-Marie**
MISSION : La Maison d'hébergement L'Équinoxe a pour mission de contrer la violence conjugale faite aux femmes et à leurs enfants par la défense de droits, la prévention et l'intervention (individuelles et collectives) visant une société égalitaire et non violente.

**CALACS du Témiscamingue, Ville-Marie**
MISSION : Le CALACS du Témiscamingue est un organisme à but non lucratif qui lutte contre les agressions à caractère sexuel et les violences sexuelles faites aux femmes et aux adolescentes du Témiscamingue.

**Centre de femmes du Témiscamingue, Ville-Marie**
MISSION : Promouvoir les intérêts et le mieux-être des femmes et travailler à l'amélioration de leurs conditions de vie dans la vision d'une société juste et équitable. Le Centre contribue à définir une nouvelle société en intervenant autant sur des attitudes personnelles qu'au niveau collectif et politique. Ce faisant, il remet en question les stéréotypes de genre et l'organisation patriarcale dans les structures, les institutions et le fonctionnement de notre société qui ont pour effet de maintenir les inégalités entre les femmes et les hommes.

**Au Sein des femmes, Régional**
MISSION : Offrir du soutien aux femmes atteintes du cancer du sein ainsi qu'à leurs proches. Contribuer à prévenir le cancer du sein en proposant des activités de sensibilisation et d'information.

**Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue (RFAT)**

MISSION : Le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue est un organisme régional de concertation et d'action qui a pour mission de défendre et de promouvoir les droits des femmes et d'agir sur les enjeux en condition de vie des femmes dans une perspective féministe.

## GROUPES ALLIÉS FÉMINISTES

**Coalition d'aide à la diversité sexuelle et de genre de l'Abitibi-Témiscamingue**

MISSION : Contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être des lesbiennes, gais, bisexuel·les et transgenres en Abitibi-Témiscamingue.

**Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de Val-d'Or (AQDR)**

MISSION : Mouvement de personnes à la retraite ou à la préretraite regroupées pour travailler à la défense des droits collectifs, culturels, économiques, politiques et sociaux.

**Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue (RÉPAT)**

MISSION : Regrouper les organismes de l'Abitibi-Témiscamingue ayant des pratiques d'éducation populaire autonome et travaillant auprès d'organisations et des populations les plus démunies sur les plans socio-économico-culturel pour promouvoir l'ÉPA dans une perspective de défense collective des droits.

**Association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue (ALOCAT)**

MISSION : L'ALOCAT s'implique activement afin de faire connaître les droits des locataires ainsi que le logement social comme moyen de lutte contre la pauvreté. Elle priorise une démarche d'éducation populaire et de défense collective des droits qui place les locataires de l'Abitibi-Témiscamingue au centre de l'action.

**Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue (CROC-AT)**
MISSION : Lieu de concertation réunissant les organismes communautaires. Elle a pour but de les représenter ainsi que de soutenir ceux œuvrant en santé et services sociaux, en plus de promouvoir l'action communautaire autonome.

**La Mosaïque Interculturelle**
MISSION : Accueillir les personnes immigrantes, en faciliter l'intégration et l'adaptation en Abitibi-Témiscamingue, promouvoir l'interculturalisme ainsi que le mieux vivre-ensemble par l'offre de services d'accompagnement dans les démarches d'intégration et par l'offre d'activités de réseautage, de sensibilisation et d'information.

**Regroupement d'associations de personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue (RAPHAT)**
MISSION : La défense des droits et l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap par le biais d'information, de soutien, d'accompagnement et de mobilisation, en collaboration avec son milieu sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (SEECAT)**
MISSION : Représenter toutes les enseignantes et tous les enseignants à l'emploi de la Corporation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)**
MISSION : L'étude, la sauvegarde, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux, moraux, éducatifs et professionnels de ses membres. C'est dans ce même esprit qu'elle se consacre particulièrement à la négociation et à l'application des conventions collectives. L'APTS défend en premier lieu les droits à la syndicalisation, à la liberté syndicale et à la négociation. Elle assure aussi la défense des droits des femmes ainsi que le droit, pour toutes et tous, de travailler dans un milieu sain, dans le respect et la dignité. Et elle revendique le droit à des conditions de travail et de vie décentes pour toute la population.

**Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé (RIIRS)**
MISSION : Le RIIRS est un organisme à but non lucratif d'actions collectives ayant pour mission de donner une voix collective à ses membres pour défendre les droits et intérêts des retraitées.

**Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec (CCATNQ – CSN) / Comité de condition féminine**
MISSION : Le mandat du comité de la condition féminine consiste à soutenir les militantes engagées dans la cause des femmes. Il diffuse des rapports, suscite la formation de comités de condition féminine dans les syndicats, les fédérations et les conseils centraux. Le comité s'assure que la CSN contribue et participe à la lutte des femmes en diffusant de l'information ainsi qu'en entreprenant des luttes sur les revendications particulières des femmes.

**Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ-08)**
MISSION : Défendre les intérêts des membres dans leurs relations avec l'employeur. Défendre les intérêts économiques, politiques et sociaux des membres et le développement de leurs conditions de vie. Promouvoir des services publics comme moyen démocratique de répondre aux besoins de la population. Agir comme un groupe de pression sociale et politique sans appartenance politique, chargé de promouvoir un projet de société axé sur la démocratie, le développement durable, le partage, l'équité, la solidarité et le progrès de la société.

**Syndicat de l'enseignement de la Jamésie et de l'Abitibi-Témiscamingue (SEJAT)**
MISSION : Accroître les domaines d'intervention et de visibilité du SEJAT dans les questions reliées à la condition des femmes. Intégrer l'analyse féministe dans nos stratégies syndicales, notamment par la prise en compte de la problématique de l'équité en emploi et dans l'emploi (discrimination systémique, accès à l'égalité, équité salariale).

**FIQ – Syndicat interprofessionnel en soins de santé de l'Abitibi-Témiscamingue (FIQ-SISSAT)**
MISSION : L'étude, la défense, la sauvegarde, le développement et la promotion des intérêts économiques, professionnels, sociaux et moraux de ses membres. Lutte contre toute forme de discrimination, de harcèlement et de violence, qu'elle soit exercée à l'endroit de ses membres ou exercée par ses membres. Négociation de la convention collective locale, des ententes, de leur mise en application et de l'amélioration des conditions de travail.

Mise à jour : septembre 2026

Achevé d'imprimer en juin deux mille vingt-six
sur les presses de Précigrafik stratégies imprimées,
Sherbrooke, (Québec) CANADA

Alors que le féminisme s'avère de plus en plus essentiel à l'évolution sociale égalitaire, il est malmené de toutes parts. Les droits des femmes sont remis en cause par le masculinisme et les partis politiques d'extrême-droite. L'inquiétude pourrait avoir raison, si ce n'est de tenter un regard du côté de la mobilisation du mouvement féministe dans la région et dans le monde.

Des femmes autochtones aux agricultrices, des femmes artistes en passant par les intervenantes dans les groupes de femmes, sans oublier les politiciennes y compris les comités de condition féminine des syndicats et le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue, l'espoir renaît. La sororité se tisse dans la région et inspire un avenir empreint de justice sociale et d'égalité.

*« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »*

Simone de Beauvoir – *Le deuxième sexe* – 1949.



**MYRIAM MORISSETTE**
MILITANTE FÉMINISTE

Coordonnatrice des
textes de ce recueil